CADIO

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE L'ÉTÉ, 1793.

(La salle à manger du château de Sauvières. La grande porte du fond est ouverte sur le parc, dont la grille porte cette inscription : PROPRIÉTÉ NATIONALE.)

SCÈNE PREMIÈRE.

REBEC est attablé avec MOUCHON et CHAILLAC, MADELON et JAVOTTE, servantes de Rebec, les servent. Flambeaux allumés, il fait nuit dehors. La table est richement servie.

MOUCHON.

Brrr... La nuit est noire... et pas chaude, savez-vous?

REBEC, avec dignité.

Javotte, allumez la cheminée! Madelon, fermez les portes.

CHAILLAC, d'un ton impératif et militaire.

Allumez ce que vous voudrez, mais ne fermez rien. Dans ma position, la surveillance est de rigueur.

REBEC.

Vous avez raison, commandant! Buvons pour nous réchauffer. Avec ce bon vin-là, on ne craint pas les surprises. Ça vous enflamme le cœur... J'ai envie de chanter!

CHAILLAC.

Chantez, monsieur le gardien du séquestre, chantez! Chantez-nous la prise de la Bastille.

REBEC.

Justement c'était mon idée! (Il chante sur l'air : *O ma tendre musette.*)

O jour immémorable (1)
Où nous devions périr,

(1) Chanson textuelle, historique.

Sans un trait admirable
Fait pour nous secourir!
Des fastes de l'histoire
Tu seras l'ornement.
France, chante victoire
En cet heureux moment.

(Les deux autres reprennent le refrain.)

Éli, rempli de zèle,
Brave officier français,
La couronne immortelle
Est due à ton succès.
Au bout de ton épée
Conserve cet écrit
Qui fait ta renommée
Que chacun applaudit.

Cette affreuse Bastille
N'existe déjà plus.
D'ardeur chacun pétille...

Permettez..., j'oublie!

Fuis, honteux esclavage...

MOUCHON, bâillant.

Ah bah! compère, tu t'embrouilles et tu chantes faux! Et puis la prise de la Bastille, c'est vieux! On a dépassé tout ça!

CHAILLAC.

Permettez, permettez, citoyen Mouchon. Dépasser la prise de la Bastille n'est pas aisé. Il n'y a rien de si grand dans l'histoire!

MOUCHON.

Je ne veux pas vous dire non, vous en étiez.

REBEC.

Oui, il en était, lui, et je porte la santé d'Harmodius Chaillac, ci-devant vainqueur de la Bastille!

CHAILLAC.

Comment ci-devant? ci-devant vous-même!

REBEC.

Pardonnez, j'ai la langue un peu épaisse. Je dis le brave Chaillac, vainqueur de la ci-devant Bastille et commandant actuel de l'héroïque garde nationale de Puy-la-Guerche, élu sur le champ de bataille, il y a quatre mois, en remplacement du traître Sauvières, passé à l'ennemi. En voilà des titres de gloire!

CHAILLAC, trinquant.

Merci, à la vôtre! Mais la modestie me force à dire que la défense de Puy-la-Guerche n'est pas un fait d'armes comparable à la prise de la Bastille, et que si M. Sauvières, le ci-devant comte, ne se fût interposé entre nous et les royalistes...

MOUCHON, aviné.

Et moi, je vous dis... je vous dis que si! La Bastille, c'était la

Bastille. Y avait du monde, y avait tout Paris pour prendre ça, tandis que notre ville, nous n'étions pas seulement deux cents hommes armés contre des mille et des mille brigands!

CHAILLAC.

Vous n'en savez rien. Vous n'y étiez pas!

MOUCHON.

Je n'y étais pas, je n'y étais pas... Ça vous plaît à dire!

REBEC.

Allons, compère Mouchon, faut pas tergiverser; nous n'y étions pas!

CHAILLAC.

Vous étiez ici avec bien d'autres, et vous vous cachiez!

REBEC.

Comme des imbéciles que nous sommes, — que nous étions! pensant que le Sauvières était pour nous, tandis que l'oppresseur nous tenait dans les fers et nous livrait aux sicaires royalistes.

CHAILLAC.

Il ne faut rien exagérer, c'est inutile. Le citoyen Sauvières n'était pas oppresseur, et il ne vous a pas livrés, puisqu'on vous a retrouvés ici sains et saufs le lendemain de la chasse que nous avons donnée à l'avant-garde de Saint-Gueltas!

MOUCHON.

Grande action, action sublime, commandant Chaillac, et qui burine votre nom au frontispice de la renommée!

CHAILLAC.

Oui, oui, vous me flattez pour que je ne vous reproche pas votre couardise! Si vous aviez eu un peu de cœur au ventre, ce jour-là on n'aurait pas massacré sous vos yeux ce malheureux Le Moreau.

REBEC.

Commandant, les portes étaient fermées entre nous et ce forfait exécrable.

CHAILLAC.

Il fallait les enfoncer! Celles de la Bastille étaient plus solides! Pauvre municipal! un homme de cœur, celui-là, et qui parlait bien!

REBEC.

Un peu emphatique.

MOUCHON.

Ah! il était empha... Comment dites-vous?

REBEC.

Je maintiens le mot, il s'écoutait parler, c'était son défaut! Il aura fait des phrases au vieux Sauvières, — ça l'aura ennuyé...

CHAILLAC.

Qu'est-ce que vous dites donc? Vous donneriez à penser que Sauvière a ordonné sa mort?

REBEC.

Dame! est-ce que les aristocrates ne sont pas capables de tout?

CHAILLAC.

Vous ne savez pas ce que vous dites! On a trouvé les deux assassins enchaînés dans le cachot de la tour neuve avec cet écriteau : « Sauvières abandonne ces deux criminels au châtiment qu'ils méritent. »

REBEC.

Très bien! mais vous n'en avez fait fusiller qu'un; l'autre, un certain Tirefeuille, un coquin fini, a réussi à s'évader. — Et quand on pense qu'un scélérat comme ça rôde peut-être encore dans les environs! Vous m'avouerez que ce n'est pas rassurant, la vie que nous menons ici, Mouchon et moi.

CHAILLAC.

Vous voilà bien malades d'être préposés à la garde de ce château! Vous y faites chère lie, car on n'a pas mis les scellés sur la cave, à ce que je vois.

REBEC.

Ni sur la volaille, heureusement! Encore un peu de ce tokay? il est gentil!

CHAILLAC.

Non, j'en ai assez. Je suis triste. Il me semble que je vois le sang de Le Moreau sur le pavé... et jusque sur la nappe!

REBEC.

Sacredieu, taisez-vous donc, commandant! Ça fait frémir, des paroles comme ça! Ah! oui, vous avez le vin triste, vous! (Il se lève.)

MOUCHON, qui écoute.

Chut!

CHAILLAC.

Quoi donc?

MOUCHON.

Vous n'avez rien entendu?

REBEC.

Si fait, j'entends!

CHAILLAC.

Qu'est-ce que vous entendez?

MADELON, qui est au fond.

C'est comme des cris et des gémissemens!

JAVOTTE.

Eh non! c'est comme des cris de joie au loin.

CHAILLAC, au fond.

Êtes-vous bêtes? C'est une trompette à la porte du donjon. (Aux servantes.) Courez ouvrir, m'entendez-vous?

REBEC.

Mais un instant, un instant! Si c'est les brigands de Saint-Gueltas

qui reviennent se venger! Vous n'avez pas avec vous la moindre escorte, et ici nous ne pouvons pas compter sur les habitans.

CHAILLAC, écoutant.

Soyez donc tranquille! C'est une sommation militaire en règle, et les brigands ne procèdent pas comme ça. Allons! c'est de la troupe, recevons-la fraternellement. Suivez-moi. (Aux servantes.) Éclairez-nous! (Il sort avec Mouchon et Madelon.)

SCÈNE II.

REBEC ET JAVOTTE.

REBEC.

Moi, je ne suis pas un héros du 14 juillet, ce n'est pas mon état. Ma mie Javotte, donne-moi la clé.

JAVOTTE.

La clé de la cache? Je ne l'ai pas.

REBEC.

Si fait. Je te l'ai confiée ce matin pour balayer. Donne donc! (Javotte cherche dans ses poches.) Voyons, tu n'as pas balayé?

JAVOTTE.

Si fait, si fait; mais je vous ai rendu la clé, vrai, d'honneur!

REBEC, se fouillant.

Tu as raison, la voilà! Elle est si petite... Javotte, fais le guet par là, et si c'est des amis qui arrivent, avertis-moi.

JAVOTTE.

Vous allez encore vous enfermer pour rien, je parie! Depuis que je vous ai découvert cette grande cache dans le mur, vous y entrez pour une mouche qui vole.

REBEC, qui a essayé la clé.

Eh bien! mais dis donc! Je ne peux pas ouvrir!

JAVOTTE.

Vous avez emmêlé la serrure à force de l'essayer.

REBEC.

Mais non! Vois! C'est comme si on l'avait fermée en dedans!

JAVOTTE, riant.

Dame! c'est peut-être quelqu'un du dehors qui la connaissait avant vous et qui s'en sert contre vous... Quelque brigand!

REBEC, effrayé, reculant.

Tirefeuille peut-être! l'assassin de...

JAVOTTE, qui a été au fond.

Allons, cachez vos peurs! C'est des beaux soldats républicains qui arrivent. Tenez! quand je vous dis! en voilà un superbe.

REBEC.

Un officier? il veut prendre mes ordres sans doute? Retire-toi, Javotte, c'est des affaires d'état.

SCÈNE III.

HENRI DE SAUVIÈRES, REBEC.

REBEC, à part.

Joli garçon, tout jeune! Qu'est-ce qu'il a à regarder comme ça partout? Il a l'air timide, rassurons-le. (Haut.) Salut et fraternité, général!

HENRI, d'un ton résolu.

Lieutenant, s'il vous plaît! c'est assez pour deux ans de service.

REBEC.

Ah! mon Dieu! monsieur Henri!

HENRI.

Tiens? Rebec! Comment cela va-t-il, mon vieux?

REBEC.

Bien, monsieur le comte, et vous-même?

HENRI.

Pourquoi m'appelles-tu comme ça? Mon oncle est vivant, Dieu merci! As-tu de ses nouvelles, toi?

REBEC.

Oh! vous en avez bien aussi? On a dû vous dire à la ville qu'il était vainqueur sur toute la ligne, au bord de la Loire.

HENRI.

Vainqueur? C'est comme ça que vous êtes renseignés? L'armée vendéenne est en pleine déroute...

REBEC.

Pourtant elle avance toujours!

HENRI.

Parce qu'elle ne peut pas reculer.

REBEC.

Ah! dame! c'est possible. Moi, je ne sais rien de ce qui se passe. Je reste ici pour...

HENRI.

Au fait, pourquoi es-tu ici?

REBEC.

Hélas! monsieur Henri, vous savez, le séquestre!

HENRI.

Ah oui! tu es préposé...

REBEC.

On m'a forcé d'accepter cet emploi-là. Ça fait grand tort à mon établissement dans la ville, et ça me dérange fort de mes petites affaires.

HENRI.

Je te croyais adjoint à la municipalité.

REBEC.

J'ai donné ma démission. Le poste était périlleux.

HENRI.

Et tu n'es pas précisément un foudre de guerre, toi, je me souviens...

REBEC.

Et puis le dévouement me commandait de rester ici.

HENRI.

Le dévouement à la république?

REBEC.

A votre famille surtout. Un gardien fidèle...

HENRI.

Surtout est de trop. On ne t'en demande pas tant. Fais ton devoir et ne t'occupe pas du reste.

REBEC.

Ah! alors... vous, vous êtes avec nous? tout à fait? sans arrière-pensée?

HENRI.

Comment sans arrière-pensée? Tu demandes ça à un officier de cavalerie de l'armée républicaine?

REBEC.

Ah! vous êtes dans la cavalerie? Et votre régiment?

HENRI.

Partie ici, partie à Puy-la-Guerche.

REBEC.

Enfin! enfin! vous voilà arrivés pour nous défendre et nous protéger? Dieu soit loué! Et c'est ça l'uniforme?

HENRI.

Dame, il n'est pas cossu. Nous ne sommes pas des gens de cour, la république n'est pas riche, nous nous contentons de ce qu'elle donne.

REBEC.

Oh! vous êtes un vrai patriote, vous, un bon! Ça réjouit le cœur de vous entendre parler comme ça. — Alors... vous avez rompu avec votre ci-devant famille?

HENRI, riant.

Ma ci-devant... Es-tu fou? ma famille est toujours ma famille.

REBEC.

Pardon! j'allais trop loin... Il y a comme ça des idées... et des intérêts qu'on ne peut pas oublier, n'est-ce pas? C'est trop juste, c'est trop juste.

HENRI.

Dis donc, toi! tu as l'air de me soumettre à un interrogatoire? es-tu chargé de ça?

REBEC.

Oh! par exemple! moi, vous trahir? moi qui vous aime tant! moi qui vous ai vu tout petit et qui vous mettais sur mon bidet, du temps que je venais ici acheter vos laines! Étiez-vous content de

taper ma bête avec vos petits talons! Et Mlle Louise que vous vouliez prendre en croupe... et qui avait peur!

HENRI.

Pauvre Louise! elle a bien d'autres sujets de frayeur à présent!

REBEC.

Mais... vous savez qu'elle est devenue intrépide? Elle ne quitte pas son père, c'est une des héroïnes de l'armée catholique.

HENRI, soupirant.

On me l'a dit.

REBEC.

Ça n'avance pas vos affaires pour le mariage!

HENRI.

Ça les met à néant, comme tu penses.

REBEC.

Ça ne vous chagrine pas plus que ça?

HENRI, brusquement.

Eh bien! à quoi cela m'avancerait-il de m'en chagriner?

REBEC.

C'était pourtant un beau parti! fille unique! et vous qui n'avez rien!

HENRI.

Justement, c'est là ce qui me console un peu.

REBEC.

Ah bah?

HENRI.

Tout ça n'empêche pas que je voudrais avoir de leurs nouvelles, à mes pauvres parens! Voyons, comment ne sais-tu rien, toi qui te prétends si dévoué à la famille?

REBEC.

C'est que... on n'ose pas trop faire de questions dans ce temps de suspicion et de crainte; on risque d'avoir l'air de s'intéresser...

HENRI.

Qu'est devenue Mlle Hoche?

REBEC.

Partie avec ces dames.

HENRI.

Pour l'armée catholique? Elle?

REBEC.

C'est comme je vous le dis.

HENRI.

Par dévouement alors? Généreuse fille! Est-elle toujours jolie?

REBEC.

Ah! du présent je ne peux rien vous dire. Elle était plus jolie que jamais quand elle a suivi Mlle Louise. Savez-vous qu'à elles deux elles auraient été la fleur du pays sans ces maudites guerres? Est-ce que vous n'étiez pas un peu amoureux de l'une et de l'autre?

HENRI.

Quelles sottes questions me fais-tu, au lieu de me donner des renseignemens sérieux?

REBEC.

Dame! quand on ne sait pas! mais il y a l'ancien homme d'affaires de votre oncle, il est resté au pays, et si vous voulez le voir...

HENRI.

Oui! cours me le chercher. — Non, n'y va pas. Je le verrai comme par hasard. Il ne faut pas le compromettre.

REBEC.

Ah! tenez, avouez, monsieur Henri, que la république est bien soupçonneuse, et qu'il est bien difficile d'oublier... — Mais qui sait? tout va si drôlement aujourd'hui!... Et après tout des fils de famille enrôlés malgré eux, comme vous par exemple, pourraient bien, s'ils le voulaient, ramener l'ancien temps, qui n'était pas si mauvais qu'on veut bien le dire! hein? ai-je tort?

HENRI.

Mon ami Rebec, je vois que tu n'as pas changé.

REBEC.

Il faut bien plier sous les circonstances, mais au fond, monsieur Henri, je suis toujours aussi bien pensant... et aussi...

HENRI.

Et aussi bête que par le passé.

REBEC.

Plaît-il?

HENRI.

Tu as très bien entendu, mon cher, et tu es stupide de croire qu'un ci-devant noble ne peut pas servir fidèlement son pays.

REBEC.

Je ne dis pas ça! au contraire! Je vois bien que vous détestez le mensonge, et entre nous monsieur votre oncle a manqué à son devoir en trahissant lâchement...

HENRI.

Tais-toi! Ne répète jamais ce mot-là devant moi, si tu tiens à tes deux oreilles. Mon oncle a cru obéir à sa conscience. Il s'est trompé, mais comme se trompe un galant homme, en se sacrifiant. Il savait que la Vendée n'aboutirait qu'à un gâchis et à un désastre. Il s'y fera tuer et laissera quand même une mémoire pure. Moi, je me ferai éventrer aussi pour dompter la révolte, et peut-être recevrai-je mon affaire de la main d'un de mes paysans ou d'un des vieux domestiques qui m'ont porté dans leurs bras et fait manger la bouillie! ou bien ce sera le prêtre qui m'a fait faire ma première communion qui me cassera la mâchoire, ou encore... mon oncle lui-même, le plus doux, le plus tendre, le meilleur des hommes! C'est comme ça, à ce qu'il paraît, la guerre civile. C'est très gen-

til! mais quand on y est, on y est, et quand on va au feu, ce n'est pas pour recevoir des pommes cuites. Là-dessus, va te coucher, Rebec, car je perds mon temps à te faire comprendre ce que tu ne comprendras jamais.

REBEC.

Me coucher, non! Je vais vous reconduire.

HENRI.

Nous couchons ici, nous, le capitaine et le détachement, si ça ne te contrarie pas.

REBEC.

Ah! mon Dieu, vous ne me disiez pas ça! Je cours donner des ordres...

HENRI.

C'est fait, nos fourriers n'ont pas besoin de toi pour installer leur monde.

REBEC.

Mais... votre capitaine, où couchera-t-il? Toutes les chambres sont sous le scellé, excepté...

HENRI.

Excepté celle que tu t'es réservée? Le capitaine la prendra; où est-elle?

REBEC.

Celle-ci... à côté.

HENRI.

L'appartement de ma tante Roxane? C'était le meilleur. Tu n'as pas mal choisi, camarade!

REBEC.

Monsieur Henri, c'est à cause des odeurs! Cette chambre embaume, et je suis fou des odeurs.

HENRI.

Pauvre tante! elle couche peut-être maintenant dans une étable.

REBEC.

Vous ferai-je apporter à souper?

HENRI.

Non, nous avons mangé à Puy-la-Guerche.

REBEC, allant à la table.

Vous prendrez bien au moins un verre de tokay? Voyons, sans cérémonie?

HENRI.

Tu es trop bon! tu fais les honneurs de chez nous avec une grâce...

REBEC.

Et, sans être trop curieux, qu'est-ce que vous venez donc faire ici?

HENRI.

Ça ne me regarde pas. On commande, j'obéis; mais je suppose

qu'on veut mettre garnison dans un château qui pourrait servir de point de ralliement et de refuge aux rebelles.

REBEC.

Il y a trois mois qu'on aurait dû le faire! On vit ici dans les transes, et si les brigands avaient voulu... Ah! la république est bien négligente!

HENRI.

Oui! elle te loge dans un château fortifié, elle t'y donne les clés d'une cave exquise, un lit de dentelle et de duvet, et elle oublie de t'attribuer une garde d'honneur pour que tu puisses y dormir tranquille, c'est impardonnable!

REBEC.

Vous vous moquez de moi?

HENRI.

Ça se pourrait bien. Allons, va préparer cette chambre parfumée pour mon capitaine. Il n'a pas volé un bon gîte et une bonne nuit, celui-là!

REBEC.

Eh bien! et vous?

HENRI.

Je dormirai sur une chaise. Je suis ici en pays conquis, mais je respecte le passé, moi, et je ne l'oublierai pas en me gobergeant dans le lit de mon oncle...

REBEC.

Mais votre ancienne chambre!

HENRI.

Assez de politesses, tu m'ennuies. Va enlever tes draps et tes nippes. Dépêchons-nous!

REBEC.

On y va, on y va, lieutenant; ne vous impatientez pas.

HENRI, à un cavalier qui entre avec la valise du capitaine.

Va faire le lit, camarade. Par ici. Tu sortiras de l'autre côté. (Rebec sort suivi du soldat.)

SCÈNE IV.

HENRI, LE CAPITAINE RAVAUD.

LE CAPITAINE, homme distingué à la figure douce.

Eh bien! mon jeune lieutenant, comment va ce pauvre cœur ému?

HENRI.

Bien, mon capitaine. Je n'ai reçu ici aucune mauvaise nouvelle de ma famille. Espérons que mon oncle mettra en temps utile les femmes en sûreté; quant à lui et à ses amis, ils font comme nous, ils courent les chances de la guerre.

LE CAPITAINE.

Sommes-nous seuls? J'ai quelque chose à vous dire.

HENRI, allant fermer la porte de côté.

Oui, capitaine, à présent vous pouvez parler.

LE CAPITAINE, s'asseyant.

Voyons, Henri, nous allons entrer en campagne et faire des choses terribles, je le crains!

HENRI.

Vous plaisantez, capitaine, les choses terribles ne vous font pas peur.

LE CAPITAINE.

Je vous demande pardon. La guerre civile entraîne des rigueurs que vous ne prévoyez pas, et d'après les ordres que nos généraux reçoivent je m'attends à tout. On veut en finir brusquement et sans retour avec la Vendée, et. pour les exaltés qui nous gouvernent à présent, tous les moyens sont bons. La convention trouve les procès trop longs à instruire. Elle nous défendra peut-être de faire des prisonniers. Si elle entre dans cette voie, Dieu sait où elle s'arrêtera. Vous sentirez-vous la force d'aller jusqu'au bout?

HENRI.

Est-ce une épreuve, mon capitaine? M'avez-vous amené ici, de préférence aux jeunes officiers mes camarades, pour voir si, en présence du manoir où j'ai passé mon enfance et où tout me rappelle les plus chers souvenirs de ma vie, je sentirai faiblir mon patriotisme?

LE CAPITAINE.

Oui, mon cher enfant, je l'ai fait à dessein, non pour surprendre les secrets tourmens de votre conscience, mais pour vous dire: Jamais homme de cœur n'a été mis à une épreuve plus cruelle. Certains devoirs dépassent les forces morales les mieux trempées, et ceux qu'on va vous imposer répugnent à la nature autant qu'à l'humanité. Vous allez peut-être vous trouver en face de vos parens, de vos amis...

HENRI.

C'est possible, c'est prévu!

LE CAPITAINE.

Avez-vous prévu la malédiction de votre famille, l'indignation de votre caste... et celle d'une personne... Vous étiez fiancé, m'avez-vous dit, à une parente...

HENRI.

Ne parlons pas de ça, mon capitaine; ce serait le côté faible de la place. J'avais pour la petite cousine une amitié... c'était peut-être déjà de l'amour; mais elle n'en pouvait avoir pour moi: c'était une enfant, et Dieu sait que depuis l'insurrection elle doit me mépriser de tout son cœur!

LE CAPITAINE.

Elle vous pardonnerait si... Voyons! admettons toutes les proba-

bilités : que diriez-vous si j'avais sur moi, en ce moment, l'ordre de brûler le château de Sauvières ?

HENRI, se levant.

Cet ordre... l'avez-vous, capitaine ? oui, je le vois ! vous l'avez.

LE CAPITAINE.

Et vous devez commander l'exécution du mandat. On le veut ainsi.

HENRI.

Diable ! c'est dur.

LE CAPITAINE.

Et cruel ! j'en suis révolté. Écoutez, Henri, écoutez-moi bien. Je crois être un brave soldat et un honnête homme. Vous m'avez vu souriant en face de la mort. Eh bien ! il y a un courage que je n'ai pas, c'est celui de faire des choses atroces. On l'exige de moi, — je suis résolu à désobéir.

HENRI.

Vous ?

LE CAPITAINE.

Oui, car j'ai l'ordre aussi de brûler les chaumières et les forêts, de détruire les récoltes, de dévaster les champs, d'affamer le pays, de réduire les habitans au désespoir, et cela dans tout le pays insurgé, sans pitié pour les enfans, les vieillards et les femmes. — Oui, c'est ainsi ! On nous donne des généraux ineptes qui n'ont jamais vu le feu. Le civil s'arroge le droit de contrôler le civisme du militaire. Un démagogue ceint d'une écharpe renverse les plans d'un officier expérimenté. Le premier venu parmi ces brutes féroces a le pouvoir de mener de braves soldats à la boucherie, et, faisant le vil métier d'espion, il dénonce comme traître quiconque ose le contredire. Votre nom vous rend suspect à un de ces lâches, et c'est lui qui à Puy-la-Guerche m'a donné l'ordre exécrable de vous amener ici. — Et nous nous soumettrions à de pareils ordres ! nous, des soldats français, des hommes, des philosophes ! Non, quant à moi, jamais ! Le jour où un commissaire du gouvernement viendra me dire que je suis suspect d'indulgence, je briserai mon épée et je lui en jetterai les morceaux à la figure ! (Henri est absorbé, la tête dans ses mains. Un silence.)

HENRI, se levant.

Et après ça ?

LE CAPITAINE.

C'est la proscription ou la guillotine. J'en prendrai mon parti comme tant d'autres.

HENRI.

La guillotine tranche les têtes, elle ne tranche pas les questions.

LE CAPITAINE.

Elle délivre de la vie celui que l'on veut forcer à faire le mal.

HENRI.

En le prenant comme ça, c'est un suicide alors?

LE CAPITAINE.

Je l'accepte.

HENRI.

Un suicide est une lâcheté.

LE CAPITAINE, tressaillant.

Une lâcheté?

HENRI.

Oui, mon capitaine, toujours! Je ne suis pas un grand raisonneur, moi; mais on m'a appris ça ici dès mon enfance. L'homme qui se tue donne sa démission et se déclare inutile. On m'a dit aussi qu'un homme représentait toujours une force quelconque, et qu'il n'avait pas le droit de la supprimer, parce qu'il ne la tient pas de lui-même : c'est Dieu qui la lui a confiée. Il faut donc choisir entre ce qui est bien et ce qui est mal. Si la révolution est un mal, il faut l'abandonner et se jeter résolûment dans le parti contraire.

LE CAPITAINE.

Le parti royaliste! Jamais quant à moi! Il m'inspire des répugnances invincibles.

HENRI.

Concluez alors.

LE CAPITAINE.

Je ne puis. Aucun parti ne représente plus pour moi la France. Elle est perdue, souillée. La vie me fait horreur à présent!

HENRI.

La vie est rude, mon capitaine, c'est vrai; mais moi, à vingt-deux ans, je ne peux pas dire comme vous que tout est perdu. Ça ne m'entre pas dans la tête, une idée pareille! Si la France est égarée et souillée, nous serions bien fous ou bien paresseux d'aller demander au bourreau la fin de nos incertitudes, et de donner à cette France criminelle le plaisir de commettre un crime de plus. S'il n'y a plus d'honneur en France, c'est donc que personne ne croit plus en soi-même? Eh bien! mordieu, voilà une parole que je ne puis pas dire pour mon compte, et un exemple que je ne veux pas donner.

LE CAPITAINE.

Henri, tu as raison. Servir son pays ou le trahir... Dans cette extrémité, il n'y a plus de milieu possible. Eh bien! je me soumets, mon cœur saignera... j'obéirai! Mais toi, tu n'as pas été libre de choisir, le jour où la république t'a enrôlé, et tu peux... Va, je fermerai les yeux. Quitte-nous, quitte-moi, et va rejoindre ta famille; nul n'est forcé de devenir parricide.

HENRI, ému.

Merci, mon capitaine, merci!

LE CAPITAINE.

Tu acceptes, mon enfant?

HENRI.

Non, je refuse. Ce qui est vrai pour vous l'est aussi pour moi. Il n'y a pas deux vérités. Le jour où j'ai été enrôlé, j'étais royaliste. Je pensais comme ceux qui m'avaient élevé, comme la jeune fiancée qui m'était promise : c'est tout simple. C'est par dévouement pour eux, c'est pour leur laisser garder une apparence de civisme qui préservait leurs personnes et leurs biens que je les ai quittés avec une sorte de joie, tout en leur promettant de passer à l'ennemi aussitôt qu'ils auraient pu émigrer. Ils n'ont pas émigré. Eux aussi, ils ont manqué de logique; eux aussi, ils aimaient la France! Que voulez-vous? c'est dans le sang des Sauvières! Et moi, enfant, j'ai senti ça le jour où j'ai entendu résonner sur le pavé des villes le talon de mes premières bottes. Je me suis mis à aimer la patrie comme un fou en me voyant chargé de défendre le drapeau qui représentait son honneur et le mien à la frontière. Je n'ai pas raisonné ça, je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir. J'ai senti mon cœur battre jusqu'à m'étouffer! Mon oncle aurait dû prévoir que ça m'arriverait, lui qui a porté les armes pour la France. Est-ce que le premier roulement du tambour qui bat la charge, est-ce que le premier coup de canon qui ébranle l'air autour de nous n'enivre pas un homme de mon âge jusqu'au délire? Allons donc! si mes parens eussent été là, ils m'eussent crié : Marche et ne recule pas! Eh bien! j'y suis à présent dans la grande mêlée! Je suis patriote, j'appartiens à la révolution, puisque j'ai donné mon sang pour elle. Elle est ma religion et mon Dieu, comme mon régiment est ma famille et comme vous êtes mon confesseur. La république nous surmène? C'est possible. Égarée ou sage, ivre ou méchante, malade ou folle, elle est notre mère, et une mère n'a jamais tort quand il s'agit de la défendre. Plus tard, quand je serai vieux ou infirme, je jugerai peut-être ses actes; mais tant que mon bras pourra soutenir un sabre, je me battrai pour elle, fallût-il écraser mon propre cœur sous les sabots de mon cheval!

LE CAPITAINE, exalté.

Henri, embrasse-moi, généreux enfant! ta foi transporterait des montagnes! Oui, des hommes comme toi, des hommes qui croient doivent sauver la patrie! Vive la république! (Abattu.) Nous brûlerons donc...

HENRI.

A quand l'exécution de votre mandat?

LE CAPITAINE.

C'est pour cette nuit. Je compte procéder avec prudence. J'ai donné des ordres pour qu'il n'y eût pas une âme vivante autour de

l'enceinte. Il ne faut pas exaspérer les habitans et les exposer à faire résistance. Ils succomberaient misérablement.

HENRI.

Mon capitaine, je crois qu'ils nous aideraient plutôt. Tous les paysans ne sont pas royalistes, et ceux qui sont restés chez eux ne le sont peut-être pas du tout. N'importe, j'irai faire une ronde.

LE CAPITAINE.

Attendez, on vient.

SCÈNE V.

LE CAPITAINE, HENRI, MOTUS.

MOTUS, trompette de cavalerie, républicain à tous crins, très aimé dans le régiment.

Mon capitaine, sans te commander, je t'annonce qu'on vient de prendre un espion qui essayait de se faufiler subrepticement. Faut-il lui faire son affaire?

LE CAPITAINE.

Il faut d'abord savoir si c'est réellement un espion. Amène-le.

MOTUS.

C'est que, sans t'offenser, mon capitaine, je ne crois pas que tu puisses lui tirer une parole du ventre. Il n'a pas l'air de comprendre ce qu'on lui dit, ou il fait semblant d'être Breton.

LE CAPITAINE, à Henri.

Savez-vous la langue?

HENRI.

Ma foi non, pas un mot.

LE CAPITAINE, à Motus.

Où est-il?

MOTUS.

Il est là, mon capitaine. (Allant à la porte.) Allons! avance à l'ordre, l'homme à la tignasse jaune! (Cadio paraît, amené par deux cavaliers. Son habit de toile est en lambeaux. Il a une peau de chèvre sur les épaules.)

LE CAPITAINE, bas à Henri, après avoir fait signe à Motus et aux deux autres cavaliers de sortir.

Interrogez-le. Vous savez mieux que moi parler aux paysans.

HENRI, à Cadio.

Est-ce que tu ne parles pas français?

CADIO, triste et abattu.

Je parle français, latin au besoin. Du moins j'en sais quelque peu.

HENRI.

Alors tu es prêtre ou moine?

CADIO.

Non, je suis sonneur de biniou.

HENRI.

Sorcier par conséquent?

CADIO.

Sorcier? Oh! Jésus, non! Je renie le diable!

HENRI.

Mais tu as beau le renier, il court après toi, la nuit, dans les bois ou sur les bruyères. Il t'arrache ton chapeau et te bat avec le hautbois de ta cornemuse. Et quand tu as prononcé certaine formule d'exorcisme, un ange t'apparaît et te dit : Va tuer un bleu, et Satan te laissera tranquille.

CADIO.

O bon saint Cornéli! d'où savez-vous ces choses?

HENRI.

Je suis sorcier aussi. Je connais les pratiques des maîtres sonneurs de tous pays. (Bas au capitaine.) Regardez les yeux fixes et brillans de ce garçon-là; c'est un extatique.

LE CAPITAINE.

Inoffensif peut-être?

HENRI.

Ou des plus dangereux.

LE CAPITAINE.

Tâchez de le confesser.

HENRI, à Cadio.

Combien as-tu déjà tué de bleus pour contenter Dieu ou le diable?

CADIO.

Tuer? moi? jamais! Je ne saurais pas.

HENRI.

Tu avoues pourtant que ta croyance te le commande?

CADIO.

Oui, mais je suis mauvais chrétien, et je n'ai pas pu obéir.

HENRI.

Pourquoi?

CADIO.

Je suis poltron.

HENRI.

Tu t'en vantes? Je ne te crois pas. Ton nom?

CADIO.

Cadio.

HENRI.

C'est ton nom de famille?

CADIO.

De famille? Je n'en ai pas.

HENRI.

Tu es un champi?

CADIO.

Il faut croire.

HENRI.

Tu as un sobriquet?

CADIO.

Carnac.

HENRI.

Tu es de ce pays-là?

CADIO.

Je ne sais pas. On m'a trouvé dans les géantes.

LE CAPITAINE.

Qu'est-ce que ça veut dire?

CADIO.

Ça veut dire les grandes pierres, pas loin de la baie de Quiberon, au pays des anciens hommes qui dressaient sur tranche des pierres plus grosses que des tours.

HENRI.

Qui t'a élevé?

CADIO.

Personne et tout le monde.

HENRI.

Mais qui t'a enseigné le français et le latin?

CADIO.

Les moines du couvent. J'allais chez eux chanter au lutrin. J'aurais voulu savoir la musique. Ils ne la savaient pas et voulaient me faire moine. Ils m'avaient déjà coupé les cheveux, et comme je m'en allais souvent seul dans la lande pour jouer d'un méchant pipeau que je m'étais fabriqué, ils ont prétendu que je me donnais au diable. Ce n'était pas vrai; mais, à force de me le dire, ils me l'ont mis dans la tête, et le diable s'est mis à me tourmenter; je m'en suis confessé. Alors ils m'ont fait jeûner et souffrir dans le caveau des morts. C'est pourquoi je me suis sauvé du couvent et du pays.

LE CAPITAINE.

Qu'es-tu devenu alors?

CADIO.

J'ai tâché de gagner ma vie en faisant danser le monde avec mon pipeau, et j'ai passé bien des jours sans manger, afin de pouvoir acheter un biniou!

HENRI.

Qu'as-tu à pleurer?

CADIO.

Vos soldats me l'ont pris.

LE CAPITAINE, bas à Henri.

Il ne paraît pas se douter qu'il puisse lui arriver pire. Continuez à le questionner.

HENRI.

Pourquoi as-tu quitté la Bretagne?

CADIO.

Je ne pouvais plus y rester. Comme j'avais la tête rasée, on courait après moi dans les villages en m'appelant renégat. Alors j'ai été devant moi au hasard, et un jour les brigands m'ont pris — du

côté d'ici. Ils m'ont mis dans la main une quenouille, et ils m'ont amené dans ce château où nous voilà en me disant : Donne ça au vieux seigneur qui est là, devant toi.

HENRI.

A M. de Sauvières une quenouille?

CADIO.

Oui. Ça l'a fâché! Moi, je ne savais pas pourquoi; on me l'a expliqué ensuite.

HENRI.

Il y a de cela trois mois?

CADIO.

A peu près quatre.

HENRI.

Et comme cette offense a décidé M. de Sauvières à suivre les brigands, tu les as suivis aussi?

CADIO.

Ils m'y ont obligé.

HENRI.

Malgré toi?

CADIO.

Malgré moi d'abord. Et puis *elle* m'a dit : On ne danse plus, Cadio. Tu vas mourir de faim, reste avec nous, tu sonneras ta cornemuse à l'élévation quand nos bons prêtres nous diront la vraie messe dans les champs.

HENRI.

Qui t'a dit cela?

CADIO.

Elle!

HENRI.

La demoiselle de Sauvières? (Cadio fait signe que oui.) Tu la connais? Parle-moi d'elle! Où est-elle à présent? (Cadio secoue la tête.) Tu ne sais pas, ou tu ne veux pas dire?

CADIO.

Je ne veux pas.

HENRI.

Je suis son parent et son ami.

CADIO.

Ça ne se peut pas.

HENRI.

Tu peux me dire au moins si elle est en lieu sûr; c'est tout ce que je désire.

CADIO.

Je ne dirai rien.

HENRI.

Nous diras-tu depuis combien de temps tu l'as quittée?

CADIO.

Non.

HENRI.

Eh bien! ne le dis pas; mais apprends-moi si son amie, Mlle Hoche, est toujours auprès d'elle...

CADIO.

Cela ne vous regarde pas.

HENRI.

Que viens-tu faire ici?

CADIO.

Je ne veux pas le dire.

HENRI.

Avec qui es-tu venu de l'armée catholique?

CADIO.

Je ne dirai plus rien.

HENRI.

Alors tu es un espion.

CADIO.

Moi? jamais!

LE CAPITAINE.

Il faut pourtant nous expliquer votre présence, ou vous allez être fusillé dans cinq minutes.

CADIO, tombant sur ses genoux.

Fusillé, moi? Ah! bon saint Cornéli, bon saint Maxire et bon saint Loup, sauvez-moi de la mort! Me fusiller! Un prêtre au moins, un prêtre! Laissez-moi racheter ma pauvre âme!

HENRI.

Tu tiens donc bien à vivre?

CADIO.

Hélas! ma vie est bien mauvaise. Je suis un maudit, un rebut, une famine, une guenille, vous voyez! Dieu et les saints ne veulent plus de moi; mais je ferai pénitence. Laissez-moi vivre pour me repentir!

HENRI.

Parle, et on te laissera vivre.

CADIO, se relevant.

Tuez-moi, je ne parlerai pas.

LE CAPITAINE, qui a été appeler Motus.

Prends-moi ce gaillard-là, et quinze balles dans la poitrine. (L'arrêtant et lui parlant bas.) N'y touche pas, c'est pour voir.

MOTUS, affectant un air terrible.

On est prêt, mon capitaine!

CADIO.

Une grâce, messieurs les bleus! Laissez-moi jouer un air de biniou avant de mourir! C'est ma prière, à moi!

MOTUS.

Ou ton signal pour appeler les autres brigands? Dis donc, blanc-bec, on n'est pas dupe comme ça dans les bleus!

CADIO.

Vous me refusez ça? Allons! la volonté de Dieu soit faite! Bandez-moi les yeux que je ne voie pas les fusils! Oh! les fusils!... Bandez-moi les yeux!

LE CAPITAINE à Henri.

Singulier mélange de peur et de courage! (à Motus.) Bande-lui les yeux.

CADIO, les yeux bandés, à genoux.

O mon bon Dieu du ciel, me ferez-vous grâce? Je n'ai ni trahi ni menti! Je n'ai pas voulu tuer, on me tue! Prenez ma vie en expiation de ma peur! Adieu mon biniou et les beaux airs de ma musique; adieu les grands bois et les grandes bruyères; adieu les étoiles de la nuit, le bruit des ruisseaux et du vent dans les feuilles! Je ne verrai plus la belle plage et les grosses pierres de Carnac, où je cueillais des gentianes bleues comme la mer!

HENRI au capitaine.

Artiste et poète!

LE CAPITAINE.

Hélas! oui, mais fanatique et espion!

HENRI, à part, triste.

Au service de mon oncle probablement.

LE CAPITAINE.

Voyons, essayons encore. (A Motus un signe d'intelligence. Motus arme sa carabine. Cadio frissonne et tombe la face contre terre.)

HENRI, s'approchant de lui.

Parleras-tu? Il est temps encore.

CADIO.

Parler? jamais! Tuez-moi... Dieu m'a pardonné, je sens ça dans mon cœur, me voilà en état de grâce. Tuez-moi vite!

LE CAPITAINE, fait signe à Motus qui se retire, et il ôte le bandeau à Cadio.

Si on te pardonnait, parlerais-tu par reconnaissance?

CADIO.

Non, je ne pourrais pas; j'aime mieux mourir!

LE CAPITAINE, bas à Henri.

C'est un croyant, c'est un homme sous les dehors d'un enfant poltron. Je suis fâché de l'avoir vu; mais le cas est grave, et la règle est impitoyable. Faire grâce à un espion, c'est trahir son devoir.

HENRI.

Certes! mais si ce n'était pas un espion? Il refuse de parler, il n'essaie pas de mentir. S'il avait été chargé par mon oncle de quelque commission étrangère à la politique?... Il a un air de sincérité qui m'épouvante!

LE CAPITAINE.

Sachez la vérité, si cela est possible, et que votre conscience prononce. Dites-lui bien qui vous êtes, donnez-lui confiance, et s'il vous en inspire, faites-le évader. Le pouvez-vous?

HENRI, montrant la cachette.

Oui, je connais les aîtres.

LE CAPITAINE.

Hâtez-vous, l'heure approche...

HENRI.

J'entends, capitaine.

LE CAPITAINE sort et revient sur ses pas en tenant le biniou de Cadio, qu'il pose sur un meuble.

Une idée! pour ravoir cela, il parlera peut-être. (Il sort.)

SCÈNE VI.

HENRI, CADIO, LOUISE, qui sort de la cachette pendant qu'Henri reconduit le capitaine; elle est déguisée en paysanne.

HENRI, se retournant.

Une femme? qui êtes-vous? d'où sortez-vous?

LOUISE.

Vous ne me reconnaissez pas?

HENRI.

Louise! c'est toi?... c'est vous? ici? Quelle imprudence! comment faire?... Ah! que tu es grande, que tu es belle! que je suis heureux!... Qu'est-ce que je dis? Je suis désespéré de te voir ici! Mon oncle,... il n'y est pas, lui au moins? Réponds-moi donc!... N'aie pas peur, je me ferais tuer... Ah! que je suis content... et malheureux!

LOUISE.

Avant tout, faites sauver ce pauvre garçon. Ce n'est pas un espion, il m'accompagnait, il m'a servi de guide.

HENRI, le conduisant à la cachette.

Passe par là, tu sais le chemin?

LOUISE.

Je le lui ai montré tantôt.

CADIO.

M'en aller? Sans vous, demoiselle?

LOUISE.

Va m'attendre où nous étions ce matin.

CADIO, à Henri, montrant son biniou.

Et vous me rendrez?...

HENRI.

Oui, prends, sauve-toi! (Bas, lui donnant sa bourse.) Prends ça aussi, et sers bien la demoiselle...

CADIO.

Vous étiez donc un ami? Ah! si j'avais su!

HENRI, le poussant dans la cachette et revenant.

Louise, ma pauvre Louise! explique-moi...

LOUISE.

Je suis venue ici déguisée et à travers mille dangers pour toucher l'argent de nos fermages; c'était pour nous une question de vie ou de mort dans notre situation...

HENRI.

Je la connais, elle m'épouvante et me désole; mais comment ferez-vous?...

LOUISE.

Je n'en sais rien. J'ai vu aujourd'hui nos fermiers, ils promettent d'envoyer des fonds, s'ils le peuvent.

HENRI.

Vous avez osé les voir?

LOUISE.

Je ne risquais rien sur nos terres avant votre arrivée. Personne ici n'est capable de me trahir, et je comptais sur Rebec, à qui je me serais confiée ce soir, pour me laisser cachée un jour ou deux dans la maison; mais je suis perdue, puisque vous voilà!

HENRI.

Perdue? A cause de moi? Non certes!

LOUISE.

Henri, tout ce que vous avez dit à votre chef ici, tout à l'heure, je l'ai entendu! Dites-moi que vous n'en pensiez pas un mot, que vous vous êtes méfié de lui... Vous auriez eu tort. Il était sincère, j'en suis persuadée...

HENRI.

Louise, je suis sincère aussi, moi! je n'ai pas deux paroles.

LOUISE.

C'est impossible. Voyons, le temps presse : la vérité, Henri, il me la faut! Je sais bien qu'autrefois tu avais des idées qui n'étaient pas les miennes, mais tu te laissais ramener, et cette fois encore, cette fois surtout, en apprenant que mon père, ton ami, ton bienfaiteur, est dans le plus grand danger, en me voyant, moi, sous ces habits, dans la dernière détresse, réduite à me cacher dans ma propre maison, où tout me menace ou me révolte... Non, non, tu ne vas pas rester avec nos ennemis, tu ne vas pas m'abandonner! Tu feras comme Marie, cette simple et digne amie qui sacrifie la politique à l'amitié. Tu me reconduiras auprès de mon père, et quand nous aurons franchi la Loire, puisqu'il faut la franchir bientôt, tu nous aideras à tenter un dernier effort. Si nous succombons dans cette lutte suprême, eh bien! nous périrons, ou nous fuirons ensemble. Une famille unie et respectable comme la nôtre peut-elle se séparer dans la mort ou dans l'exil? Allons, viens; ce brave officier qui était là te l'a permis, il te l'a conseillé. Il voyait mieux que toi ton vrai, ton seul devoir. Tu as répondu par des sophismes, tu as dit des folies, mais tu ne me savais pas, tu ne me sentais pas là! Me voilà, c'est moi! Est-ce que tu ne me vois pas? est-ce que tu ne comprends pas? Tu as l'air égaré! Voyons, vite, fuyons, rejoignons ce guide qui nous attend. Une minute d'hésitation peut m'envoyer à la guillotine. Est-ce là ce que tu veux? Te suis-je devenue odieuse parce que je suis restée fidèle à mon roi, à mon Dieu et à mon père? N'as-tu donc plus d'amitié pour moi? Henri, n'es-tu plus mon frère et mon ami?

HENRI.

Tais-toi, Louise, tais-toi! tu me fais trop de mal, vrai! Tiens, vois, je pleure, moi, un soldat,... un républicain!... Je ne me croyais pas si lâche... Laisse-moi, ne me dis plus rien.

LOUISE.

Tu faiblis, tu cèdes! Allons! Pleure, pleure, n'aie pas honte de pleurer! C'est ton cœur qui guérit et ton honneur qui se réveille. Viens!

HENRI.

Mon honneur? Non, Louise, non! de ce côté-là je vois clair. Mon honneur me condamne à rester sous mon drapeau.

LOUISE.

Ce n'est pas votre dernier mot, Henri?

HENRI.

Si fait! c'est le dernier, ma pauvre Louise! Tu ne comprends pas cela, toi, qui me pries de me déshonorer! Mais si! tu le comprends au fond du cœur. Tu me mépriserais, si après tout ce que tu as entendu...

LOUISE.

Je vous méprisais en l'écoutant! Si vous voulez retrouver mon estime, partons!

HENRI.

Voyons, cruelle enfant que tu es! ne nous quittons pas avec des malédictions et des injures, c'est odieux, cela. Ah! je ne croyais pas le devoir si difficile... N'importe, nous ne sommes pas dans l'âge d'or, il faut apprendre à souffrir! Va-t'en, Louise, adieu!

LOUISE.

Vous l'aurez voulu, Henri! Apprenez donc que dès ce jour nos fiançailles sont rompues.

HENRI.

Nos fiançailles? Ah! Louise!.. Mais tu ne m'as jamais aimé, tu ne m'aimes pas?

LOUISE.

Si je vous aimais, que feriez-vous?

HENRI, *éperdu.*

Si vous m'aimiez,... je me brûlerais la cervelle!

LOUISE.

Le suicide est une lâcheté. Vous l'avez dit, il faut choisir entre le bien et le mal, entre l'amour et la haine.

HENRI.

Haïssez-moi donc! Je boirai le calice jusqu'à la lie!

LOUISE.

Alors sachez tout, je me serais sacrifiée pour vous ramener...

HENRI, *avec amertume.*

Sacrifiée? Vous en aimez un autre? — Eh bien! vive la république! J'aurais fait votre malheur. C'eût été ma honte et mon châti-

timent! Ah! ma chère épaulette, j'ai bien fait de ne pas te déshonorer!

LOUISE.

Adieu donc pour toujours!

HENRI.

Dieu! on vient! Rentrez, rentrez ici! (Il la conduit vers la cachette.) Non! trop tard! (Il la pousse derrière le rideau, dans l'embrasure de la fenêtre.)

SCÈNE VII.

LE CAPITAINE, suivi de MOTUS, HENRI, LOUISE, cachée.

LE CAPITAINE, bas à Henri.

Eh bien! le Breton?

HENRI, de même.

Innocent! parti!

MOTUS, se retournant vers deux soldats qui le suivent et qui portent des bottes de paille.

Ici, camarades!

LE CAPITAINE.

Au milieu de la chambre, sur la table et dessous.

MOTUS.

Mon capitaine, sans te molester, je pense que ça vaudrait mieux de répandre le combustible autour des boiseries, en commençant par les rideaux de fenêtre.

HENRI, vivement.

Fais ce que te dit le capitaine! (Bas au capitaine.) J'ai quelque chose à vous dire, c'est très pressé.

MOTUS, qui a mis de la paille dessus et dessous la table.

Voilà; quand le capitaine commandera l'illumination...

LE CAPITAINE.

Tout à l'heure, attendez!

HENRI, bas.

Éloignez-les.

LE CAPITAINE.

Retourne aux greniers, l'ancien! il me faut dix fois plus de paille que ça! Et des fagots, beaucoup de fagots! Croyez-vous incendier ce château avec une allumette? Allez-y tous.

HENRI.

Vous trouverez les fagots dans le donjon. (Ils sortent.) Mon capitaine, il y a là une femme... (Louise se montre.)

LE CAPITAINE, souriant.

Qui venait vous voir? Très jolie! je vous en fais mon compliment. Ne la brûlons pas, ce serait dommage!

HENRI.

C'est ma sœur de lait.

LOUISE.

Non, monsieur l'officier. Je ne veux pas vous tromper, moi! je suis Louise de Sauvières.

LE CAPITAINE.

Vous!... la fiancée d'Henri?

HENRI.

Elle ne l'est plus, mais...

LOUISE, à Henri.

Mais vous daignez vouloir me sauver? Je refuse votre protection, à vous! Je périrais ici avec joie, tant je suis malheureuse, si je ne me devais à mon père.

HENRI.

Vous êtes malheureuse, Louise! (Bas.) Vous n'êtes donc pas aimée?

LOUISE, sans lui répondre.

Monsieur le capitaine, je compte sur votre clémence, je ne rougis pas de l'implorer.

LE CAPITAINE.

Comptez sur mon dévouement, madémoiselle, et calmez-vous. Vous veniez chercher Henri?

LOUISE.

Non, mais en le trouvant ici j'espérais l'emmener.

LE CAPITAINE.

Et vous n'avez pas réussi? Vous le maudissez! — Moi je le plains et je l'admire! Dites à M. le comte de Sauvières que nous accomplissons avec douleur l'acte brutal qui vous dépouille et vous exile à jamais de vos foyers. Il est militaire; s'il était à ma place, il souffrirait comme moi, mais, comme moi, il obéirait.

LOUISE.

Vos paroles lui seront transmises fidèlement, monsieur. Je pars avec l'espérance de vous revoir parmi nous. Nous aurons de meilleurs jours! La bonne cause est impérissable. Vous ne vous habituerez pas à ces violences que votre cœur désavoue, et M. Henri de Sauvières ne conservera pas longtemps sa funeste influence sur vos décisions. Allons! pour cette fois, ne regrettez pas l'acte de vandalisme qu'il vous oblige à faire, et comptez sur le pardon de mon père quand il vous plaira de l'invoquer. En abandonnant nos demeures, nous en avons fait le sacrifice à la cause de Dieu et du roi, et nous ne sommes pas si petites gens que de pleurer sur nos ruines! (Prenant un flambeau.) Tenez, mon cousin! faites gaîment ce que vous appelez votre devoir! Détruisez la maison où orphelin vous avez été recueilli et élevé! Vous hésitez? Ne le faites-vous pas avec enthousiasme? (Approchant le flambeau de la paille qui est sur la table, d'un air de défi.) Dois-je vous donner l'exemple? (Le capitaine lui ôte le flambeau.)

LE CAPITAINE.

Vous êtes une héroïne! On nous l'avait dit.

HENRI.

Une héroïne cruelle, cruelle comme la guerre civile! Emmenez-la, capitaine! Par ici, personne ne peut vous voir.

LE CAPITAINE, à Louise, qui a ouvert la cachette.

Venez, je réponds de vous! Allons, mon pauvre Henri, du courage! (Il sort avec Louise.)

SCÈNE VIII.

HENRI, puis REBEC.

HENRI.

Du courage! il en faut! (Il met sa tête dans ses mains et sanglote.)

REBEC, sur la pointe du pied.

Ah! le voilà qui pleure! Je comprends ça, moi! un si beau château! Monsieur Henri!... voyons, consolez-vous! le mal ne sera pas grand!

HENRI, se levant.

Qu'est-ce que tu veux? qu'est-ce que tu dis?

REBEC.

Vous ne savez donc pas? Votre capitaine... ah! le brave homme! il m'a dit de rassembler sous main, à peu de distance, les gens de l'endroit. Dès que le feu flambera un peu, pour la forme, il lèvera le camp avec ses soldats, et nous viendrons éteindre.

HENRI.

Tu en seras?

REBEC.

Dame! comme gardien du séquestre! La république donne comme ça des ordres contradictoires... Garde bien ce château, brûle vite ce château... A chacun sa consigne! celle des autres ne me regarde pas.

CHAILLAC, au fond, qui l'écoute.

Ah! c'est comme ça? Eh bien! nous verrons s'il flambera, le château! Quand on prend les bastilles, on les rase! ça les empêche de repousser.

TROISIÈME PARTIE.

AUTOMNE, 1793.

(Dans la campagne, près d'une petite ville conquise par les Vendéens; on est en plein Bocage. — Pays couvert, vallonné, riche végétation. — Marie Hoche s'avance seule dans un chemin creux. — Saint-Gueltas sort des buissons et se trouve tout à coup près d'elle.)

SCÈNE PREMIÈRE.

SAINT-GUELTAS, MARIE.

SAINT-GUELTAS.

Je vous ai fait peur?

MARIE.

Non, monsieur. Vous m'avez surprise.

SAINT-GUELTAS.

Pardon! vous n'avez jamais peur, vous!

MARIE.

A présent? Non, jamais. Quand le danger est de tous les instans et commun à tout le monde, on s'habitue à ne plus songer à soi-même. On en rougirait presque.

SAINT-GUELTAS.

Cette bravoure vient d'un sentiment de générosité admirable;... mais où allez-vous donc ainsi toute seule? C'est une imprudence gratuite.

MARIE.

Ce n'est pas pour le plaisir de m'exposer, croyez-le bien; je suis inquiète de Mlle de Sauvières, qui devrait être de retour.

SAINT-GUELTAS.

J'ai envoyé des gens sûrs à sa rencontre sur le chemin de gauche.

MARIE.

Et son père la cherche par le chemin de droite. Moi, je vais par ici. Je crains qu'elle n'ait pas reçu l'avis que nous lui avons fait donner, et qu'elle ne tombe dans quelque embuscade en voulant nous rejoindre à Pellevaux (1).

SAINT-GUELTAS.

Un exprès a couru au Pont-Vieux pour lui dire que nous avons pris Saint-Christophe et que nous l'attendons là.

MARIE.

Vous eussiez dû courir vous-même pour l'avertir.

SAINT-GUELTAS.

Depuis quarante-huit heures je n'ai ni mangé ni dormi, et pourtant me voilà. Mes soldats ont été scandalisés de me voir quitter la ville au moment ou l'on se rassemblait à l'église pour le *Te Deum*. Ils prétendent que cela porte malheur de ne pas remercier le ciel au son des cloches après chaque victoire. J'ai bravé leur mécontentement,... bien que je m'attende à ce que votre belle amie ne m'en sache aucun gré.

MARIE.

Il ne s'agit pas de sa reconnaissance pour le moment, il faut assurer son retour.

SAINT-GUELTAS.

Certes! allons au-devant d'elle. Donnez-moi donc le bras, nous irons plus vite.

MARIE.

Non, non; passez devant. Je vous retarderais.

SAINT-GUELTAS.

Vous craignez d'être seule avec moi?

(1) Inutile de dire que les localités sont de convention.

MARIE.

Pas le moins du monde.

SAINT-GUELTAS.

Alors vous êtes plus brave que moi. Je me sens tout ému à côté de vous.

MARIE.

Pourquoi ?

SAINT-GUELTAS.

Parce que vos petits pieds effleurent l'herbe avec une grâce... Vous me croyez aveugle ?

MARIE, marchant toujours.

Où trouvez-vous le loisir de dire des riens au milieu des fatigues et des épouvantes de la vie que nous menons ?

SAINT-GUELTAS.

Où trouvez-vous le secret d'être belle et séduisante en dépit d'une pareille vie ? Mon esprit reste frais comme votre visage et mon cœur éveillé comme vos yeux.

MARIE.

C'est-à-dire que vous voulez me montrer comme vous avez l'esprit libre et le cœur léger au lendemain d'une victoire terrible et peut-être à la veille d'une défaite cruelle ? Je n'admire pas cela tant que vous croyez, monsieur le marquis !

SAINT-GUELTAS.

Vous me voudriez plus sérieux avec vous ?

MARIE.

Avec moi ? peu m'importe, mais vis-à-vis de vous-même... Cela ne vous fait rien, tous ces pauvres paysans que vous menez à la mort et qui tombent par centaines tous les jours autour de vous ?

SAINT-GUELTAS.

Vous trouvez que je ménage ma vie plus que la leur ?

MARIE.

Elle vous appartient, la vôtre, vous pouvez la mépriser; mais faire si bon marché du sang de tant de malheureux et des larmes de tant de familles, voilà le courage que je n'ai pas et que je ne voudrais pas avoir.

SAINT-GUELTAS.

Toutes les femmes sont comme cela ! pleines de pitié pour les indifférents, indifférentes elles-mêmes, cruelles au besoin pour leurs amis.

MARIE.

Je ne comprends pas l'allusion.

SAINT-GUELTAS.

Si fait, vous me comprenez de reste.

MARIE.

Est-ce une manière de vous plaindre de Louise ?

SAINT-GUELTAS.

En ce moment, je ne pensais qu'à vous.

MARIE.

Alors c'est encore une plaisanterie déplacée que vous me forcez d'entendre? C'est désobligeant.

SAINT-GUELTAS.

Voyons, mademoiselle Marie, tenez-vous réellement à ce que je n'aie d'yeux que pour Mlle Louise?

MARIE.

Je ne tiens pas à ce que Louise devienne votre femme, je crois que ce sera pour elle un grand malheur; mais vous affichez d'être son chevalier, vous lui faites la cour, son père vous autorise, et tout le monde croit que vous devez l'épouser. Ne laissez pas son avenir s'engager ou se compromettre ainsi, ou aimez-la uniquement et sérieusement.

SAINT-GUELTAS.

Vous parlez comme une charmante petite bourgeoise que vous êtes, mademoiselle Hoche! et vous avez appris à Louise à raisonner comme vous. Toutes deux, vous vous croyez encore au temps où l'on filait la soie et le sentiment dans les grands salons silencieux des châteaux ou sous les ombrages immobiles des vieux parcs. Un été de guerre civile, qui résume cent ans d'expérience, vous sépare déjà de cette saison des amours à jamais disparue. Si nos manoirs sortent de leurs cendres, si nos chênes abattus reverdissent, nous rentrerons chez nous bien différens de ce que nous étions avant cette tourmente. Dans ce temps-là, l'homme, sûr du lendemain, attendait sans fièvre et sans amertume l'heure du berger, et la femme, sûre d'elle-même, s'occupait à résoudre le mignon problème d'inspirer l'amour sans risquer une plume de son aile coquette; mais le vautour de la guerre a passé sur vos pigeonniers, mes belles colombes, et il s'agit d'aimer avec tous les risques attachés à l'ivresse, ou de mourir dans la solitude. Aussi vous avez quitté vos foyers pour nous suivre, préférant l'horreur de cette lutte à celle de l'isolement et de l'inaction. N'exigez donc pas de nous, qui sommes rouges de sang et noirs de poudre, les vertus des héros de pays du Tendre. Prenez-nous comme nous sommes, ivres de carnage et de désir, enfiévrés par la fatigue, la colère, l'enthousiasme et le danger. Tous nos instincts sont devenus terribles, toutes nos passions se sont déchaînées... Saisissez-les au vol, et n'espérez pas en rencontrer ailleurs de plus pures et de plus désintéressées. Tout ce qui en France mérite le nom d'homme est emporté par ce fluide dans la région des tempêtes; ne comptez pas vous y soustraire, hâtez-vous d'aimer! Demain, vous serez peut-être couchées pêle-mêle avec nous, la tête fracassée et le sein percé de balles, sur cette bruyère rose qui rit au soleil! Celles qui auront aimé auront vécu. Les autres se seront flétries comme

l'herbe stérile, et en exhalant leur dernier souffle elles reconnaîtront que la prudence et l'orgueil ne leur ont donné ni gloire ni bonheur.

MARIE.

Vous vous trompez : celles qui auront vécu chastes, dignes et loyales, mourront calmes comme je le suis devant les terreurs que vous évoquez. Je souhaite une telle mort à ceux que j'aime, plutôt qu'une vie d'orages et de remords.

SAINT-GUELTAS.

Ainsi vous conseillez à Louise de me tenir à distance, comme si ce n'était pas assez des marches et contre-marches de la guerre pour nous séparer chaque jour et pour retarder indéfiniment l'expansion de nos cœurs? Tenez, ma belle enfant, c'est puéril, cela, car je pourrais repousser le frêle obstacle de votre surveillance, prendre ma fiancée dans mes bras et l'emporter au fond des bois... Mais... savez-vous ce qui m'arrête?

MARIE.

Un reste d'honneur, j'imagine?

SAINT-GUELTAS.

Quelque chose de plus : la crainte de vous affliger.

MARIE.

C'est toujours cela.

SAINT-GUELTAS.

N'essayez pas de le prendre sur ce ton dégagé. Je ne suis pas un novice!

MARIE.

Que voulez-vous dire?

SAINT-GUELTAS.

Vous me comprenez très bien. Allons, charmante enfant, mon penchant répond au vôtre, ne soyez plus jalouse de Louise, aimons-nous! Ah! vous restez stupéfaite? C'est bien joué; mais à quoi bon ces attitudes convenues? C'est du temps perdu. Voulez-vous être sincère? Quittez l'armée, je vous ferai conduire à mon château de La Roche-Brûlée, et je vous y rejoindrai avant huit jours, car le conseil des chefs s'obstine à passer la Loire et à déplacer le siége de la guerre. Ce sera la perte de la Vendée, et je me séparerai de cette déroute pour rallier les forces de mon parti dans de nouvelles conditions.

MARIE.

Et Louise... que deviendra-t-elle?

SAINT-GUELTAS.

Elle épousera son cousin Sauvières qu'elle est allée trouver sous prétexte d'affaires de famille. Je ne suis pas dupe! Elle ne l'aime pas, mais elle manque de courage, elle n'a pas eu confiance en moi. — Dites un mot, et je renonce à elle.

MARIE.

Vous voulez un mot?

SAINT-GUELTAS.

Oui, un seul.

MARIE.

Eh bien! le voilà, je vous méprise!

SAINT-GUELTAS.

Pour oser me dire un pareil mot, il faut que vous n'ayez pas compris mon projet. Vous vous imaginez que je veux déserter ma cause, quand, pour la mieux servir, je me sépare de ceux qui la perdent?

MARIE.

Je ne juge pas votre politique, ce n'est pas la mienne, je ne m'intéresse pas à votre cause.

SAINT-GUELTAS.

Que dites-vous là? vous devenez folle!

MARIE.

Non, monsieur, je suis patriote, je n'ai jamais cessé de l'être. J'ai suivi Mlle de Sauvières par affection, et si je vous témoigne du mépris, c'est parce qne vous parlez de l'abandonner dans une situation affreuse, après avoir forcé son père à vous suivre. Cela est indigne de quelqu'un qui se pique d'être gentilhomme, et l'offre que vous me faites de trahir mon amie est une insulte gratuite dont la honte retombe sur vous seul.

SAINT-GUELTAS.

Je m'attendais à votre réponse, elle est d'un esprit imbu de préjugés, mais généreux et fier. Je vous en aime davantage, et votre conquête, pour être difficile, ne me semble que plus désirable. Je vous ramènerai, mademoiselle Marie, et vous m'aimerez passionnément, si je vis assez pour cela. Sinon vous me pardonnerez comme on pardonne aux morts, et vous me regretterez un peu! Voici votre amie, vous allez lui dire que je vous ai fait une déclaration dans les formes? C'est ce que je souhaite. Toutes deux vous allez dire du mal de moi, mais vous allez vous haïr l'une l'autre,... parce que vous voudrez triompher l'une de l'autre. Moi, je vous conseille de me tirer au sort.

MARIE.

Ah! taisez-vous! Je rougis pour Louise de ce que vous pensez et de ce que vous dites!

SAINT-GUELTAS.

Voulez-vous faire un pari avec moi? C'est qu'avant dix minutes vous serez brouillées. Tenez, je vais vous attendre là-bas, sous ce gros arbre, pour offrir mon bras à celle de vous qui aura la franchise de l'accepter. (Il s'éloigne. Louise approche suivie de Cadio.)

SCÈNE II.

LOUISE, MARIE, CADIO.

MARIE, courant à la rencontre de Louise et l'embrassant.

Enfin!

LOUISE.

Comme tu es émue! Qu'est-ce qu'il y a?

MARIE.

Rien; j'étais impatiente de te revoir et inquiète de toi. Bonjour, Cadio. Il te ramène saine et sauve, ce brave enfant?

LOUISE.

Oui; mais comme tu es troublée! A ton tour, tu m'inquiètes. Il n'est rien arrivé à mon père, à ma tante?

MARIE.

Rien, ils te cherchent. Rejoignons le grand chemin, ils doivent y être.

LOUISE.

Mais avec qui donc étais-tu ici à m'attendre?

MARIE.

Avec le marquis.

LOUISE.

Je l'ai bien reconnu.

MARIE.

Alors pourquoi me demandes-tu?...

LOUISE.

Pourquoi s'enfuit-il à mon approche?

MARIE.

Je te le dirai (Bas, montrant Cadio qui les suit.) quand nous serons seules.

LOUISE, de même.

Ce garçon-là ne compte pas. Il n'entend ou ne comprend rien en dehors d'un petit cercle d'idées fixes. C'est un brave cœur, mais c'est un fou. Voyons, parle, je te jure qu'il comprend mieux le langage des oiseaux que le nôtre.

MARIE.

De quoi veux-tu que je te parle? du marquis? Il a encore un brillant fait d'armes à inscrire sur sa liste. Pendant ton absence, il a pris la ville que tu vois d'ici. Depuis deux jours il la garde, il veut s'y maintenir deux jours encore pour mettre de l'ordre dans l'armée et lui donner du repos. Tu en profiteras, tu dois en avoir besoin.

LOUISE.

Je sais tout cela; j'ai rencontré le courrier. Nos affaires vont mieux. On espère n'être pas forcé de passer la Loire.

MARIE.

Rapportes-tu de l'argent? C'est ce qui manque le plus, à ce qu'il paraît.

LOUISE.

Je n'ai rien trouvé à Sauvières, nos fermiers avaient été forcés de payer à la république; mais je rapporte les diamans de ma mère, que j'avais confiés à ma nourrice et qu'elle avait enterrés dans son jardin. A présent me diras-tu?... Voyons, n'élude pas mes questions. Tu es agitée, soucieuse? Asseyons-nous un instant, je suis lasse. Regarde-moi et réponds-moi. Tu me caches quelque chose. Saint-Gueltas est blessé, il aura craint de me surprendre...

MARIE.

Il n'a rien, je te jure.

LOUISE.

Alors il m'évite?

MARIE.

Je pense qu'il a quelque dépit. Est-il vrai que ton cousin soit en Vendée?

LOUISE.

Oui; je l'ai revu à Sauvières.

MARIE.

Ah! eh bien?

LOUISE.

Eh bien, quoi?

MARIE.

Il est toujours républicain?

LOUISE.

Tu en doutes?

MARIE.

Non! mais il est toujours ton meilleur ami?

LOUISE.

Il m'abandonne. Rien n'a pu le ramener, et Dieu sait pourtant que je lui aurais sacrifié...

MARIE.

Ton inclination pour...

LOUISE.

Oui, loyalement et courageusement. Mon père n'aime pas Saint-Gueltas, il regrette son neveu. Moi, je n'ai pas de confiance dans le marquis, je le crains... Qui sait si je l'aime? Tu vois que tu peux me parler de lui. Que te disait-il de moi, là, tout à l'heure?

MARIE.

Ne me le demande pas, ma Louise. Cet homme est indigne de toi. Il faut l'oublier.

LOUISE.

Ah! Et toi, l'oublieras-tu?

MARIE.

Moi? Tu sais fort bien que j'ai pour lui un éloignement, un dégoût invincibles!

LOUISE.

Avec quelle énergie tu dis cela aujourd'hui! Marie, il te fait la cour! Il me trompe, et toi, tu ne m'as jamais dit la vérité!

MARIE.

Il ne m'avait jamais fait cette injure.

LOUISE.

Mais aujourd'hui, tout à l'heure, il t'a dit... Oui, tes joues sont enflammées de colère... ou d'orgueil!

MARIE.

Louise, Louise... Tu sembles croire... Faut-il te dire que cet homme ne nous aime ni l'une ni l'autre, qu'il n'estime et ne respecte aucune femme,... que son hommage me fait l'effet d'une flétrissure...

LOUISE.

Tu mens!

MARIE.

Et toi tu m'affliges et tu m'offenses!

LOUISE.

Ah! c'est que mon courage est à bout. Il y a trois mois que je me débats contre un soupçon qui me torture... Cruelle! tu ne vois donc pas que j'en meurs?

MARIE.

Cruelle, moi? Qu'ai-je donc fait?... Mais tu es folle, je le vois, je te plains. Pauvre enfant, que faut-il faire pour te guérir?

LOUISE.

Tu ne peux rien si tu ne peux pas me dire qu'il n'aime que moi.

MARIE.

Je ne peux pas mentir pour t'égarer davantage. Tu l'aimes passionnément, je le vois, et lui, il vient de m'offrir, par dépit de ta pudeur, qu'il appelle méfiance et lâcheté, son insultant et banal hommage. A-t-il agi ainsi pour éveiller ta jalousie? Je le crois, car il m'a engagé à te dire sa trahison, et il se vante de nous brouiller ensemble.

LOUISE.

Ah! alors... oui, j'ai déjà l'expérience de ses ruses affreuses!... Il veut me vaincre par le dépit!

MARIE.

Est-ce là de l'affection, et te laisseras-tu prendre à ce jeu grossier, toi qu'Henri eût si loyalement aimée? M. Saint-Gueltas n'a aucun principe, tu le sais. Il ne voit dans l'amour que le plaisir et la vanité de troubler la conscience et de vaincre la pudeur. Au lendemain d'une conquête, il l'abandonne pour en essayer une autre. C'est comme sa méchante guerre de partisan, va! Il ruine et profane sans pitié ce qu'il terrasse, et il le laisse là sans remords et sans regret.

LOUISE.

Ah! tu le hais trop pour ne pas l'aimer!

MARIE.

Je ne le hais pas, je le dédaigne, comme ce qu'il y a de plus vain, de plus inconsistant et de moins héroïque au monde.

LOUISE.

Tu nies jusqu'à sa bravoure?

MARIE.

Non, mais j'en fais peu de cas. Le dernier de vos paysans qui se bat par fanatisme religieux est plus preux que lui, qui n'a que de l'ambition et que mène la fièvre d'une énergie brutale, maladie particulière à ces gentilshommes illettrés, espèces de fous à instincts sauvages qui noient dans le carnage et la débauche le tourment de leur oisiveté et le vide de leur intelligence. Ah! pardonne-moi, Louise! Ton père est un saint, et il y en a plusieurs comme lui dans votre armée; mais puisque tu m'accuses de te disputer les regards du moins méritant, du plus souillé de vos prétendus héros, il faut que tu saches quelle indignation s'est amassée en moi contre l'abominable guerre que vous faites avec eux et les crimes dont grâce à eux vous semez la contagion... Oh! les cruautés sont égales de part et d'autre. Je le vois, je le sais, je les déteste toutes; mais vous qui avez allumé l'incendie, vous êtes les vrais coupables, et j'ai horreur, à présent que je vous connais, de la sanglante et cynique autorité que vous vous flattez d'établir en France avec de pareils hommes!

LOUISE.

Tu nous maudis, tu nous détestes? Je m'en doutais bien...

MARIE.

Ton père déteste et maudit bien plus que moi l'entreprise où vous l'avez jeté!

LOUISE.

Tais-toi! tu me déchires le cœur! C'est moi qui l'ai entraîné, perdu, je sais cela! J'ai été romanesque, exaltée... J'étais dévorée d'ennui à Sauvières, je voyais Henri abandonner notre cause... Saint-Gueltas est venu... Mon père résistait... Je sentais que l'on faisait violence à sa loyauté,... et pourtant j'ai dit un mot cruel,... un mot fatal qui a étouffé le cri de sa conscience et qui l'a précipité dans un abîme de chagrins et de malheurs. — Ah! que veux-tu? Nous ne pouvons pas voir bien clair dans tout cela, nous autres femmes; nous ne jugeons les événemens qu'à travers nos instincts ou nos passions. La vérité, c'est le fantôme qui nous fascine; le devoir, c'est l'homme qui nous charme; la justice, c'est le désir qui nous aveugle. Nous nous croyons intrépides et dévouées quand nous ne sommes que folles d'amour et de jalousie. Eh bien, oui! voilà ce que c'est! Mon courage, c'est de la fièvre; mon royalisme, c'est du

désespoir : cela est misérable et je me condamne;... mais il est trop tard pour reculer, je ne peux ni ne veux guérir! J'ai tout immolé à l'amour, et je veux recueillir le fruit de mes sacrifices. Saint-Gueltas m'aimera ou je me ferai tuer. Je me jetterai sous les pieds des chevaux, devant la gueule des canons...

MARIE.

Il ne t'en demande pas tant! Sois sa maîtresse, et il t'aimera vingt-quatre heures.

LOUISE.

Sa maîtresse? Jamais! Pourquoi donc ne serais-je pas sa femme? Il ne tient qu'à moi de l'être.

MARIE.

Alors pourquoi ne l'es-tu pas?

LOUISE.

Oh! malheureuse que je suis! Je crains d'être haïe quand il se sera engagé à moi; il raille à tout propos le mariage; trahi par sa femme, il a conservé de ses premiers liens un souvenir odieux!

MARIE.

Sa femme! Es-tu sûre qu'elle soit morte?

LOUISE.

Ah! tu crois à cette légende de paysans, à la dame blanche qui revient au château de La Roche-Brûlée?

MARIE.

Il y a deux versions : selon l'une, il a enfermé cette femme coupable; selon l'autre, il l'a assassinée. Et tu admires l'homme qui n'a pas su sauver sa dignité par une conduite claire et loyale! Supposons qu'il ait subi l'empire d'une fatalité, comment peux-tu croire qu'il oubliera la blessure de son âme? Ne vois-tu pas que tous ses entraînemens portent l'empreinte de la haine et de la vengeance? Cet homme épris de pillage et de massacre me fait, au milieu de son odieuse gaîté, l'effet d'un fléau qui n'a plus conscience de lui-même.

LOUISE.

Tu en dis trop de mal pour qu'il te soit indifférent.

MARIE.

Je voudrais t'arracher à son influence. Je te vois perdue, si je n'y parviens pas. Ton père, toujours irrésolu, n'a pas le courage de contrarier ton penchant; ta tante...

LOUISE.

Est une vieille enfant, je le sais : elle subit le prestige encore plus que moi; mais toi, qui te vantes d'y échapper... Non, c'est impossible! Je ne te crois pas. Tiens, donne-moi une dernière, une suprême marque d'affection. Quitte l'armée, quitte-nous; retourne à ton parti, à ta famille, à ton milieu. Fais en sorte que le marquis ne te revoie jamais...

MARIE.

C'est sérieux, ce que tu me dis là?

LOUISE.

Oui, quitte-moi pendant que je t'admire et te chéris encore. Demain je te verrais troublée. Il me semblerait que Saint-Gueltas te cherche ou te regarde... Cette jalousie qu'il veut exciter en moi me rendrait folle, injuste envers toi, odieuse à moi-même. Va-t'en, Marie, ma chère Marie! pardonne-moi, mais va-t'en, je te le demande à genoux.

MARIE.

Adieu, Louise, ma pauvre amie! Hélas! que vas-tu devenir? (Elle l'embrasse.) Adieu!

LOUISE.

Disons-nous adieu ici, et pleurons sans qu'on nous voie; mais tu vas venir avec moi à la ville. Il faudra nous entendre sur le voyage que tu vas faire et sur le prétexte à donner...

MARIE.

A notre séparation? Je t'en laisse le soin. Tu diras que je suis lasse de partager tes fatigues et tes dangers.

LOUISE.

Non, je ne mentirai pas. On ne me croirait pas d'ailleurs; on sait qui tu es!

MARIE.

Eh bien! dis que ma vieille tante est malade et me rappelle à Paris.

LOUISE.

C'est là que tu iras?

MARIE.

Je n'en sais rien.

LOUISE, soupçonneuse.

Tu n'en sais rien? Où iras-tu?

MARIE.

Sois tranquille, je n'irai pas à La Roche-Brûlée. Adieu, je te quitte ici.

LOUISE.

Ici? Mais tes effets?

MARIE.

C'est si peu de chose que cela ne vaut pas la peine d'être emporté.

LOUISE.

Mais tu n'as pas d'argent?

MARIE.

J'en ai assez.

LOUISE.

Non, tu n'as rien! Et moi, je n'en ai plus... Ah! attends! mes diamans, partageons...

MARIE.

Louise, ne m'humilie pas. Je ne veux rien... Regarde ce gros

arbre, le marquis est là qui t'attend. Tu n'as plus besoin de Cadio, il me conduira à la ville républicaine la plus proche. Je ne veux pas subir l'outrage de te voir jalouse de moi en présence de M. Saint-Gueltas. Adieu!

LOUISE.

Oh! je t'ai cruellement blessée, je le vois... Ne veux-tu pas me pardonner? Reste avec moi, je souffrirai, mais je saurai me vaincre... Marie, pardonne-moi!

MARIE.

Je te pardonne de toute mon âme, mais je ne puis plus te servir, ni te protéger. Voilà ton père qui rejoint le marquis. Je ne te laisse pas seule.

LOUISE.

Mais toi...

MARIE.

Cadio, voulez-vous me conduire à Pont-Vieux?

CADIO, qui, assis à l'écart, s'est occupé à sculpter un morceau de bois.

Oui bien, c'est par là que je voulais aller.

LOUISE.

Tu reviendras à Saint-Christophe ce soir, j'ai à te payer...

CADIO.

Oui, oui, c'est bon, demoiselle. (A Marie.) Le jour baisse, partons!

MARIE, à Louise, qui veut la retenir.

Ton père et le marquis t'ont vue, ils viennent. Quand tu auras besoin de moi, appelle-moi, j'accourrai. (Elle s'enfonce dans les massifs avec Cadio.)

LOUISE, la suivant des yeux.

O Marie, Marie! je suis bien coupable d'avoir froissé une âme comme la tienne! Je mérite le désespoir où je me précipite.

SCÈNE III.

(Un peu plus loin dans la campagne.)

MARIE, CADIO.

MARIE.

Je peux marcher plus vite, Cadio.

CADIO.

Nous avons le temps, demoiselle.

MARIE.

Mais si vous voulez retourner ce soir à Saint-Christophe?

CADIO.

Je n'y veux pas retourner. J'ai assez d'argent. Tenez, voilà ce que M. Henri m'a donné. Prenez-en, puisque vous n'avez rien. Oh! c'est

de l'argent bien honnête! Ça vient d'un homme qui est bon et doux!

MARIE.

Vous avez raison, Cadio, je pourrais l'accepter de lui sans rougir.

CADIO.

Mais vous auriez honte de partager avec moi?

MARIE.

Non, mon ami, non certes! mais je vous jure que j'ai quelque chose, et que cela me suffit.

CADIO.

C'est comme vous voudrez; mais qu'est-ce qu'une jeunesse comme vous va faire pour vivre à présent?

MARIE.

Je trouverai quelque part du travail, n'importe lequel. Je ne suis pas difficile.

CADIO.

Est-ce que vous avez eu raison de quitter comme ça votre camarade?

MARIE.

Vous avec donc écouté ce que nous disions?

CADIO.

Sans écouter, j'ai entendu.

MARIE.

Et vous avez compris que...

CADIO.

J'ai tout compris.

MARIE.

Pourtant vous me blâmez...

CADIO.

Dame! la voilà bien abandonnée, puisque son père est faible, sa tante folle et Saint-Gueltas méchant...

MARIE.

Vous croyez que j'aurais dû me laisser avilir?...

CADIO.

On aime les gens ou on ne les aime pas.

MARIE.

Cadio, attendez! Ce que vous dites là me frappe... Il me semble que la vérité est en vous, pure comme dans l'âme d'un enfant. — Retournons, voulez-vous? Je serai humiliée, flétrie peut-être par des soupçons et des prétentions... N'importe, si je sauve Louise... J'essaierai du moins, je n'aurai rien à me reprocher.

CADIO.

A la bonne heure! Allez, demoiselle.

MARIE.

Ne venez-vous pas avec moi?

CADIO.

Oh! moi, je ne suis rien, je ne peux rien. Je déteste la guerre,

et je veux me sortir de ces vilaines choses. Vous n'avez pas peur pour vous en retourner? C'est à deux pas.

MARIE.

Je n'ai pas peur. Adieu, merci!

CADIO.

Merci de quoi?

MARIE.

Du bon conseil que vous m'avez donné. (Ils se séparent.)

SCÈNE IV.

MARIE, sur le sentier, plus près de la ville; TIREFEUILLE, LA MOUCHE, sortant des buissons.

TIREFEUILLE.

Demoiselle, on vous cherche par ici; venez avec nous.

MARIE.

Pourquoi? Qui me cherche?

TIREFEUILLE.

La demoiselle de Sauvières. Allons, venez!

MARIE.

Vous vous trompez. Je connais le chemin, et personne ne m'attend.

TIREFEUILLE.

Ça ne fait rien : on vous cherchait, nous autres! on a des ordres pour ça. Marchez par ici.

MARIE.

Moi, je ne reçois d'ordres de personne; je ne vous suivrai pas.

TIREFEUILLE.

Pas tant de paroles! Voyons, vous voulez passer à l'ennemi; le grand chef ne veut pas de ça.

MARIE.

C'est M. Saint-Gueltas que vous appelez le grand chef?

TIREFEUILLE.

Faut pas avoir l'air d'en rire. Marchez, ou vous êtes morte. (Il la couche en joue.)

MARIE, dédaigneuse.

Ah çà, vous êtes fous! Vous m'accusez de passer à l'ennemi quand vous me voyez retourner au camp royaliste?

LA MOUCHE, à Tirefeuille.

En v'là assez. Faut qu'elle marche, puisqu'il le veut.

TIREFEUILLE, bas.

Comment donc faire? Il a défendu qu'on y touche, et elle n'a point peur des menaces. Tiens, la v'là qui s'échappe!

LA MOUCHE.

Une balle aux oreilles, ça l'arrêtera. (Il tire un coup de fusil. Marie court plus vite.)

TIREFEUILLE.

Allons, faut l'attraper et l'emmener de force, tant pis! (S'arrêtant.) Diable! qu'est-ce que c'est que ça?

LA MOUCHE.

Les bleus! les bleus! Cachons-nous et tirons dessus quand ils passeront.

MARIE, rejoint un groupe de gardes nationaux républicains qui s'avance au galop.

Sauvez-moi, je suis poursuivie!

CHAILLAC.

Viens au milieu de nous, jeune citoyenne, et ne crains rien. Tiens, c'est la citoyenne Hoche! une vraie patriote, mes amis; elle va nous dire où sont les brigands. Quoi! qu'est-ce que c'est? Elle est évanouie?

MARIE, se ranimant.

Non! j'ai couru si vite,... ce n'est rien.

CHAILLAC.

Alors, réponds, citoyenne! L'ennemi occupe Saint-Christophe?

MARIE.

Vous voyez bien le drapeau blanc sur l'église.

CHAILLAC.

Tu étais prisonnière, et tu t'évadais?

MARIE.

Non.

CHAILLAC.

Comment, non? pourquoi courait-on après toi?

MARIE.

Je ne sais pas, un guet-apens, des bandits qui n'appartiennent à aucun parti que je sache.

CHAILLAC.

Allons, fouillez ces broussailles. Eh bien! les enfans de la patrie hésitent?

MOUCHON.

Dame! ils peuvent être plus nombreux que nous. (A Marie.) Combien sont-ils?

MARIE.

Je n'en ai vu que deux; mais ne vous jetez pas dans ces buissons. C'est là que vos ennemis sont invincibles parce qu'ils sont insaisissables.

CHAILLAC.

Alors marchons sur la ville.

MARIE.

Non, vous n'êtes pas en force. N'essayez pas cela.

CHAILLAC.

Citoyenne, tu jettes l'alarme dans le conseil. Tu protéges l'ennemi, tu étais avec lui, puisque tu n'étais pas prisonnière. On connaît ton attachement pour certaine famille...

MARIE.

Je ne le nie pas, mais je vous dis la vérité. Les insurgés sont ici en force et sur leurs gardes.

MOUCHON, aux gardes nationaux.

Elle a raison, je la connais, vous la connaissez bien aussi; c'est la cousine de Hoche, elle ne voudrait pas nous tromper; replions-nous sur Pont-Vieux et attendons-y du renfort. La troupe doit arriver...

CHAILLAC.

Citoyen Mouchon, je te retire la parole et je te défends de démoraliser la garde civique que j'ai l'honneur de commander. Toi, citoyenne, tu es suspecte, et je te retiens prisonnière jusqu'à nouvel ordre. Quant à nous, enfans de la patrie, nous n'avons pas à compter l'ennemi, nous avons à le vaincre. En avant, et vive la république! (Les gardes nationaux s'élancent en avant en chantant la *Marseillaise*.)

SCÈNE V.

MINUIT.

(Dans la ville de Saint-Christophe, reprise par les républicains. — Au milieu de la place un feu de joie est allumé; les gardes nationaux de Chaillac font brûler les meubles des citoyens réputés royalistes. — La porte de l'église est ouverte. Des factionnaires y surveillent les prisonniers. — Des volontaires et réquisitionnaires des localités environnantes, de toute condition, équipés militairement de toute manière, s'agitent autour du feu ou devant les maisons, demandant, achetant ou pillant des vivres, selon les ressources ou le bon vouloir des habitans. — Les gens de la ville qui ne se sont pas enfuis ou cachés montrent en général beaucoup d'empressement à fêter les patriotes, qu'ils remercient de les avoir délivrés des brigands. — On fait beaucoup de bruit, on crie, on jure, on chante, on menace, on rit; on saisit avec peine les dialogues confus, croisés, interrompus.)

UNE VOIX.

Tiens! v'là Mouchon, ohé, les autres! Voyez donc, c'est Mouchon de Puy-la-Guerche! Dans les volontaires! qu'est-ce qui aurait jamais dit ça?

UNE AUTRE VOIX.

La république fait des miracles, vous le voyez bien.

UN VOLONTAIRE DE PUY-LA-GUERCHE.

Mouchon? vous ne le connaissez pas! Il a chargé trois fois l'ennemi... à reculons!

MOUCHON.

J'ai chargé en avant et en arrière, c'est la vérité; ma jument est habituée à tourner le pressoir à cidre, il faut qu'elle aille en rond. On croit qu'elle tourne le dos à l'ennemi? Pas du tout, la pauvre bête, elle revient lui faire face.

LE VOLONTAIRE.

Qu'on le veuille ou non, pas vrai?

MOUCHON, bas.

Tu as tort de te moquer de moi, Pascal! Les volontaires de Chaumonton vont nous mépriser. Ils font déjà assez d'embarras, parce qu'ils sont mieux montés que nous!

PASCAL.

Se moquer? Qu'ils y viennent! on leur répondra!

UN GARÇON COIFFEUR, avec émotion.

Pas de rivalité, citoyens! Que toutes les villes du Bocage fraternisent et s'embrassent! (Un blessé passe sur un brancard.)

UN CLERC DE NOTAIRE.

Tiens, mon patron! Qu'est-ce qu'il y a?

LE BLESSÉ.

Il y a qu'on va me couper le bras, mon pauvre enfant! Viens-tu voir ça?

LE CLERC.

Sacredieu, non!... Si fait! je ne vous quitte pas dans la peine, mais, sacredieu, c'est dur. Il faut que je vous aime bien!

LE BLESSÉ.

Tu me tiendras et tu m'encourageras. As-tu ton fifre?

LE CLERC.

Pardié, toujours!

LE BLESSÉ.

Eh bien! tu m'en joueras un air pendant l'opération.

LE CLERC.

Ça va!

MOUCHON.

C'est tout de même avoir du cœur, de demander de la musique...

LE BLESSÉ.

Et de donner son bras droit à la patrie! C'est assez gentil ça, pour un notaire!

LES ASSISTANS.

Vive le notaire, honneur au notaire!

DANS UN AUTRE GROUPE, composé de jeunes gens artisans et bourgeois.

— Les hussards ne reviennent pas vite.

— Ils donnent toujours la chasse aux brigands?

— Ils reviennent. J'entends le galop de la cavalerie légère.

— S'ils amènent encore des prisonniers, où les mettra-t-on? l'église est pleine.

— On fusillera tout ce qui a été pris les armes à la main, ça fera de la place.

— Eh bien! et les royalistes de la ville?

— Ça ne nous regarde pas. Les républicains de la ville s'en chargeront.

— Faut pas se fier à ça! Dans les villes, on est tous parens ou camarades. On ne se fait pas bonne justice soi-même.

— Qu'ils s'arrangent. Moi, j'aime pas les exécutions.

— Laisse-moi donc, toi! tu es encore un tiède, un modéré!

— Fiche-moi la paix et tâche, quand tu vas au feu, de n'être pas plus modéré que moi.

LE GARÇON COIFFEUR.

Citoyens, citoyens, pas de rivalité! que toutes les villes fraternisent et s'embrassent!

D'AUTRES VOLONTAIRES, mêlés à des bourgeois de la ville.

Quand je vous dis que, sans la troupe, nous étions aplatis comme un tas de galettes?

— Peut-être bien, mais quand on a vu paraître les plumets, quelle charge à la baïonnette, hein? c'était comme la foudre!

— Jamais les brigands ne tiendront contre la troupe.

— Ils n'auraient pas tenu contre nous, si nous avions voulu; mais on a des paniques, c'est ça qui gâte tout!

— Tiens, les Mayençais eux-mêmes en ont, des paniques. Les brigands, c'est pas des ennemis comme les autres. A présent surtout, c'est à faire trembler! Ils se battent en désespérés. Et puis ils sont devenus si laids avec leurs habits en guenilles, avec leurs figures noires, leurs grandes barbes, leurs yeux qui jettent du feu... On va dessus tout de même, mais quand on y pense après, on en rêve la nuit. C'est des cauchemars!

— Y a Saint-Gueltas, le grand chef, c'est comme un sanglier!

— Tu l'as vu, toi? Tu es bien malin! Personne ne peut dire qu'il connaît sa figure. Il est toujours habillé en malheureux, et il se bat dans les buissons en simple brigand.

— Je l'ai vu, à preuve que je l'ai tenu au bout de mon fusil.

— Et tu l'as manqué, imbécile?

— Il avait les deux mains embarrassées. Il tenait deux recrues qu'il étranglait. Il a pris le canon de mon fusil avec ses dents...

— Et il a avalé les balles? En voilà des bourdes que je n'avale pas, moi!

LE GARÇON COIFFEUR, attendri.

Citoyens, pas de rivalité...

— Oh! en voilà un qui m'ennuie: il dit toujours la même chose.

— Il est soûl comme un Polonais!

— Où diable ce mâtin-là a-t-il trouvé de quoi se soûler? Je n'ai pas pu mettre la main sur un verre de cidre!

— Eh moi donc! je n'ai même pas pu trouver le verre. J'ai bu à la fontaine comme un veau.

— Savez-vous que Perrichon est tué dans tout ça?

— Quel Perrichon? le bègue?

— Non, le tanneur, celui qui demeurait aux Viviers.

— Tant pis! c'était un bon; il laisse une femme et quatre enfans.

— Damnés brigands! j'en veux tuer cinq à la première affaire!

— Qu'est-ce qui crie comme ça?

— Des blessés qu'on ampute; ils n'ont pas l'habitude...

— Tiens! voilà Duchêne avec des vivres.

— Un chaudron de pommes de terre qu'on allait donner aux cochons : qui en veut?

— Tout le monde! on est mort de faim!

UN BOURGEOIS DE LA VILLE, apportant un grand panier.

Non, mes enfans, ne mangez pas ça. La pomme de terre, c'est bon pour les animaux, c'est malsain pour l'homme. Voilà du pain et de la viande.

— Vive le bon patriote!

— Patriote, moi? je n'en sais rien... Je ne m'étais jamais occupé des affaires publiques. Hier, les brigands ont maltraité et frappé ma pauvre femme qui était en couches, et qui ne pouvait pas se lever pour les servir. Elle est morte sur le tantôt. Tuez-les tous, ces chiens-là, et mangez, mes bons amis, prenez des forces! Je vous apporte tout ce que j'ai. Si vous vouliez de mon sang, je vous en donnerais.

D'AUTRES BOURGEOIS, apportant aussi des vivres.

Citoyens, buvez et mangez, et puis entrez dans l'église et tuez tous les prisonniers, ceux de la ville surtout! Si vous les laissez échapper, dès que vous aurez tourné les talons, les aristocrates nous mettront à feu et à sang.

LE GARÇON COIFFEUR, buvant.

C'est ça, que le Bocage fraternise et s'embrasse!

UN VOLONTAIRE, à un autre volontaire.

— Diantre! tu as une belle montre, toi! Où as-tu cueilli ça?

— Tiens, sur le champ de bataille. C'est la tocante à quelque aristocrate, ça sonne, et il y a des armoiries dedans.

— Dis donc, faudra les gratter, c'est des signes prohibés.

— Eh bien! toi, qui as ramassé un reliquaire en or avec un bon Dieu dessus, c'est prohibé aussi!

— Non, le sans-culotte Jésus est à l'ordre du jour.

— Ah! voilà qu'on fusille derrière l'église. Entendez-vous?

— Qui est-ce qui fait la besogne?

— C'est des paysans patriotes qui ont demandé à s'en charger.

— Diables de paysans! aussi enragés les uns que les autres!

— Dame! les brigands coupent par morceaux les femmes et les enfans de ceux qui ne veulent pas s'insurger. Tout ça c'est des dettes qu'ils se paient entre eux!

— Qu'est-ce qui passe là avec Chaillac? Un beau jeune homme!

— Un lieutenant de hussards? c'est peut-être le jeune Sauvières.

— Oui, c'est lui. On me l'a montré tantôt. Un rude troupier, à ce qu'il paraît!

— Eh bien! et son oncle qui commande une colonne de brigands? comment ça s'arrange-t-il?

— Ça ne s'arrange pas.

DEUX AVOCATS, officiers de volontaires.

— Horrible guerre! voilà du sang français qui coule sur le pavé.

— Cela vient de derrière l'église, oui! un ruisseau de sang froidement répandu! *Væ victis!*

— Vous n'êtes pas navré de ces vengeances personnelles?...

— Si fait, mais ne parlez pas si haut. Il ne faudrait qu'un mot pour nous envoyer derrière l'église aussi, nous autres! Regardez ces figures pâles, ces yeux ardens... C'étaient des gens paisibles naguère, une population douce, économe, honnête et laborieuse. A présent tous sont ivres, ils ont perdu la conscience du droit et le sens de la logique... Prêts à pleurer de tendresse ou à s'égorger sans savoir pourquoi... Très bons au fond, qui le croirait? Très enfans, aisément héroïques,... mais exaltés ou abrutis par des émotions trop fortes. La nature humaine ne comporte pas ce degré d'excitation.

— La république en a trop appelé aux passions, je vous le disais bien!

— Que vouliez-vous qu'elle fît? *Qu'elle mourût?*

— Non pas, mourons pour elle!

— Ce n'est pas difficile, allez! La vie est si triste à présent! Nos enfans meurent de frayeur dans le ventre de nos femmes.

SCÈNE VI.

HENRI, CHAILLAC, à la porte de l'église.

HENRI.

Cette jeune fille, assise là-bas, près du mur...

CHAILLAC.

Vous la connaissez-bien, c'est la citoyenne Hoche, votre amie d'enfance.

HENRI.

C'est pour cela que je la réclame. Elle porte un nom déjà glorieux et qui donne d'assez belles garanties à la république. Comment se trouve-t-elle au nombre des prisonniers?

CHAILLAC.

Vous ne saviez donc pas qu'elle a suivi les insurgés?

HENRI.

Si fait. Elle a agi ainsi contrairement à ses opinions.

CHAILLAC.

Agir contrairement à ses opinions, c'est mal agir. J'aime mieux les fanatiques que les traîtres.

HENRI.

Ce n'est pas agir contre la république que de se sacrifier à l'amitié.

CHAILLAC.

Subtilités, citoyen Sauvières! Vous aussi, vous suivez vos anciens amis, mais en les chargeant à coups de sabre. Je vous ai vu travailler la bande de Saint-Gueltas tantôt. Vous alliez bien!

HENRI.

Moi, je suis un homme. Les femmes ont d'autres devoirs.

CHAILLAC.

Des devoirs contraires au salut de la patrie? Diable, non! Je ne peux pas vous accorder ça, jeune homme!

HENRI.

Si la générosité du cœur est un crime, accordez-moi la grâce de cette jeune fille.

CHAILLAC.

Je serais heureux de rendre hommage à un militaire tel que vous, mais cela m'est impossible. La mauvaise herbe repousse sous la faux révolutionnaire. Il faut l'arracher, tiges et fleurs; tant pis pour la jolie fille! Je ne suis plus jeune, moi, Cupidon ne me chatouille plus les yeux. Mlle Hoche ira rendre compte de ses faits et gestes au tribunal d'Angers.

HENRI.

Mon capitaine va venir vous dire...

CHAILLAC.

Je ne reconnais pas l'autorité de votre capitaine. Le militaire n'a rien à voir dans nos affaires civiles. J'ai des pouvoirs extraordinaires des délégués de la convention. Mon mandat est d'envoyer les suspects devant leurs juges naturels.

HENRI.

Mais c'est de votre propre autorité que vous qualifiez de suspectes et traitez comme telles les personnes qui vous inspirent de la méfiance. Si vous vous trompez...

CHAILLAC.

Je peux me tromper : *errare humanum est!* Le tribunal examinera, je m'en lave les mains. Il s'est passé au château de Sauvières, en votre absence, des choses que j'ai sur le cœur. On y a lâchement assassiné un magistrat, un homme de bien que j'ai juré de venger!

HENRI.

De venger sur la personne d'une pauvre enfant qui certes a eu, comme mes parens, un tel crime en horreur?

CHAILLAC.

Je suis un homme impartial. J'ai toujours rendu justice aux vertus privées de votre oncle, et il fallait du courage pour ça, je vous en réponds; mais sa conduite politique est impardonnable. Pardon, je vous afflige, vous savez ça aussi bien que moi. Ceux qui à partir de sa défection, lui sont restés attachés sont gravement coupables à mes yeux. Je ne leur ferai pas de grâce. N'essayez pas de m'attendrir.

HENRI.

Au moins vous interrogerez Mlle Hoche avant de l'envoyer dans les prisons d'Angers?

CHAILLAC.

Je l'ai interrogée. Elle protége les insurgés par son silence.

HENRI.

Puis-je lui parler, moi?

CHAILLAC.

Oui, moyennant votre parole de ne pas chercher à favoriser son évasion.

HENRI.

Vous ne la connaissez pas. Elle refuserait...

CHAILLAC.

N'importe, vous jurez?

HENRI.

Oui, monsieur.

CHAILLAC.

Tenez! on l'amène justement par ici, car voilà le convoi qui va emmener les prisonniers.

SCÈNE VII.

HENRI, MARIE à la porte de l'église, des factionnaires les surveillent, des volontaires font monter les autres prisonniers sur des voitures de transport et des charrettes.

MARIE, à voix basse.

Ah! Je suis heureuse de vous revoir, monsieur Henri! Vous allez me dire si Louise et son père ont pu s'échapper. Je suis dévorée d'inquiétude!

HENRI.

Ils sont en fuite.

MARIE.

On ne les poursuit pas?

HENRI.

Nous avons fait notre devoir. La nuit nous a empêchés d'aller plus loin.

MARIE.

Mais demain vous les poursuivrez encore... Ah! que vous devez souffrir, vous!

HENRI.

Demain mon détachement se porte sur un autre point. Je n'aurai pas la douleur de frapper moi-même... Mais il s'agit de vous... Vous savez qu'on va vous envoyer...

MARIE.

Je sais, je vois, je suis perdue, moi!

HENRI.

Non, vous invoquerez l'appui de votre cousin.

MARIE.

Quand même on m'en laisserait le temps, je n'aurais pas recours à lui. Si je suis gravement compromise, comme je le pense, je ne veux pas le compromettre. Il est l'unique appui de ma pauvre famille, il est une des gloires, une des forces de la patrie. Au besoin, je nierais notre parenté pour le préserver du soupçon.

HENRI.

Appelez-moi en témoignage au moins.

MARIE.

Pas plus que lui vous ne devez avoir à vous disculper, monsieur de Sauvières! Votre nom est déjà assez difficile à porter sous les drapeaux de la république. Ne me parlez pas davantage; je sais que vous voudriez me sauver, je vous en remercie. Vous n'y pouvez rien, ne vous exposez pas davantage.

HENRI.

Marie, laissez-moi vous parler comme autrefois et vous serrer la main.

MARIE.

Non, nous sommes observés; mais sachez que j'ai pour vous autant d'amitié que d'estime.

HENRI.

Je ne peux pas vous laisser partir... Voyons! demandez à parler encore à Chaillac. C'est un esprit étroit, rigide, mais c'est un honnête homme.

MARIE.

Son esprit n'est pas assez délicat pour comprendre ma situation. Il veut des renseignemens sur l'armée royaliste. Je ne puis m'abaisser à la délation pour sauver ma tête; jamais Chaillac n'admettra que la reconnaissance personnelle puisse l'emporter sur le patriotisme, et j'avoue que je suis ici la victime de mon propre cœur.

J'ai servi en quelque sorte la cause des insurgés, j'ai partagé leur bonne et mauvaise fortune. Si j'ai eu horreur de leurs excès, j'ai eu pitié de leurs misères. J'ai soigné leurs blessés; j'ai soutenu leurs femmes, j'ai quelquefois sauvé leurs pauvres enfans dans mes bras au milieu de la déroute. Que voulez-vous? J'ai aimé Louise par-dessus tout, j'ai servi avec zèle son vertueux père, votre bienfaiteur et le mien! Qui comprendrait une pareille inconséquence, à moins d'être femme? Et encore! Y a-t-il encore des femmes dans le temps où nous vivons? Je suis peut-être la dernière qui osera faire violence à ses instincts et à ses croyances pour remplir un devoir et payer une dette.

HENRI.

Eh bien! oui, Marie, vous êtes la seule femme, le dernier ange de bonté... (Il lui baise la main.)

MARIE.

On m'appelle, adieu! Si je suis condamnée pour avoir été sensible au malheur de mes amis, — ne me plaignez pas. Ma vie a été pure, — et je crois à une vie meilleure. Servez bien la France et soyez heureux...

CHAILLAC, s'approchant.

Eh bien! citoyenne, es-tu décidée à me dire...

MARIE.

Je ne vous dirai rien, monsieur, cela m'est impossible.

CHAILLAC.

En route alors! Monte dans ce fourgon, tu seras mieux que sur la charrette.

MARIE.

Je vous remercie, monsieur.

CHAILLAC.

As-tu pris quelque chose ce soir?

MARIE.

Non, on n'a pas eu le temps, ou on a oublié; c'est inutile! Adieu, merci. (Elle part.)

CHAILLAC, à Henri.

Une fille très douce, très polie! c'est dommage! mais que voulez-vous?

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

PEUPLE JUIF

SOUS

LES ASMONÉENS ET LES HÉRODES

D'APRÈS LES HISTORIENS JUIFS DE NOS JOURS

Geschichte des Judenthums und seiner Sekten (*Histoire du Judaïsme et de ses sectes*), par le Dr J. M. Jost, 3 vol.; Leipzig, 1857-1859. — *Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart* (*Histoire des Juifs depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours*), par le Dr Grætz, 2e édition, 7 vol. parus, 1863-1866.

Ce n'est pas seulement la théologie chrétienne qui s'est transformée au souffle de la critique, la théologie juive s'est ouverte à son tour à l'esprit nouveau, et le mouvement d'idées qui en est résulté se révèle depuis quelques années dans plusieurs ouvrages considérables spécialement consacrés à l'histoire du judaïsme. L'intérêt de ces ouvrages consiste d'abord en ceci, que les connaissances talmudiques et rabbiniques des auteurs leur ont permis d'enrichir l'histoire du judaïsme de faits et d'aperçus pouvant confirmer ou rectifier les assertions de la science religieuse contemporaine. De plus, à égalité de talent et à la condition que le sérieux du savoir et l'impartialité de l'intention président aux recherches, la loi des affinités électives fera toujours que l'histoire d'une race ou d'une religion gagnera à être étudiée par des enfans de cette race ou des adhérens de cette religion, à plus forte raison, comme c'est

ici le cas, lorsque la race et la religion se confondent. Il doit y avoir là quelque chose de cette faculté instinctive qui permet à l'enfant de comprendre sa mère à demi-mot. On aimera peut-être à savoir comment l'érudition juive de nos jours envisage la période la plus intéressante pour nous de l'histoire d'Israël, celle qui va de l'insurrection nationale de l'an 167 avant notre ère à la destruction du temple par Titus, l'an 70 après Jésus-Christ. L'histoire religieuse d'aujourd'hui s'applique avec une ardeur croissante à l'étude des origines du christianisme; mais le christianisme naissant a pour berceau et pour cadre le judaïsme politico-religieux de cette même période, et il faut absolument bien connaître cette phase du judaïsme pour se faire une juste idée de l'œuvre personnelle de Jésus. Cette époque se partage naturellement entre les deux dynasties des Asmonéens et des Hérodes, et cette division sera aussi la nôtre. Toutefois, avant de passer de la première à la seconde, il conviendra de nous arrêter sur les tendances religieuses nées avec les Asmonéens, et dont l'action, se prononçant sous les Hérodes avec toujours plus d'intensité, explique la catastrophe par laquelle se termine cette dramatique histoire. C'est un sujet d'une richesse extrême, et nous devrons éliminer de notre champ d'examen tout ce qui ne se rapporte pas au peuple juif de Judée proprement dit. Du reste, en vue de l'intérêt spécial des origines du christianisme, il est inutile de quitter la terre sainte. Rien ne prouve mieux que les ouvrages des savans juifs combien peu les influences étrangères eurent d'action sur la marche des idées religieuses au sein du peuple juif de Palestine. Le judaïsme alexandrin lui-même, si important à connaître pour l'histoire de la théologie chrétienne ultérieure, n'a rien à faire avec la prédication première de l'Évangile (1).

I.

Les Asmonéens sont la série de princes et de rois, parens et successeurs de Juda Macchabée, qui dirigèrent les destinées du peuple

(1) Les deux ouvrages que nous consultons de préférence, en nous permettant parfois de les critiquer, font partie de la collection de livres juifs que patronne la *Société de littérature israélite* fondée depuis quelques années à Leipzig. M. Jost, l'auteur du premier, est mort depuis peu d'années. Plus philosophique et plus sympathique au christianisme que la longue histoire de M. Grætz, son livre est moins pittoresque et moins riche de détails. Ce dernier, avec un peu de prolixité et, ajoutons-le, un peu trop de complaisance pour l'indigeste compilation du Talmud, a élevé tout un monument à l'histoire de son peuple. Il a commencé, nous ne savons pourquoi, peut-être par des raisons de prudence qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, par le troisième volume, qui s'ouvre à la mort de Juda Macchabée. Les deux premiers volumes, promis depuis longtemps, sont encore à paraître.

juif depuis la mort de ce héros de l'indépendance nationale jusqu'au moment où l'immixtion des Romains dans les affaires de Judée vint changer complétement la situation politique de ce pays. Ce nom dynastique provient, dit-on, d'un certain *Hasamon*, ancêtre inconnu de la famille. D'autres ont pensé qu'il indiquait plutôt un titre honorifique. Ce détail est obscur et n'importe guère. Ce qui est plus important, c'est de savoir pourquoi, pendant plus d'un siècle, une famille jusqu'alors ignorée se vit investie de la souveraineté par le peuple des rangs duquel elle était sortie, et pour cela il est indispensable de reprendre les choses d'assez haut.

Nous avons dit dans nos études sur les prophètes d'Israël (1) que la restauration autorisée par Cyrus en 536 fut bien loin de répondre aux espérances des nâbis de la captivité, et lorsque, soixante-dix-huit ans après le premier retour, Esdras et Néhémie amenèrent des bords de l'Euphrate du renfort en nombre et en zèle religieux, ils s'aperçurent avec douleur que tout ou à peu près était encore à faire. Esdras fut le grand homme de cette restauration, en ce sens que, s'il ne put tirer le peuple juif de son insignifiance politique, il parvint à lui imprimer la direction religieuse à laquelle depuis il n'a cessé d'obéir, et qui lui a valu son importance historique.

En réalité, ce fut un peuple nouveau qui se constitua en Judée, et il faut bien se garder de le confondre avec le vieil Israël des douze tribus et des prophètes, qui succomba irrévocablement sous les coups des rois de Ninive et de Babylone. Les Juifs ne représentent guère qu'une tribu sur les douze. Des *Judéens* ou fils de Juda formèrent à peu près exclusivement la masse des *retournés*. Les Israélites-Juifs revenus de Babylone n'étaient, ne pouvaient être que d'ardens monothéistes, pleins de vénération pour les traditions mosaïques, de foi dans l'avenir annoncé par les prophètes, et tout disposés à accepter les mesures prises par les chefs religieux de la restauration. Leur descendance immédiate fut imprégnée dès l'enfance de monothéisme incontesté et de soumission à la loi qui en protégeait la pureté. Cela passa dans le sang, et le régime rigidement légal inauguré par Esdras, régime calculé pour établir, selon l'expression rabbinique, « une haie » conservatrice autour de la loi, s'enracina de plus en plus dans les habitudes. A la seule condition de payer régulièrement le tribut et probablement aussi de fournir une quote-part aux armées du grand roi, les Juifs jouissaient d'une véritable autonomie. Le grand-prêtre, qui représentait l'autorité locale suprême dans cette petite république théocratique, était nommé ou du moins confirmé par le satrape de la province. C'était

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet 1867.

là tout, et pendant les deux siècles que les Juifs de Palestine passèrent sous le sceptre persan, concentrés sur eux-mêmes, comptant toujours sur l'avenir, mais pour le moment très humbles dans leurs prétentions, dirigés par des prêtres et des légistes aux noms inconnus et que les traditions ultérieures désignent collectivement sous le nom des « hommes de la grande synagogue, » ils se relevèrent insensiblement de leur état de profonde misère. Le piétisme dominant favorisa, là comme ailleurs, l'accroissement et la prospérité matérielle de la population par la régularité de mœurs et l'esprit de famille qu'il entretint. Les Juifs restés en Chaldée et en Mésopotamie, plus riches que leurs frères de Judée, leur envoyaient des subsides. Beaucoup faisaient, au moins une fois dans leur vie, un pèlerinage à Jérusalem. Ces rapports continus et par la suite fort importans des Juifs restés près de l'Euphrate avec les Juifs revenus dans la mère-patrie sont un des points, auparavant mal connus, que nos historiens juifs ont le mieux éclaircis.

Donc, lorsque le sceptre de l'Asie occidentale passa des mains débilitées des grands rois à celles d'Alexandre, les Juifs étaient de nouveau un peuple, sinon très nombreux, du moins compacte et en voie d'accroissement rapide. M. Jost fait dater de l'expédition d'Alexandre et de l'ébranlement qu'elle communiqua aux esprits dans l'Asie occidentale le moment où les Juifs commencèrent à s'expatrier volontairement et à donner libre essor à ce goût âpre et passionné de la spéculation mercantile qui ne cessa depuis lors de les caractériser. Encore une ambition inconnue de leurs ancêtres et qui distingue profondément les Juifs du vieil Israël. Plusieurs suivirent le conquérant macédonien dans ses campagnes lointaines. Beaucoup allèrent se fixer à Alexandrie, puis dans les villes importantes de l'Asie-Mineure, de l'Archipel et de la Grèce. La ruche, qui semblait épuisée, essaima de nouveau dans une foule de directions. La métropole religieuse n'y perdit rien, car le lien spirituel ne fut nullement rompu par la dispersion. Disons rapidement que, traités favorablement par Alexandre, qui avait d'ailleurs autre chose à faire qu'à s'occuper longtemps d'un petit peuple inoffensif, ils eurent à souffrir, comme les autres fractions de son empire éphémère, des guerres suscitées par la rivalité de ses lieutenans, que toutefois ils eurent généralement à se louer de cette dynastie intelligente et éclairée des Ptolémées d'Égypte, qui ménageait volontiers les diversités nationales, mais que leur sort changea lorsque les vicissitudes de la politique les eurent assujettis aux Séleucides de Syrie.

Déjà un ennemi auquel Esdras ni aucun prophète n'avait pu songer s'était introduit insidieusement dans la place. L'esprit juif,

qui avait plutôt pris que perdu des forces en se raidissant contre les influences babyloniennes et persanes, faillit succomber au charme séducteur de l'esprit grec. Depuis Alexandre, et à l'ombre même du temple, on avait vu se former tout un parti de Juifs qui, sans adopter précisément la religion des Grecs, affichait une complaisance de plus en plus marquée pour tout ce qui était grec, costume, langage, monumens, jeux publics, et trouvait fatigante ou ridicule plus d'une coutume consacrée par la religion nationale. On vit des Juifs modifier leur nom sémitique pour lui donner une tournure grecque, des Josué se faire appeler *Jason*, des Éliakim, *Alkimos*, etc. Plusieurs même se soumirent à des opérations chirurgicales pour faire disparaître les traces de la circoncision. La mondanité grecque menaçait de noyer dans ses pompes envahissantes le piétisme juif et ses traditions puritaines.

Le roi de Syrie, Antiochus III *le Grand*, encouragea cette tendance helléniste par la bienveillance dont il fit preuve envers ses sujets de Judée. Sous son successeur, Séleucus IV, les richesses du temple commencèrent d'allumer les convoitises de la royauté syrienne, qui était toujours à court d'argent; en même temps le sacerdoce de Jérusalem se déconsidéra par la vénalité et l'immoralité de ses plus hauts dignitaires. Antiochus IV *Épiphane*, roi de Syrie depuis l'an 175, voulut brusquer les choses et gâta tout.

A mesure que la grécomanie s'était répandue, une réaction piétiste avait protesté toujours plus fortement au nom de la foi et de la nationalité. Les *chassidim* ou les *pieux* commencèrent par irriter Antiochus en opposant une sourde résistance, pour lui incompréhensible, aux mesures calculées pour helléniser encore plus la Judée. Dans un moment de colère et de pénurie, il pilla le temple; puis, portant le plus insupportable des défis au parti des *chassidim*, il ordonna l'introduction du culte grec dans tout le pays. La célébration des fêtes juives fut interdite sous peine de mort. Jupiter Olympien eut son autel et probablement sa statue dans le temple de Jéhovah. Les vieux Juifs se voilèrent la face d'horreur, et bien que, comme toujours en pareil cas, l'intérêt, la peur, l'adulation servile du parti favorisé, fissent illusion au despote sur l'effet réel de ses mesures, on put prévoir que de la sombre fermentation des esprits surgirait quelqu'un de ces soulèvemens désespérés qui trompent les calculs les mieux conçus de la politique. Une étincelle mit le feu. Un jour, à Modin, au milieu de la stupeur générale, le vieux prêtre Mathathias déclara « qu'il ne savait plus pourquoi il était né, » puisque les gentils profanaient le temple de Dieu. A cette parole, ses cinq fils se levèrent, partirent pour la montagne et furent bientôt rejoints par des bandes de partisans

qui, ne pouvant tenir tête en rase campagne aux troupes exercées d'Antiochus, dirigèrent contre elles une *guerilla* furieuse. La configuration du pays, la connaissance qu'ils avaient des localités, les sympathies secrètes de la population, leur permirent de remporter de brillans avantages. Ils eurent aussi des revers à essuyer, mais c'est ce que la foi exaltée supporte à merveille. Le vieux Mathathias mourut en 166, un an après l'explosion de la révolte. L'un de ses fils, Juda, lui succéda comme chef des insurgés, et dans une série de hardis coups de main infligea aux Syriens des pertes si sensibles, qu'il reçut du peuple le surnom de *Macchabée*, c'est-à-dire *le Martel*. Ce nom populaire fut ensuite reporté sur ses frères, et de là la coutume d'appeler *les Macchabées* cette héroïque famille asmonéenne qui devait pour la première fois apprendre au monde ce qu'il y a d'incompressible dans les convictions religieuses. Comme on peut s'y attendre, tout ne fut pas toujours pur dans cette guerre de délivrance; le fanatisme y joua son rôle. On se crut facilement tout permis contre le païen et contre le Juif ami du païen. Parfois, le petit peuple trouva ses libérateurs presque aussi lourds à supporter que ses oppresseurs. L'âme de la nation était pourtant avec les Macchabées. Le fait le plus glorieux de la carrière de Juda fut qu'en 165, ayant réussi à surprendre Jérusalem sous les yeux mêmes des Syriens et des hellénistes bloqués dans la citadelle de Sion, il purifia le temple de « l'abomination de la désolation » païenne. Le culte de Jéhovah fut immédiatement rétabli. Antiochus, qui guerroyait alors en Perse, mourut peu après, et sa mort ouvrit pour la Syrie une longue suite de compétitions sanglantes dont profita le parti national en Judée.

Toutefois les patriotes avaient encore beaucoup à craindre dans le premier moment, et le livre dit de Daniel ne fut pas de trop pour prévenir le découragement. Menacé par Démétrius, Juda rechercha l'alliance du peuple romain; il n'en tira lui-même aucun profit. L'an 161, vaincu par les Syriens après un combat acharné où l'armée juive fut taillée en pièces, il mourut sur le champ de bataille avec l'auréole du martyr et ayant mis au cœur du peuple juif une confiance indestructible dans la bonté de sa cause. Deux de ses frères avaient déjà payé de leur vie leur dévouement à la cause nationale. Tout cela avait jeté les fondemens d'une dynastie nouvelle en ce sens que, si le titre de roi ne fut pas encore assumé par les Asmonéens, ils furent de fait la seule famille à qui, sous un titre quelconque, la souveraineté pût désormais être dévolue du consentement de tous.

La mort de Juda n'en fut pas moins un rude coup pour les patriotes. Le général syrien Bacchides restaura partout l'autorité de

Démétrius. Seulement la cour d'Antioche, éclairée par les événemens, ne s'avisa plus de proscrire le culte juif; toutefois cette concession ne suffisait plus à un peuple qui avait de nouveau respiré l'air de l'indépendance et qui soupçonnait des arrière-pensées chez ses maîtres. L'intrépide Juda fut remplacé par son frère Jonathan, moins brillant dans les combats, mais non moins résolu et surtout plus rusé. Il recommença la guerre de partisans, mettant à profit les déserts du Jourdain aussi bien que les cavernes du Liban. Sa bonne étoile voulut que, juste au moment où un succès partiel remporté sur Bacchides venait de raffermir la confiance des patriotes, une nouvelle guerre civile éclatât en Syrie. Un aventurier, Alexandre Balas, se disant neveu de cet Antiochus Eupator que Démétrius avait détrôné et fait périr, leva contre celui-ci l'étendard de la révolte. Démétrius se vit forcé de traiter avec Jonathan, qui lui fit payer fort cher son alliance par les garanties qu'il en obtint en faveur de ses compatriotes; mais ne voilà-t-il pas que Balas fait à Jonathan des offres encore plus belles! Aussitôt l'Asmonéen, plus habile que délicat, tourne le dos à Démétrius et aide puissamment son rival à venir à bout de son entreprise. Cela se passait en 151. Quand en 147 Nicator, fils de Démétrius, voulut venger son père, Jonathan se détacha de Balas et fit encore d'excellentes affaires avec son nouvel allié, ce qui ne l'empêcha pas en 145, lorsqu'un jeune fils de Balas revendiqua la couronne de Syrie, de se déclarer pour lui; mais cette fois il eut affaire à plus rusé que lui. Tryphon, le véritable auteur de cette dernière prise d'armes, et qui travaillait pour lui-même sous le nom du jeune prétendant, voulut se débarrassser de Jonathan, qui gênait ses plans. Il l'attira dans un piége à Ptolémaïs, le retint d'abord prisonnier, et bientôt le fit tuer (143). Grâce à sa politique toutefois, Jonathan laissait les choses en bien meilleur état qu'il ne les avait trouvées. Il avait obtenu successivement de nouvelles garanties pour la liberté religieuse, le souverain pontificat pour lui-même, l'agrandissement de la Judée jusqu'au-delà d'Éphraïm, l'évacuation du pays sauf la citadelle de Jérusalem, toujours occupée par les Syriens et dernier refuge des hellénistes, l'abolition des impôts prélevés au profit de la Syrie. En un mot, la Judée était de fait un état indépendant, ne tenant plus à la Syrie que par un lien de vassalité extrêmement lâche. La primauté de la famille asmonéenne fut de nouveau consolidée par ces précieux avantages, auxquels le peuple juif fut plus sensible qu'aux moyens équivoques dont on s'était servi pour les obtenir.

On s'en aperçut bien quand la nouvelle de la capture et de la mort de Jonathan parvint à Jérusalem. Le dernier des fils de Ma-

thathias, le vieux Simon, appelé à la dictature par le vœu unanime du peuple, prit d'énergiques mesures qui intimidèrent les Syriens. Ils durent même évacuer la forteresse de Jérusalem et abandonner les derniers hellénistes aux ressentimens du peuple. Simon accepta du suffrage populaire, sans plus se soucier de ce qu'on en dirait à Antioche, la sacrificature suprême et le titre héréditaire de *nassi* ou duc (ἡγούμενος), avec cette clause, caractéristique du temps et du pays, qu'il en serait ainsi « jusqu'à ce que vînt de la part de Dieu *le vrai prophète* » qui rétablirait tout sur le pied normal. Simon fortifia le pays, resserra les relations avec Rome, battit monnaie, et, s'il ne fit pas la guerre lui-même, vit du moins son règne illustré par les victoires que ses fils remportèrent aux frontières sur les Syriens.

La dynastie asmonéenne était donc fondée, et nous venons de voir sur quelle base, c'est-à-dire sur l'esprit national en réaction contre l'esprit grec. Esdras avait vaincu dans les rangs des *chassidim*. Sa tendance austère, son légalisme opiniâtre, avaient eu finalement raison des séductions amollissantes de l'hellénisme. Ainsi le mandat dynastique de la maison asmonéenne était de faire marcher de front les deux grands intérêts que l'esprit national considérait comme solidaires, celui de l'indépendance politique et celui de la théocratie. Reste à savoir si dans cette solidarité même il n'y avait pas une contradiction latente qui devait amener à un jour donné la ruine de l'édifice si laborieusement construit.

II.

Jean Hyrkan, fils et sucesseur de Simon, devait son surnom à la victoire qu'il avait remportée sur l'Hyrkanien Cendebaius, général syrien. C'était un homme de tête, ambitieux et capitaine habile. Le vieux Simon ayant été traîtreusement assassiné par un gendre qui négociait sous main avec la Syrie, Jean fit échouer cette contre-révolution par la promptitude et l'énergie de ses mesures. D'abord assez malheureux dans ses efforts pour repousser les Syriens, il ne tarda pas à reprendre le dessus, et comme la Syrie divisée, battue par les Parthes, s'affaiblissait de plus en plus, le prince asmonéen ne fit aucun mystère de ses prétentions, qui n'allaient à rien moins qu'à reconstituer l'ancien royaume de David. Il tint parole. Les pays à l'est du Jourdain furent les premiers conquis; puis il tomba sur les Samaritains, ce mélange d'anciens Israélites et de colons jadis venus de l'Asie centrale que les Juifs pur sang abhorraient et qui le leur rendaient bien. Il détruisit leur temple de Garizim, rival détesté de celui de Jérusalem. Ce fut ensuite le tour

des enfans d'Ésaü, des Édomites ou Iduméens, qui habitaient au sud. Hyrkan reprenait au profit du judaïsme la politique qui avait si mal servi la dynastie syrienne, c'est-à-dire que, non content de la conquête matérielle, il voulut la consolider par la conquête religieuse. Les Iduméens durent se laisser circoncire et embrasser le judaïsme. Hyrkan ne se doutait guère qu'il introduisait ainsi dans la famille juive les meurtriers des derniers Asmonéens. En même temps il avait soin d'entretenir d'excellentes relations avec Rome, qui ne demandait pas mieux, espérant bien que le jour viendrait de pêcher en eau trouble.

C'est ainsi que l'état juif, sans être de première grandeur, était redevenu considérable, et d'autant plus que seul il faisait preuve de vitalité au milieu des royaumes énervés qui l'entouraient. Plusieurs ports de la Méditerranée, entre autres Joppé, furent annexés de gré ou de force et fournirent de précieuses ressources au trésor juif. Hyrkan donna aussi ses soins à l'organisation intérieure. Le sanhédrin fut constitué sur son pied normal, avec ses soixante et onze membres, prêtres, docteurs et notables, son *nassi* ou directeur suprême, son *ab-bet-din* ou lieutenant chargé spécialement de présider les débats judiciaires. Ce corps tenait à la fois du sénat conservateur, de la représentation nationale et de la cour suprême. Enfin, et avec une habileté qui fait penser à la politique de bascule de certains souverains constitutionnels de nos jours, Hyrkan sut se servir dans l'intérêt de sa domination des deux partis dont l'antagonisme grandissant menaçait l'état juif d'un déchirement intérieur. Ceci mérite qu'on s'y arrête.

Le peuple juif pouvait aspirer de nouveau à jouer un rôle politique. Cela ne s'était pas vu depuis les jours de Salomon. Naturellement les nouveaux princes étaient les premiers à ressentir ces bouffées d'ambition, et Hyrkan surtout s'était lancé dans cette voie avec autant de succès que d'audace; cependant il fallait, avec la constitution d'un grand état, accepter les conditions qui en assurent la sécurité et les progrès. L'hellénisme, comme parti de l'étranger, était mort; mais sous combien de formes ne reparaissait-il pas! Il fallait des troupes toujours sur pied; pour cela, des phalanges de soldats de fortune étaient nécessaires, et les aventuriers qui les composaient venaient de pays grecs ou grécisés. Aux camps, en présence d'ennemis déterminés, il n'y avait pas moyen d'observer les innombrables préceptes de la loi traditionnelle. Allait-on, les jours de sabbat, se laisser niaisement écharper parce qu'il était défendu par la loi de faire aucune œuvre en ce jour-là? Devait-on mourir de faim en pays polythéiste parce qu'on n'y trouvait pas d'alimens sanctionnés par Moïse ou apprêtés conformément aux

prescriptions légales? Même à l'intérieur, l'hellénisme reparaissait sous mille formes. Le grec était nécessaire aux trafiquans. C'est aux Grecs qu'il avait fallu emprunter l'art des fortifications, la tactique militaire (le temps des *guerillas* était loin), la forme des monnaies et la manière de les frapper. Le palais lui-même que les Asmonéens s'étaient fait construire à Jérusalem était de construction grecque, ainsi que le mausolée qu'ils avaient érigé à Modin, leur lieu d'origine. Enfin il aurait fallu aux Asmonéens et à leurs officiers enrichis par la victoire une vertu aussi rare qu'héroïque pour ne pas introduire dans leurs demeures, dans leurs habitudes, ces raffinemens voluptueux que la Grèce en décadence renvoyait à l'Asie, d'où elle les avait tirés, plus séduisans, plus dangereux encore, parce qu'elle leur avait imprimé son incomparable cachet d'élégance.

Il est donc facile de comprendre que deux courans divergens, quoique de même source, se soient formés, sous les Asmonéens, au sein du peuple juif. La source commune fut l'attachement à la patrie; mais cette patrie était à la fois politique et religieuse, et la divergence commença dès que les exigences pratiques de la politique ne se concilièrent plus avec l'idéal de la théocratie. Cet idéal, depuis Esdras et plus encore depuis le triomphe des Macchabées, se résumait dans l'observation rigoureuse, absolue, de la loi mosaïque. Maintenant les officiers, les diplomates, les Juifs qui avaient voyagé ou qui s'enrichissaient par le commerce avec l'étranger, en un mot l'aristocratie, tout en tenant sincèrement au monothéisme et à la loi en tant que fondemens de la société juive, était d'avis que, dans l'intérêt du peuple juif lui-même, il était dangereux d'en exagérer les rigueurs, qu'il fallait plutôt en rabattre toutes les fois que le pays y trouvait son compte; de là, chez cette classe, une certaine indulgence pour les écarts motivés par des raisons politiques ou d'intérêt et une antipathie croissante pour ces dévots qui, sous prétexte d'établir une « haie » protectrice autour de la loi, en faisaient un véritable fourré d'épines où nul ne pouvait plus passer sans se déchirer, et transformaient le peuple juif, très disposé à les écouter, en un amas d'êtres insociables qui avaient l'air de haïr tout le reste du genre humain. En effet, depuis que l'indépendance était reconquise et le culte légitime restauré, on avait vu bon nombre de chassidim déclarer qu'il fallait en finir avec la politique mondaine et se concentrer plus que jamais sur l'observation des devoirs religieux. La gloire de la dynastie asmonéenne, l'éclat qui en rejaillissait sur la nation, la vie plus aisée et plus douce, tout cela les touchait fort peu. Ils secouaient dédaigneusement la tête devant les pompes de la nouvelle royauté, dont le parfum étranger

réveillait les vieux fermens républicains, toujours logés au fond de la conscience israélite. Ils trouvaient que les impôts étaient fort lourds, l'état militaire aussi ruineux qu'inutile, que la loi était à chaque instant violée, que la nation se souillait de plus en plus par le contact avec les impudicités païennes, et ainsi se forma le parti de *ceux qui se mettent à l'écart* ou des *perushim* (*pharisiens*), c'est-à-dire de ceux qui se séparent de la multitude, dont ils blâment la vie anormale, pour se retrancher derrière des observances préservatives de la pureté légale. Comme de coutume, la foule, qu'ils censuraient du haut de leur sainteté supérieure, les appuya de ses sympathies, parce qu'au fond sa conscience était avec eux, et le parti pharisien fut presque toujours et jusqu'à la fin le parti populaire. La tendance rivale, le sadducéisme (1), se recruta presque exclusivement dans les hautes classes et compensa ainsi l'infériorité du nombre par son influence à la cour, à l'armée, dans le haut clergé et souvent même dans le sanhédrin.

C'est sous le règne extérieurement si prospère d'Hyrkan Ier que l'antagonisme des deux partis commença à se dessiner, non sans susciter de sérieuses difficultés au prince asmonéen; mais pendant longtemps il eut l'art de les équilibrer l'un par l'autre et de les rattacher tous deux à sa personne. Il confia aux sadducéens les grades de son armée, le prélèvement des taxes, les missions diplomatiques, tandis qu'il laissa aux pharisiens l'administration du temple, la justice civile, la police intérieure. De la sorte les choses marchèrent assez bien. Cependant à la fin les pharisiens l'inquiétèrent, et il voulut en avoir le cœur net. De nouvelles victoires venaient de couronner ses armes. De retour à Jérusalem, il offrit un festin splendide aux notables des deux partis. Sur une table dorée, il avait fait servir à ses convives les mets les plus recherchés à côté de racines sauvages apportées du désert en souvenir des temps durs, mais héroïques, de la guerre de l'indépendance. Ce contraste était éloquent et fait pour plaire à tout le monde. Là-dessus il se leva et demanda aux assistans si l'on avait à lui reprocher quelque contravention à la loi, ajoutant que dans ce cas il réformerait sa conduite de grand cœur. Il espérait sans doute obtenir des chefs du parti puritain un *satisfecit* qui lui concilierait les autres; mais un

(1) L'origine de ce nom est obscure, peut-être un nom d'homme, Saddok; mais on ne sait rien de ce Saddok, et j'incline toujours à penser que ce nom fait allusion à la prétention du parti d'être rigoureusement *juste* (*zaddik*) dans sa manière d'appliquer la loi aux criminels traduits devant les tribunaux. Très indulgens pour les infractions au formalisme compliqué des scribes, les sadducéens étaient plus sévères que les pharisiens dans l'administration de la justice. Ce sont eux surtout qui jugeaient en vertu du principe du talion, *œil pour œil et dent pour dent.*

pharisien nommé Éléazar prit la parole et lui reprocha d'occuper, au mépris de la loi, le souverain pontificat : il avait découvert en effet que le prince était né d'une mère faite prisonnière à Modin par les Syriens quelque temps avant sa naissance, et la loi interdisait les fonctions sacerdotales au fils d'une captive. Hyrkan, vivement blessé, se contint et promit de faire une enquête. Le fait allégué se trouva faux, et Éléazar fut cité devant le sanhédrin comme menteur et calomniateur. Le prince s'attendait à ce que le tribunal infligerait au coupable une punition proportionnée à l'insulte qu'il en avait reçue; mais les pharisiens, en grande majorité dans la haute assemblée, voulurent épargner un des leurs, et Éléazar ne fut condamné qu'à une peine alors considérée comme légère, la flagellation. Hyrkan, à partir de ce moment, pensa qu'il n'y avait plus moyen de se fier à un parti aussi peu dynastique, et il chassa les pharisiens de tous les emplois qu'ils occupaient au temple et dans le sanhédrin. Ce fut un vrai coup d'état dont les conséquences furent très graves : la royauté théocratique se montrait impuissante à vivre en bons termes avec le parti théocratique! C'est ainsi que l'antagonisme latent du principe religieux et du principe politique se révéla au milieu même des succès éclatans qui en avaient signalé la réunion momentanée.

Nous passerons plus vite sur les règnes qui succèdent à celui de Hyrkan, mort en 106. Son fils et successeur, Juda Aristobule Ier, ne régna guère plus d'un an, médiocrement aimé du peuple, jaloux et persécuteur de ses frères, sacrifiant beaucoup aux muses et aux grâces helléniques. C'est lui qui le premier prit ostensiblement le titre de roi et fit frapper des monnaies avec inscription grecque. Il eut toutefois le temps de subjuger l'Iturée et, conformément à la politique de son père, d'imposer le judaïsme à ses nouveaux sujets.

Son frère, Alexandre Jochanan et par abréviation Jannaï, tâcha de se réconcilier avec le parti pharisien. Ses efforts n'aboutirent à rien. Lui aussi aimait à helléniser. Son humeur belliqueuse, associée à des talens politiques et stratégiques des plus médiocres, attira sur le pays juif de sérieux désastres. Des émeutes sanglantes, fomentées par le parti pharisien, ne purent être réprimées que par les troupes mercenaires. C'est en vain qu'il redoubla de prévenances pour les puritains, ceux-ci ne voulurent rien entendre, et dans un moment de véritable frénésie ils allèrent jusqu'à rappeler les Syriens. Ce fut une faute énorme. L'horreur du Syrien, les vieilles sympathies pour la maison asmonéenne, étaient encore vivaces. L'opinion se déclara cette fois contre les pharisiens, et Jannaï crut pouvoir s'en débarrasser à tout jamais : il en fit crucifier huit cents

à la fois! Inutile cruauté : on ne détruit pas par les supplices un parti né d'une situation, tant que cette situation reste la même. Jannaï mourut peu de temps après cette terrible exécution, et déjà le pharisaïsme renaissait plus fort qu'auparavant et désormais plus habile. En mourant, Jannaï recommandait à sa veuve, Salomé Alexandra (1), de tout faire pour se concilier les pharisiens.

Celle-ci obéit, et, fort pieuse elle-même, suivit volontiers les directions des chefs du parti puritain. Il y eut une nouvelle période rigoriste de neuf années, et, tant il est vrai que dans une même race l'histoire se répète sous des formes nouvelles, maintenant que le monothéisme était hors de cause, les accès de rigorisme légal et les réactions de la mondanité se succédaient, comme autrefois sur le même sol les alternatives de monothéisme et de polythéisme. C'était au fond pour des causes analogues. Sous le règne d'Alexandra, le rabbinisme fonda des écoles dans toutes les villes importantes du pays juif, et une capitation régulière au profit du temple fut levée sur chaque Israélite. Elle se montait annuellement à un demi-sicle par tête (environ 1 fr. 50 c.), et la régularité scrupuleuse avec laquelle cet impôt fut payé tant en Judée qu'à l'étranger ne tarda pas à faire affluer au sanctuaire des sommes énormes pour l'époque. En même temps le sanhédrin, dont la majorité était redevenue pharisienne, imposait à tous l'observation rigoureuse de la loi et des traditions formulées par les scribes. Plusieurs notables sadducéens moururent victimes des vindictes du parti pharisien. La tradition talmudique affirme que Simon ben-Schetach, favori de la reine et président du sanhédrin, fit crucifier quatre-vingts femmes accusées de sorcellerie. Un autre trait dont le même Simon est le héros tragique achèvera de donner une idée du fanatisme légal de cette période. Les adversaires de Simon, pour se venger de lui, subornèrent deux témoins qui accusèrent son fils d'un crime puni de mort par la loi. Condamné, le jeune homme marchait au supplice en protestant de son innocence, lorsque les témoins, saisis de remords, avouèrent leur mensonge. Les juges voulaient qu'on mît l'innocent en liberté; mais n'y avait-il pas un article de loi qui disait qu'un témoin, revenant sur sa déposition pour la démentir, ne pouvait plus être cru? Donc la rétractation des deux parjures était comme non avenue. Le jeune homme lui-même pressa son père de ne pas condescendre au désir des juges. « Si tu veux, lui dit-il, que le salut d'Israël soit affermi par tes mains, considère-moi

(1) Comme on le voit, presque tous les Asmonéens ont un nom grec joint à leur nom hébreu. Cette coutume était assez générale à cette époque, du moins dans les hautes classes, et elle atteste l'influence que l'hellénisme ne cessait d'exercer en dépit des réactions nationales.

comme le seuil d'une porte qu'on foule aux pieds sans souci. » Cette argumentation parut triomphante au vieux Simon, qui, Brutus du pharisaïsme, ordonna la consommation du supplice.

Une pareille tension ne pouvait durer longtemps; la réaction sadducéenne était inévitable. Salomé Alexandra mourut l'an 70, à la veille de la guerre civile. Sous son règne, son fils Hyrkan II, beau garçon efféminé, d'un caractère doux et pieux, mais très faible, avait exercé les fonctions suprêmes du sacerdoce. A la mort de sa mère, la couronne devait lui revenir; mais il avait un frère, Aristobule II, d'un caractère tout opposé, qui mit à profit le mécontentement des chefs militaires et du parti sadducéen, et enleva la couronne temporelle, ne laissant à Hyrkan II que le pontificat.

C'est alors que parut à la cour asmonéenne un intrigant d'Idumée, du nom d'Antipater, qui s'empara complétement de l'esprit du faible Hyrkan. Conseillé par lui, ce dernier revendiqua le trône et trouva un allié chez le roi arabe Aretas; mais Pompée était alors en Syrie. Les deux partis cherchèrent à qui mieux mieux à s'assurer son appui. Aristobule alla jusqu'à lui faire cadeau de la « vigne d'or, » d'une valeur de 400 talens (1), que le roi Jannaï avait donnée au temple. Pompée reçut des deux mains; mais il paraît qu'Antipater sut encore mieux trouver le chemin de son cœur, car Aristobule prévit que l'arbitrage lui serait défavorable et courut se renfermer dans Jérusalem, appelant aux armes les patriotes. En 63, Pompée mit le siége devant la capitale juive, qui résista avec la dernière opiniâtreté. Au bout de plusieurs mois, les Romains profitèrent des superstitions sabbatiques des assiégés pour miner impunément les murs du temple, leur dernier refuge, et Pompée posa enfin son pied vainqueur dans le sanctuaire de Jéhovah. L'absence de toute statue lui donna fort à réfléchir, et lui imposa une sorte de respect craintif pour le dieu immatériel des Juifs, car, chose rare chez un capitaine romain de cette époque, il respecta le trésor du temple. Toutefois le parti des patriotes paya cher son audace. Beaucoup de ses membres périrent du dernier supplice. Aristobule et ses fils ornèrent à Rome le triomphe de Pompée. Nombre de Juifs faits prisonniers furent vendus comme esclaves dans la nouvelle Babylone, et de là date la première communauté juive de Rome. Il paraît que les maîtres de ces Juifs esclaves les affranchirent vite (2). A moins de les rouer de coups,

(1) Plus de 1,800,000 francs. D'après la tradition talmudique, la piété juive ne put supporter la disparition de cet ornement. La vigne fut rétablie feuille à feuille, grappe à grappe, et ne tarda point à briller de nouveau à l'entrée du premier portique.

(2) C'est pour cela qu'on appela leurs descendans *libertini*, comp. Tacite, *Ann.* II, 85, *libertinum genus*, et le livre des *Actes*, VI, 9, *la synagogue des affranchis*.

— et cela ne réussissait même pas toujours, — il n'y avait pas moyen, vu leurs innombrables scrupules religieux, d'utiliser leurs services.

Antipater régna donc plus que jamais en Judée sous le nom d'Hyrkan et s'appuya toujours plus fortement sur le bras tout-puissant de Rome. Le parti pharisien, affaibli par ses pertes récentes, n'était pas encore en mesure de lui faire une opposition redoutable. C'est en vain qu'Aristobule et ses fils, échappés de leur captivité, tentèrent d'organiser une insurrection nationale, en vain que le peuple juif, qui désormais avait en horreur ses bons *alliés* de Rome, voulut profiter des revers de Crassus, battu par les Parthes, en vain même que César, en lutte avec Pompée, renvoya Aristobule en Syrie avec deux légions; Antipater put tenir tête à tout. Bien plus, quand il vit pâlir l'étoile de Pompée, il se rallia à César et lui rendit de grands services en Égypte. César, qui avait ses raisons pour aimer les gens habiles que les scrupules n'étouffaient pas, fut enchanté de lui et traita très favorablement les Juifs disséminés en Asie et en Europe. Enfin Antipater mourut empoisonné par un partisan dévoué d'Hyrkan II, qui, comme bien d'autres Juifs, souffrait amèrement de l'abaissement auquel était réduit le descendant des Macchabées; mais Antipater laissait un fils, plus entreprenant et plus habile encore que lui, cet Hérode qui devait à son tour fonder une dynastie. L'imbécile Hyrkan, gouverné par le fils comme il l'avait été par le père, donna pour femme à cet Hérode sa petite-fille Marianne, issue du mariage de sa propre fille et d'un fils d'Aristobule, renommée par sa beauté, et dont la mélancolique destinée devait clore d'une manière tragique l'histoire de la maison asmonéenne.

III.

Un sauvageon d'origine étrangère est donc venu se greffer sur le tronc glorieux des Asmonéens, et ne va pas tarder à en détourner toute la séve à son profit; mais avant de raconter l'histoire de la nouvelle dynastie il convient de consacrer au développement religieux du judaïsme plus d'attention que nous n'avons pu le faire en décrivant les nombreuses péripéties de cette période agitée.

Revenus de Babylone, les Juifs avaient surtout à cœur d'*observer la loi*, cette loi dont le culte unique de Jéhovah n'était après tout que la première ordonnance, dont la négligence avait attiré tant de calamités sur leurs ancêtres, et dont l'observation exacte leur vaudrait un jour autant de bonheur que de gloire. Composée en réalité de fragmens bien divers par l'origine, cette loi leur faisait désor-

mais l'effet d'une législation promulguée de toutes pièces par Dieu lui-même. C'est seulement à la condition de se bien pénétrer du fait que le judaïsme est essentiellement, en vertu de sa constitution depuis l'exil, une religion *légale*, c'est-à-dire basée uniquement sur l'autorité d'une loi religieuse, morale, civile, rituelle, dominant la vie tout entière, que l'on tient en main la clé de son histoire intérieure. Ce que la pureté du dogme ou l'autorité du prêtre fut ailleurs, l'observation de la loi le fut dans le judaïsme. Tout partit de là ou y revint.

Cette préoccupation fondamentale se trahit déjà dans l'importance qu'acquiert très vite une classe d'hommes inconnue ou du moins sans notoriété avant la captivité, celle des *sopherim* ou *scribes*, ainsi nommés parce que leur profession primitive fut de transcrire les exemplaires de la loi. Ce nom s'appliqua ensuite à tous ceux qui firent de la loi l'objet de leurs études. Les scribes furent des théologiens-juristes. Esdras déjà porte ce titre, et nul doute que, dans les communautés juives de l'exil, où la caste sacerdotale ne représentait plus qu'un souvenir, ces scribes n'aient vu de très bonne heure grandir leur influence. Il s'agissait avant tout de savoir comment, dans les circonstances nouvelles, on pouvait vivre conformément à la loi. D'un côté, il y avait meilleure volonté qu'auparavant pour en observer toutes les prescriptions; mais de l'autre, cette loi dans son ensemble n'était plus littéralement applicable. La propriété, le commerce, la politique, les relations avec l'étranger et avec le pouvoir suzerain, le culte, l'impôt, tout, par suite des graves changemens survenus, exigeait qu'il s'établît une jurisprudence religieuse et civile définissant ce qui était permis, ce qui restait défendu, indiquant les règles tombées en désuétude par la force des choses, celles au contraire dont il fallait renforcer l'autorité. Ainsi commença le long et minutieux travail dont les résultats devaient quelques siècles plus tard s'emmagasiner dans le Talmud. Les scribes anonymes de la grande synagogue se livrèrent à un labeur obscur et persévérant pour façonner le peuple, autant que le permettaient les circonstances, sur le patron de la vieille loi, et cette tendance, bien loin de les rendre indulgens, les entraîna plutôt vers un rigorisme exagéré; ils étendaient à outrance les obligations légales et raffinaient sur le sens des textes sacrés. Ils se proposaient surtout de prévenir les transgressions involontaires ou intéressées que pouvait excuser le vague ou l'ambiguïté des vieux préceptes.

De pareils travaux, roulant le plus souvent sur une masse de petits détails et d'intérêts vulgaires, devaient nécessairement conduire à la subtilité, à la casuistique, au bigotisme, et les scribes n'abon-

dèrent que trop dans ces défauts de leur profession; mais il faut bien se dire que leur travail fut très sincère, très sérieux, et que le peuple auquel ils s'adressaient, bien loin de s'impatienter contre eux, leur obéit du mieux qu'il put. La « doctrine de la loi » fut donc la doctrine par excellence, la seule qu'on recherchât, celle qui tenait lieu de tout. Tandis que le titre de *nâbi* était tombé en discrédit, celui de *rabbi* ou maître fut honoré entre tous et préféré même à celui de prêtre, bien qu'en vertu de la loi la caste sacerdotale continuât de remplir seule les fonctions essentielles du culte. Ce culte sacerdotal était concentré à Jérusalem, et le scribe au contraire, son exemplaire de la *thora* à la main, allait partout, se glissait partout, s'adressait à tous, et trouvait à chaque sabbat dans la synagogue un auditoire docile dont les membres en majorité ne voyaient tout au plus le clergé qu'une fois par an. Il faut un peu se défier, pour juger les scribes, de la mauvaise réputation qu'ils doivent au Nouveau Testament. Jésus lui-même emploie plus d'une fois le nom de scribe en très bonne part, et les juger uniquement d'après l'opposition inintelligente, mais en quelque sorte commandée par leur principe même, qu'ils déclarèrent à l'Évangile, serait aussi injuste que d'étudier l'histoire des ordres monastiques uniquement dans les annales de l'inquisition ou dans les virulens pamphlets du temps de la réforme. Leurs défauts, et sans doute ils en eurent de fort graves, ne furent pas pour la majorité du peuple hébreu ce qu'ils sont pour nous. Encore aujourd'hui les auteurs juifs dont nous mettons à profit les recherches, bien que très dégagés des vieilles étroitesses judaïques, ne parlent des vénérables rabbis des anciens temps qu'avec une piété filiale qui leur voile peut-être à eux-mêmes les côtés parfois un peu niais, quand ils ne sont pas insupportables, de ces casuistes du judaïsme. Ceci surtout doit se dire de M. Grætz, qui nous promène très longuement dans le jardin des sentences, médiocrement ingénieuses et d'ordinaire très prosaïques, semées et cultivées par ses maîtres de prédilection. Il faut une véritable grâce d'état pour partager toutes ses admirations; mais encore une fois nous faisons de l'histoire plus que de la critique. En s'appuyant sur les ouvrages de ces savans juifs eux-mêmes, l'historien du christianisme a le droit de penser que la classe des scribes, au temps de Jésus, méritait trop souvent les reproches qui lui sont adressés dans les évangiles, mais l'historien du judaïsme ne saurait nier ni leur influence toute-puissante, ni leur popularité prolongée, ni leur mérite particulier. Il ne faut pas contester que la constitution d'un corps enseignant, en dehors de toute idée de caste, librement recruté, propageant son savoir dans toutes les classes de la population, ne soit dans l'antiquité un phé-

nomène très nouveau et du plus haut intérêt, le germe d'un progrès immense. Quel sacerdoce païen, quelle école grecque, furent jamais pour le peuple ce que les scribes furent pour leurs compatriotes? L'enseignement démocratique doit remonter jusque-là pour trouver ses origines. L'école populaire et le ministère évangélique viennent des scribes.

Un trait caractéristique de leur méthode primitive fut leur répugnance prolongée à confier leurs travaux à l'écriture. Ils copiaient la loi, mais leur *mischna* (1), à leurs yeux si nécessaire, se transmettait par voie de tradition orale. Il est vrai que dans l'antiquité on ne se pressait pas d'écrire. Peut-être pensaient-ils que ce travail de rédaction était inutile, vu l'apparition prochaine du règne messianique, et une habitude une fois prise devient vite sacro-sainte dans ce singulier monde. Peut-être aussi se joignait-il à ce motif le sentiment que leurs productions ne seraient pas dignes de figurer à côté des livres écrits par Moïse et les prophètes. Ils se sentaient inférieurs aux grands inspirés d'autrefois; eux-mêmes déclaraient que, depuis les jours de Zacharie, l'esprit de Dieu ne s'était plus communiqué à Israël. Ce qui est certain, c'est que cette méthode rendait leur enseignement pénible et long; elle prêtait aussi à l'arbitraire. Qui empêchait un rabbi d'antidater quelque sentence de son crû, de l'attribuer à quelque docteur des temps passés? et comment prouver l'erreur ou le mensonge? Les sadducéens, dont nous avons décrit la tendance essentiellement politique, n'aimaient guère les scribes, bien qu'ils en comptassent aussi quelques-uns dans leurs rangs. Ils les accusaient d'avoir sans droit aggravé et même dénaturé les prescriptions légales, et disaient qu'il fallait s'en tenir purement et simplement à la loi écrite sans se préoccuper de tout ce fatras de commentaires subtils. Rien ne prouve mieux que cette controverse combien la fidélité à la loi était l'axiome commun à tous les partis juifs. Il est vrai que les scribes, généralement pharisiens, embarrassaient beaucoup les sadducéens lorsqu'ils les mettaient au défi de se prononcer, sans manquer à leur principe, dans les cas à chaque instant renouvelés où l'application de la vieille loi demeurait indécise tant qu'on n'avait pas consulté le *midrasch* et la *halacha*. De plus, à cette étude perpétuelle de la loi se mêlaient des réflexions théologiques sur l'essence de Dieu, la création, le règne messianique, la vie future, spéculations et nouveautés que les sadducéens, avec leur esprit conservateur, n'ai-

(1) On distinguait dans l'œuvre des scribes le *midrasch* ou étude attentive de la loi, la *halacha*, explication de cette loi, l'*agada*, commentaire ou amplification libre de la *halacha*, enfin la *mischna*, fruit de ces diverses branches d'étude, loi orale qui ne tarda pas à être entourée de la même vénération que la loi écrite.

maient nullement et dont ils se plaisaient à ridiculiser les conséquences. On aurait bien tort néanmoins de faire de ces deux partis deux sectes séparées, deux églises. Ces controverses ne touchaient pas à l'essentiel, tout était toujours subordonné au grand point, conformité à la loi.

C'est ce qui nous explique pourquoi le pharisaïsme profita plus que toute autre tendance du travail des scribes. Sa prétention était de réaliser dans la pratique l'idéal de stricte observance qui, depuis Esdras, planait sur la conscience nationale, et dont les scribes cherchaient à déterminer les moyens et les conditions. Le scribe et le pharisien s'engendraient donc mutuellement, et ce n'est pas sans cause que l'histoire évangélique les rapproche habituellement. Il faut faire à propos des pharisiens les mêmes réserves que nous venons de faire au sujet des scribes. M. Grætz, qui leur est très sympathique, proteste avec énergie contre le reproche d'hypocrisie systématique dont ils sont poursuivis depuis dix-huit siècles, et le fait est que, quand on voit leur persévérance, leur zèle patriotique et religieux, le courage avec lequel ils ont immolé leur liberté et leur vie à la poursuite de leur chimère, on ne peut leur refuser cette estime due à tout parti qui se fait égorger plutôt que de renier ses principes. Cela dit, n'oublions pas que les mêmes causes ont dans tous les temps amené les mêmes effets. Du moment qu'aux applaudissemens de la foule vous faites consister l'essence de la vie religieuse et morale dans une règle extérieure, dans une pratique minutieusement codifiée, dans une série de formes hors desquelles vous ne reconnaissez ni piété ni moralité réelles, que vous vous appeliez pharisien, jésuite ou méthodiste, vous ne pouvez faire autrement que d'ouvrir à deux battans la porte de l'hypocrisie. Il est évident en effet que tous ceux, et il y en a toujours, qui voudront spéculer aux dépens des bonnes âmes sur le prestige que donnent de pareils dehors auront une tâche bien facile. Qu'importe l'uniforme, si l'armement est sûr? Quand ils n'étaleront pas leurs jeûnes austères, ils sauront faire montre de leur discipline, et si ce n'est pas leur phylactère qui leur sert de cocarde, ce sera l'eau bénite ou le « patois de Chanaan. » En un mot, nous reconnaissons volontiers qu'au premier siècle de notre ère tous les pharisiens, tant s'en faut, n'étaient pas des hypocrites; mais nous ajoutons que tous les hypocrites étaient des pharisiens, et voilà ce que M. Grætz a un peu trop oublié.

Outre le souvenir de Simon le Juste, d'Antigone de Socho et de quelques autres qui appartiennent encore aux temps antérieurs à la révolte contre la Syrie, la tradition talmudique a conservé les noms et quelques *dires* essentiels des rabbis qui, sous les Asmo-

néens, donnèrent le ton à la piété des contemporains. Tous furent pharisiens. Il est à noter que ces *divines* du judaïsme procèdent régulièrement par couples. On voit, par exemple, deux José contemporains des premiers Macchabées, dont l'un, José ben-Jochanan, avait pour maxime favorite : « que ta maison soit toujours largement ouverte, regarde les pauvres comme tes hôtes et ne parle pas beaucoup avec les femmes; » dont l'autre, José ben-Joezer, insistait d'habitude en ces termes sur le profond respect dû aux rabbis : « que ta maison soit un lieu de réunion pour les sages qui s'occupent de la loi, assieds-toi à leurs pieds dans la poussière, bois avidement leurs paroles. » Ces deux docteurs furent des plus ardens contre les hellénistes et poussèrent les chassidim à renforcer les prescriptions locales qui élevaient un mur de séparation entre l'Israélite et le gentil. Il faut mentionner ensuite l'influent duumvirat de Simon ben-Schetach, ce fanatique de légalisme dont nous avons déjà parlé, et de Juda ben-Tabaï. Le premier fut persécuté sous le roi Jannaï; mais il rentra en faveur grâce à la protection de la reine Alexandra et réussit à expulser les sadducéens du sanhédrin : le calendrier juif inscrit parmi les jours de fête annuels celui où les pharisiens rentrèrent en maîtres dans la haute assemblée. Le second, réfugié à Alexandrie lors de la même persécution, fut rappelé par le premier, devenu tout-puissant. La lettre de rappel était ainsi conçue : « De moi, Jérusalem la sainte, à toi, Alexandrie! Mon époux habite chez toi, et je suis abandonnée. » Juda revint et fut reçu par le peuple avec enthousiasme. Schemaja ou Saméas, Abtalion ou Pollion, forment une autre paire de rabbins prépondérans du temps du dernier Hyrkan.

Après ces deux « grandeurs du temps, » comme on les appelait, parurent sous le premier Hérode les deux écoles rivales, également pharisiennes, d'Hillel et de Schammaï. Hillel « le Grand » ou « l'Ancien » vint de Babylone à Jérusalem et fut le premier célèbre de ces rabbins des bords de l'Euphrate qui se vantaient d'en rapporter des traditions plus antiques et plus sûres que celles dont pouvaient disposer les docteurs de Judée. Il tâcha d'introduire un peu de douceur dans le rigorisme pharisien. Le principe d'humanité est puissant chez lui. C'est Hillel qui a résumé toute la loi dans ce seul précepte : « ne fais pas à autrui ce qui t'est désagréable à toi-même. » Il y a dans sa piété quelque chose d'onctueux, de débonnaire, qui contraste avec la sécheresse ordinaire du rabbinisme et qui fait de lui (que ses compatriotes ne lui refusent pas cet honneur!) un de ces précurseurs de l'Évangile qui préparèrent à leur insu les voies à la prédication, d'ailleurs bien autrement hardie et tranchant dans le vif, du fondateur du

christianisme. Une autre de ses maximes, où le scribe reparaît tout entier, était : « celui qui ne s'occupe pas de la doctrine ne mérite pas de vivre. » De lui provient le pharisaïsme pacifique qui eût assez volontiers laissé les gens et les choses de la terre suivre leur train naturel, pourvu seulement que la liberté religieuse d'Israël fût sauvegardée. Enfin c'est lui qui formula régulièrement les principes d'interprétation et d'application de la loi, que jusqu'alors les rabbins n'avaient pas songé à réduire en système. Il est vrai que par là aussi il favorisa l'intolérable scolastique du rabbinisme ultérieur, qui trouva moyen de justifier méthodiquement par la lettre de l'Écriture les niaiseries les plus insipides. — Son collègue et rival, Schammaï, fut d'une tout autre humeur. C'est lui qui représente le pharisaïsme pointilleux, dur, inexorable, et bien que dans l'histoire évangélique on ne distingue pas ce qui, parmi les reproches adressés au parti pharisien, tombe à la charge des *hillélites* de ce qui n'est imputable qu'aux *schammaïtes*, on doit le plus souvent regarder les principes de Schammaï comme prépondérans au sein du pharisaïsme contemporain de Jésus. C'est l'avis formel du docteur Jost, qui nous montre les hillélites cédant à chaque instant la palme du combat à leurs adversaires, par esprit pacifique, nous est-il dit, et, ajoutons-le, parce qu'au fond la logique pharisienne était du côté de la « maison de Schammaï. » Celui-ci poussait la sévérité au point de faire jeûner son fils encore en bas âge. Sa belle-fille étant accouchée pendant la fête des tabernacles, où tout pieux Israélite doit habiter sous un toit de feuillage, le rigide beau-père fit enlever le toit de la chambre où reposait la jeune mère et le remplaça par des rameaux verts, pour que son petit-fils ne débutât pas dans la vie par une violation de la loi. Schammaï n'était du reste nullement d'avis que le vrai pharisien dût se désintéresser de la politique et renoncer à l'espoir d'une transformation des choses de la terre au bénéfice du principe de la rigidité légale, et sur ce point encore le gros du parti pharisien lui donna raison jusqu'à la ruine du temple. C'est plus tard, et quand les événemens eurent prouvé que le point de vue de Hillel était, sinon le plus logique, du moins le seul conforme au bon sens et à la réalité, que la renommée du pacifique et prudent rabbin rejeta au second plan celle de son austère contemporain.

Avec tout cela, le judaïsme était devenu une religion très compliquée, très difficile à pratiquer. Nous nous faisons difficilement une idée du caractère absorbant de la dévotion pharisaïque. Tout le monde connaît par exemple l'institution du sabbat, et presque tout le monde convient qu'entendue raisonnablement, sans exagération d'aucun genre, conformément au principe qu'elle est faite

pour l'homme et non l'homme pour elle, cette institution est un bienfait social. Eh bien! le pharisaïsme, celui surtout de l'école de Schammaï, en avait fait quelque chose d'abrutissant. Il était défendu, par exemple, de commencer le vendredi matin des choses qui ne pouvaient se terminer avant le vendredi soir, lors même que la main humaine n'avait plus à s'en mêler, telles que la liquéfaction d'une matière colorante ou la pose des filets pour la pêche. Il était encore défendu de distribuer le samedi les aumônes aux pauvres, de conclure des fiançailles, de s'entendre sur l'instruction à donner aux enfans, de consoler les affligés, de visiter les malades, encore plus de les guérir. Le nombre de pas qu'on pouvait faire sans violer le sabbat avait été calculé soigneusement à deux mille, au point que l'expression *un chemin de sabbat* servait de mesure itinéraire. C'était surtout dans la question de pureté et d'impureté légales que la jurisprudence du pharisaïsme avait raffiné sur les préceptes déjà bien gênans de l'ancienne loi. Avec la meilleure volonté du monde, on vivait dans l'appréhension perpétuelle d'être *souillé*, et par là en état d'abomination devant Dieu. Était souillé quiconque touchait un homme atteint de la lèpre ou de n'importe quel flux morbide, ou bien une femme dans son état périodique ou affectée d'une hémorragie anormale, ou bien une personne de l'un ou l'autre sexe ayant cohabité avec une autre, même dans les liens légitimes du mariage; souillé encore quiconque touchait un animal dont la chair est interdite, un tombeau, un cadavre, quel qu'il fût, d'homme ou de bête. Les habits, les meubles, les ustensiles de ceux qui se trouvaient dans ces catégories souillaient aussi l'Israélite qui les touchait, et tant qu'il ne s'était pas purifié selon le rite rabbinique, sa souillure se communiquait à tous ceux qui entraient en contact avec lui. Même les alimens autorisés, mais non sanctifiés par la dîme et l'offrande des prémices, étaient considérés comme impurs. Les viandes provenant des sacrifices païens étaient proscrites, et les rabbins étendirent peu à peu cette proscription au vin, à l'huile, au fromage, au pain, bref à tout ce qu'un païen pouvait vendre, puisqu'on n'était jamais certain que l'origine n'en fût pas impure. La société juive se trouvait mise en quarantaine par le pharisaïsme, chacun de ses membres tremblait toujours d'être l'objet des attouchemens d'un pestiféré.

Il est donc dans l'ordre des choses que le pharisaïsme présentât des nuances nombreuses de raffinement et d'austérité. Il avait sur les sadducéens l'avantage du nombre, il eut aussi celui de la variété des formes. M. Grætz compte sept espèces de pharisiens, dont chacune avait sa méthode ou son procédé favori pour écarter la souillure. Il y en avait par exemple qui ne marchaient que pliés

en deux, courbés sans doute sous le fardeau des observances; d'autres secouaient les pieds à chaque pas, probablement pour éloigner les insectes morts qui pouvaient se trouver dans la poussière. La plupart portaient au front et au bras gauche, près du cœur, des *phylactères*, c'est-à-dire des passages des livres saints écrits sur parchemin et renfermés dans de petites boîtes. Cela signifiait que de cœur et de tête on était tout dévoué à la loi, mais aussi on croyait par là se préserver du mauvais sort et des démons impurs. Une forme de dévotion connue, quoique assez rare dans l'Ancien Testament, le *naziréat*, était devenue très commune. Le *naziréen* était un homme qui, par reconnaissance ou repentir, se vouait pendant un certain temps au service spécial de Jéhovah, et s'astreignait pour cela à certaines abstinences. Dans la période que nous étudions, les naziréens se multiplièrent, et même on vit surgir le naziréat à vie. La difficulté de conserver l'état de pureté légale en vivant au milieu d'hommes en majorité moins scrupuleux provoqua la formation de véritables sociétés d'assurance mutuelle contre la souillure, les *haberim* ou compagnons, s'engageant par serment à se soumettre à une discipline commune. C'est surtout sur le terrain politique et civil que le pharisaïsme se partagea. Le gros du parti persista à faire ce que nous appellerions de l'opposition *quand même*, maugréant contre le sadducéisme fréquent du haut clergé, contre les princes asmonéens et les Hérodes, surtout contre les Romains, profitant de chaque occasion pour couper court aux *anomies* et aux impiétés, toutefois assez raisonnable pour comprendre qu'une révolte serait insensée, et résigné à ronger son frein tant qu'il ne pourrait mieux faire; mais il y eut deux extrêmes de la tendance pharisienne, l'un qui, au risque de s'exposer à plus d'une souillure, perdit patience, l'autre qui, redoutant avant tout la souillure, indifférent aux choses de la terre, laissa la société corrompue se tirer d'affaire comme elle pourrait, et se retira au désert pour vivre loin de toute macule.

Les premiers furent les *zélotes* (passionnés, *kannaïm*), qui, dans leur bigotisme et leur patriotisme également aveugles, créèrent une sorte de brigandage à prétention politico-religieuse, mais qui ne tarda pas, comme toute faction de *zelanti* qui court les grands chemins, à dégénérer en brigandage vulgaire. Tout à la fois redoutés et favorisés par le petit peuple, les zélotes avaient arboré le drapeau de la vieille théocratie républicaine en attendant les jours du messie. Leur espoir était que ces jours ne pouvaient tarder à venir, et que le meilleur moyen de les hâter était de constituer par les voies révolutionnaires un Israël « selon le cœur de Dieu. » Les glorieux souvenirs du temps des premiers Asmonéens enflammaient

les têtes. On ne se disait pas qu'il n'y avait aucune comparaison à faire entre la puissance militaire de la Syrie et celle de l'empire romain. Le plus grave de ces soulèvemens qui préludèrent à la grande insurrection de l'an 66 de notre ère fut celui de Judas le Galiléen, qui, l'an 6, recruta toute une armée de partisans dans la robuste population de la Galilée et donna fort à faire aux troupes romaines. A la fin, il fut écrasé; mais le ferment resta disséminé, suscitant à chaque instant de nouvelles prises d'armes.

Tout autre fut l'attitude préférée par les pacifiques *esséniens*, et en ce qui les concerne l'histoire religieuse doit savoir gré aux savans juifs contemporains d'avoir achevé de dissiper les ombres dont restaient entourées les origines de cette secte aux allures mystérieuses, qui a donné lieu à tant de suppositions arbitraires. Que n'a-t-on pas dit des esséniens! On en a fait à tour de rôle des mazdéens, des bouddhistes, des néo-pythagoriciens, des alexandrins, des francs-maçons. On a voulu que Jean-Baptiste et Jésus lui-même fussent des esséniens, et que le christianisme ne fût autre chose qu'un essénisme dévoilé. Rien de tout cela n'est conforme aux faits. Ni le mazdéisme ni le bouddhisme n'eurent d'autorité en Palestine aux deux derniers siècles avant notre ère. Il ne peut y avoir de commun entre le pythagorisme et l'essénisme que les influences très générales qui, dans cette période et au sein de plusieurs religions, poussaient nombre d'esprits contemplatifs dans les voies ascétiques, et l'on sait que les formes de l'ascétisme se ressemblent beaucoup d'une religion à l'autre sans que cette ressemblance indique un rapport de filiation ou d'imitation réfléchie. Restent les *thérapeutes* d'Égypte, qui offrent beaucoup d'analogie avec les esséniens de Palestine; mais MM. Grætz et Jost révoquent fortement en doute que ces thérapeutes aient jamais existé autre part que dans l'imagination d'un chrétien du IVe siècle, grand admirateur de la vie monastique, et qui se complut à en tracer une sorte d'idéal en inscrivant sur son livre le nom de Philon. Quoi qu'il en soit, il est tout à fait improbable que les Juifs pieux de Palestine, alors très pénétrés de leur supériorité religieuse sur les païens et sur leurs compatriotes vivant à l'étranger, se fussent laissé entraîner par l'attrait d'un exemple venu du dehors.

Du reste, à quoi bon toutes ces hypothèses? Quand on étudie de près le pharisaïsme et sa monomanie de pureté légale, on arrive au bord même de l'essénisme, qui n'est pas autre chose qu'une association pharisienne, celle qui poussa le plus systématiquement jusqu'à l'incroyable les précautions dévotes et multiplia les moyens de purification. C'est pour rester pur que l'essénien se retire au désert, dans l'oasis d'Engaddi, près de la Mer-Morte, où de nom-

breux dattiers fournissent une base d'alimentation irréprochable. Il entre après un noviciat rigoureux dans l'association, où le costume, le vêtement, le travail, les repas, tout est réglé par des supérieurs purs entre les purs, et auxquels il promet par serment une obéissance absolue; aussi doit-il faire abandon de tous ses biens entre leurs mains. Il est vêtu de lin blanc, comme un prêtre à l'autel; il doit prendre tous les jours un bain de purification et ne manger que des mets apprêtés par les membres servans de la communauté. Le repos observé le jour du sabbat réalise tout ce que le pharisien le plus strict peut désirer. Tout est donc prévu pour que, ni dans les hommes qu'il fréquente ni dans les objets qu'il manie, l'essénien ne coure risque de se souiller. C'est pour la même raison qu'il est célibataire, le contact des femmes, même dans l'état de mariage, entraînant trop souvent des conséquences fatales à la pureté légale. Il pousse la pruderie dévote jusqu'à s'abstenir de se rendre au temple pour sacrifier; on y rencontrerait des prêtres sadducéens, et la manière dont on y célèbre les rites n'est pas toujours conforme à la légalité ponctuelle: les esséniens envoient donc leurs offrandes par des intermédiaires. Ce qui achève de démontrer que l'essénisme n'est pas autre chose, comme l'a fort bien dit M. Grætz, qu'une excroissance du pharisaïsme, c'est qu'outre les esséniens du désert il y en a aussi dans les villes, mariés, trafiquant avec les autres hommes, sorte de tiers-ordre moins assujetti à la rigueur des règles imposées à la communauté proprement dite, soumis néanmoins à un genre de vie très sévère et servant de lien visible entre l'essénisme et le pharisaïsme ordinaire. Nous en aurions encore long à dire, si nous voulions énumérer leurs bizarreries et leurs scrupules. S'imaginer que le mouvement chrétien, si indépendant à l'origine des formes dévotieuses, si ferme dans son affirmation que rien d'extérieur ne souille l'homme, si antipathique aux pharisiens par son insouciance à l'égard du boire et du manger, des ablutions et du sabbat, s'imaginer que l'Évangile soit issu de ce cénacle de pieux radoteurs, c'est à peu près comme si, sous prétexte de quelques points de vue communs, on faisait sortir la philosophie du siècle dernier de ces conventicules de convulsionnaires où le jansénisme vint si piteusement mourir (1).

(1) Qu'il me soit permis de renvoyer ceux qui aimeraient à en savoir plus long sur ce point à un travail spécial qui a paru récemment dans la *Revue de Théologie* de Strasbourg. Je me borne à rappeler ici, pour éviter tout malentendu, que, pour apprécier sainement la vraie nature de l'essénisme, il convient de distinguer entre les principes de pureté légale qui, pour être réalisés, amenèrent les esséniens à se constituer en une sorte de communauté monastique, et les conséquences que cette constitution,

Les Évangiles ne parlent pas des esséniens, non plus que des autres branches du pharisaïsme hillélite ou schammaïte; ils parlent aussi très peu des sadducéens, dont l'influence était nulle au sein des classes inférieures; mais la polémique anti-pharisienne de Jésus implique le fait, que d'ailleurs tout confirme, que le peuple juif était alors en majorité, surtout dans la classe moyenne, tout imprégné de pharisaïsme, et c'est là le fait essentiel qu'il s'agissait de mettre en pleine lumière, car il éclaire à son tour toute l'histoire qu'il nous reste à raconter.

IV.

Hérode, fils d'Antipater, est un de ces hommes qui jettent un défi irritant à ceux qui aiment à pénétrer la pensée intime des grandes figures de la scène historique. Tantôt on serait tenté de le prendre pour un très grand homme, tantôt on ne voit plus en lui qu'un habile, mais méprisable joueur, trop favorisé de la fortune. Peut-être faudrait-il le ranger dans le nombre des hautes intelligences trahies par un abominable caractère. On va voir si ce jugement sommaire est bien ou mal fondé.

On se rappelle que son père Antipater avait dû à la faveur de César d'être confirmé dans le pouvoir de fait qu'il exerçait en Judée sous le nom du faible Hyrkan II. Encore très jeune, Hérode fut préposé par lui à la Galilée, et peu de temps après il vint à bout, avec autant d'habileté que d'énergie, d'une bande de zélotes qui s'était réunie sous les ordres d'un certain Ézéchias. Au mépris des lois, il fit exécuter sans aucune forme de procès le chef et ses partisans. Le peuple, qui détestait l'Iduméen, fut exaspéré, et Hyrkan fut moralement forcé de le citer devant le sanhédrin. Au jour fixé, le jeune insolent comparut en habits de pourpre, entouré de ses gardes et jetant des regards moqueurs sur la vénérable assemblée, qui ne montra pas une fermeté digne de la situation. Hyrkan surtout prit peur, fit ajourner la séance, et pendant la nuit envoya l'accusé à Damas, où il fut reçu à bras ouverts par son ami Sextus

une fois adoptée, entraîna là comme partout, par exemple l'absence de propriété individuelle, l'autorité absolue des supérieurs, la possession prétendue de secrets médicaux ou magiques, enfin l'idée que l'intérêt de l'ordre prime tout le reste. C'est une distinction qu'on ne fait jamais, et de là bien des erreurs. L'historien Josèphe est fort incomplet et inexact dans la description qu'il fait de l'association essénienne, dont il ne paraît pas même avoir compris le principe essentiel. Le sens du nom *essénien* est obscur et contesté. Parmi les interprétations diverses dont il est l'objet, nous penchons pour celle que propose M. Jost, qui croit y retrouver le sens de *taciturne, mystérieux,* par allusion au silence qui régnait dans les assemblées de la secte et peut-être aussi aux secrets médicaux ou théurgiques incommunicables dont on la croyait en possession.

César, parent du dictateur romain et gouverneur de la Célésyrie. Deux ans après, Jules César était assassiné, et le parti républicain dominait en Syrie. Hérode, qui s'était rallié chaleureusement à ce parti, rentra dans Jérusalem triomphant et décida Hyrkan à lui donner sa petite-fille Marianne. La bataille de Philippes avait été perdue par les républicains. Le triumvir Antoine était en Bithynie, et l'aristocratie juive s'était empressée de lui dénoncer les méfaits d'Hérode. Celui-ci se rendit lui-même près d'Antoine et l'enjôla si bien, qu'il revint en Judée avec le titre de *tétrarque* et un dévouement au triumvirat aussi entier que celui qu'il mettait naguère au service du parti républicain.

Quatre ans ne s'étaient pas écoulés, que la fortune sembla de nouveau l'abandonner. L'an 40 avant notre ère, les Parthes firent en Asie-Mineure et en Syrie une invasion victorieuse et ramenèrent en Judée Antigone, l'un des fils de cet Aristobule, frère de Hyrkan et son compétiteur malheureux devant Pompée. Le peuple juif accueillit Antigone avec enthousiasme, et celui-ci, pour venger son père et mettre son oncle Hyrkan dans l'impuissance de servir même de prétexte à une révolution ultérieure, lui fit couper les oreilles et l'exila à Babylone. Cette mutilation, d'après la loi, le rendait inapte à exercer les fonctions sacerdotales; mais Antigone était maladroit et léger. Il ne sut pas rester en bons termes avec le parti pharisien, et tandis qu'il consumait son capital de popularité en luttes misérables avec les puritains, Hérode courait la terre et la mer pour se faire des alliés. Il sut disposer en sa faveur la reine Cléopâtre, puis le triumvir Antoine, puis le sénat romain, qui vit en lui un candidat anti-parthe au trône de Judée, et l'an 39 Hérode revint en Judée avec le titre de roi des Juifs, des secours en argent et bientôt après la coopération puissante des légions romaines. Ce ne fut toutefois qu'après un long siége que Jérusalem fut prise. Antigone, fait prisonnier, fut envoyé à Antoine, qui le fit crucifier sans miséricorde. Hérode régna par la terreur. Presque tous les membres du sanhédrin qui l'avaient jadis mis en accusation, les pharisiens d'humeur belliqueuse, tous ceux qui éveillaient les soupçons du tyran ou dont les richesses excitaient ses convoitises, périrent dans les supplices. Les sommes considérables qu'il acquit par ce moyen furent employées à payer la faveur d'Antoine et de Cléopâtre, puis à acheter des amis, et depuis lors il y eut un parti *hérodien* peu nombreux, très impopulaire, mais non sans pouvoir.

Hérode pourtant n'était qu'à demi rassuré. La campagne d'Antoine contre les Parthes n'avait pas été heureuse. Il craignait un retour offensif de ces terribles cavaliers, et Hyrkan, bien que mutilé, entouré de respect par les Juifs de Babylone, pouvait avec

leur appui revendiquer au moins la couronne. Il apprit que ce malheureux, malgré tout ce qui lui était arrivé, regrettait Jérusalem, la Judée, ses vieilles habitudes. Il sut l'attirer près de lui par les offres les plus flatteuses, le combla de marques de déférence, lui fit croire qu'il partagerait le pouvoir avec lui, ne lui en donna pas un atome et ne lui laissa pas même la liberté d'aller et de venir à sa guise. Il avait du reste un autre ennemi à craindre, encore un Asmonéen, petit-fils d'Aristobule et de même nom que son grand-père. Trait caractéristique du temps! les Asmonéens paraissent avoir été de fort beaux hommes; ce dernier surtout était d'une beauté masculine achevée. Sa mère, qui savait que tout en Palestine dépendait d'Antoine et qu'Antoine à son tour dépendait de Cléopâtre, n'imagina rien de mieux, pour persuader la reine d'Égypte du bon droit de son fils, que de lui envoyer son portrait. Aussitôt Cléopâtre fut d'avis qu'un si bel homme ne pouvait avoir tort, et Hérode fut contraint par ses protecteurs de le recevoir à Jérusalem et de lui conférer le pontificat. Idolâtré du peuple, Aristobule devenait un danger. On sut l'attirer à Jéricho sous prétexte d'une partie de plaisir, et tandis qu'il se baignait, des affidés d'Hérode, faisant mine de badiner avec le jeune homme, lui tinrent la tête sous l'eau si longtemps qu'il étouffa. Cléopâtre ne voulut jamais admettre que son beau protégé fût mort par accident, comme on voulait le lui faire croire, et Antoine fronça son redoutable sourcil; mais Hérode alla le trouver à Laodicée et fit encore si bien par son éloquence et ses cadeaux qu'il revint absous et même avec un lopin de territoire de plus à l'est du lac de Tibériade. Cléopâtre ne lui pardonna pas si aisément et travailla secrètement à sa ruine. Elle alla jusqu'à recourir à son grand moyen, c'est-à-dire à ses charmes, pour le pousser au seul faux pas peut-être qui eût trouvé Antoine inexorable. Le fin renard flaira le piége et se tint coi. Bientôt retentit la nouvelle que la bataille d'Actium était perdue, et Antoine avec elle. On crut généralement que la ruine d'Hérode suivrait celle de son protecteur. On se trompait. Hérode eut l'art de séduire Octave comme il avait séduit Antoine, mais non plus de la même manière. Avec une humilité de bon goût, il fit preuve, devant celui que le monde allait appeler Auguste, de talens administratifs et de vues politiques très hautes, qui firent que le vainqueur d'Actium, reconnaissant en lui un homme supérieur, aima mieux s'assurer ses services que de compliquer l'état incertain de l'Orient par un changement dynastique en Palestine. Hérode revint donc tout glorieux à Jérusalem, où, pour comble de bonheur, il apprit que Cléopâtre, n'ayant pas réussi à séduire Octave, n'avait plus qu'à se tuer. Octave, pour cimenter l'alliance qu'il venait de conclure avec Hérode, lui fit cadeau de nouveaux territoires en Pa-

lestine et de la garde royale de Cléopâtre, une troupe de quatre cents soldats gaulois que la reine faisait recruter avec soin parmi nos ancêtres, ce qui prouve en faveur de la belle tournure qu'ils ayaient déjà sous les armes. Depuis lors il y eut au temple de Jérusalem une prière quotidienne pour le salut de l'empereur.

Hérode, à partir de ce moment (an 30 avant Jésus-Christ), put régner sans autre souci que celui de l'intérieur. Sa politique fut de tout faire pour rester en bons termes avec Auguste, tout en tâchant de cultiver les sympathies de son peuple dans l'intérêt de sa dynastie. C'était une tâche ardue. Pour rester l'allié de l'empereur, il fallait être son humble serviteur; pour se faire bien venir du peuple juif, il fallait faire montre d'indépendance. L'ensemble de ses actes suppose en effet cette politique en partie double. Il aurait voulu sans doute adoucir les rugosités de la nation juive, lui donner le goût de la civilisation gréco-romaine, sans tomber toutefois dans la faute d'Antiochus. Il connaissait son peuple juif. Il savait jusqu'à quel point précis il pouvait lui imposer sa volonté sans le pousser à la révolte désespérée. Il entendait bien maintenir le judaïsme comme religion, il en professait lui-même la doctrine, il s'efforçait d'acheter la bienveillance du parti religieux en prenant en main la cause des Juifs dispersés en Asie et en Europe. En un mot, je crois que le fond de sa pensée était que pour le moment l'alliance étroite avec Rome devait tout primer, mais que pour l'avenir il fallait établir une solidarité étroite entre sa maison et la nation. Que ce calcul ait échappé à ses contemporains, cela n'a rien d'étonnant quand on pense qu'il réussit à le céler aux yeux pénétrans d'Auguste. Une dynastie a toujours son idée et la doit ordinairement à son fondateur, quand ce fondateur a du génie. Si cette dynastie dure, il n'est pas difficile de démêler cette idée en examinant la direction constante des efforts, des visées, des habiletés et des maladresses de ceux qui la représentent. Eh bien! quand on applique ce principe expérimental à l'histoire de la dynastie des Hérodes, on est très tenté d'admettre que leur ambition fut de fonder un empire oriental dont le noyau eût été ce solide petit peuple qui persistait si bien à rester lui-même au milieu de la décomposition des nationalités. Hérode avait vu assez de révolutions romaines pour douter de la stabilité indéfinie du pouvoir impérial, et il n'est pas probable qu'il eût pénétré les raisons supérieures qui assuraient au contraire une très longue durée à l'œuvre de César et d'Auguste. D'ailleurs il faut bien se rappeler que l'Orient n'était pas purement et simplement annexé à l'empire au même titre que l'Espagne ou la Gaule. Il y avait encore à cette époque un assez grand nombre de principautés ou royautés vassales, alliées ou tributaires de l'empire, officiellement indépen-

dantes, la Cilicie, la Commagène, Émesse, Édesse, l'Arménie, l'Adiabène, Chalcis, etc. Tout cela formait un monde à part, peu redoutable, mais remuant. Il se trouvait dans tous ces petits états des juiveries qui considéraient la Judée comme leur vraie patrie et qui regardaient de loin Hérode avec des sentimens qu'on ne partageait guère à Jérusalem. Qui sait ce que l'avenir réservait à ce prince ou à ses fils dans la supposition d'une dislocation de l'empire? Signalons quelques faits de nature à marquer ce double courant de la politique hérodienne.

Hérode fit construire un théâtre et un cirque à Jérusalem, célébrer le cinquième anniversaire de la bataille d'Actium, rebâtir magnifiquement Samarie sous le nom de *Sébaste* ou *Augusta*, agrandir le havre de la Tour-de-Straton de manière à en faire un très beau port sous le nom de Césarée-sur-Mer. Il y eut à l'entrée de ce port deux statues colossales, dont l'une représentait à volonté l'empereur Auguste ou Jupiter Olympien, dont l'autre pouvait tout aussi bien passer pour la ville de Rome personnifiée que pour Junon Argienne. C'est là que siégèrent plus tard les procurateurs romains. Beaucoup de localités nouvellement fondées ou reconstruites portèrent les noms de la famille impériale et ceux aussi de la famille hérodienne. En même temps Hérode aimait à se rendre populaire dans les pays voisins. Il faisait bâtir dans une foule de villes des thermes, des portiques, des théâtres et des temples. Antioche lui dut d'être pavée en marbre et entourée de galeries à colonnes. Les îles de l'Archipel, l'Asie-Mineure elle-même, eurent part à ses libéralités. Il y eut aux jeux olympiques des prix distribués au nom d'Hérode, roi des Juifs. Il songeait en outre à faire oublier à ses sujets son origine de parvenu. Non content de s'être allié par son mariage avec Marianne à la famille asmonéenne, il avait imaginé de se fabriquer une généalogie qui le faisait descendre d'une famille juive déportée à Babylone, et, pour qu'on ne pût lui prouver le contraire, il avait fait brûler les archives du sanhédrin qui contenaient les tables généalogiques des familles revenues de la terre d'exil. Enfin il crut cimenter à jamais l'alliance de sa dynastie avec le peuple juif en attachant son nom à la reconstruction du temple sur un plan grandiose. C'était presque se substituer à Salomon dans la vénération de la postérité. Il eut à vaincre bien des soupçons avant de faire agréer son projet aux chefs du parti religieux; mais il finit par y réussir, et le peuple juif ne tarda pas à être très fier du beau grand temple qui remplaça l'humble bicoque dont on s'était contenté depuis le retour de Babylone. Il faut avouer que tout cela était fort habile et ne manquait pas de grandeur.

Pourtant la situation réelle ne répondait pas à ces brillantes ap-

parences. Le peuple était écrasé d'impôts et humilié d'obéir à un aventurier. Le parti religieux avait en horreur les pompes et les habitudes étrangères que cet « Iduméen » voulait impatroniser en terre sainte. Il y eut des complots pour le tuer en plein spectacle, et ils ne furent déjoués que par la vigilance de sa police secrète, qu'il payait très cher. Naturellement soupçonneux, il avait trop hanté les grands corrompus de son époque et devait trop lui-même à la trahison pour croire aisément à la bonne foi des autres, ce qui ne l'empêcha pas d'imposer à tous les Juifs un serment de fidélité dont il n'exempta que quelques pharisiens zélés et les esséniens, qu'il aimait beaucoup à cause de leur humeur ultra-pacifique. L'imbécile Hyrkan, qu'il avait fait revenir de Babylone, fut accusé, au moment où il y pensait le moins, de conspirer contre lui, et malgré ses quatre-vingts ans et ses bienfaits passés se vit condamner à mort par le sanhédrin, qui eut la lâcheté de consentir au supplice du dernier des Asmonéens. Une sorte de Némésis poursuivit depuis lors Hérode au sein de sa propre famille. Il était très amoureux de sa belle Marianne, amoureux avec frénésie. Quand, incertain du sort qui l'attendait, il se rendit auprès d'Antoine pour se justifier du meurtre d'Aristobule, il la confia à son beau-frère Joseph avec ordre de la tuer, si lui-même ne revenait pas. Il ne pouvait supporter l'idée qu'un autre la possédât après lui. Joseph eut l'imprudence de faire part de ce secret à Marianne. Hérode, à son retour, sut que Joseph avait parlé, et dans un accès de fureur le fit décapiter. Il fut sur le point d'infliger le même supplice à Marianne, mais l'amour fut cette fois plus fort que la colère. Le soupçon pourtant que Marianne le craignait sans l'aimer le torturait sans cesse. Quand il dut ensuite aller plaider sa cause devant Octave, il la fit enfermer de nouveau sous la garde d'une de ses créatures, qui reçut également l'ordre de la faire périr dès que l'on apprendrait la nouvelle de sa mort à lui-même. Marianne le sut encore, et au retour d'Hérode elle lui déclara sans réticence toute l'horreur qu'il lui inspirait. Salomé, sœur d'Hérode, jalouse de la belle Asmonéenne, exaspéra la fureur de son frère en lui insinuant que Marianne l'avait trahi pendant son absence et cherchait à l'empoisonner. Transporté de rage, Hérode fit juger et condamner Marianne par un tribunal spécial. L'infortunée se souvint qu'elle était d'une race de martyrs et marcha à la mort avec un courage héroïque. Fou de douleur, torturé de remords, Hérode tomba malade et fit exécuter les juges. Le peuple resta muet d'horreur, et c'est ainsi qu'en plus d'une occasion le caractère soupçonneux et cruel d'Hérode, en le poussant à des mesures sanguinaires, détruisit tout ce que ses avances au sentiment religieux et national avaient pu lui valoir auprès de ses sujets.

Ce ne fut pas tout. Le peuple juif regrettait maintenant les Asmonéens, qui du moins étaient de sang pur et de souche glorieuse. Hérode, impatienté des difficultés qu'il rencontrait dans sa recherche de la popularité, vit un ennemi personnel dans quiconque était populaire. Quand, vers la fin de son règne, les deux fils que lui avait donnés Marianne, Alexandre et Aristobule, sur qui le peuple avait reporté l'amour qu'il portait à leur mère, furent revenus de Rome, où il avait voulu qu'ils fussent élevés, ils ne tardèrent pas à être l'objet de sa jalousie soupçonneuse. Il avait découvert que les deux jeunes gens n'aimaient pas le meurtrier de leur mère, et il crut que l'intérêt de sa sûreté personnelle exigeait qu'il les fît mourir. Un autre fils, Antipater, qu'il avait eu de sa première femme, l'Iduméenne Doris, et qui avait beaucoup contribué par ses basses délations à la fin tragique des fils de Marianne, fut convaincu d'avoir voulu l'empoisonner, et périt à son tour sous la main du bourreau. C'est à cette occasion et non à celle du massacre, historiquement plus que douteuse, des enfans de Bethléem, qu'Auguste aurait dit par allusion à l'un des préceptes alimentaires du judaïsme : « Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils. » Le vieux tyran ne survécut que cinq jours à son fils Antipater, et mourut, âgé de soixante-dix ans, proférant encore des menaces de meurtre.

Cette dernière tragédie l'avait complétement abattu. Les fils qu'il avait fait périr étaient précisément les mieux doués, ceux à qui il pouvait confier la poursuite de son œuvre. C'est la raison qui explique son singulier testament, contraire à toute sa politique antérieure, par lequel il partageait son royaume entre trois de ses autres fils, Archélaüs, Hérode Antipas et Philippe, nés chacun d'une épouse différente. Ce testament fut confirmé par Auguste. Peut-être Hérode se flattait-il encore de l'idée que l'essentiel était d'habituer le peuple juif à sa dynastie, et qu'à cette condition l'avenir restait ouvert aux chances de grandeur de sa maison. Seulement à Rome l'intention impériale n'était point de les laisser toujours croître, et les Césars devaient durer juste assez pour que le dernier vît tomber les Hérodes.

Passons rapidement sur l'histoire, généralement très misérable, de cette dynastie. Archélaüs, qui avait pour sa part la Judée et la Samarie ne sut se concilier ni l'affection de son peuple ni la confiance d'Auguste, qui le déposa. Ceci se passait en l'an 7 de l'ère vulgaire, et depuis lors Jérusalem vit se succéder ces procurateurs qui partaient de Rome avec l'ordre de ménager les scrupules religieux des Juifs et ne cessaient de les irriter moins encore de propos délibéré que par ignorance et maladresse. Et puis ces procurateurs romains, pour la plupart, étaient de vraies sangsues. Ils n'acceptaient ces charges lointaines qu'avec l'espoir de s'enrichir au plus

vite, et le temps n'était plus où l'on pouvait faire appel à l'équité du peuple romain. Hérode Antipas, dont Jésus, comme Galiléen, fut le sujet, ne montra aucune espèce de talent, et ne fut guère qu'un jouet entre les mains de son ambitieuse épouse, Hérodiade, femme en premier lieu d'un autre Hérode qui n'avait eu aucune part au royaume de son père et se contentait de mener à Rome une vie fastueuse. Hérodiade se mourait de dépit de n'être pas reine, et quand Antipas vint à Rome, elle abandonna son mari et s'enfuit en Galilée pour trôner à côté du faible principicule. On dirait qu'elle avait deviné ou repris les projets ambitieux du fondateur de la dynastie, mais en les dissimulant trop peu. Ce qui est certain, c'est qu'elle et son second mari, l'an 39 de notre ère, furent internés à Lyon, comme Archélaüs l'avait été à Vienne, sous prétexte qu'ils tramaient quelque chose avec les Parthes contre la sûreté de l'empire.

Sous Hérode Agrippa Ier, le seul capable parmi les descendans du premier Hérode et qui régna de l'an 41 à l'an 49, les choses prirent en Judée une tournure relativement bonne, en ce sens que la Palestine, grâce à la bienveillance de l'empereur Claude, fut réunie de nouveau sous son sceptre, et qu'on vit le nouveau roi s'appliquer à ses devoirs avec plus de zèle que les dissipations de sa jeunesse n'autorisaient à en attendre de lui. Petit-fils de Marianne, il avait du sang asmonéen dans les veines. Sa renommée, qui a souffert chez les historiens chrétiens de la persécution qu'il dirigea contre la communauté chrétienne, est restée en très bonne odeur dans la tradition juive. Lui du moins comprit que, pour se concilier le peuple juif, il fallait être plus ou moins pharisien, et il le fut. En même temps, chez lui plus que chez tout autre Hérode, se révèle la pensée secrète de la dynastie. A la fin de son règne, il avait noué des négociations mystérieuses avec les petits souverains de l'Asie occidentale. Il leur avait donné pour épouses des princesses de sa famille à la condition qu'ils embrasseraient le judaïsme. Il faut noter ici que jamais le prosélytisme juif n'avait fait tant de conquêtes. Les femmes, dans plusieurs grandes villes de l'Asie, des familles princières, entre autres celle de l'Adiabène, l'avaient adopté avec une véritable ferveur. C'est alors aussi que le célèbre rabbin Gamaliel Ier, président du sanhédrin, s'avisa d'adresser de véritables encycliques à toutes les communautés juives de la terre. C'était un commencement de centralisation qui devait singulièrement plaire au roi. Les idées messianiques aidant, de vagues perspectives d'un grand empire théocratique dont Jérusalem serait le centre circulaient en tous lieux. Agrippa consacra de grandes sommes à fortifier Jérusalem et le temple, qui devinrent formidables. Il y eut même une assemblée de princes orientaux convoquée et présidée par lui à

Tibériade. Marsus, le proconsul romain de Syrie, eut des soupçons et en prononça la dissolution. Nul ne sait ce qui serait arrivé, si une mort inopinée, expliquée diversement, n'était venue surprendre le roi juif à Césarée. Avec lui disparut l'œuvre des Hérodes. Son fils Agrippa II était trop jeune encore pour lui succéder. Le régime des procurateurs recommença, et les malheurs, les avanies, l'exaspération croissante du peuple juif avec lui. La manie d'insulter le judaïsme était descendue jusque dans les derniers rangs des soldats romains chargés de maintenir l'ordre pendant les grandes fêtes. Nous ne saurions décrire la cynique posture qu'un jour l'un d'eux imagina de prendre au moment même où les fidèles recueillis gravissaient les marches conduisant aux parvis sacrés. Ce n'est du reste qu'un détail entre mille. Qui croirait que la politique impériale poussa l'inintelligence de la situation jusqu'à imposer pour procurateur aux Juifs un renégat, Tibère Alexandre, natif d'Alexandrie, dans l'idée qu'il saurait ménager les susceptibilités de ses anciens coreligionnaires! Les Juifs eussent mieux aimé être gouvernés par Béelzébub en personne. Agrippa II ne fut qu'une ombre de roi, et en fait ne régna pas un seul instant comme prince indépendant. Mal vu de la population à cause de ses mœurs dissolues, accusé d'inceste avec sa sœur, la belle et impudique Bérénice (1), — dont Titus fut si épris qu'il faillit en faire une impératrice et que, dit Suétone, *invitus invitam dimisit*, — Agrippa II assista sans pouvoir l'apaiser à cette fermentation populaire qui fit enfin une si terrible explosion en l'année 66. La malheureuse Judée eut pendant quelques mois l'illusion du retour de l'antique indépendance. Quatre ans après, la lugubre fumée qui montait en colonnes sur la montagne sainte annonçait le néant de ces rêves théocratiques, et le temple d'Hérode, comme celui de Salomon, disparaissait pour toujours dans les flammes.

La famille des Hérodes rentra dans l'obscurité où elle se perdit sans laisser de traces. On sait seulement qu'un Hérode Agrippa, neveu du dernier roi, fut en 79 l'une des victimes de la fameuse éruption du Vésuve qui recouvrit Herculanum et Pompéi. Comme la famille asmonéenne, elle échoua dans la tâche de faire prospérer ensemble un état et une religion qui en théorie devaient s'identifier, et qui dans la pratique, à moins de vivre dans un isolement absolu du reste des hommes, entraient aussitôt en conflit. Les Asmonéens, couronnés au nom de la foi, se brouillèrent avec leur peuple sur le terrain politique; les Hérodes, élevés sur le trône par la nécessité

(1) Les désordres de Bérénice, dont la liste est longue, ne l'empêchaient pas d'avoir aussi des accès de dévotion. Quand l'insurrection éclata, elle était à Jérusalem occupée à s'acquitter d'un vœu de *naziréat*.

politique, ceux du moins d'entre eux qui furent intelligens, tâchèrent de se rattacher les intérêts religieux et ne purent rien fonder. Si Hérode Agrippa Ier eût vécu plus longtemps, il eût à son tour échoué devant l'impossibilité de concilier les exigences absolues de la foi religieuse avec les conseils toujours relatifs de la saine politique. C'est la contradiction inévitable qui, à la fin, mine toutes les théocraties. Le peuple juif en était venu à ce point qu'il devait choisir entre la politique et la religion. Pour son malheur, il persista à les confondre. Ce qu'il faut toutefois ajouter à son honneur, c'est que la nation d'Israël mourut glorieusement, fièrement, comme peu de nations disparues ont su mourir, et que, si elle fut la victime de l'idée théocratique, elle en fut aussi l'héroïne immortelle et sublime.

A un autre point de vue, il faut pourtant reconnaître que, par suite de cette fatale confusion, le peuple juif a failli à sa mission historique. Il devait être l'instructeur religieux du monde, et il ne l'a été qu'indirectement et malgré lui. C'est la malédiction des théocraties que, fondées au nom de la religion, elles ne réussissent ni au temporel, qu'elles dédaignent, ni au spirituel, qu'elles mettent au-dessus de tout. En s'obstinant dans l'idée théocratique, la nation juive a perdu à la fois et son existence politique et son influence religieuse. Le judaïsme ultérieur a son histoire, une étrange et souvent lamentable histoire, mais il est stérile pour le monde. Que serait-il arrivé si, prêtant plus docilement l'oreille à l'Évangile, cette nation eût abjuré toute prétention théocratique et opéré une réforme intérieure, logique et rationnelle après tout, en harmonie avec ses vrais principes, et qui, en la désintéressant des choses de ce monde, pour lesquelles évidemment elle n'était pas faite, eût centuplé son influence religieuse, adouci sa misanthropie traditionnelle, et fait d'elle un peuple d'apôtres pacifiques? C'est ce que nul ne saurait dire. Seulement, le cœur serré de tristesse quand on voit avec quel irrémédiable aveuglement les sociétés humaines se refusent si souvent à leur vraie destinée, on a besoin de penser qu'en définitive le progrès de l'humanité ne s'arrête pas pour cela; il se creuse des voies inattendues, il se sert même des événemens qui semblaient l'anéantir pour toujours. Les soldats de Titus qui renversaient avec tant d'orgueil le sanctuaire de Jéhovah ignoraient que depuis près de quarante ans le monothéisme savait parfaitement s'en passer et allait même profiter de leur victoire.

ALBERT RÉVILLE.

FAUSSES ROUTES

PREMIÈRE PARTIE (1).

I.

La maison, d'un gothique douteux et complexe, n'a pas de caractère bien accusé; le parc n'est pas très étendu, mais les allées sinueuses descendent le long d'une colline boisée de la base au sommet jusqu'aux bords de la Tay, qui tantôt roule ses flots d'argent sur un lit de roches ardues, tantôt les dérobe au fond de quelque ravin encaissé. De là, vous dominez la jolie petite ville de Dunkeld, son large pont jeté sur le cours d'eau torrentueux, et la vieille tour grise de sa cathédrale, qui se dresse à l'horizon comme un vieux géant sur le front duquel le temps a inscrit ses ravages.

Deux hommes étaient là par une fraîche matinée d'automne, se promenant et devisant à loisir. Leur familiarité, qu'une grande différence d'âge ne rendait pas absolument naturelle, attestait des relations intimes et remontant déjà loin. Le plus jeune effectivement avait été l'élève de l'autre, et maintenant il marchait dans la même voie, semblait promis aux mêmes succès et aspirait à la même cé-

(1) En résumant aujourd'hui pour la *Revue*, sous une forme acceptée de ses lecteurs, l'un des derniers romans de M. Edmund Yates (*Forlorn Hope*), nous rappellerons, et non sans quelque satisfaction, que nous avons été les premiers à signaler les débuts de ce jeune écrivain, aujourd'hui en possession d'une véritable faveur. Il a fait suivre le récit qu'on a pu lire ici sous le titre de *Barberine au joug* (*Broken to harness*) de plusieurs autres dont le succès autorise, selon nous, cette nouvelle tentative, à laquelle nous convie d'ailleurs la donnée originale de l'œuvre que l'on va pouvoir apprécier, si toutefois nous avons réussi, comme nous le désirions, à ne lui rien ôter de sa grâce et de sa saveur natives.

lébrité. Faisait-il entrer dans ses calculs d'avenir une retraite prise à temps comme celle de son hôte, un sage abandon des profits et des hommages qu'un médecin en renom est à peu près certain de conserver jusqu'à ses derniers jours, s'il les veut acheter au prix de tout repos et de toute liberté? C'est ce que nous ne saurions dire. En attendant, il paraissait jouir sans la moindre arrière-pensée de quelques jours de congé dérobés à ses cliens déjà nombreux, et sir Saville Rowe (le fameux docteur Rowe d'il y a trente ans) le remerciait *in petto* de se trouver si bien à Burnside.

— Maintenant que Duncan Forbes nous a quittés pour aller chez ses grands amis de Kilsyth, nous allons être tout à fait seuls. Cette perspective ne vous effraie donc pas, mon cher Wilmot?

— Elle m'effraie si peu, repartit le plus jeune des deux interlocuteurs, que ce matin, sur mon oreiller, je me suis accordé deux jours de grâce... A défaut de motifs sérieux, j'ai des prétextes... Le *Scalpel* attend mon second article sur la fièvre intermittente, et comme le premier a soulevé une polémique avec le *Times*, il n'y a pas à reculer... Or je suis ici à la source des bons conseils, des sages critiques...

— Vous vous en passeriez fort bien, mauvais plaisant que vous êtes... Croyez-vous que j'aie oublié l'appui que vous me prêtiez naguère contre Macpherson, dans la fameuse question des anesthésiques?... A nous deux, l'avons-nous assez battu!... Mais il ne s'en porte pas plus mal... Ces charlatans ont la vie dure... Bref, vous me restez, et je m'en félicite... Vos malades pourtant...

— Whittaker s'en est chargé,... du moins jusqu'au 3 du mois prochain. Il ne part de Londres que le 5 et ne s'en éloigne guère, car il prendra ses vacances à Guildford, sous l'œil jaloux de mistress Whittaker...

— Whittaker?... Attendez donc! Je l'ai connu, ce me semble?... Il était d'une laideur...

— Que l'âge n'a point diminuée, croyez-le bien;... mais le mariage a ses grâces d'état, et mistress Whittaker surveille de près cet Adonis qu'elle croit en butte à mille séductions.

— Je pardonnerais à mistress Wilmot quelques préoccupations de ce genre, poursuivit sir Saville, riant lui-même du compliment qu'il adressait à son ancien disciple.

— Elle ne les a pas, Dieu merci! reprit celui-ci avec une pointe d'ironie qui affecta désagréablement l'oreille de son vieux confrère. A travers toutes les péripéties d'une laborieuse carrière, ce médecin de cour, devenu baronnet, n'en avait pas moins un cœur fort accessible à certaines faiblesses. On aurait pu compter dans sa vie plus d'un roman, dont l'un surtout, soigneusement ébruité par une

presse hostile, eût porté dommage à une réputation moins bien assise. Voici, en deux mots, les faits dont s'étaient alimentées six mois durant les feuilles à scandales. Appelé à soigner une jeune femme d'une rare beauté, le docteur Rowe s'éprit d'elle, et après quelques hésitations obtint son consentement au mariage qu'il lui proposait. Les préparatifs de noces allaient leur train, quand un beau soir, en arrivant chez sa future, le docteur y trouva une sorte de manant à tournure suspecte qui revendiquait bruyamment le droit d'y rester, et d'y rester seul, protestant d'ailleurs, d'une voix avinée, contre l'atteinte portée à ses priviléges conjugaux, contre l'outrage fait à son honneur. Comme il est aisé de le présumer, l'explication fut des plus vives. L'ivrogne voulut passer des paroles aux voies de fait. L'intervention de la police mit le comble à ce désastreux éclat, et fit apparaître dans toute son ignominie le piége tendu à la bonne foi du docteur, qui n'en demeura pas moins en butte à mille brocards. Deux ans après, dans une de ses tournées d'hôpitaux, il retrouva sur un misérable grabat la malheureuse à qui son cœur s'était si aveuglément donné. Elle se mourait là, sous ses yeux, et, malgré les amères désillusions qu'elle lui avait causées, il ne put résister à la pitié profonde dont il se sentit ému en la revoyant. Elle fut transportée par ses soins et à ses frais dans un discret asile où toute espèce de soins lui furent prodigués, et où il allait lui-même à tout instant combattre les progrès d'un mal implacable; mais il était trop tard, la misère et les mauvais traitemens avaient usé en elle tout ressort vital, toute faculté de réaction. Elle mourut bientôt, appuyée sur ce cœur indulgent et fidèle qui lui avait en quelque sorte donné un avant-goût des pardons célestes, et qu'elle recommandait aux bénédictions d'en haut.

La date lointaine du souvenir que nous venons d'évoquer le rendait étranger à Wilmot, qui ne soupçonnait guère pareilles chroniques dans le passé de son hôte, et les eût difficilement conciliées avec les idées que lui suggérait l'aspect de ce vieillard austère, traînant péniblement sur le sable ses pieds goutteux drapés de guêtres noires. Aussi demeura-t-il fort étonné quand sir Saville reprit après quelques instans de réflexion :

— Vous n'êtes pourtant marié que depuis trois ans?

— Quatre, mon bon ami, si cela vous est égal.

— Quatre en effet... Je suis allé deux fois à Londres depuis que vous m'avez fait part de votre mariage, et je me suis présenté chez votre femme sans avoir le plaisir de la rencontrer... Dieu sait maintenant si je la verrai jamais!... Parlez-moi d'elle, Chudleigh... Vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche... Vivez-vous en bon accord?... Vous rend-elle heureux?...

Wilmot suspendit sa promenade et regarda fixement son interlocuteur, sans chercher à dissimuler la surprise que lui causaient de pareilles questions, vraiment énormes pour quiconque songe à la réserve avec laquelle dans le monde britannique on évite ordinairement ces sujets délicats. Bientôt cependant ses sourcils s'écartèrent, et laissant échapper un vif éclat de rire : — Voici trente-huit ans que je suis au monde, s'écria-t-il, et j'ai rencontré quelques originaux; mais vous les passez tous, mon bon et cher professeur. Sont-ce là des questions auxquelles un mari se puisse attendre? On ne s'en permettrait pas de pareilles dans les bureaux d'une compagnie d'assurance, et Dieu sait cependant si l'indiscrétion y a ses coudées franches; mais enfin, comme votre interrogatoire est tout amical, tout paternel, et comme je n'ai d'ailleurs rien à dissimuler,.. oui, sir Saville, oui, mon cher patron, ma femme me rend très heureux,.. et nous vivons en excellens termes.

— Fort bien;.. mais il faut nous entendre... Êtes-vous amoureux d'elle?

— Vous dites?... reprit Chudleigh Wilmot, abasourdi cette fois.

— Je me suis servi du mot *amoureux* afin d'être clair et précis... Éloigné d'elle, y pensez-vous sans cesse? brûlez-vous de la retrouver? Entre vous et le livre que vous lisez, son image se glisse-t-elle à chaque instant? Quand une cure difficile vous préoccupe et que vous vous creusez la tête pour opposer un obstacle efficace aux progrès du mal, ne vous arrive-t-il pas, et fréquemment, de voir se briser le fil de vos raisonnemens et de songer malgré vous aux dernières paroles qu'elle vous a dites, au dernier regard que vous avez échangé?...

— Miséricorde! mon cher ami, où s'égare votre imagination?... Pourquoi ne pas me demander si je ne joue pas aux barres avec mes graves confrères du collége médical?... Il faut être bien jeune, excessivement jeune, pour se livrer aux passe-temps dont vous parlez.

— J'ai pourtant connu des gens qui, sans être tout à fait de la première jeunesse, s'abandonnaient à ces entraînemens si naturels.

— Probablement pas en légitime mariage, répliqua Wilmot sans se douter qu'il mettait le pied sur un terrain dangereux... Un homme occupé, absorbé comme je le suis, n'a pas de temps à perdre en aimables extravagances. Personne au surplus ne le sait mieux que ma femme. Elle a son monde à voir, ses distractions, son ménage, et ne réclame de ma vie que les heures sur lesquelles elle a droit de compter. De temps en temps, je me montre avec elle dans quelques soirées où nous ne pouvons nous dispenser de paraître, mais en général nous vaquons à nos devoirs respectifs

chacun de notre côté. Le soir venu, on se retrouve, et toujours bons amis, je vous assure.

— A la bonne heure. Encore est-il,... recommençait sir Saville, mais son interlocuteur, une fois lancé, ne s'arrêtait plus.

— Quant aux infatuations dont vous parliez, poursuivit-il, je les ai connues et pratiquées;.. mais il y a longtemps,.. avant mes examens, alors que je faisais dans les hôpitaux mon apprentissage d'infirmier (1). Une petite cousine à moi, fille d'un commis de la banque, m'avait à peu près tourné la tête... Le père vint à mourir, elle se maria, et je ne fus pas bien longtemps à m'en consoler... Passé vingt ans, croyez-moi, ces idées-là ne sont plus de mise, si ce n'est chez quelques êtres spéciaux que l'on peut classer parmi les rares arbustes dont la verdure est permanente.

— Nous ne disputerons pas là-dessus, reparti le vieux médecin, pour qui cette discussion, où les rôles semblaient intervertis, avait quelque chose d'embarrassant. Comme pour lui venir en aide, survint un domestique porteur d'un pli cacheté qu'il remit silencieusement à Chudleigh Wilmot. La forme de l'enveloppe indiquait un télégramme. Notre jeune docteur eut bientôt rompu le cachet, et sa figure prit aussitôt une expression très médiocrement avenante.

— Voilà qui est un peu fort! s'écria-t-il... Je voudrais savoir de quel droit on vient me relancer ainsi pour des inconnus!...

— De qui et de quoi s'agit-il? demanda son hôte.

— Lisez plutôt, répondit Wilmot, et il continuait à grommeler entre ses dents... Où prennent-ils donc que je suis ainsi à leurs ordres?

— Il faut cependant vous rendre à cet appel, reprit froidement sir Saville... Je suis pour le moins aussi contrarié que vous; mais il n'y a pas deux partis à prendre, et puisqu'il s'agit d'un Kilsyth...

— En vérité... vous voilà bien avec votre idolâtrie nobiliaire!... Que me font, à moi, vos Kilsyth?... Je ne sais même pas qui est ce monsieur.

— En Écosse, mon bon ami, cette ignorance inexcusable ne serait pas admise. Kilsyth de Kilsyth n'est pas un « monsieur. » C'est le chef d'un des clans les plus anciens et les plus puissans du comté d'Aberdeen.

— Oui-da!... et après? Lui savez-vous assez de crédit pour me faire fusiller ou poignarder ou pendre à quelque sapin, si je mets tout bonnement son télégramme dans ma poche, sans faire droit à la brève sommation qu'il lui plaît de m'adresser?

(1) *Dresser*. Ce noviciat pénible, qui paraît imposé aux étudians en médecine, n'a rien de commun avec celui de nos *internes* d'hôpital.

— Voilà une indignation démocratique qui vous ferait honneur sur les *hustings*, mais dont il faut s'abstenir quand on a son chemin à faire. Vous connaissez là-dessus mes idées, et vous pouvez voir qu'elles ne m'ont pas mal réussi. Permettez-moi donc de rectifier les vôtres. Ce Kilsyth, que vous semblez prendre à guignon sans le connaître, n'est pas seulement un personnage important, un riche propriétaire, adoré de ses nombreux tenanciers, lord-lieutenant du comté où il réside, patron et président-né de tous nos comices agricoles, le premier de nos juges de paix, le principal actionnaire de nos pêcheries, le plus distingué de nos *sportsmen*, c'est en même temps un chef de famille modèle, un brave homme dans toute la force de ce mot infiniment prodigué... Il vous écrit, cela est vrai, dans un style assez laconique; mais, outre que le télégraphe ne se prête guère aux formules d'une politesse cérémonieuse, vous pouvez apprécier vous-même les angoisses de la situation où il se trouve... Un père menacé dans la vie de son enfant le plus cher n'a guère le temps d'arrondir ses phrases, et si vous connaissiez Madeleine...

— Vous la connaissez donc? interrompit Wilmot, déjà un peu plus calme... Pourquoi ne s'adresse-t-on pas à vous? Et comment s'est-on avisé que ce maudit télégramme me trouverait à Burnside?

— Vous oubliez que Duncan Forbes nous a quittés hier matin pour se rendre à Kilsyth. C'est lui sans nul doute qui a signalé votre présence ici, et comme il s'agit d'une fièvre pernicieuse, comme c'est là votre spécialité, comme le *Morning-Post* enregistrait encore (pas plus tard que la semaine passée) la guérison d'un de ces « rejetons de l'aristocratie, » que nous daignons çà et là tirer d'affaire et dont l'utile clientèle nous met en relief, il est naturel qu'on vous ait mandé de préférence à tout autre... Vous avez en vérité le caractère assez mal fait, si pareille marque de confiance vous est désagréable à ce point.

Wilmot cependant n'était converti qu'à moitié. — Supposez que cette dépêche ne m'eût pas trouvé chez vous, dit-il...

— J'en eusse été fâché pour votre avenir, interrompit sir Saville, de même que j'aurais eu lieu de regretter une absence qui m'aurait empêché de me rendre chez le feu roi, lorsque sir Astley Cooper me fit appeler en consultation auprès de sa majesté... Je n'affirme pas que pareille malencontre m'eût empêché de percer; mais j'aurais fait fortune dix ans plus tard, je n'aurais pas été anobli, et peut-être me serais-je vu contraint, ainsi que bien d'autres, à traîner toute ma vie le boulet professionnel. Allons, allons, un peu moins de rigorisme, cher radical, et permettez qu'on mette les chevaux au *break*... Allez, Donald, George conduira le docteur...

... Et maintenant, poursuivit sir Saville, laissez-moi vous esquisser en quatre mots la famille où vous allez être admis. Vous savez qui est Alick Kilsyth. Sa vie a rencontré de bonnes et désastreuses chances. Fils puîné, comme tel entré de bonne heure au service, il était encore dans les rangs du 42e quand la mort de son frère, tué par accident à la chasse, le fit héritier du nom et des domaines paternels. A cette époque, il avait épousé déjà, — par inclination pure, cela va de soi, — la fille d'un humble curé de paroisse qui était morte en lui laissant deux enfans. Un peu plus tard, il crut devoir à sa position si changée de contracter un nouvel hymen. C'est alors qu'il devint l'époux de lady Muriel Inchgarvie, son égale par le rang, mais dont la famille avait à se démêler d'affaires très embarrassées. Lady Muriel est une personne...

Ici le narrateur parut hésiter. Wilmot l'interrogeant du regard :

— ... Une personne fort bien, continua-t-il, tout à fait convenable et parfaitement correcte... Sa beauté, sa jeunesse relative, auraient pu inquiéter un homme moins confiant que ne l'est Kilsyth; mais l'événement a complétement justifié une détermination qui pouvait au premier abord paraître quelque peu aventureuse... Jamais lady Muriel n'a donné lieu au plus léger blâme... Elle remplit exactement tous ses devoirs de femme, tous ses devoirs de mère... Des deux enfans que son mari lui apportait, l'un, qui sert maintenant dans les *life-guards*, n'a jamais eu avec sa belle-mère que des rapports intermittens pour ainsi dire, et qui n'ont pas laissé de le placer jusqu'à un certain point sous son influence. La seconde, — c'est Madeleine, bonne et douce créature s'il en fut et le trésor des entrailles paternelles, — ne paraît pas avoir subi au même degré l'ascendant gracieux de lady Muriel. Si mes renseignemens sont exacts, elles vivent ensemble sur un pied de parfaite courtoisie, avec toute sorte d'égards réciproques, mais sans qu'une intimité réelle les rattache l'une à l'autre... A supposer qu'il y ait chez lady Muriel, — ce que je ne crois pas d'ailleurs, — quelque secret ferment de jalousie envers une fille aussi belle et aussi universellement aimée, elle a compris, elle a dû comprendre, intelligente comme elle l'est, que l'affection d'Alick Kilsyth serait toujours pour Madeleine un bouclier impénétrable... Pauvre homme, à quelles angoisses il doit être en proie! et combien je souhaite que votre talent le préserve du malheur qui le menace!... Madeleine est naturellement délicate, et à son âge, seize ou dix-sept ans tout au plus, ces scarlatines sont parfois terribles.

— On en vient à bout cependant, repartit Wilmot, sur qui ces dernières paroles produisirent l'effet d'un appel aux armes;... mais je vous préviens, ajouta-t-il comme dernière protestation, que j'irais

tout aussi volontiers la combattre chez l'enfant du moindre de vos *gillies* (1).

— Soit, je ne dédaigne pas plus que vous le don divin qui nous met en passe de venir en aide aux pauvres déshérités de ce monde; mais la guérison de Madeleine Kilsyth sera pour vous une merveilleuse *réclame*, et la réclame a du bon, croyez-en ma vieille expérience... Maintenant, Chudleigh, il est temps de penser à vos malles.

II.

Pendant que Chudleigh Wilmot, maugréant contre les cahots de la route, gagne la station du chemin de fer, nous pourrions, sollicités par quelques passages de sa conversation avec son ancien professeur, nous poser une question assez fréquemment reproduite lorsque, parmi ses connaissances, il était question de ses affaires privées : — que peut bien être la femme de Chudleigh Wilmot?

Quand s'ouvre une enquête de ce genre, on peut être certain qu'elle a sa raison d'être, et que le public, averti par d'invisibles symptômes, subodore vaguement quelque désaccord intime, une dissonance d'humeur, un état anormal dont il ne se rend pas compte, bien qu'il s'en inquiète. Parfois la notion est plus nette, plus précise, elle est discutée, commentée, analysée; mais en certains cas spéciaux il y a simplement énigme d'une part et curiosité de l'autre. Cette curiosité, chose étrange, Wilmot ne se doutait pas qu'elle existât, et il était peut-être le moins informé de tous ceux à qui aurait pu être posée la question... en question. Son mariage s'était fait si simplement, son ménage était chose si régulière et si peu compliquée! Tout jeune encore, il avait connu Mabel Darlington, et l'avait associée à ses jeux, quoiqu'il la trouvât « trop petite. » Plus tard, il l'avait retrouvée jeune fille et pourvue d'une assez jolie dot que ne déparait pas un charmant visage. La mère du futur médecin s'enticha de cette bru possible, et entreprit d'inoculer à son fils le goût passionné qu'elle avait pris pour Mabel. Or Chudleigh Wilmot avait toute la déférence imaginable pour cette honnête et digne femme qui l'avait si bien guidé jusque-là. Il prêta une oreille complaisante aux éloges incessans qu'elle lui faisait de leur jeune amie. La famille était bonne, le parti sortable, la convenance s'y trouvait, une ombre d'inclination s'en

(1) Mot écossais dont l'équivalent chez nous (garde-chasse) ne rend pas tout à fait le sens plus étendu, qui comprend plusieurs offices de la domesticité ou plutôt de la vassalité féodale.

mêla. Il n'est pas absolument difficile de se croire épris, quand un sourire engageant vous y invite. Dans tous les cas, épris ou non, Chudleigh Wilmot se sentait la ferme volonté de rendre sa femme heureuse, de ne manquer envers elle à aucun devoir essentiel, de lui épargner le contre-coup de ses mécomptes, de l'associer franchement à ses succès; d'autre part il se disait aussi que le mariage, dans sa profession, est une condition presque absolument exigée, un médecin célibataire trouvant à chaque pas des portes closes par une méfiance bien naturelle, et comme sa grande ambition, sa pensée dominante était de fournir une glorieuse et fructueuse carrière, cette considération pesa lourd dans la balance de ses indécisions.

Par mille raisons faciles à comprendre, il ne prolongea pas au-delà du strict nécessaire l'heureux temps de la *courtship*, et même pendant cette aurore de la vie conjugale il n'eut point à se dire une seule fois, il n'essaya jamais de se figurer que Mabel fût au premier rang parmi les conquêtes dont il caressait l'espérance. Son cœur, son cerveau, sa volonté, toutes les énergies de son être se concentraient sur cette profession dont il prétendait épuiser les chances heureuses, et dont il attendait, en même temps qu'une belle et rapide fortune, une réputation durable, peut-être immortelle, car il n'était point ambitieux à demi. Certaines consciences auraient pu s'alarmer d'un pareil état de choses, celle de Chudleigh Wilmot ne lui suggéra aucun scrupule. Nous l'avons déjà dit, il se sentait assuré de se montrer toujours irréprochable envers sa femme, et sa femme devait penser, comme il le pensait lui-même, que le travail, le soin de l'avenir, les nécessités du métier, passent avant tout pour un homme digne de ce nom : belles et viriles convictions qui péchaient cependant, et sans qu'il s'en doutât le moins du monde, par un point fort essentiel, — c'est qu'elles n'étaient point celles d'un amoureux.

Nos deux jeunes gens se marièrent donc, et tout parut aller le mieux du monde dans leur modeste intérieur, modeste au début, mais devenu plus comfortable et plus élégant à mesure que la réputation croissante du mari amenait de plus nombreux cliens. Par un assez rare privilége, Mabel Darlington garda intacte l'affection que mistress Wilmot lui avait témoignée avant de devenir sa belle-mère, et mistress Wilmot cependant eut à s'avouer mainte fois, en s'en étonnant, que la jeune femme ne lui était plus aussi intelligible, aussi transparente depuis ce mariage contracté sous de si rians auspices; cette digne femme étant venue à mourir, nul ne s'attacha désormais à tirer au clair une énigme de nature à défier la sagacité la mieux armée. On se demandait seulement de temps

à autre : — Que peut bien être la femme de Chudleigh Wilmot? — Cette femme, après quelques années, avait une vie des mieux assises et des mieux réglées, une bonne place dans son monde, fort peu d'amitiés intimes, une maison bien tenue, toutes les satisfactions que donne l'aisance, un mari prospère et sans reproche,... avec tout cela et malgré tout cela, un cœur à peu près brisé.

Au défaut de Chudleigh Wilmot, qui la croyait parfaitement heureuse, une seule personne, — une des rares amies dont nous parlions, — aurait pu rendre compte de cette bizarre anomalie et définir Mabel autrement que par cette vague épithète « d'aimable » qu'on accolait invariablement à son nom. Mistress Prendergast avait deux ou trois ans de plus que son amie, et en ne lui supposant même que la pénétration presque inséparable du naturel féminin, elle aurait deviné le secret caché au fond de cette âme obscure, car la jalousie, lorsqu'elle n'aveugle pas tout à fait, ajoute singulièrement à la clairvoyance. Or mistress Prendergast, outre sa jalousie, était remarquablement subtile et spirituelle, sans en être pour cela beaucoup plus attrayante. Rien n'ébranlait la sûreté de son jugement, et son cœur n'était pas de ceux qu'on émeut sans peine; avec cela, de l'expérience, du tact, de la pénétration, de la prévoyance, autant qu'il en faut pour ne se tromper guère. C'est assez dire qu'elle pouvait être en certains cas une amie fort utile, mais à tout événement une ennemie très redoutable, et par malheur le dernier de ces deux rôles était de beaucoup celui qui allait le mieux à ses instincts naturels.

Ces deux dames, l'une veuve et l'autre mariée, toutes les deux sans enfans, se voyaient familièrement et presque chaque jour, grâce à leurs fréquens loisirs et au pouvoir de ces accoutumances féminines que les hommes ne savent guère s'expliquer. Elles voisinaient facilement, leurs maisons étant à petite distance l'une de l'autre. Lorsque, pour une raison quelconque, elles se trouvaient en même temps retenues au logis, les billets volaient comme mouches de Cadogan-Place, où habitait mistress Prendergast, à Charles-street, Saint-James, résidence de mistress Wilmot. En somme, elles s'aimaient au fond mieux qu'elles n'aimaient personne, à deux petites exceptions près néanmoins. Pour mistress Wilmot, l'unique préférence était son mari; pour mistress Prendergast,... c'était elle-même. Dans la communauté d'affection et de confiance qui s'était établie entre elles, et qu'une parenté assez proche rendait très admissible, les parts auraient pu se trouver plus égales. La jeune veuve, douée d'une perspicacité supérieure, avait établi une sorte de domination cachée, — qui pouvait passer à ses yeux pour une revanche, — sur la jeune femme, dont elle scrutait, sans en

avoir l'air, jusqu'aux pensées les plus intimes. C'était presque une Léonora Dori (ou Galigaï) en face d'une autre Marie de Médicis.

Il faut maintenant expliquer cette jalousie secrète que la personne qui en était l'objet n'aurait jamais pu soupçonner, et pour cela remonter au temps où Henrietta Prendergast, à deux ans près du même âge que sa cousine et mariée avant celle-ci, vint à perdre son mari, quelques mois seulement après leurs noces. Ce précoce veuvage coïncida précisément avec l'époque où s'établissaient entre mistress Wilmot et miss Darlington les bons rapports qui devaient aboutir plus tard au mariage de Chudleigh et de Mabel. Nos deux cousines se voyaient déjà beaucoup. Chudleigh fut bientôt admis dans leur intimité. Or la récente veuve n'était pas tellement absorbée dans sa douleur, tellement dominée par ses regrets, tellement cuirassée par ses vêtemens de deuil, que la bonne grâce et l'intelligence hors ligne de cet enviable prétendu lui fussent tout à fait indifférentes. Le jour où elle se sentit entraînée vers lui, elle pesa sans hésiter, en femme de tête qu'elle était, les chances d'une rivalité qui ne l'effrayait pas autrement. Mabel avait plus de jeunesse (bien peu), plus de beauté (peut-être), Mabel enfin n'apportait pas, en déduction de ses mérites personnels, les souvenirs importuns d'un premier hyménée; mais là se bornaient ses avantages, et aux yeux d'un homme aussi supérieur que Chudleigh ils ne devaient point balancer ceux d'une intelligence bien plus développée, d'une éducation bien plus complète, et, — disons tout sans plus de vergogne que notre veuve n'en mettait dans ses calculs, — d'une fortune bien plus considérable.

Ainsi que beaucoup d'autres grands politiques, Henrietta, pour établir ce parallèle encourageant, n'avait omis qu'un seul point, mais essentiel, la comparaison inévitable de ses attraits personnels avec ceux de sa rivale. Il faut l'excuser de ce chef. La femme la plus clairvoyante est sujette devant son miroir à d'étranges hallucinations, et à de plus étranges encore, — mais en sens contraire, — devant la beauté d'une autre femme. Comme le premier benêt venu, maître Wilmot, ce mortel d'élite, ce parangon de l'humaine sagesse, s'était laissé prendre au miroir de deux beaux yeux bleus et tenter par la fraîcheur de deux lèvres printanières. Ô néant de la raison , ô vanité de la saine logique! Il épousait sans l'aimer véritablement, mais tenté d'elle, la jolie Mabel Darlington, et il ne songea pas un seul instant qu'Henrietta Prendergast, libre de lui accorder sa main, était la plus digne de lui appartenir, la mieux faite pour l'apprécier, et celle des deux qui devait lui porter la meilleure assistance dans le grand combat auquel son ambition le conviait.

Plus tard, et lorsqu'il lui parut démontré que Chudleigh Wilmot n'était point, n'avait jamais été amoureux de sa femme, qu'il ne l'était et ne le serait probablement jamais d'aucune autre, la jalousie de mistress Prendergast aurait dû s'apaiser; mais elle prit un tour rétrospectif pour ainsi dire et devint dès lors incurable. « Ah! se disait cette veuve obstinée, si Mabel ne s'était trouvée là pour y faire obstacle, je l'aurais bien réduit à m'aimer! Une fois sa femme, je me serais tellement et si étroitement mêlée à sa vie, associée, asservie à ses vues d'avenir, il aurait trouvé en moi un si docile agent de ses fières volontés, une si intelligente complice de ses desseins les plus ardus, qu'il lui eût fallu, bon gré mal gré, s'attacher à moi... Cette sotte au contraire, que peut-elle pour lui?... L'aimer, l'aimer encore, et puis c'est tout!... Je la défie de le comprendre; je la défie de lui être utile. Pourquoi donc est-elle venue se placer entre lui et moi?... » Il y avait dans ces amers retours plus de chimères que de vérités. Avec un caractère indépendant comme celui de Chudleigh Wilmot, une âme aussi étrangère à tout calcul intéressé, il est à peu près certain que, n'eût-il pas connu Mabel, Henrietta ne serait jamais parvenue à lui plaire; mais c'est encore là une de ces vérités désagréables que les femmes se refusent volontiers à reconnaître, et une rancune profonde, quoique dissimulée avec soin, persista longtemps chez mistress Prendergast, qui regrettait l'occasion perdue et pleurait sa défaite ignorée. A la longue, sa rancune s'éteignit en même temps que cet amour, pure affaire d'imagination, auquel nul encouragement, nul aliment n'était fourni, et qui fut remplacé par une sorte de haine dépitée, de malveillance sournoise. Cependant sa jalousie survécut, une jalousie non de cœur, mais de tête, mêlée d'une vraie pitié pour les souffrances de celle qui l'inspirait. Henrietta s'était reprise à aimer Mabel, dont elle comprenait l'amère déception; toutefois elle lui enviait encore ce mari sans amour dont pour rien au monde elle n'eût voulu aux mêmes conditions, tant il est vrai que le cœur de l'homme, comme celui de la femme, est inépuisable en bizarres contradictions.

Pour Wilmot, qui avait déchiffré tant d'autres livres, celui-là était resté fermé. Il se croyait parfaitement en règle vis-à-vis de sa femme, à qui jamais il ne refusait aucun plaisir, aucune liberté raisonnable. Il est vrai qu'il se consacrait entièrement à sa profession, et que le monde où Mabel passait sa vie demeurait pour lui pays étranger. En quoi cela pouvait-il soulever la moindre objection? Ce monde était composé de gens bien portans, et son unique affaire ici-bas n'était-elle pas de soigner les malades? Elle ne le voyait que le soir, et, si elle sortait après le dîner, elle le voyait à

peine, car elle parvenait bien rarement à le traîner pour une heure ou deux dans quelque salon. D'ailleurs elle était réservée, timide à l'extrême, osant à peine vouloir et n'osant pas le moins du monde essayer de réaliser ce qu'elle aurait voulu. Wilmot, dès les premiers jours de leur union, avait constaté en elle cette espèce d'infirmité, qu'il crut guérir par quelques sermons affectueux; mais, comme le mal persistait et qu'après tout il ne gênait en rien la bonne marche des affaires intérieures, il n'y donna plus un moment d'attention et méconnut les symptômes qui lui en auraient signalé les progrès continus. Par degrés, Mabel se transforma. Sa réserve naturelle devint une sorte de hauteur glaciale, qui tenait les gens à distance. Elle remplissait avec scrupule et avec tous les dehors de la déférence la plus complète les devoirs de son état; mais elle ne parlait plus qu'à son corps défendant, et sa calme indifférence pour tout ce qui ne rentrait pas dans ses attributions personnelles ne laissait soupçonner à personne, moins à son mari qu'à tout autre, la prostration intérieure, les mystérieux désespoirs de cette nature sans épanchemens. Mieux aimée, elle eût été mieux devinée; devinée, il était facile de l'arracher à cette torpeur souffrante où elle descendait peu à peu, comme ces malheureux voyageurs sous le poids desquels la neige à demi fondue s'ouvre lentement pour les engloutir.

La jeune fille que Chudleigh avait épousée n'existait plus depuis longtemps, elle avait été remplacée insensiblement par une jeune femme dont la grâce languissante, la silencieuse tranquillité, eussent commandé l'intérêt d'un observateur attentif. Qu'aurait-il donc aperçu en soulevant un à un les voiles qu'elle multipliait autour de sa personne morale? Un amour vrai, profondément humilié de lui-même, un esclavage inavoué, subi à regret, impossible à nier, mais s'entourant d'ombre et fuyant le regard comme la sensitive fuit le toucher. Chez elle, les qualités du cœur et les défauts du caractère, — de ce caractère en dessous, furtif, enclin au mutisme, — s'étaient livré un combat acharné, dans lequel les premières avaient été vaincues. Chudleigh Wilmot s'en doutait si peu que, venant à réfléchir sur cette métamorphose de sa femme, il se serait volontiers applaudi d'une sensible amélioration survenue en elle depuis leur mariage, lorsque, au fait et au prendre, privée de tout ressort moral, elle avait tout simplement acquis la périlleuse faculté de vivre en vase clos, de souffrir à l'abri d'un masque impassible.

Elle ne déposait ce masque trompeur qu'auprès d'Henrietta et seulement depuis peu de temps. Mistress Prendergast avait fini par obtenir ce privilége de voir sa rivale passer tour à tour par toutes les alternatives de l'orgueil blessé, de l'amour méconnu, de la co-

lère impuissante, de l'étonnement, de la honte, du désespoir. Devant elle tombait pièce à pièce cette armure faite de calme mensonger et de dédaigneux silence. Sous sa main battait un cœur sans défense, le cœur de son ancienne rivale, où, jalouse encore, elle pouvait, si l'envie l'en prenait, distiller à son gré soit un baume consolateur, soit les plus subtils poisons.

Il n'était peut-être pas superflu d'entrer dans tous les détails de cette situation pour donner sa valeur complète à un incident, bien léger en lui-même, qui vint à se produire quinze jours après l'arrivée du docteur Wilmot chez les Kilsyth. — Je vous sais bon gré d'être venue, s'écria Mabel courant au-devant de sa cousine; vous voyez une personne dévorée d'inquiétude et dans un cruel embarras... Figurez-vous que j'ai reçu ce matin un message de notre vieil ami Foljambe, le banquier de Portland-Place, qui est aux prises avec un accès de goutte... Il demande Wilmot à cor et à cri... Je ne savais que répondre, et il me tardait de vous voir pour prendre conseil de votre bonne tête.

— La réponse était pourtant bien simple : « Mon mari n'est pas en ville. » Nul besoin d'ajouter : « Il est en Écosse, » attendu que pareille nouvelle, donnée sans ménagemens à cet homme nerveux, pourrait aggraver sa crise... En même temps, prévenir votre cher époux.

— Et pensez-vous qu'il revienne sur ma simple requête? Il est chez des amis de sir Saville, et ce qui tient à sir Saville prime ordinairement tout le reste.

— Excepté cependant le soin de sa renommée et son amitié pour son plus ancien ami, son parrain, l'intime compagnon de son père. M. Foljambe est, je crois, tout cela. C'est de plus un vieux célibataire, à qui on ne connaît point de postérité... Il y aurait folie en même temps qu'ingratitude à négliger un être aussi intéressant... Or M. Chudleigh n'est pas ingrat,... qu'en pensez-vous, chère Mabel?...

— Dispensez-moi de vous répondre là-dessus, dit la jeune femme, dérobant de son mieux les larmes que cette simple question avait appelées dans ses grands yeux d'un gris sombre... Ses amis n'ont pas à se plaindre de lui, et je ne demanderais pour ma part qu'à être comptée parmi eux.

— Encore votre éternelle antienne!... Eh! chère enfant, où avez-vous rencontré un homme qui vaille la peine qu'on se tourmente ainsi de lui?... D'ailleurs il ne s'agit pas de sentimens, il s'agit d'affaires. Mettez bien vite un chapeau, et comme il y a urgence, venez vous-même porter avec moi la dépêche au bureau. Ce serait risquer trop que de la confier à un domestique... Pas une minute

à perdre, car le château de Kilsyth doit être à bonne distance de toute station.

Cette décision prompte, ce parler net et précis, convenaient merveilleusement à l'humeur indécise et timide de la pauvre Mabel, qui se laissa entraîner séance tenante jusqu'au bureau de Charing-Cross, où les deux cousines déposèrent un message ainsi conçu : « Foljambe en danger. Revenir immédiatement. »

III.

Le télégramme fut apporté par M. Kilsyth en personne dans la première pièce du petit appartement où depuis quinze jours Madeleine se débattait entre la vie et la mort. Dieu sait avec quelle angoisse son malheureux père vit le médecin rompre l'enveloppe et dévorer de l'œil, non sans une émotion mal déguisée, la nouvelle qui lui arrivait ainsi. Pour tous les habitans du château, la lutte vaillamment entreprise et vaillamment soutenue par Chudleigh Wilmot avait pris l'intérêt du drame le plus poignant. Le mal et lui se disputaient, dans une lice étroitement close et autour de laquelle était rigoureusement établie une sorte de cordon sanitaire, la jeune et belle enfant qu'il avait trouvée à peu près mourante. Dès qu'il l'avait vue, Wilmot s'était senti le cœur pris comme dans un étau. Jamais il n'avait tant douté du succès de ses efforts, jamais non plus il ne s'était connu un si furieux désir de victoire. — Elle va mourir dans mes mains, s'était-il dit à la fin de sa première visite. — Je la sauverai ou j'y perdrai mon nom, se répétait-il le lendemain... Le troisième jour, il s'arrêta stupéfait au moment où, seul avec la malade qui venait de s'endormir, il s'inclinait vers elle pour baiser ce front moite et ces joues brûlantes, qui empruntaient à la fièvre un éclat merveilleux et autour desquelles, comme un nimbe irrégulier et flottant, s'éparpillaient les boucles d'une épaisse chevelure aux reflets dorés.

En ce moment même entrait lady Muriel, qui se méprit au brusque mouvement du docteur. — Vous trouvez sans doute comme moi que ces cheveux sont de trop, lui dit-elle avec une sollicitude quasi maternelle. Vous n'avez qu'à prescrire, on les coupera.

— Dieu m'en garde! s'écria Wilmot avec élan... Je veux dire, continua-t-il sur un ton bien différent, que nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci!... On peut ajourner ces mesures extrêmes, qui ont l'inconvénient d'effrayer les malades.

Cependant il se sentait embarrassé sous le regard sérieux et fixe de la grande dame, et sa conscience révoltée lui disait tout bas que

si ces cheveux eussent été moins beaux, si la tête qu'ils couronnaient eût moins charmé ses regards, peut-être les eût-il déjà impitoyablement condamnés.

Bon nombre de gens se figurent qu'un médecin est à l'abri de ces surprises du cœur, — que la sensibilité s'épuise et s'use au contact perpétuel des misères humaines, — que toute passion a besoin de prestige et s'éteint devant la réalité. Tout cela peut être vrai pour certaines natures, et encore sous réserve de telles ou telles circonstances qui jettent l'homme hors de sa voie et le transportent ébloui dans des régions où jamais il n'avait songé à pénétrer. Nous avons vu en effet ce que pensait Wilmot des « infatuations » de l'amour. Nous l'avons entendu railler agréablement chez sir Saville le souvenir de son premier penchant, nous savons quel minime lot de tendresse il accordait au régime conjugal; mais il faut tenir compte de tout ce qui avait pu modifier en quelques jours cet esprit jusque-là sobre, positif et bien équilibré, des mille influences diverses auxquelles, sans pouvoir s'en douter, il avait été soumis. Un voyage rapide parmi des sites admirables avait en quelque sorte inauguré pour lui ces enchantemens nouveaux; puis, le cœur rehaussé par cette communion avec la nature, il était entré presque triomphalement, accueilli comme l'Espérance elle-même, dans une demeure princière. Toutes les portes s'ouvrant sous sa main lui avaient livré l'accès d'une sorte de sanctuaire où lui était soudainement apparue, avec la double auréole de la souffrance résignée et de la piété enthousiaste, une des plus ravissantes créatures qu'il lui eût jamais été donné de contempler. Après un premier moment d'embarras, un regard de lui, un regard chargé de pitié, la lui avait pour ainsi dire livrée. Soit pressentiment, soit naturelle confiance et facile abandon, elle s'était dit : — Voilà mon sauveur! et ce qu'elle se disait tout bas, elle le lui avait répété lorsque pour la première fois il avait osé lui tendre la main. — N'est-ce pas, docteur, vous me ferez vivre? — Et ses yeux étaient si humblement supplians, et sa voix était si faible! A cette confiance qui le touchait si profondément, à cette docilité absolue avec laquelle ses moindres ordres étaient strictement et joyeusement obéis, un charme irrésistible était attaché. Il y cédait sans vouloir s'en rendre compte, sans pouvoir se convaincre du péril, n'accordant à certaines de ses pensées que l'importance fascinatrice de ces rêves auxquels il est parfois si doux de se laisser aller, sans y croire et sans leur donner la moindre place dans les possibilités d'un avenir quelconque. On les caresse tout bas, on en berce son imagination, et on en sort, même des plus brillans, sans leur accorder un regret.

L'heure du réveil était-elle donc sonnée? Le télégramme de mis-

tress Wilmot posait nettement cette question, et la physionomie anxieuse du père de Madeleine la posait aussi sous une autre forme. Les deux hommes se regardèrent en silence pendant une minute environ. — Eh bien, dit alors Kilsyth, on vous appelle, on veut nous priver de vous?...

Indécis et soucieux, son hôte ne se pressait pas de répondre. Il se décida pourtant. — En effet, dit-il, un de mes plus anciens cliens, un de mes meilleurs amis réclame mon assistance...

— Vous partez alors?

— Non, monsieur, je ne vous quitterai, je ne quitterai votre fille qu'après l'avoir vue hors de tout danger.

Kilsyth se retint pour ne pas dépasser toutes bornes dans l'expression de sa reconnaissance, et après avoir chaleureusement remercié le docteur, à qui déjà il avait voué une amitié sincère, il alla porter à lady Muriel la double nouvelle du danger qu'ils avaient couru et du sacrifice inattendu qui leur conservait les soins de Wilmot. Malgré son habituel sang-froid, la belle châtelaine ne put dissimuler un mouvement de joie. Son front, ses yeux, rayonnaient, et Kilsyth, pour la première fois de sa vie, put croire qu'elle s'intéressait passionnément à la santé de Madeleine.

Chudleigh Wilmot n'était pourtant pas sans quelques remords. Il avait beau s'exagérer à plaisir l'état de la jeune convalescente et l'incapacité du médecin de district qui resterait chargé d'elle, sa conscience alarmée protestait encore. Il s'en aperçut bien à l'hésitation qui s'empara de lui quand il dut se résoudre à formuler sa réponse. La lettre déjà datée attendait une première ligne depuis cinq minutes, et le docteur, se promenant à grands pas, pétrissait dans ses mains brûlantes un bâton de cire à cacheter. Il se décida pourtant, et d'un seul jet, avec une extrême hâte, traça quelques phrases ambiguës par lesquelles il témoignait tout son regret de ne pouvoir se rendre au désir de son parrain. Miss Kilsyth ne pouvait demeurer sans secours ni rester sous la direction d'un médecin de campagne. Sir Saville, en supposant qu'il fût en état de supporter un aussi long voyage que celui de Burnside à Kilsyth, n'était pas libre de se fixer pour un temps suffisant auprès de l'intéressante malade. Bref, pendant huit jours encore tout au moins, il fallait que les cliens de Londres prissent patience et que Whittaker continuât l'intérim. Ce fut à peine si cet homme exact et habitué à la franchise osa faire suivre ces lignes du *yours affectionately* traditionnel, et il se hâta, la lettre expédiée, de retourner à ce poste d'honneur que rien ne pouvait lui faire abandonner, auprès de cette enfant qu'il voulait sauver à tout prix.

Lady Muriel, ce même soir, dut paraître fort préoccupée à celle

de ses femmes qui fut chargée de l'aider en sa toilette de nuit. A certain moment, tandis qu'on mettait en ordre autour de sa tête (élégante et d'un galbe classique) sa magnifique chevelure brune, son front, ses joues, sa nuque même et la naissance de ses épaules au derme fin et serré se couvrirent d'une vive rougeur. S'étonnant elle-même de son émotion : — C'est singulier, répéta-t-elle par deux fois, sans avoir conscience des mots qu'elle laissait échapper ainsi,... c'est bien singulier!... Pour expliquer ce que cette exclamation involontaire peut avoir d'énigmatique, nous voudrions pouvoir reproduire, comme en un miroir magique, les images qui se succédaient, invisibles pour tout autre qu'elle, devant la grande dame à sa toilette.

Elle se trouva transportée dans la maison où sa jeunesse s'était écoulée; elle s'y vit sollicitée comme elle l'avait été par deux riches prétendans. Ni l'un ni l'autre n'avaient pu se faire agréer. Un brasseur (millionnaire, il est vrai), un constructeur de *railways*... Ah! fi donc! Muriel Inchgarvie avait le cœur trop haut pour s'abaisser jusqu'à ces rustres enrichis. L'opulence, il la lui fallait, mais sans dégradation, sans qu'elle fût réduite à déchoir pour l'obtenir. Pouvait-elle en échange donner son cœur? Question gênante. Le cœur était pris. Il y avait de par le monde un jeune avocat de *Lincoln's Inn*, tenant de loin aux Inchgarvie et qu'on appelait Stewart Caird, un pauvre garçon mince et frêle, d'une santé médiocre, que chacun accueillait avec une condescendance bienveillante, car on le savait sans autres ressources que celles de sa profession, bien dure aux débutans, plus çà et là quelques revenans-bons littéraires puisés dans la caisse de quelque *magazine* ou de quelque feuille quotidienne. Pensez-vous que lady Muriel songeât à se donner un mari de cet ordre? Ce serait la connaître mal, et Stewart Caird, eût-elle consenti à l'épouser, avait le cœur trop bien placé pour accepter pareil sacrifice. Pourtant ils s'aimaient, et ils se l'étaient dit, tristement, humblement, sans bâtir sur cette affection mutuelle, si malencontreuse, si nécessairement stérile, aucun de ces châteaux en Espagne dont l'architecture fantastique est si familière aux amoureux.

Les choses allaient ainsi depuis six mois, peut-être plus, lorsque l'avocat cessa tout à coup, pendant quelques jours, de se montrer dans les réunions du monde où d'ordinaire nos deux jeunes gens se rencontraient. Muriel s'en étonna, mais sans trop s'arrêter aux inquiétudes que pouvait lui suggérer cette lacune imprévue dans leurs relations. Un soir qu'elle s'habillait pour le bal, on lui remit un billet sur lequel ces mots étaient écrits au crayon : « Si vous voulez me voir avant ma mort, venez sans retard!... Vous me connais-

sez assez pour savoir que ce n'est pas là une phrase de roman. »

Muriel, l'altière Muriel, un moment transportée hors d'elle-même, ne prit que le temps de jeter un épais manteau sur ses vêtemens de bal, un capuchon sur sa tête couronnée de fleurs, et de se faire conduire ainsi par un cocher qui lui était dévoué jusqu'à la demeure de l'ami qu'elle allait perdre. Elle le trouva plutôt assis que couché sur des coussins empilés autour de lui. Ses yeux caves, les plaques rouges qui marbraient ses joues blêmes, l'horrible toux qui déchirait sa poitrine, ne laissaient guère place à la moindre espérance. La garde-malade qui le soignait passa d'elle-même fort discrètement dans la seconde pièce de ce logis plus que modeste, et les deux amans, pour la première fois de leur vie, se trouvèrent seuls en face l'un de l'autre. Stewart, parlant avec une extrême difficulté, s'excusa de l'impardonnable égoïsme qu'il avait mis à faire naître, à solliciter une tendresse dont il n'était pas digne et dont il ne pouvait profiter, une tendresse uniquement destinée à être, disait-il, son soleil couchant, à dorer de quelques trompeurs rayons les dernières journées qu'il eût à passer ici-bas... Tandis qu'il parlait ainsi, sa respiration d'instant en instant devenait plus courte, les battemens de son cœur s'accéléraient, il se laissait aller plus pesamment dans les bras que Muriel avait passés autour de son cou... Ce fut alors, dans cette suprême étreinte, qu'il trouva la force de lui parler encore, de lui recommander un frère cadet dont il était l'unique soutien... Il la savait promise à un bel avenir... Se chargerait-elle de ce legs?... Viendrait-elle en aide à l'orphelin?... Pouvait-il compter qu'elle lui serait toujours une protectrice dévouée?

A chacune de ces questions, Muriel avait répondu par une solennelle promesse, la main dans la main de l'agonisant. Quarante-huit heures plus tard, Stewart Caird n'était plus; six semaines après ses funérailles, Muriel épousait Kilsyth, et déjà depuis quinze jours, fidèle à son vœu, la femme de Kilsyth avait rêvé pour son protégé, Ramsay Caird, un mariage qui devait le rendre un objet d'envie. Elle lui destinait *in petto* la main de sa belle-fille. Madeleine, il est vrai, n'avait à prétendre, en fait de dot, qu'une vingtaine de mille livres sterling à elle laissées par un riche propriétaire des *highlands*, lequel était mort sans enfans après l'avoir tenue sur les fonts baptismaux; mais, sans faire entrer en compte les chances futures, n'était-ce pas là un magnifique parti pour un jeune cadet sans le sou, qui gagnait sa vie au jour le jour dans les bureaux d'un agent d'affaires? Peu de temps après le mariage, elle le fit venir à Kilsyth, et, trouvant en lui quelque intelligence jointe à beaucoup de soumission, elle lui laissa vaguement entrevoir, dans un loin-

tain favorable, l'avenir qu'elle lui préparait. Il en fut assez ébloui pour se montrer encore plus docile et pour se placer, instrument passif, dans les mains de sa belle protectrice. Depuis lors, elle le mandait régulièrement lorsque sa présence pouvait servir à leurs secrètes visées, et très discrètement, sans lui permettre la moindre démarche hasardée, elle l'insinuait, autant que faire se pouvait, dans les bonnes grâces de son mari, dans l'intimité de leur fille aînée.

Ces souvenirs, qu'il a fallu détailler longuement, Muriel les embrassa d'un rapide coup d'œil. Elle se vit ensuite, comme elle l'était quinze jours auparavant, menacée de perdre par la mort précoce de Madeleine tout le profit de sa longue et habile diplomatie; puis, grâce à l'arrivée de Chudleigh Wilmot, l'horizon s'éclaircissait, les chances redevenaient belles. Il rendait la vie à Madeleine, il rendait un avenir au frère de Stewart. Était-ce donc pour cela, pour cela seulement, que lady Muriel s'arrêtait avec tant de complaisance sur le souvenir de leurs premières entrevues? Nous avons déjà dit ou plutôt laissé entendre que Wilmot joignait à la supériorité de l'intelligence des avantages d'un autre ordre, avantages dont les femmes se disent volontiers fort dédaigneuses, sans que l'expérience de la vie autorise à les prendre toujours au mot. L'ardeur d'une généreuse ambition éclairait le regard de ses yeux d'aigle. Sa taille haute et souple, la noble arcature de son front légèrement dégarni, la pâleur mate de son teint naturellement basané, l'énergie qui prêtait à chacun de ses mouvemens je ne sais quel charme impérieux, la douceur de son rare sourire, les vibrations de sa voix mâle et ferme, rien de tout cela n'avait été perdu pour sa belle hôtesse, d'ailleurs très peu en garde contre de pareilles impressions, et qui jusqu'alors n'avait pas seulement imaginé qu'elle pût en être susceptible.

Ce fut donc une découverte, et cette découverte, comme tant d'autres, avait été le résultat du hasard. En songeant à Wilmot, elle se rappela soudain, — tout le monde connaît ces phénomènes de la mémoire, — le brusque mouvement qui l'avait écarté de Madeleine au moment où il avait entendu la porte s'ouvrir, où il avait vu entrer la châtelaine de Kilsyth, puis cette exclamation si rapide, si vive, lorsqu'il avait été question de livrer aux ciseaux la chevelure de la jeune malade; enfin, — la logique du souvenir a d'impitoyables enchaînemens, — quelques regards, quelques intonations de voix, auxquels lady Muriel ne s'était pas arrêtée sur le moment, et qui, faisant balle pour ainsi dire, lui revinrent en même temps avec un effet irrésistible. — L'aimerait-elle?... et lui, l'aimerait-il? — C'est en se posant ces deux questions, dont la pre-

mière seule lui parut raisonnable, qu'elle avait senti la rougeur lui monter au front. Alors, en face de cette émotion si loin de toute probabilité, elle avait laissé tomber de ses lèvres, à voix presque basse et sans en avoir conscience, ces mots maintenant expliqués : — c'est singulier,... c'est bien singulier!

IV.

L'arrivée de la réponse adressée par Wilmot au télégramme de Mabel marqua une ère décisive dans la vie de cette jeune femme. En lisant ces quelques phrases, si insignifiantes en apparence et si peu faites pour émouvoir, elle éprouva un mouvement de secrète horreur, assez semblable à celui du dormeur qui, venant à s'éveiller sous le coup d'un malaise inexplicable, sentirait se glisser le long de son corps frémissant un reptile au contact glacial, au dard venimeux.

Sa cousine était là, elle lui tendit la lettre fatale. Si on veut bien se rappeler ce que nous avons dit plus haut des dispositions complexes et variables où, par rapport à Mabel, se trouvait Henrietta, on comprendra le mélange de compassion et de joie rancuneuse avec lequel cette dernière prit connaissance de cette épître par trop maritale. Cependant sa conscience ne lui permit pas d'en tirer parti pour triompher à son tour de son ex-rivale. — Eh bien? lui dit-elle simplement, pourquoi semblez-vous prendre à cœur une chose si simple?

Le fait est que la silencieuse Mabel, devenue fort pâle, ne se maintenait debout que par un effort de volonté; mais elle n'en parut pas moins étonnée de l'émotion à laquelle sa cousine la supposait bien gratuitement en proie. Quant à sa pâleur, elle l'expliqua par un état de souffrance qui lui était habituel depuis quelques mois. — Et vous n'avez pris aucun conseil, essayé d'aucun remède? lui demanda mistress Prendergast avec un intérêt quelque peu sceptique.

— Vous savez bien que non, vous qui me voyez sans cesse.

— Mais Wilmot?... reprit l'autre, laissant sa question suspendue.

— Oh! Wilmot! répéta Mabel avec un petit rire amer,... est-ce qu'il a le temps de songer à moi,... est-ce qu'il s'occupe de mièvreries pareilles? Tant que je suis sur pied, serait-ce la veille de ma mort, je ne dois pas m'attendre à lui inspirer le moindre souci.

— Permettez,... malade comme vous dites, vous ne deviez pas le laisser partir... C'était manquer d'égards et pour lui et pour vous-même.

— S'inquiète-t-il de si peu de chose!... Véritablement, Henrietta, je ne saurais vous comprendre.

— Vous me comprenez au contraire à merveille, reprit l'autre, s'emparant bon gré mal gré de deux mains fiévreuses qui se dérobaient à ses étreintes... Pourquoi vous obstinez-vous à dissimuler des souffrances qui vous minent et qu'il faudrait combattre?

Mabel ne répondit qu'en tournant la tête pour ne pas laisser voir une ou deux larmes échappées en dépit d'elle de ses paupières à demi closes.

Pour le coup, Henrietta Prendergast se sentit troublée. Sa sensibilité fort restreinte lui permettait bien de laisser passer inaperçues des angoisses qui, par certains côtés, caressaient ses pires instincts; mais il lui était impossible de méconnaître absolument un devoir strict, quand ce devoir s'imposait à elle. Parfaitement convaincue que l'ignorance où le silence de sa femme l'avait maintenu était chez le jeune médecin la cause unique de l'indifférence étrange dont cette dernière avait à se plaindre, elle ne pouvait demeurer complice d'un malentendu pareil, ni garder la responsabilité des conséquences redoutables qu'il pouvait entraîner. Bien qu'elle continuât à nourrir contre Wilmot un certain ressentiment ténébreux, — ressentiment dont l'aveu lui eût été fort pénible, — il n'entrait pas dans sa pensée de laisser s'accomplir, pouvant y remédier, un désastre comme celui dont il semblait menacé. Donc elle prit courageusement en main, contre son amie, la cause de l'époux absent. — Vous êtes injuste, s'écria-t-elle avec un certain effort... Vous avez tout fait au monde pour aveugler votre mari, et vous lui en voulez maintenant du succès de vos efforts!... C'est mal... En continuant ainsi, vous n'allez à rien moins qu'à détruire votre bonheur et le sien.

— Deux bonheurs qui depuis longtemps n'ont rien de commun, reprit mistress Wilmot avec une amertume mieux accentuée,... et l'un des deux (ce n'est pas le sien) n'a plus besoin qu'on cherche à le sauver du naufrage... Tranquillisez-vous du reste sur ma santé... D'ici à quelques jours, si je ne me sens pas mieux,... eh bien! j'appellerai Whittaker... En attendant, je vais l'adresser à M. Foljambe... Parlons d'autre chose maintenant.

Mistress Prendergast se garda bien d'insister; mais elle resta près de son amie tout exprès pour la confesser un peu plus tard. Les deux cousines dînèrent ensemble. A l'heure du thé, Henrietta, sans faire semblant de rien, ramena la conversation sur le sujet qui lui tenait au cœur, et tout à coup, risquant une manœuvre décisive : — Écoutez, dit-elle, vous ne sauriez me demander une discrétion que je me reprocherais ensuite toute ma vie... Votre mari doit être prévenu de ce qui se passe... Si ce n'est par vous, eh bien!... ce sera par

moi... Ou vous me promettrez de lui écrire ce soir, ou je lui écrirai, moi, pas plus tard que demain matin.

Mabel était en ce moment plutôt étendue qu'assise sur une causeuse. Elle se redressa lentement, ses yeux noirs prirent une expression presque terrible, et s'emparant à la fois des deux mains de sa cousine : — Si vous agissiez ainsi, Henrietta, lui dit-elle, je ne vous adresserais plus la parole de ma vie, et nous nous serions vues pour la dernière fois. En tout ce qui regarde Wilmot et moi, j'entends rester absolument libre; c'est mon droit, vous ne sauriez le nier... Qui se place entre nous deux devient à coup sûr mon ennemi... Voyez maintenant, et faites votre choix.

Elle sourit ensuite, après un moment de silence, en s'assurant que cette étrange sortie n'avait pas manqué son effet. Mistress Prendergast, prise au dépourvu, la regardait avec une espèce de terreur. — Non, reprit Mabel, je n'écrirai point à Chudleigh. Vous voyez qu'on ne s'entend guère à distance;... mais quand il sera de retour, je lui parlerai.

— Vous me le promettez ?

— Je vous le promets,... et d'ailleurs vous allez vous convaincre que j'aurai à lui apprendre une nouvelle faite pour l'intéresser...

La « nouvelle » effectivement avait son importance. Quand elle fut connue de mistress Prendergast, celle-ci parut rassurée. Elle ne l'était qu'à moitié. — Tout dépend de l'opportunité, se disait-elle le soir même en rentrant chez elle... *Ceci* peut arranger ou brouiller les choses... Si par aventure il était amoureux là-bas,... et dans le fond c'est bien cela qui la tourmente,... l'arrivée du nouveau-venu pourrait bien trouver froid accueil dans ce monde.

M. Foljambe, le parrain de Wilmot, envoya très paternellement promener son filleul quand on lui transmit la réponse dilatoire de celui-ci. — Peste soit du drôle! s'écria ce Crésus goutteux, l'œil fixé sur ses orteils endoloris... A quoi songe-t-il, et quelle idée se fait-il de ma patience?... Si ce n'était que moi, passe encore! mais sa clientèle tout entière commence à hurler après lui!... Se figure-t-il qu'on va s'accommoder de ses galanteries écossaises?

Le rusé banquier ne parlait pas ainsi tout à fait au hasard. Les visites affluaient autour de son canapé, comme il arrive toujours lorsque tombe malade un vieux célibataire bien traité par la fortune. On y glosait fréquemment sur le compte du médecin retardataire, et, chacun apportant son contingent d'informations, on cherchait à interpréter les motifs qui pouvaient lui faire prolonger son séjour chez les Kilsyth. Le docteur Whittaker, prenant en main la cause de son confrère, avait beau insinuer d'une voix mielleuse qu'il s'agissait d'un cas tout particulier, d'une nouvelle espèce de

scarlatine précieuse à étudier dans tous ses symptômes, même ceux de la convalescence, bien des gens se pinçaient les lèvres en l'écoutant avec une moue des plus significatives. D'autres, se contraignant moins, lui demandaient s'il n'avait pas ouï parler de miss Madeleine comme d'une ravissante personne. D'autres encore épiloguaient sur la jeunesse relative de lady Muriel. — Une bien belle femme, docteur ! — ajoutaient-ils avec un sourire narquois.

Certain jour que ce genre de plaisanterie prenait un tour trop vif, — entre hommes la pente est glissante, — un jeune représentant de la maison Lothbury et Ce, très silencieux d'ordinaire, hasarda un menu propos qui arrêta court la conversation affolée. — Je suis, dit-il, du même club que Ronald Kilsyth... Il ne ferait pas bon de tenir près de lui ce langage cavalier sur le compte de sa sœur et de sa belle-mère... La moutarde lui monte aisément au nez, et je ne connais guère d'homme plus friand que lui de son épée...

Wilmot cependant, après les huit jours de répit qu'il avait demandés et malgré une amélioration sensible dans l'état de la jeune malade, ne paraissait pas songer à la priver de ses soins. Il faut dire qu'elle semblait y attacher un grand prix. Lui seul avait sur elle, même pendant les crises les plus violentes, un empire absolu. Jamais elle ne songeait à lui résister. C'était en lui seul qu'elle avait confiance, et cette confiance enfantine le mettait en passe de lui rendre mille petits soins que ses plus riches cliens auraient vainement espérés de sa complaisance. A Londres, il maintenait avec une extrême rigueur ses droits de « médecin consultant. » Pour rien au monde, il n'eût accepté soit les fonctions d'un opérateur, soit la besogne du laboratoire. A Kilsyth, aucun scrupule de ce genre ne le retenait. Il composait les remèdes, posait les appareils, et, non content d'être tour à tour chirurgien ou pharmacien, il empiétait encore sur les attributions de la garde-malade, heureux de la voir s'endormir et de rester seul auprès de Madeleine.

Un jour, réveillée dès l'aube par le froid matinal, l'aimable enfant demanda son père d'une voix plaintive. Vainement la garde essaya-t-elle de la calmer : ses exhortations banales n'amenaient aucun résultat. Wilmot, caché par un rideau, comprit bien vite qu'il n'y avait ni délire ni trouble mental dans l'insistance de la jeune fille; il se montra donc et fut accueilli comme toujours par un sourire affectueux. — Votre père, dit-il à Madeleine, votre père viendra certainement vous voir dans la matinée... Vous ne voudriez pas qu'on allât le déranger à cette heure indue.

— Oh! non... non certainement, répondit la malade, mais une

certaine contrariété perçait encore dans son accent... Je tenais cependant à lui demander... Au fait, vous me le direz, vous, aussi bien que lui.

— Naturellement, si j'ai une réponse à vous faire.

— Asseyez-vous donc, là, bien près de moi, reprit-elle d'une voix comme assourdie par cette sorte d'enrouement que le mal dont elle souffrait engendre presque toujours.

Wilmot ne prit point le siége qu'elle lui montrait. Il s'agenouilla au chevet du lit et passa son bras sous l'oreiller pour aider Madeleine à se maintenir assise. Leurs visages se touchaient presque.

— Parlez aussi bas que vous voudrez, murmura-t-il à son oreille avec une sorte de frisson.

— Merci... merci... oui, tout bas, tout bas... Je voulais demander à mon père,... et je vous demande, à vous, si... si je dois me préparer à la mort.

Les lèvres de la jeune fille tremblaient. Un nuage passa sur les yeux du médecin. — Non, chère enfant, répondit-il,... non, quoique bien malade, vous n'êtes point en danger... Vous irez de mieux en mieux... pas tout de suite, mais à la longue. Il faut seulement de la patience... Il faut faire tout ce qui vous sera prescrit...

— Quand je m'appartiens, je le fais... Auriez-vous quelque reproche à m'adresser?...

— Des reproches? enfant,... vous êtes la plus douce malade que j'aie jamais soignée... Ce que j'ai voulu dire, c'est que tout dépend de vous,.. non pas de mourir ou de ne pas mourir,.. ceci ne fait plus question,... mais de vous remettre en un temps plus ou moins long... Et maintenant, puisque vous êtes maîtresse de vous-même, voulez-vous... voulez-vous me rendre bien heureux?... Voulez-vous fermer les yeux et tâcher de retrouver un peu de sommeil?...

— Oui, répondit-elle, oui, mon ami,... je veux ce que vous voulez... Je suis si heureuse, docteur, en songeant que je suis sûre de ne pas mourir encore!

Puis elle se laissa retomber, sereine et confiante, sur ce bras qui la soutenait et que Wilmot ne songea point à retirer. Elle avait sa main dans la main du docteur; sur son front planait, attentif et grave, ce regard qu'elle aimait à étudier. Ce fut ainsi qu'elle s'endormit, et ce fut ainsi qu'il resta toujours agenouillé près d'elle, jusqu'à ce que le soleil levant eût ramené les visiteurs quotidiens qui venaient s'enquérir de Madeleine.

Lady Muriel n'était point ce qu'on est convenu d'appeler « une femme d'esprit. » Dans le cercle de ses relations, on aurait trouvé sans peine vingt maîtresses de maison plus brillantes, mieux prêtes

à discourir de toute chose et du reste, plus promptes à parer ou à lancer l'épigramme; en revanche, on n'en aurait pas trouvé cinq chez qui existât au même degré la juste conception des réalités humaines et qui missent un jugement plus sûr au service d'un caractère plus égal. Pas plus qu'à une autre il ne lui était donné de tout voir et de tout comprendre, mais il lui arrivait rarement de mal voir, ou de comprendre mal ce qu'elle avait vu. Chimères, illusions, étaient bannies de ses conseils intimes, mais non de ses causeries d'apparat, pour lesquelles elle tenait en réserve tout un répertoire de nobles sentimens, de pompeuses maximes, de magnifiques lieux communs, débités le plus couramment du monde, avec des modulations du dernier goût et des variantes merveilleusement appropriées au besoin des circonstances. N'allez pas croire à de l'hypocrisie. Cette grande dame en était incapable de propos délibéré. Il ne lui serait jamais venu en tête de tromper qui que ce fût, mais vis-à-vis de tout le monde elle se sentait parfaitement à l'aise, car si elle mettait en circulation pas mal de fausse monnaie, elle en avait préalablement reçu tout autant, peut-être plus, il n'y avait donc qu'une balance à établir. Elle appréciait les avantages de sa position sociale, et les abdiquer lui eût semblé aussi absurde que d'en faire étalage. Pour le mari qui les lui avait donnés ou conservés, elle éprouvait une reconnaissance tranquille, une affection raisonnée, sans aveuglement ni enthousiasme. Elle le voyait ce qu'il était : un peu vieux pour elle, plus chasseur qu'elle ne l'eût voulu, sujet à des redondances de style, à des redites de narration, qui ne l'empêchaient pas d'être un excellent et digne homme. Certainement il lui préférait sa fille aînée; mais on pouvait le lui pardonner, puisque Madeleine, de son côté, lui avait laissé jusqu'alors la première place dans son cœur. — L'a-t-il dans le mien? se demandait en toute sincérité lady Kilsyth, et cette question loyale évoquait immédiatement deux fantômes : celui de Stewart Caird, enveloppé de son drap mortuaire, celui du docteur Wilmot, que décidément Muriel trouvait fort à son gré.

Sa personnalité bien accusée contrastait avantageusement avec le fonds plus ou moins banal des hôtes assez peu nombreux que la maladie contagieuse de Madeleine n'avait pas mis en déroute et chassés de Kilsyth. Duncan Forbes, le plus animé, le plus élégant de tous, cédait sans conteste au docteur la palme et le dé de la causerie. Bien mieux, il l'allait chercher chaque fois qu'il n'avait pas à craindre d'être importun, et l'entraînait avec lui dans une pièce à part, sur la limite du « cordon sanitaire, » où se réunissaient volontiers ceux des habitans du château que la chasse ou la pêche n'avait pas attirés au dehors. On appelait ce petit salon, par une

allusion assez lugubre, « la cellule des condamnés, » et nonobstant le danger qu'on y bravait, la gaîté y était en permanence quand Wilmot, rassuré par quelques heureux symptômes sur le compte de sa malade, y portait l'originalité de son savoir *bon-enfant*, la verve de son élégance naturelle, l'attrait persuasif de sa parole sans fard.

Lady Muriel trouvait parfois des prétextes pour passer une heure ou deux dans ce petit cénacle; parfois aussi et plus fréquemment Wilmot était admis, au retour de ses promenades quotidiennes, dans le salon où la châtelaine trônait, — tantôt seule, tantôt en compagnie, — aux heures qui précédaient le dîner. Il y était reçu avec des prévenances assez marquées, et peut-être se fût-il aperçu dans d'autres circonstances que sa noble hôtesse était en quelque façon sous les armes chaque fois qu'il se présentait ainsi devant elle; mais il fallait pour deviner ceci ou beaucoup de fatuité ou une singulière clairvoyance, car lady Muriel, d'une recherche exquise en ses élégances, avait grand'peine à se montrer mieux mise que d'ordinaire. Ce qui est certain, c'est qu'avec lui la grande dame désapprenait l'ennui, son mal le plus habituel et l'unique expiation de sa belle et riante existence. A force d'entendre et de répéter les mêmes phrases, prévues et convenues, elle en était arrivée à ne plus écouter les autres, à ne plus s'écouter elle-même; Wilmot, avec ses idées à lui, son style original et pittoresque, ne la laissait pas dans cette sorte de végétation automatique dont elle avait pris l'habitude. Il fallait bon gré mal gré lui prêter attention. Il ne se contentait pas non plus de banalités plus ou moins déguisées, et ne se gênait pas pour échapper par quelque tangente inattendue à la discussion insignifiante dans le cercle de laquelle on aurait voulu l'enfermer. Il exigeait une pensée sous chaque parole, et par cela seul, se distinguant du commun des martyrs, il se donnait sans le vouloir un relief de sauvagerie que la dame de Kilsyth, avec cette sûreté de tact qui la caractérisait, avait apprécié comme un signe de supériorité.

On sait déjà quelles questions s'étaient offertes à son esprit certain soir où, dans les mains de son adroite soubrette, elle songeait en même temps à Madeleine et à Wilmot. Un esprit comme le sien, lorsqu'une fois il tient une piste, ne l'abandonne pas aisément. Aussi voulut-elle avoir le cœur net de ses soupçons relativement à la jeune malade, et il ne lui fallut pas de grands efforts d'observation pour s'assurer que chez celle-ci en effet la reconnaissance avait pris un caractère de véritable tendresse. Chudleigh Wilmot personnifiait, pour celle qui allait lui devoir la vie, tout ce que les emmes préfèrent ici-bas : la bonté mêlée de force, le dévouement,

l'autorité douce et persuasive, la protection sans orgueil. N'était-il pas naturel qu'elle s'attachât instinctivement à son sauveur?

En songeant que ce sauveur était un homme jeune encore et qu'elle-même trouvait digne d'une estime toute particulière, lady Muriel se dit que cette rencontre n'avait rien de fort heureux pour les projets qu'elle avait formés au sujet de Madeleine et de Ramsay Caird. D'ailleurs, et abstraction faite de cette combinaison réservée, Wilmot n'était-il pas marié? Marié, il l'était en effet, et ce n'était pas la première fois que lady Muriel avait eu à se poser cette question banale : — que peut être la femme de Chudleigh Wilmot? — Sa réponse, la voici au naturel : — quelque sotte bourgeoise indigne de lui, et que très certainement il n'aime point. — Ceci dit, elle s'était tenue pour satisfaite; mais alors il ne s'agissait pas de Madeleine.

Autre question. — Serait-il possible que Wilmot eût jamais songé?... Ah! fi donc... un médecin, un homme marié;... mais encore?... Un homme que je mets à part de tous les autres, qui a sa place dans mes préférences,... qui a pu, qui a dû nécessairement, si modeste qu'il soit, non certes deviner, mais pressentir cette rare, cette unique distinction... Et comment n'en aurait-il pas été flatté?... Ébloui, fasciné serait trop dire, mais flatté... Entre cette petite et moi, un homme de cet ordre,... ah! certes non, il ne saurait me la préférer...

Quand elle se fut donné à elle-même toutes ces excellentes raisons, toutes ces consolantes assurances, lady Muriel en tira cette conclusion... Mais laissons la parole aux faits, qui ne la prennent jamais hors de propos.

Kilsyth était dans son cabinet, occupé à examiner en détail une belle arme de chasse qui venait de lui arriver. Sa femme entra, le sourire aux lèvres, prit le *rifle* dans ses mains délicates, en fit jouer à plusieurs reprises les ressorts d'une exquise souplesse, loua la sévère simplicité de la monture, et après quelques menus propos éparpillés à dessein sur une demi-douzaine de sujets insignifians : — Pensez-vous, Alick, dit-elle, que le docteur Wilmot nous honore encore longtemps de sa compagnie?

Cette question surprit évidemment l'honnête châtelain, qui, après avoir regardé sa femme avec une sorte d'inquiétude, lui répondit en hésitant un peu : — Il restera tant qu'il voudra,... c'est-à-dire tant qu'il sera nécessaire à Madeleine... Avez-vous en somme quelque objection à ce qu'il prolonge ici son séjour?

— Moi?... pas le moins du monde... Je ne songe qu'à ne point abuser de sa bonne volonté. Un homme de talent aussi occupé... Si Madeleine avait encore besoin de lui,... mais elle est hors d'affaire.

— Le croyez-vous?

— J'en suis convaincue... Il n'y a d'ailleurs qu'à s'en informer auprès du docteur lui-même,... et, du moment où ses soins ne sont pas absolument requis, nous devenons responsables du temps que nous lui faisons perdre, des profits dont nous le privons...

Devant ce nouvel aperçu de la question, les joues de Kilsyth se colorèrent quelque peu. — Vous avez parfaitement raison, *dearest* Muriel; mais je compte bien indemniser le sauveur de notre chère enfant.

— En supposant qu'il le permette, répliqua la grande dame, qui cette fois encore fit preuve d'une merveilleuse sagacité.

Wilmot en effet, acceptant la liberté qu'on lui rendait et l'acceptant sans le moindre enthousiasme, écarta dédaigneusement toute idée de rémunération. — C'est, disait-il, un axiome d'étiquette professionnelle que le médecin en vacances ne doit percevoir aucune sorte de salaire. Ne gâtez pas, en insistant, le plaisir que j'ai eu à vous rendre service...

Kilsyth était fait pour comprendre ce langage. — Docteur, s'écria-t-il, vous n'êtes pas seulement un homme de talent,... vous êtes avant tout ce que j'appelle un homme... Mon estime, mon affection pour vous me permettent de rester votre obligé... Je n'accepterais pas ce rôle vis-à-vis du premier venu, et mes créanciers sont rares, je vous le garantis. Maintenant rassurez-moi tout à fait... Si nous avions à craindre quelque rechute...

Jamais la conscience de Chudleigh Wilmot n'avait encore été mise à pareille épreuve. Il n'ignorait plus au fond quel sentiment l'avait jusque-là retenu près de la jeune malade, et de sa réponse à la question qui lui était adressée dépendait la suite des relations établies entre Madeleine et lui. Il fallait se résoudre à la perdre pour jamais ou à perpétuer cette situation délicate qui en se prolongeant pouvait devenir si grave. Il est permis de chercher dans ses paroles la trace des pensées contradictoires qui l'agitèrent en cet instant. — Je mentirais, dit-il, si je vous représentais votre fille comme encore menacée du mal que je suis venu combattre;... mais je ne mentirais pas moins, et je manquerais à mon devoir, si, par ménagement pour vos angoisses paternelles, je vous rassurais complétement sur l'avenir de sa santé. L'examen approfondi auquel j'ai dû la soumettre me laisse persuadé que sa frêle organisation est susceptible de nouvelles atteintes, absolument étrangères à la crise dont nous sortons.

Le malheureux père ne répondit qu'en baissant les yeux et en murmurant d'une voix troublée : — Je ne l'ignorais point,... lady Muriel m'a laissé entrevoir ce péril...

— Vous a-t-elle dit que le poumon gauche n'est pas tout à fait intact?

— Hélas! je le craignais... Je me doutais bien que le point faible devait être là...

— Serait-ce par hasard une disposition héréditaire?...

— Un de ses frères a péri victime d'une consomption aiguë.

— A cet égard, nous n'avons rien à craindre pour le moment... Des soins bien entendus, une hygiène appropriée aux circonstances, ajourneront, éloigneront tout danger... Il faudrait surtout changer de climat. Ici les journées deviennent humides... Le matin, le soir, l'air est trop vif.

— Un voyage à Londres suffirait-il?

— Londres dans tous les cas est préférable à Kilsyth... Et à présent, mon cher hôte, laissez-moi m'évader aujourd'hui même, sans tambour ni trompette... J'ai horreur des adieux et de l'émotion qu'ils éveillent... Au revoir sur les dalles de Pall-Mall... Vous vous chargerez, n'est-ce pas, de mes remercîmens à lady Muriel pour sa bonne hospitalité?... Vous voudrez bien dire à miss Kilsyth... Non, au fait, nous devons nous retrouver à Londres...

Une demi-heure après, Chudleigh Wilmot avait quitté le château, pendant que la plupart des résidens étaient en chasse ou à la promenade. Il prit tout exprès un chemin sur lequel ne donnaient point les fenêtres de la salle où le *luncheon* avait réuni les hôtes les plus sédentaires. Celui qu'il avait choisi passait au contraire sous certaines croisées, vers lesquelles il leva les yeux en passant. Derrière l'une d'elles était un visage pâle, comme entouré d'un nimbe d'or, et sur lequel à sa vue se peignit une pénible surprise. Comme il soulevait son chapeau, il vit la blanche figure se retirer et disparaître, sans lui répondre par le moindre signe. Aussi resta-t-il hanté par le regard mélancolique qu'il avait reçu en pleine poitrine.

Lady Muriel, le matin même, avait fait partir deux lettres, dont l'une, adressée à Ramsay Caird, l'appelait auprès d'elle. La seconde, expédiée à Ronald Kilsyth et conçue en termes passablement ambigus, lui signalait un changement essentiel dans les dispositions de sa sœur Madeleine. Partout où elle frappait, elle frappait juste. Le jeune officier aux gardes, atteint au plus vif de ses inquiètes susceptibilités, n'allait en être que plus accessible à toutes les inspirations de sa belle-mère.

Que prétendait au juste celle-ci? A quoi devaient mener ces démarches, obscurément rattachées l'une à l'autre? En écrivant à Ramsay Caird, ne songeait-elle qu'aux intérêts de son protégé? En éveillant les sollicitudes de Ronald Kilsyth, n'avait-elle en vue que

de donner à Madeleine un surveillant, un défenseur et un champion de plus? Enfin, quand elle écartait Wilmot, — au risque de certains regrets presque inavoués, — était-ce lui qu'elle prétendait mettre à l'abri d'un périlleux entraînement? Voilà les questions qu'elle aurait pu se faire, mais qu'il lui eût été difficile de résoudre, lorsque par momens, débarrassée de ses hôtes, elle se laissait aller à réfléchir, un genou dans ses mains, le regard errant, la tête un peu inclinée, charmante en somme au fond du grand fauteuil armorié qui encadrait si bien sa longue taille de châtelaine du moyen âge et son fin visage, dont les linéamens gracieux et l'expression parfois inquiétante n'étaient pas toujours en parfaite harmonie.

V.

Ronald Kilsyth avait été un enfant singulier. Sa précoce sagesse, si elle flattait l'amour-propre de ses parens, ne le recommandait en revanche ni à l'affection de ses maîtres ni à celle de ses camarades. Les uns et les autres le craignaient plus qu'ils ne l'aimaient. A Eton, où il acheva ses études élémentaires, il n'eut jamais de *chum* — de *copin*, dirait-on en France, — d'ami intime, de camarade favori. Son orgueil, mêlé de réserve et de timidité, le faisait accuser de hauteur. Son équité rigide, son refus de s'affilier à toute conspiration, son mépris pour les futiles passe-temps de ses condisciples, l'avaient classé parmi les perfections insociables dont on fait à la longue assez peu de cas malgré le respect qu'elles commandent.

Il en fut de même quand, pour obéir aux volontés paternelles, Ronald entra dans les *life-guards*. A Knigthsbridge, à Windsor, dans les quartiers d'Albany-street, il se montra aussi peu communicatif, aussi peu soucieux de toute intimité qu'il avait pu l'être à Eton. Son colonel, vieux soldat à barbe grise, lui accordait comme à regret une estime particulière. « Brave garçon, disait-il, mais de rude écorce... Pour casser une noix pareille, il faut de fameuses dents... » Rebutés par sa froide politesse, les autres officiers, — même les plus *snobs*, les plus désireux d'être invités chez le père de leur camarade, si haut placé dans la hiérarchie sociale, — avaient fini par s'écarter de lui, sans affectation cependant et sans qu'il parût y prendre garde. Ils ne se sentaient pas à leur aise dans l'élégante cellule où Ronald maintenait un ordre absolu. On n'y voyait pas régner ce laisser-aller pittoresque des autres chambrettes militaires, où les lorgnettes d'opéra maintiennent en guise de serre-papiers des tas de factures vierges de tout acquit, où les bouteilles

de *soda-water* s'étalent, dûment vidées, sur des paquets de cartes, où la chansonnette comique, saupoudrée par la cendre des cigares et comme *illustrée* par les photographies de quelques notabilités du demi-monde, atteste le joyeux emploi des soirées oisives. Chez Ronald, un décorum méthodique présidait à tous les arrangemens intérieurs. Quelques gravures de prix, — signées pour la plupart Raphaël Morghen, — s'alignaient symétriquement sur les murs. Au-dessous d'elles couraient deux bibliothèques à hauteur d'appui, surmontées de bronzes excellens et remplies de curiosités bibliographiques. Parmi ceux des officiers qui s'y hasardaient encore de temps à autre, les plus jeunes n'entraient guère sans une sorte de componction stupéfaite dans cette espèce de sanctuaire. Ils s'y rencontraient avec des inconnus appartenant à un autre monde que le leur, d'une mise qui leur semblait étrange et parlant une langue qu'ils comprenaient à peine. Celui-ci venait de se révéler par un poème hors ligne, celui-là était un peintre de premier ordre, et un troisième, — petit Allemand dont l'habit-veste et les lunettes vertes bouleversaient leurs notions d'élégance, — leur était recommandé comme le *nec plus ultrà* des pianistes. Insensibles, ou peu s'en faut, à des mérites de ce genre, nos gens s'inclinaient cependant, par pure courtoisie et sentiment d'hospitalité, mais en se demandant où leur camarade allait pêcher des hôtes pareils. Je ne sais au juste si Ronald s'apercevait de leur effarement assez mal dissimulé, mais son dessein bien arrêté semblait être de n'en tenir aucun compte.

Au fond indifférent à tout le reste, il gardait pour culte unique celui des affections de famille. Habitué dès l'enfance à jouer auprès de sa sœur le rôle d'un protecteur assidu et à exercer sur elle une influence presque sans rivale, il l'aimait mieux que tout au monde, mieux qu'il n'aimait son excellent père, dont le séparait parfois une certaine diversité d'opinions et de vues. Quant à lady Muriel, qu'il avait vue entrer à regret dans le cercle étroit de ses affections, elle avait eu grand'peine à dompter ce cœur rebelle; mais, à force de ménagemens habiles et de soins attentifs, elle y était enfin parvenue. Devinant dès leurs premières entrevues qu'elle avait affaire au véritable chef de la famille, elle avait mis à s'emparer de son esprit, à se concilier ses bonnes grâces, toute l'application d'une volonté persistante et d'une implacable coquetterie. Avec cette franchise qui était une des ressources de sa diplomatie, elle lui fit comprendre qu'elle appréciait sa maturité précoce et l'autorité de son jugement, qu'elle ne leur ferait jamais obstacle, et qu'à eux deux, si elle pouvait compter sur sa loyale coopération, ils gouverneraient sans chocs ou tiraillemens pénibles les affaires communes. Cette tactique eut un merveilleux

succès. Ronald, une fois la glace brisée entre sa belle-mère et lui, se donna complétement à elle; il l'accepta pour guide dans plusieurs circonstances décisives, et, se trouvant généralement bien d'avoir suivi ses inspirations, il devint son allié fidèle, son champion résolu, ainsi que l'éprouvèrent désormais tous ceux qui se permirent la moindre allusion aux projets ambitieux, à la savante dissimulation, à l'égoïsme concentré de lady Muriel.

Peut-être n'était-il pas inutile d'entrer dans tous ces détails pour faire comprendre l'effet produit sur le frère de Madeleine par la lettre où lady Muriel lui laissait entendre que cette enfant, cédant aux instincts de son âge, s'était peut-être un peu trop vivement intéressée à l'un des hôtes de Kilsyth. Ceci lui parut un empiétement énorme sur les droits de la tendresse un peu exigeante qu'il portait à cette sœur chérie. Aimer ainsi le premier venu, l'aimer sans permission, sans demander conseil, sans même faire confidence d'un pareil changement, était-ce un procédé acceptable? Encore de qui s'agissait-il? Lady Muriel, bien entendu, ne nommait personne. Ronald, toujours rigoriste, ne demandait guère de congés, et cette année-là n'ayant point quitté Londres, il n'était pas à même de résoudre aisément l'énigme proposée à sa curiosité. Après y avoir réfléchi deux ou trois jours, il crut avoir trouvé le moyen de la satisfaire, et contre sa coutume alla passer la soirée au club, espérant y rencontrer Duncan Forbes, dont les journaux annonçaient la rentrée en ville.

Il l'y trouva effectivement au milieu d'un groupe de « revenans » qui se questionnaient les uns les autres sur l'emploi de leur saison d'automne. L'entrée de Ronald, événement fort rare en ce lieu, fit évidemment sensation, car la causerie s'arrêta court. Pas si court toutefois qu'il n'eût saisi à la volée le nom de sa sœur et celui de sa belle-mère mêlés aux propos de cette jeunesse en gaîté, ce qui ne laissa pas de produire sur lui une impression fort désagréable. Comprenant bien qu'il fallait faire la sourde oreille, il s'approcha sans affectation des causeurs, distribua quelques poignées de main à ceux qu'il connaissait le mieux, et finit, toujours sans témoigner le moindre souci, par emmener dans un coin le personnage qu'il prétendait confesser.

Toute cette adresse fut dépensée en pure perte. Duncan Forbes demeura impénétrable, par cette simple raison qu'il n'avait réellement rien à laisser pénétrer. Il dressa sans s'en douter la liste complète des jeunes célibataires qui s'étaient succédé à Kilsyth, et malgré l'éveil donné à ses soupçons Ronald ne put raisonnablement attribuer à aucun d'eux le privilége d'avoir charmé Madeleine. En fin de compte, parlant des dangers qu'elle avait courus,

Duncan Forbes prononça le nom de Wilmot. — Sans Wilmot, disait-il...

— Wilmot,... qui est ce Wilmot?... Le médecin qu'on a mandé par le télégraphe? Ah! oui, je sais, je me rappelle... Eh bien! que pensez-vous de ce personnage?... Est-il jeune, agréable de sa personne? A-t-il de l'esprit?

La réponse faite à ces questions précipitées ne fut pas de prime abord très rassurante. Oui, Wilmot était encore jeune, beau, spirituel, d'excellent ton, doué des qualités les plus séduisantes... Ici la physionomie de Ronald allait se rembrunissant à vue d'œil. Bref, sans son mariage, qui déjà remontait à plusieurs années (le front de l'auditeur se rasséréna tout à coup), Wilmot aurait encore de belles chances auprès des dames.

— Que pense de lui lady Muriel? demanda Ronald l'œil fixé sur son interlocuteur.

— En vérité, je ne sais, répondit l'autre innocemment. Elle ne m'a jamais fait part de ses opinions à ce sujet... Je crois cependant avoir ouï dire qu'elle était de nous tous la moins favorable au docteur.

— Et Madeleine l'avait-elle pris en gré?

— Pauvre miss Kilsyth!... vous oubliez où elle en était... C'est tout au plus si elle a pu témoigner quelque reconnaissance à l'homme qui venait de lui conserver la vie.

— Et vous dites qu'il est marié?

— Tout ce qu'il y a de plus marié... Lady Muriel nous a maintes fois parlé de mistress Wilmot; elle voudrait, à ce qu'il semble, avoir quelques renseignemens sur le compte de ce ménage.

La conversation en était là quand un domestique du cercle vint présenter à Ronald la carte d'un étranger qui demandait à le voir.

— Un de nos amis? demanda négligemment Duncan Forbes.

— Quelqu'un que je n'ai jamais vu, répliqua l'officier aux gardes.

Il venait de lire sur la carte le nom du docteur Wilmot.

Le moment d'après, dans le salon spécialement destiné à ces sortes de conférences, les deux hommes se trouvaient face à face. Le docteur était à peine visible sous ses habits de voyage, mais malgré le plaid qui entourait son cou Ronald lui trouva une tournure distinguée. Tout d'abord, au lieu de la sympathie qui, selon toute vraisemblance, aurait dû exister entre eux, ils se sentirent comme gênés et pour ainsi dire mécontens. Ronald ne brillait point par l'aménité de son accueil, et le docteur, la circonstance étant donnée, devait s'attendre à d'assez vifs remercîmens. N'en recevant que de très officiels et traité avec une courtoisie qu'il avait le droit

de trouver un peu gourmée, il sentit que le sang lui montait au visage et n'aborda qu'avec une extrême réserve le sujet qui l'amenait. Chargé par M. Kilsyth d'apporter à Ronald certains papiers d'affaires qu'on l'avait prié de remettre le plus tôt possible à destination, il venait expliquer un retard de quarante-huit heures occasionné par une halte inattendue qu'il s'était vu forcé de faire chez son ami sir Saville Rowe... Pendant que le docteur parlait ainsi, Ronald, admirant malgré lui l'éclat de ce regard d'aigle, les vibrations de cette voix sonore, se sentait de nouveau en proie à ces incertitudes qui le tourmentaient naguère encore. Malgré lui et par une sorte d'instinct, il devinait dans ce jeune médecin le héros innomé du roman dénoncé par lady Muriel, et plus cette idée s'emparait de lui, plus sa froideur, sa réserve, sa maussaderie, allaient croissant. Aussi Chudleigh Wilmot, son compliment terminé, ne prolongea-t-il guère la conférence.

— Voilà un personnage peu aimable, se disait-il une fois rentré dans son *cab*... Il ressemble pourtant à sa sœur...

Sa sœur ! — un être de raison maintenant, un gracieux souvenir, une douce image dont il ne restait rien à celui qui l'évoquait ainsi. Rien, c'est trop dire, mais bien peu de chose. Un bout de ruban bleu qui, après avoir retenu pendant plus d'un jour les beaux cheveux blonds de Madeleine, était tombé au pied de son lit. Le docteur l'avait ramassé, machinalement tout d'abord, puis à la dérobée il l'avait glissé dans un des plis de son portefeuille. Un bout de ruban ne pèse guère sur la conscience.

Plus qu'on ne croit cependant. Depuis ce léger larcin, le docteur se l'était reproché quelquefois, riant lui-même de son scrupule, mais ne parvenant pas à s'en débarrasser. Tout à l'heure encore, en face de Ronald, sous le regard méfiant et froid du jeune officier, il lui avait semblé, — vraiment l'imagination humaine est sujette à d'étranges hallucinations, — il lui avait semblé qu'à travers l'épaisseur de ses vêtemens, et dans ce pli mystérieux où le bout de ruban était si bien celé... Préoccupation singulière et qui n'était sans doute pas étrangère au malaise de cette première entrevue.

Wilmot allait ainsi rêvant, et ni les maisons enfumées, ni le pavé boueux, ni la foule affairée des passans, n'obtenaient de lui la moindre attention. Maintenant qu'il se retrouvait dans le milieu habituel de sa vie laborieuse et prosaïquement absorbée, son séjour dans les montagnes, ses longues promenades à travers les bruyères, ces lointaines perspectives de pentes boisées et de lacs étincelans, les enchantemens de la solitude, la pure ivresse qu'on puise dans le souffle des brises rafraîchies au contact des neiges éternelles, tout ceci lui faisait l'effet d'un rêve. La réalité, c'était la routine de

chaque jour, l'inévitable tournée qui allait le ramener chaque matin auprès de quelques vieillards cacochymes, auprès de ces lits où se débat la souffrance, où l'agonie râle, où se dévoilent tant de laideurs secrètes, où tant de masques deviennent transparens, où la torture amène au jour de si étranges révélations. Tout le jour durant, palper des mains fiévreuses, ausculter, stéthoscope en main, les poitrines envahies, écouter le récit bavard et monotone de mille symptômes insignifians; puis, après les consultations du matin et les visites de l'après-midi, la leçon d'hôpital, — le dîner ensuite, ce dîner silencieux, cérémonieusement servi par Mabel, — une soirée passée à lire, à compulser, à prendre des notes, à tracer des ordonnances, tout cela sans trêve, sans rémission possible, un engrenage fatal où passeraient l'un après l'autre les jours de sa vie militante! pas une chance d'affranchissement, pas un rayon d'espérance!..

A ce moment, une forte odeur de tan pénétra dans le cabriolet, dont une des vitres était baissée, et le docteur s'aperçut qu'il venait de tourner le coin de sa rue. Il y avait donc là quelqu'un de malade (1).

Sans savoir pourquoi, Wilmot éprouva un serrement de cœur, une sorte d'angoisse; son front, ses mains, se couvrirent d'une moiteur étrange. Le cabriolet s'arrêta devant la porte de sa maison. Il en descendit comme à regret. Au lieu de frapper le coup preste et vif qui d'ordinaire annonçait son retour, il laissa retomber le marteau qu'il venait de soulever avec une espèce d'effort, une hésitation qui l'étonnait lui-même. La porte s'ouvre, un domestique se montre. Cet homme, toujours grave, est cette fois plus que solennel.

— Voilà donc monsieur!... On attendait monsieur avec impatience... Il est bien pénible que monsieur arrive trop tard.

— Trop tard?... que voulez-vous dire?... Pourquoi trop tard? demanda Wilmot, répétant avec embarras ces paroles inexplicables.

— Monsieur n'a donc pas reçu la dépêche?

— Quelle dépêche?... Non!... Parlez donc, qu'est-il arrivé?

— Notre pauvre dame, monsieur,... mistress Wilmot,... comment vous dire cela?... c'est hier matin, à huit heures, qu'elle s'est éteinte.

E.-D. Forgues.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

(1) Le tan remplace à Londres la paille qu'on étale chez nous devant les maisons où le bruit des voitures est incommode à quelque personne souffrante.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

IX.

LE CATÉCHISME IMPÉRIAL ET LA PRISE DE ROME.

PREMIÈRE PARTIE : LE CATÉCHISME IMPÉRIAL.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV, Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

Avant de raconter la prise de Rome par les troupes françaises et l'enlèvement du pape au sein de sa propre capitale, il nous faut, comme nous l'avons annoncé dans notre précédente étude (1), revenir forcément en arrière. Les faits qui vont se dérouler resteraient sans liaison entre eux et perdraient beaucoup de leur intérêt, si nous ne nous efforcions d'abord de bien faire comprendre à nos lecteurs comment l'empereur entendait son rôle de protecteur de la religion, et quelle était au juste depuis le sacre la nature de ses relations avec le clergé français et les nombreux catholiques de son immense empire. Le programme qu'en ces délicates matières Napoléon s'était tracé à lui-même, nous le trouvons tout au long exposé dans les mémoires qu'il a dictés à Sainte-Hélène, et quelques

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1867.

mots déjà cités par nous le résument avec autant de précision que de sincérité. « Napoléon, dit l'empereur parlant de lui-même à la troisième personne, n'a point voulu altérer la croyance de ses peuples; il respectait les choses spirituelles et les voulait dominer sans y toucher, sans s'en mêler. Il voulait les faire cadrer à ses vues, à sa politique, mais par l'influence des choses temporelles (1). »

Tel est bien dans sa nudité peut-être un peu cynique, en tous cas avec ses vrais et profonds motifs, le système suivi par le premier consul et constamment pratiqué pendant toute la durée de son règne par le chef du premier empire. A lui seul il appartenait de venir du fond de son exil déposer avec une pareille autorité dans sa propre cause, et les différentes parties de son curieux témoignage sont toutes également véridiques. Oui, rien n'est plus exact: dès les débuts de sa carrière militaire en Italie, en plein directoire et plus tard surtout depuis le 18 brumaire, le vainqueur de Marengo s'est toujours montré attentif à ne pas choquer de l'autre côté des Alpes les croyances religieuses des populations au milieu desquelles il avait à faire la guerre. Oui, cela est également incontestable, le négociateur du concordat, quoique ses façons de traiter se ressentissent un peu de sa manière de combattre, a témoigné qu'il savait mieux qu'aucun des hommes issus comme lui de la révolution tenir compte de l'influence que l'ancienne foi avait gardée sur les esprits, particulièrement sur les sentimens des masses populaires. En affirmant qu'il n'a rien voulu changer aux croyances religieuses de la France nouvelle, Napoléon n'a fait que se rendre justice à lui-même et devancer celle qu'il avait droit d'attendre de l'impartiale postérité. Il a toutefois beaucoup facilité la tâche de ceux qui recherchent scrupuleusement les mobiles de ses déterminations, lorsque avec la même bonne foi il veut bien convenir qu'en agissant de la sorte il avait surtout pour but « de dominer les choses spirituelles. » Il prend enfin la peine de nous révéler lui-même son plan tout entier quand, sans plus de détour, il a soin d'ajouter que, « pour faire ainsi cadrer la religion à ses vues, il avait surtout compté sur l'influence des choses temporelles. » Grâce à lui, nous voici enfin en possession de la vérité toute pure. Où Napoléon la défigure peut-être un peu, sans le vouloir sans doute, c'est lorsqu'il veut nous donner à entendre qu'il avait découvert l'art merveilleux d'influer sur les affaires religieuses « sans s'en mêler » et le moyen plus incompréhensible encore « de les dominer sans y toucher. » N'en déplaise à l'empereur, il s'est aux jours de sa prospérité un peu plus mêlé des choses spirituelles qu'à Sainte-Hélène il ne lui a plu de s'en souvenir, et malgré sa sur-

(1) Mémoires de Napoléon, t. IV, p. 236.

prenante affirmation il nous permettra de penser qu'il n'a pas organisé et réglé dans ses états tout le menu détail de l'exercice extérieur du culte catholique sans avoir touché tant soit peu à la religion, et parfois, quoi qu'il en dise, d'une main assez rude. Qu'il l'ait ou non voulu, la violente étreinte de ce terrible protecteur n'a pas laissé que d'infliger à l'église des blessures dont elle porte encore aujourd'hui les marques.

Il faut être équitable toutefois et ne pas hésiter à reconnaître que l'empereur n'a été ni le premier ni le seul, parmi les princes de la chrétienté, qui ait cherché ses avantages dans la confusion intentionnellement établie, dans le mélange habilement entretenu des intérêts de l'ordre temporel avec les choses purement spirituelles. Loin d'innover, Napoléon, contre sa coutume, n'a suivi cette fois que les routes les plus battues et les traces de tous ceux qui l'avaient en France précédé au pouvoir. Il a pu à bon droit invoquer pour soutenir ses prétentions les mémorables exemples de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV, que dis-je? ceux même de l'assemblée constituante. Il possédait en outre un titre écrit, tout personnel et tout récent, qui l'armait du droit de s'ingérer dans la conduite des affaires intérieures de l'église de France. Quoi de plus étroitement lié en effet au gouvernement des âmes, et, pour une église ayant conscience de la divinité de sa mission, quoi de plus important, de plus délicat, de plus sacré et touchant de plus près aux choses de la foi que la nomination des évêques, de ces premiers pasteurs chargés eux-mêmes de consacrer les membres du corps sacerdotal et de diriger le troupeau tout entier dans les voies du salut? En vertu du concordat, la nomination aux évêchés, sauf l'institution canonique réservée au saint-père, appartenait uniquement à l'empereur. Cette immense prérogative, jadis abandonnée sans trop de danger à des souverains connus par l'ardeur et la sincérité de leur foi chrétienne, Rome, plus fidèle à coup sûr à ses traditions séculaires qu'attentive aux circonstances des temps modernes, n'avait pas hésité à la concéder au chef de la révolution française, au souverain du nouvel empire français. Il est vrai qu'il était animé à l'égard de la religion catholique de sentimens de bienveillance; mais, au vu et au su de tous, d'après ses propres actes et ses propres paroles, aux yeux de l'église elle-même, mise hors d'état d'entretenir à ce sujet la moindre illusion, il n'en demeurait pas moins avant tout un politique de profession, un simple philosophe et un libre penseur.

De semblables transactions, si positives et si formelles que puissent être les réserves qu'on prétend y attacher, si nombreux et si épais que soient les voiles dont on se figure les entourer, nuisent nécessairement au prestige de la religion qui les a reconnues néces-

saires. Pour le public de nos jours, juge sommaire, plus que froid, et par suite de sa froideur volontiers difficile en ces matières, toute puissance spirituelle se trouve singulièremont compromise qui, par prudence humaine et par des considérations tirées de sa situation passagère, a été conduite à céder quelque chose des attributions qui lui sont propres, à souffrir un partage quelconque dans la mission qui lui est particulièrement dévolue, à capituler enfin, si peu que ce soit, sur l'essence des choses qui constituent le fond même de son autorité. Avec l'empereur plus qu'avec tout autre, ce danger était immense. Ce n'est pas, tant s'en faut, que Napoléon se complût à afficher publiquement sur les sujets religieux des opinions légères, scabreuses ou seulement malsonnantes. Loin de là, il était depuis son avénement à l'empire sous l'influence d'idées toutes différentes, et le pire moyen de lui faire sa cour était de professer l'athéisme aux Tuileries, comme faisaient encore d'anciens adeptes de la secte philosophique. Volontiers il provoquait à ce sujet la discussion, et dans les controverses animées qu'il se plaisait à soutenir contre Cabanis, Monge et de Lalande sur les preuves de l'existence d'un Dieu tout personnel, il se vantait volontiers de savoir trouver réponse à tous leurs argumens. Quant aux plaisanteries inconvenantes sur les dogmes particuliers au christianisme, il les avait en aversion, et traitait fort dédaigneusement les beaux esprits attardés qui se les permettaient devant lui. Au fond, il était déiste avec une nuance de respect involontaire et de prédilection avouée, qu'il tenait de son enfance, pour la religion catholique. Lorsque son ambition politique ou ses intérêts personnels n'étaient pas en jeu, il était naturellement impartial et sincèrement tolérant.

Le péril que l'église courait en contractant avec Napoléon une trop étroite alliance n'était pas celui de voir sa dignité extérieure compromise par les procédés ostensibles ou par le langage officiel du chef de l'empire français. L'habile négociateur du concordat, qui avait pris soin de rétablir toute l'ancienne hiérarchie du clergé de France, était doué d'un sens politique trop sûr, il avait, sauf quelques éclairs de violente passion, un goût trop fin des convenances, et par-dessus tout le sentiment trop profond de la vraie grandeur pour songer à prendre dans ses rapports publics avec les membres de ce clergé une attitude et des façons qui n'auraient pas eu un cachet marqué de respect, de bienveillance et d'affection. Les communications adressées par Napoléon aux évêques de l'empire et ses lettres personnelles, rédigées le plus souvent par la plume savante de son ministre des cultes, M. Portalis, ne le cédaient en rien, pour le décorum de l'accent et pour l'aménité des formes, aux documens autrefois émanés de l'ancienne aumônerie royale. L'étiquette, plus

que jamais en faveur aux Tuileries, avait été rétablie au profit des dignitaires de l'église aussi bien que des autres fonctionnaires de l'empire. Les membres du clergé avaient été tout naturellement invités à reprendre dans les salons de Saint-Cloud et de La Malmaison le droit de préséance dont, au temps de Louis XIV, ils étaient en possession dans les grands et les petits cabinets de Versailles. Un peu de surprise se lisait bien sur les visages des anciens officiers de l'armée d'Italie, lorsqu'à la suite de quelque lointaine mission ou d'un séjour prolongé dans les camps, venant à Paris saluer le souverain nouveau au milieu des splendeurs de sa cour, ils voyaient les cardinaux de l'église romaine passer devant les maréchaux de l'empire et leurs propres généraux céder le pas à de simples évêques. L'empereur, on ne peut trop le redire, mettait alors en effet sa plus constante application à satisfaire le clergé français et à se l'attacher sinon par tous ses actes, au moins par ses témoignages réitérés de bienveillance et ses marques habituelles de déférence et d'égards. Si les attentions courtoises et les paroles obligeantes d'un prince qui d'ordinaire n'en était pas prodigue suffisaient à lui assurer l'affection des membres d'une église, certes l'empereur avait un droit particulier au dévouement des évêques et des curés de son empire. Il y avait toutefois de sa part une condition tacite à la continuation de ces bons procédés et à la durée de cet heureux accord. Il en était du clergé français comme de toutes les autres puissances de ce monde, devenues, fût-ce pour un moment, les auxiliaires de Napoléon. Il avait dû, lui aussi, accepter un sous-entendu dont peut-être quelques-uns de ses chefs n'avaient pas eu pleine conscience. Jamais en effet l'impérieux chef de la France n'avait encore signé d'alliance sans prétendre en recueillir exclusivement tous les bénéfices. C'était coutume à lui de se faire d'avance et de sa propre main la part du lion. A lui seul il réservait le droit d'interpréter en dernier ressort les clauses insérées dans le commun contrat. Quelques difficultés venaient-elles à surgir, au lieu d'un allié et d'un égal, c'était un maître, et le plus exigeant des maîtres, que ses associés d'un jour rencontraient avec effroi devant eux. Telle a été, de 1800 à 1814, l'histoire de la plupart des cabinets de l'Europe. Pareil sort attendait le clergé français.

Une distinction reste à faire, et sur ce chapitre des choses religieuses comme en toute autre matière il ne serait pas équitable de confondre les mesures prises pendant les premières années du consulat avec les procédés qui marquèrent la dernière phase de l'empire. Non-seulement la différence est énorme entre les façons d'agir de Napoléon à ces deux époques, mais il est facile de découvrir dans les mobiles mêmes de sa conduite à l'égard du clergé une sorte d'opposition et presque de contraste. Au lendemain de la si-

gnature du concordat, lorsqu'il avait eu à choisir soixante évêques pour les mettre à la tête des nouveaux diocèses, le premier consul, on s'en souvient, avait eu soin de consulter les personnes les plus sages et les plus compétentes. Ces nominations, faites en vue de la paix de l'église et du bien de la religion elle-même, avaient été la plupart très heureuses. Elles avaient paru dictées par un suffisant esprit d'impartialité. Cependant, si la balance avait penché d'un côté, c'était plutôt en faveur de cette partie du clergé qui, n'ayant pas émigré, avait paru prendre plutôt parti pour les idées qui avaient prévalu en 1789. Napoléon, comme nous l'avons établi (1), avait même attaché le plus grand prix à triompher des répugnances du saint-siége pour faire entrer au sein du nouvel épiscopat un certain nombre d'anciens constitutionnels. On connaît les motifs de cette préférence du premier consul, et lui-même a pris le soin de les inscrire presque à chaque page de sa correspondance de cette époque. Ils lui avaient été inspirés par une juste appréciation des circonstances du moment et du mouvement de l'opinion publique. Il avait trouvé juste et prudent, au moment où il rétablissait pour le nouveau clergé de France des positions si considérables, d'y appeler, sinon exclusivement, du moins de préférence et en grande majorité, les prêtres qui, au péril de leurs jours, s'étaient fait un devoir de rester intrépidement à leurs postes, et n'avaient pas, en quittant le sol national, consenti à séparer un instant leur sort de celui de la commune patrie. Une autre considération exclusivement personnelle, à laquelle l'intérêt public n'avait aucune part, ressort également des mémoires et des lettres de Napoléon, et ne laissa pas que d'influer aussi beaucoup sur la nature des choix qui suivirent la publication du concordat. Le premier consul, agitant secrètement dans sa pensée les problèmes de l'avenir, avait été amené à supposer que, s'il devait un jour mettre sur sa tête la couronne de France, il trouverait de plus favorables dispositions, un plus cordial et plus sûr appui chez les ecclésiastiques qui, durant le cours de nos discordes passées, avaient déjà rompu avec les princes de la dynastie qu'il aspirait dès lors à remplacer. Il avait bien, non sans quelque hésitation, après avoir pris à leur égard toutes les précautions imaginables et réclamé de leur part des gages particuliers de soumission, choisi aussi quelques évêques parmi les ecclésiastiques émigrés et dans le groupe même de ceux qui, réfugiés en Angleterre, avaient ainsi paru contracter de plus récentes et de plus étroites liaisons avec la famille des Bourbons. La politique, une politique aussi avisée que clairvoyante, avait eu comme d'habitude la part principale dans ces dernières nominations, d'ailleurs assez peu nom-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1866.

breuses. Avec cette merveilleuse sagacité qu'à cette époque de sa vie la passion n'avait pas encore obscurcie, Napoléon avait parfaitement compris qu'un clergé recruté dans un camp trop étroit, choisi par le chef de l'état dans des vues manifestement égoïstes et pour des fins évidemment ambitieuses, manquerait à la fois de dignité et de poids auprès de la nation et serait dans ses mains un instrument peut-être un peu plus docile, mais en revanche très inefficace. La raison et le bon sens l'avaient donc emporté en cette occasion sur la prédilection et le goût. Il ne devait pas en être ainsi longtemps.

Après son élévation au trône, après le sacre surtout, les dispositions de l'empereur changèrent complétement et pour ainsi dire du tout au tout. A peine eut-il l'occasion, hélas! trop fréquemment offerte, de découvrir à quel point le clergé français était au fond sans convictions politiques, et avec quelle facilité, sans de grands frais, moyennant quelques vagues avances, les ecclésiastiques les plus engagés envers l'ancien ordre de choses pouvaient être soudainement ralliés au nouveau régime, qu'on le vit, dans le choix de ses évêques, prendre le contre-pied de la voie qu'il avait jusqu'alors suivie et renverser l'ordre de ses préférences. Au lieu des anciens constitutionnels tombés tout à coup en disgrâce, il se mit à rechercher, pour les élever aux premières dignités de l'église, les ecclésiastiques que leur naissance, leur position sociale, leurs opinions avérées et leurs antécédens bien connus auraient naturellement désignés, si la révolution n'avait pas eu lieu, au choix du prince dont il occupait alors la place. A coup sûr, nous sommes loin de prétendre qu'à partir du jour de son élévation à l'empire Napoléon n'ait plus fait que des choix de cette nature. Encore moins voudrions-nous donner à entendre qu'il se soit laisé aller à des nominations fâcheuses en elles-mêmes ou seulement malséantes. Il n'y a rien de semblable à lui reprocher. Pendant les deux périodes d'ailleurs si distinctes de sa prodigieuse carrière, et qui sont comme séparées en parties d'une durée presque égale par la cérémonie du sacre, jamais Napoléon n'a de propos délibéré appelé à l'épiscopat des sujets qui en fussent positivement indignes. A défaut d'autres motifs plus relevés, qui ne lui faisaient pas non plus défaut, il était un politique trop habile pour se passer en ce genre aucune de ces fantaisies scandaleuses contre lesquelles les souverains les plus renommés de l'ancienne dynastie, ceux-là mêmes auxquels il prenait parfois plaisir à se comparer, les Henri IV et les Louis XIV, n'avaient pas toujours réussi à se défendre. Si l'ambition de Napoléon était grande, elle était en même temps éminemment sagace. Même à l'époque fatale où le bon sens et la haute raison eurent cessé d'in-

spirer ses résolutions quotidiennes, l'empereur continua de garder encore dans le choix des évêques une certaine mesure de bon goût, d'à-propos et de convenance.

C'était surtout quand il s'agissait d'aller prendre quelqu'un au milieu de la foule pour l'élever au-dessus du niveau commun et lui conférer d'importantes fonctions que Napoléon savait le mieux, quand la passion ne l'aveuglait pas, tirer parti de son incomparable discernement et de sa prompte et lucide connaissance des hommes. Plus il prévoyait dans l'avenir de difficultés possibles avec Rome, plus il lui semblait important de ne présenter à l'institution canonique du souverain pontife que des évêques contre lesquels il fût difficile d'élever aucune objection fondée. Comme en ses meilleurs jours, l'empereur continua donc à recruter l'épiscopat parmi les membres du clergé que recommandaient à l'estime publique la sagesse de leur attitude, la pureté de leurs mœurs et l'étendue de leur savoir. La docilité présumée du caractère, le penchant supposé à s'attacher au nouvel ordre de choses et à la personne du maître, restèrent, ainsi que par le passé, au nombre des qualités indispensables; seulement, et c'était en cela que consistait le changement, le mérite et les droits n'étant pas trop inégaux, les prédilections se portèrent dorénavant du côté de ces mêmes ecclésiastiques naguère tenus systématiquement à l'écart, et ceux-là désormais avaient le plus de chances de devenir cardinaux, évêques, ou de faire partie de la chapelle de l'empereur, qui appartenaient aux familles les plus aristocratiques de l'ancienne France. A défaut de cet avantage, c'était maintenant un titre presque égal à la faveur de Napoléon que d'avoir eu occasion de témoigner dans quelque circonstance solennelle une grande aversion pour les principes professés pendant le cours de la révolution française. Quiconque prendra la peine d'ouvrir les almanachs de 1806 à 1814, au chapitre de l'église de France et de la grande-aumônerie, aura le plaisir d'y voir figurer, parmi les évêques de récente création, une suite de personnages qui, au plus beau temps de la monarchie, n'auraient en rien déparé l'ancienne feuille des bénéfices. S'il découvre aussi d'autres noms moins aristocratiques, c'est qu'en dehors de leur valeur personnelle, le plus souvent considérable, ceux qui les portaient avaient été indiqués au choix du souverain par des circonstances particulières de leur vie qui les rattachaient, eux aussi, à l'ancien régime, devenu si inopinément à la mode dans la nouvelle cour. Parmi les hôtes habituels du palais impérial, ceux qui étaient le plus initiés aux secrets de leur maître étaient en mesure de se raconter les uns aux autres comment M. de Boulogne, lorsqu'il avait été, de préférence à tant d'autres, désigné pour l'évêché de

Troyes, s'il s'était attiré cette faveur par sa renommée incontestable de savant théologien et d'éloquent orateur, la devait bien aussi à certains incidens de sa carrière ecclésiastique. Ce qui l'avait servi le mieux auprès du chef de l'état, c'était d'avoir autrefois remporté le prix décerné par l'Académie française pour le meilleur éloge de saint Louis, c'était d'avoir prononcé devant l'ancienne cour l'oraison funèbre du dauphin, fils de Louis XV; c'était enfin l'honneur d'avoir prêché avec éclat les derniers sermons de carême qu'ait entendus aux Tuileries l'infortuné Louis XVI. Parmi les notabilités du clergé français, nul n'était à coup sûr, — soit par l'éclat de sa naissance, soit par la générosité connue de ses opinions, soit par la modération de son attitude, qui ne s'était jamais démentie pendant toute la durée de l'assemblée constituante, soit enfin par ses talens personnels, — plus naturellement désigné à l'attention de l'empereur que le cardinal-archevêque de Boisgelin. Au dire des familiers, son mérite principal aux yeux de Napoléon avait toutefois été la grande situation qu'il avait jadis occupée dans l'ancienne cour. S'il avait été désigné pour monter en chaire à Notre-Dame le jour de la publication du concordat, c'est que vingt-cinq ans auparavant il avait eu la bonne fortune de prêcher, aux grands applaudissements de l'assistance charmée, le sermon du sacre de Louis XVI. Napoléon aimait et recherchait ces rapprochemens. S'ils affligeaient tant soit peu les âmes délicates, ils semblaient au contraire ajouter pour lui aux joies de son triomphe. Par caprice, par calcul si l'on veut, en tout cas avec une assurance à laquelle la vanité n'était pas absolument étrangère, tandis qu'il ouvrait largement les rangs de son armée aux fils des grandes familles, tandis qu'il se plaisait à replacer sur les bancs de la nouvelle magistrature d'anciens membres du parlement, tandis qu'il nommait de préférence aux charges de son palais les descendans des nobles maisons qui en avaient jadis occupé de semblables sous la dynastie déchue, il trouvait un plaisir égal et peut-être plus raffiné encore à poser le chapeau de cardinal ou la mitre d'évêque sur la tête de personnages qui n'auraient pas été jugés indignes de les recevoir autrefois de la main des successeurs de saint Louis et d'Henri IV. Le bel air, la bonne tenue, les façons à la fois simples et respectueuses, dégagées et polies de ce monde un peu à part qui avait naguère fréquenté les salons de Louis XVI à Versailles, qui avait été, sur le pied de la familiarité, admis par Marie-Antoinette aux fêtes du Petit-Trianon, revenaient infiniment à l'empereur. Le ton de l'ancienne bonne compagnie française, qui pourtant n'était pas tout à fait le sien, ne laissait pas d'exercer un grand charme sur cet homme extraordinaire, le plus souvent livré aux continuels soucis de son absorbante

ambition, si distingué toutefois d'esprit et naturellement sensible à toutes les élégances. Il ne lui était pas désagréable de voir ces recrues d'un nouveau genre s'ériger à sa cour en professeurs de belles manières, et donner aux hommes et aux femmes de son entourage ce vernis de noblesse gracieuse et d'urbanité de haut goût qui, malgré leurs efforts, faisait encore un peu défaut aux membres de la cour nouvelle. Rien ne le divertissait plus que de surprendre ses anciens compagnons de bivouac, les officiers de l'armée révolutionnaire d'Italie et les membres de nos vieilles assemblées démocratiques, lorsque, devenus, grâce à lui, maréchaux de France, sénateurs, conseillers d'état ou députés au corps législatif, ils s'étudiaient, courtisans de fraîche date, à copier d'inimitables modèles qui sans se donner autant de peine réussissaient mieux à lui plaire. A ceux qui lui reprochaient avec humeur et jalousie ces grâces accordées à d'anciens adversaires, il répondait d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant : « Bah! c'est votre faute; vous n'y entendez rien. Il n'y a que les gens de vieille race pour savoir bien *servir*. »

Pour être cruel, le mot sorti de la bouche de Napoléon n'en était pas moins à cette époque devenu, hélas! parfaitement vrai. Quel que fût en effet le rang occupé dans cette immense hiérarchie impériale, qu'on eût héroïquement gagné ses grades dans l'armée ou péniblement mérité un tardif avancement dans l'administration, que l'on portât soit l'habit de chambellan, soit la toge du magistrat, soit même la soutane du prêtre, c'était bien de *servir* qu'il s'agissait en réalité. Sous les régimes libres ou dans les monarchies seulement pondérées, les fonctionnaires n'ont au fond de devoirs effectifs qu'envers la nation elle-même, fictivement représentée par le chef de l'état. Cette fiction, il y avait longtemps que l'empereur n'en voulait plus. Elle lui avait toujours été insupportable; il l'avait mise à néant. C'était pour lui-même qu'il entendait réclamer un dévouement sans bornes et des services tout personnels, qu'on devait tenir continuellement à sa disposition sans réserves et sans réticences. Point d'exception pour les évêques. Ils étaient liés à son égard par des obligations toutes pareilles à celles qui étaient si étroitement imposées aux autres dignitaires de son empire. S'il n'était pas donné à tous, comme par exemple à l'abbé Bernier, évêque d'Orléans, d'être indifféremment employé aux affaires de la politique, même à celles qui par leur fâcheuse nature semblaient devoir répugner le plus au caractère sacré d'un ecclésiastique, ils étaient tous également tenus à se rendre aussi utiles et aussi agréables que possible. La moindre des attentions par laquelle ils devaient reconnaître la faveur dont ils avaient été l'objet consistait à ne jamais laisser échapper une occasion de vanter les

bienfaits du gouvernement impérial et de louer hautement son chef. A cet égard, rien de vague ni d'indécis. Les invitations que Napoléon ou ses ministres adressaient directement aux membres du clergé, afin qu'ils n'eussent garde de négliger cette partie essentielle de leur mission, étaient aussi fréquentes qu'impératives. Elles entraient même, de peur que la louange ne vînt à s'égarer, dans plus de détails qu'à première vue un pareil sujet ne semblait devoir en comporter. Les évêques se trouvaient ainsi complaisamment garantis contre toute chance possible d'erreur, et les plus zélés ou les moins inventifs se contentaient de développer en l'exagérant le thème qui leur avait été fourni d'avance.

Cette révélation des dispositions réelles de l'empereur à l'endroit du clergé ne causera d'étonnement qu'aux personnes trop faciles à tromper qui, de parti pris, préfèrent s'en tenir toujours aux apparences; mais partout, principalement en France, que le nombre en est grand! Parmi les prêtres en particulier, combien y en a-t-il encore aujourd'hui qui, pour juger des sentimens véritables de Napoléon Ier, n'ont jamais pris connaissance d'autre chose que des lettres d'apparat solennellement adressées par lui aux évêques, des réponses qu'il a faites en public à leurs harangues complimenteuses, ou bien des conversations à effet que pendant le cours de ses voyages à travers la France le chef de l'état croyait bon d'entamer de temps à autre avec les députations d'ecclésiastiques qui se pressaient alors de toutes parts sur son passage. Ces candides serviteurs de Dieu nous permettront de le leur dire avec d'autant plus de respect que leur ingénue confiance dans toute parole sortie de la bouche d'un chef d'empire provient de leur honnêteté même, ce sont là de pauvres sources d'informations. Napoléon Ier a pris soin d'avertir lui-même qu'il fallait se garder de prendre trop au sérieux et trop au pied de la lettre ce qu'il lui arrivait de dire en de pareilles occasions. Ne jamais faire entendre qu'un langage poli, digne et bienveillant aux plus humbles membres d'une église jouissant de la considération générale a toujours été l'une des préoccupations habituelles de tous les souverains ayant, si peu que ce fût, le sentiment des convenances et de leur propre dignité. Napoléon allait plus loin. Il trouvait avantageux et partant licite d'emprunter aux prêtres de l'église catholique auxquels il avait à s'adresser l'accent propre à leur croyance religieuse, quoique cette croyance ne fût pas la sienne, et par la seule raison que cela servait ses desseins. Nous n'inventons rien : à l'époque même dont nous nous occupons, l'empereur s'appliquait précisément à développer cette savante théorie dans sa correspondance avec le roi de Naples, celui de ses frères auquel il était en ce moment en train de donner les

plus singulières leçons de gouvernement. « Puisque vous voulez, lui écrivait-il, que je vous parle de ce qui se fait à Naples, je vous dirai que je n'ai pas été content du préambule de la suppression des couvens. Pour ce qui regarde la religion, il faut que le langage soit pris dans l'esprit de la religion et non dans celui de la philosophie. C'est là le grand art de celui qui gouverne... Le préambule de la suppression des moines aurait été bien, s'il avait été dans le style des moines... Je vous dis cela comme principe général... Les hommes supportent le mal lorsqu'on n'y joint pas l'insulte... Vous savez d'ailleurs que je n'aime pas les moines, car je les ai détruits partout (1). » Napoléon n'avait pas contre les cardinaux et les évêques cette répugnance instinctive qu'il n'a pas cessé de manifester en effet contre les ordres religieux, dont il a presque toujours parlé comme étant à tout le moins fort inutiles. Il nous est pourtant facile de voir par des lettres adressées à un autre membre de sa famille, le prince Eugène, vice-roi d'Italie, quelle sorte de qualité il appréciait avant tout chez les personnages qu'il destinait à occuper dans la hiérarchie ecclésiastique ces positions éminentes qui pouvaient exercer à son profit ou à son détriment une si grande influence. « Mon fils, lui écrit-il, faites-moi connaître votre opinion sur les remplacemens à faire des évêchés vacans. Il faudrait y nommer des prêtres qui me fussent très attachés, sans aller chercher de vieux cardinaux qui dans des événemens ne nous seconderaient pas (2). »

C'était afin d'être bien secondé dans sa tâche de chef de gouvernement, c'était pour se mieux ménager l'appui si utile à ses yeux des membres de l'épiscopat, qu'après chacune des victoires remportées sur ses ennemis, quels qu'ils fussent, l'empereur n'avait rien de plus pressé que d'écrire aux archevêques et aux évêques de son empire et de leur demander dans les termes les plus édifians de vouloir bien remercier en son nom le Dieu des batailles de la protection éclatante qu'il avait daigné accorder à l'effort de ses armes (3). Ces *Te Deum* étaient en général accompagnés soit d'un discours prononcé par l'évêque dans sa cathédrale, soit d'un mandement qu'il adressait à tous les curés du diocèse. Le ministre des cultes, parfois l'empereur lui-même, ne dédaignaient pas de fournir en de pareilles occasions le canevas des discours ou des mandemens épiscopaux. Les Russes étaient-ils pour le moment les adversaires de l'empereur, on ne manquait pas d'insister sur les croyances schismatiques de ce peuple qui ne reconnaissait pas la supréma-

(1) Lettre de Napoléon au roi de Naples, Finkestein, 14 avril 1807.

(2) Lettre de l'empereur Napoléon Ier au prince Eugène, Paris, 17 février 1806.

(3) Voyez les lettres de l'empereur aux archevêques et évêques de son empire en date des 18 octobre, 3 décembre 1805, 31 décembre 1806, 17 juin 1807.

tie du pape, et n'avait pas regardé à se séparer de l'antique communion des fidèles. On recommandait surtout aux premiers pasteurs de l'église de France d'entretenir soigneusement la haine de leurs ouailles contre les sujets de la protestante Angleterre. Les évêques de la Vendée et des départemens de l'ouest étaient plus souvent et plus fortement que les autres invités à se répandre en invectives contre les odieuses machinations de la perfide Albion, probablement parce qu'à une époque encore récente, pendant le cours de nos troubles civils, les habitans de ces contrées avaient entretenu des relations passagères avec le gouvernement de la Grande-Bretagne. « Monsieur Portalis, écrivait l'empereur à son ministre des cultes, il serait convenable, surtout dans la Bretagne et la Vendée, si quelque évêque prenait cela sur lui, qu'il fît un mandement pour faire connaître les persécutions qu'éprouvent les catholiques d'Irlande et recommander de faire des prières pour nos frères les catholiques persécutés d'Irlande, et pour qu'ils jouissent de la liberté des cultes. Il faudrait pour cela prendre connaissance de tout ce qui s'est passé sur ce sujet, et que vous en fissiez un bel article pour *le Moniteur*, qui pût servir de texte au mandement (1). » Nous n'avons point entendu dire qu'aucun évêque de France ait jamais osé ne pas tenir compte de ces pressantes recommandations auxquelles le chef de l'état savait bien se garder de donner la forme d'un ordre exprès, mais dont il surveillait de l'œil le plus jaloux la stricte exécution. Les exigences de Napoléon étaient si impérieuses sur ce point, sa méfiance si bien connue, que les évêques naguère réfugiés en Angleterre et qui y avaient vécu pendant de longues années des subsides du gouvernement britannique ne se crurent point dispensés pour cela d'obéir à la consigne impériale. Plusieurs même, sans doute afin de racheter un passé qui les gênait, mirent un zèle habile peut-être, mais en tout cas fort peu chrétien, à se vouloir particulièrement distinguer par la violence de leurs déclamations.

Il ne suffisait pas d'ailleurs de maudire du haut de la chaire les ennemis de la France; il fallait aussi la faire continuellement retentir des éloges de son glorieux chef. Quand on parlait de lui, la froideur n'était pas de mise; une certaine réserve dans la louange donnait même lieu à des avertissemens. Sur ce point encore, les témoignages contemporains ne font pas défaut. « Il faut louer davantage l'empereur dans vos mandemens, » disait un jour M. Réal, préfet de police, à M. l'abbé de Broglie, évêque d'Acqui, puis de Gand, homme d'ancien régime, doué d'esprit, de savoir et de tact, qui, justement afin de se tirer des embarras qu'il prévoyait sans

(1) Lettre de l'empereur à M. Portalis, 21 avril 1807.

doute, venait, à propos de la naissance du roi de Rome, de reproduire textuellement les vœux formés par Bossuet pour l'un des petits-fils de Louis XIV. Il paraît que cela n'avait pas été jugé suffisant. « Donnez-moi donc la mesure, demanda le prélat étonné. — Je ne la sais pas. — Est-ce que je devrais en dire autant que tel de mes confrères dont les flatteries déplaisent même à l'empereur par leur énormité? — Ce serait trop, ce serait trop, répondit en riant M. Réal. — Alors, monsieur, donnez-moi exactement, je vous prie, la dose de la louange, afin que je puisse toujours l'atteindre sans jamais la dépasser (1). » Le préfet de police resta court, et ne donna point cette mesure à l'évêque de Gand.

Napoléon, supérieur par tant de côtés à tous les despotes, avait cela de commun avec eux tous, qu'il entendait ne supporter aucune critique venant de ceux dont il provoquait les éloges. L'habitude de faire lire par les curés dans les églises et quelquefois même au prône les bulletins de l'armée s'était peu à peu établie sans ordre précis de l'empereur. Le ministre des cultes, M. Portalis, et le duc d'Otrante, ministre de la police, s'étaient entendus à ce sujet, pensant se rendre ainsi agréables au maître. Napoléon d'abord n'avait eu ni objections ni scrupules; mais plus tard, à la suite des journées quelque peu indécises qui précédèrent la victoire éclatante d'Austerlitz, il fut vivement frappé des inconvéniens qu'au point de vue politique cette mesure pouvait avoir. « Je ne trouve point convenable, écrit-il au duc d'Otrante, cette lecture des bulletins dans les églises. Elle n'est propre qu'à donner aux prêtres plus d'importance qu'ils ne doivent en avoir, car cela leur donne le droit de commenter, et quand il y aura de mauvaises nouvelles, ils ne manqueront pas de le faire... Il faut laisser tomber cela. M. Portalis a eu très tort d'écrire sa lettre sans savoir si c'était mon intention (2). » Quelques jours après, il revient encore sur ce sujet. « ..... Je vous ai déjà fait connaître que je ne désirais pas qu'on fît sortir les prêtres de leurs fonctions et qu'on leur donnât trop d'importance civile. En général il ne faut point se fâcher ni discuter, surtout avec les prêtres, lorsque cela n'est point d'une nécessité absolue; il faut les maintenir dans leurs limites. C'est un grand mal de leur faire sentir qu'ils ont une importance politique (3). »

Pour son compte, et surtout depuis la guerre qu'il venait de mener à si glorieuse fin au milieu des populations très catholiques de l'Autriche et de la Bavière, l'empereur, peu désireux d'augmenter en France l'importance politique des prêtres, était en même temps très

(1) Lettre de l'abbé de Broglie, évêque de Gand, à M. le comte de Chauvelin, conseiller d'état, 11 septembre 1810.

(2) Lettre de l'empereur Napoléon Ier à M. Fouché, Schœnbrunn, 25 décembre 1805.

(3) Lettre de l'empereur à M. Fouché, Munich, 4 janvier 1806.

frappé de l'influence que le clergé était naturellement appelé à exercer sur les habitans de la campagne, sur cette classe immense de citoyens simples, honnêtes et braves, parmi lesquels se recrutaient principalement les plus solides instrumens de sa puissance, c'est-à-dire les soldats de son armée. Il était donc plus que jamais décidé à tâcher d'agir indirectement sur eux par l'intermédiaire de leurs évêques et de leurs curés. Pour mieux y réussir, il était loin de vouloir respecter, en ce qui le concernait lui-même, ces limites un peu confuses qui séparent la puissance civile du pouvoir temporel, et dont il était si effrayé de voir le clergé français sortir jamais, si peu que ce fût. S'il repoussait absolument l'ingérence des prêtres dans les affaires de l'état, il ne lui semblait ni fâcheux ni choquant que l'état se mêlât un peu des choses du sanctuaire. Le choix des évêques, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, dépendait uniquement de lui, en vertu même du concordat. Ce n'était pas assez : il désirait avoir aussi la main sur la nomination des vicaires-généraux, des chanoines et des curés de première classe. Il avait imaginé à cet effet une combinaison ingénieuse par laquelle les ecclésiastiques ne pouvaient être promus à ces fonctions d'une nature toute spirituelle, s'ils n'avaient préalablement obtenu des grades dont la collation exclusive devait appartenir à l'université impériale. Était-ce la garantie d'une plus grande somme d'instruction et de lumières que l'empereur se proposait d'obtenir lorsqu'il donnait aux membres supérieurs de l'université la faculté d'ouvrir ou de fermer aux prêtres la carrière des hautes dignités ecclésiastiques? Il n'est pas interdit d'imaginer qu'une considération de cette nature a dû avoir quelque influence sur lui. Cependant c'est une supposition toute gratuite. Le malheur veut qu'il ne soit pas le moins du monde question de ce motif dans les notes confidentielles adressées à M. Portalis, ministre des cultes, afin de lui indiquer la manière dont il faut procéder à l'organisation des séminaires. L'empereur insiste au contraire avec complaisance et beaucoup de détails sur cette autre conséquence de la mesure qu'il a d'avance arrêtée dans son esprit. Ce qui lui en plaît, c'est « qu'un homme qui, pour être prêtre, n'aura été sous aucune autre dépendance que celle de ses supérieurs ecclésiastiques ne pourra occuper des places de premier rang dans le ministère des cultes que si l'université impériale les lui confère, *ce qu'elle pourra refuser,* ajoute-t-il immédiatement avec une satisfaction évidente, *dans le cas où il serait connu pour avoir des idées ultramontaines ou dangereuses à l'autorité* (1). »

(1) Notes pour le ministre des cultes, Saint-Cloud, 30 juillet 1806. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 15.

Avoir des idées dangereuses ou seulement de nature à déplaire à l'autorité, voilà ce que chacun à cette époque, les prêtres en particulier, devait éviter à tout prix. Nous avons parlé de la surveillance jalouse que l'empereur exerçait sur les mandemens des évêques. Les sermons des simples curés n'échappaient pas davantage à l'attention de ce maître si vigilant, si facile à mécontenter, toujours si prompt à réprimander et à punir. « Faites connaître mon mécontentement à M. Robert, prêtre de Bourges, écrit-il à M. Portalis. Il a fait un très mauvais sermon au 15 août. » Quelquefois il s'adresse à son ministre de l'intérieur pour qu'il redresse les ecclésiastiques qui s'écartent, suivant lui, de leurs devoirs. Le plus souvent ce sont ses commandans de gendarmerie ou de préférence encore son ministre de la police, le duc d'Otrante, qu'il charge de surveiller attentivement la manière dont se comportent les membres du clergé français. « L'abbé de Coucy me fait le plus grand mal, écrit-il à M. Lacépède; il correspond toujours avec ses diocésains. Je désire qu'on fasse arrêter cet homme et qu'on le mette dans un couvent (1). » Mais les couvens ne tardent pas à lui sembler un lieu de retraite trop peu sûr. « Il est instant que vous ayez les yeux ouverts sur le diocèse de Poitiers, écrit quelques jours plus tard Napoléon, s'adressant cette fois à Fouché. Il est en vérité honteux que vous n'ayez pas encore fait arrêter l'abbé Stewens. On dort, car comment un misérable prêtre aurait-il pu échapper (2) ! » Son ministre de la police avait habituellement la main plus heureuse; alors son maître lui adressait ses complimens du fond même de la Pologne. « Je vois dans votre lettre du 12 que vous avez arrêté un curé de la Vendée. Vous avez très bien fait, gardez-le en prison (3). » Est-il besoin de faire remarquer que ces arrestations n'étaient précédées d'aucune enquête ni suivies d'aucun jugement. Leur nombre devint plus considérable à mesure que les rapports avec le saint-siége devinrent plus tendus, et c'est ainsi que peu à peu, en France comme en Italie, les prisons se peuplèrent d'une foule de prêtres obscurs. Ils étaient relégués tantôt au donjon de Vincennes, tantôt aux îles Sainte-Marguerite, à Fenestrelle, à Ivrée et dans tous les lieux de détention destinés aux crimes politiques, sans qu'il y eût le plus souvent autre chose à leur reprocher que des opinions suspectes en matière de discipline religieuse, quelques propos inconsidérés ou d'insignifians délits auxquels ils avaient été imprudemment entraînés par l'excès de leur zèle ultramontain. Ces malheureux, une fois incarcérés, deve-

(1) Lettre de l'empereur à M. Lacépède, 2 juin 1805.
(2) Lettre de l'empereur à M. Fouché, 30 juin 1805.
(3) Lettre de l'empereur à M. Fouché, 24 janvier 1807.

naient dangereux à relâcher, car ils auraient été accueillis et choyés comme des martyrs par les partisans enthousiastes de la cause du saint-père, retenu, lui aussi, prisonnier à Savone. On les gardait donc indéfiniment en prison. Tous ces pauvres ecclésiastiques, dont les noms plébéiens n'ont jamais figuré et ne figureront jamais dans aucune histoire, ou périrent, lorsqu'ils étaient trop âgés, dans les cachots que l'empereur leur avait donnés pour demeure, ou n'en sortirent qu'après sa chute, quelques-uns sans avoir pu jamais deviner quels motifs particuliers avaient jadis motivé leur arrestation.

Cependant ces mesures de rigueur contre les personnes, si efficaces et si multipliées qu'elles fussent, ne formaient encore qu'une partie du système de répression qu'avait adopté l'empereur. Il avait une trop profonde perspicacité, il connaissait trop l'influence des idées sur la conduite des hommes, il savait trop à quel point la controverse la plus modérée, quand elle est habilement conduite, a chance de fortifier les âmes et de les pousser à l'indépendance, pour ne pas livrer une guerre acharnée aux feuilles religieuses qui n'avaient pas la prudence d'aller chercher directement leur inspiration au bureau administratif chargé par lui de diriger l'opinion publique. En religion comme en politique, lorsqu'il fut complétement le maître, il parut tout simple à Napoléon de s'adjuger le monopole de la parole. « M. Portalis m'a fait connaître l'existence de plusieurs journaux ecclésiastiques et les inconvéniens qui peuvent résulter de l'esprit dans lequel ils sont dirigés et surtout de la diversité de leurs opinions en matière religieuse. Mon intention est en conséquence, écrit-il au duc d'Otrante, que les journaux ecclésiastiques cessent de paraître, et qu'ils soient réunis dans un seul journal qui se chargera de tous leurs abonnés. Ce journal, devant servir à l'instruction des ecclésiastiques, s'appellera *Journal des Curés*. Les rédacteurs en seront nommés par le cardinal-archevêque de Paris (1). » Ce *Journal des Curés*, institué par lui et mis sous la direction du cardinal de Belloy, faible et respectable vieillard qui lui était entièrement dévoué, ne le satisfit pas longtemps. « Rendez-moi compte, écrit-il bientôt après à M. Portalis, de ce que c'est que le *Journal des Curés*. Cette feuille paraît être dans le plus mauvais esprit, contraire aux libertés de l'église gallicane et aux maximes de Bossuet (2). » « Je vous prie, mande-t-il à la même époque au duc d'Otrante, je vous prie de bien veiller à ce que ces ridicules discours ecclésiastiques, surtout contre les libertés de l'église gallicane, finissent dans les journaux. On ne doit s'occuper de l'église que dans les sermons (3). »

(1) Lettre de l'empereur à M. Fouché, 7 février 1806.
(2) Lettre de l'empereur à M. de Portalis, 14 août 1807.
(3) Lettre de l'empereur à M. Fouché, 1er août 1807.

Cette maxime sommaire qu'il entendait imposer aux autres n'était point, paraît-il, à son usage, car il venait, justement dans les premiers mois de cette année 1806, de s'occuper très activement des affaires de l'église, et cela pour régler le nombre, la nature et l'ordre des cérémonies du culte. « On pourrait, écrivait-il à M. Portalis, en rappelant la nécessité de consacrer les époques solennelles et de diminuer cependant le nombre des fêtes, qui distraient le peuple de ses travaux, proposer deux fêtes : 1° pour le 15 août, celle de la Saint-Napoléon, qui consacrerait à la fois l'époque de la naissance de l'empereur et celle de la ratification du concordat. A cette fête se joindraient les actions de grâce pour la prospérité de l'empire. *On chercherait à donner à la procession qui continuerait à se faire ce jour-là un caractère propre à effacer les anciens souvenirs.* 2° Le premier dimanche qui suivra le jour correspondant au 11 frimaire, on célébrerait en même temps les succès de la grande armée et l'époque du couronnement. Dans les discours que ferait un membre du clergé, on parlerait particulièrement des citoyens de la commune qui seraient morts à la bataille d'Austerlitz (1). » Les anciens souvenirs qu'il s'agissait d'effacer étaient ceux de la fête de l'Assomption et, si nous ne nous trompons, du vœu par lequel le roi Louis XIII avait jadis placé la France sous la protection particulière de la sainte Vierge. Le cardinal-légat Caprara entra dans cette idée avec chaleur, au point de s'attirer pour les excès de son zèle les sévères réprimandes du saint-siége. M. Portalis mit toute sorte d'empressement à rédiger le prospectus (*sic*) de la fête. Dans une lettre qu'il adressa aux évêques et qui portait au bas cette annotation : « pour vous seul, » il n'oublia point d'avertir l'épiscopat entier que le gouvernement souhaitait avant tout qu'on évitât de rappeler ce qu'il nommait, lui aussi, « les souvenirs inutiles. » « Les cérémonies marquées dans le prospectus devaient, disait-il, tout remplacer. » La plupart des évêques ne laissèrent point échapper une si belle occasion de faire montre de leur dévotion enthousiaste pour saint Napoléon. De tous les diocèses de France arrivèrent au ministère des cultes les prières les plus instantes afin d'être autorisés à dédier des chapelles au bienheureux qui avait eu la bonne fortune de donner son nom au chef de l'état. A Nancy, M. d'Osmond, qui était un grand seigneur de l'ancien régime autrefois émigré en Angleterre avec les princes de Bourbon, se dépêcha d'inviter tous les hommes et tous les jeunes gens de toutes les paroisses de son diocèse à former le plus tôt possible de pieuses associations sous le nom de ce grand saint. « A

(1) Note pour le ministre des cultes. *Correspondance de Napoléon*, Paris, 12 février 1806.

l'audition du nom magique de Napoléon, dit le pieux biographe de M. d'Osmond, les idées s'élevaient, les cœurs s'échauffaient, les masses se mettaient en mouvement et s'agitaient pour la gloire et pour le salut de la patrie (1). » L'évêque ne se sentait pas d'aise du succès de son heureuse invention. Il se rencontra cependant une légère difficulté : il fallait dans l'office du jour faire tout au moins une mention quelconque de ce bienheureux qui avait l'honneur de recruter tout à coup de si fervens adeptes. Or personne n'en avait jamais ouï parler en Lorraine. « Nous nous occupons à rechercher la légende de ce saint, écrit M. d'Osmond, ou du moins un abrégé de sa vie. Vous le dirai-je? à la honte de toutes les bibliothèques de la ville de Nancy, vainement nous avons feuilleté tous les volumes qui pouvaient nous en instruire. Les bollandistes sont muets sur son compte, et le martyrologe romain lui-même n'en fait pas mention. » M. d'Osmond, un peu mortifié, s'adressait donc à Paris à M. Portalis (2). A Paris, même embarras. Le ministre des cultes lui-même n'en savait pas davantage. Il fallut avoir recours au cardinal-légat, qui de son côté s'adressa au saint-siége. Grâce aux efforts de l'infatigable représentant du souverain pontife, on vit enfin paraître à la suite du décret instituant la fête de l'empereur au 15 août la légende du saint désormais si cher, mais la veille encore si profondément inconnu à tout l'épiscopat français. Ce document, tiré des martyrologes et des anciens écrivains, apprit à la France entière, qui l'avait jusqu'alors complétement ignoré, que « sous les empereurs Dioclétien et Maximien, pendant la persécution cruelle qu'ils décrétèrent contre les disciples de Jésus-Christ, un nombre considérable de courageux confesseurs avaient souffert le martyre dans la ville d'Alexandrie en Égypte. Parmi eux, on rencontrait un *Neopolis* ou *Neopolas*, nom grec qui, d'après la manière de prononcer introduite en Italie au moyen âge, se serait transformé peu à peu en *Napoleo*, puis à l'italienne *Napoleone* (3). »

Après avoir enrichi le calendrier d'un saint de plus, il ne restait plus à l'empereur qu'à se faire professeur en droit canon, à décréter pour son compte et de son autorité privée des dogmes nouveaux, à prescrire enfin ce qu'en matière de foi les fidèles étaient tenus de croire sous peine de damnation éternelle. Il n'y manqua point. Mme de Staël a parlé avec une juste indignation dans ses *Considérations sur la révolution française* d'un certain chapitre du catéchisme impérial enseigné jusqu'à la chute de Napoléon dans

(1) *Vie épiscopale de Mgr d'Osmond*, par l'abbé Guillaume; Nancy 1862.

(2) Lettre à M. Portalis, 25 avril 1806.

(3) *Collection des Mandemens de Nancy-Toul, 1802 à 1812, 3 juin 1806*. Extrait de l'ouvrage de l'abbé Guillaume.

tous les diocèses de France. Ce qu'elle ne savait point, ce que nous sommes en mesure d'établir, c'est que ce chapitre, qui a trait aux devoirs des sujets envers le souverain, a été rédigé tel quel par l'empereur lui-même en collaboration avec le cardinal-légat Caprara malgré l'invitation formelle et plusieurs fois réitérée que celui-ci avait reçue de Rome de ne se prêter jamais à rien de semblable. Cet épisode, l'un des plus singuliers parmi ceux qui ont marqué les rapports de l'empereur Napoléon Ier avec l'église romaine, est si peu connu, qu'il nous faut nécessairement entrer à ce sujet dans le détail même des faits. Avant de les raconter, et pour mieux montrer ce qu'il y a de vraiment extraordinaire à voir le chef de l'empire français usurper ainsi sur les fonctions les plus sacrées de l'épiscopat, il nous faut, par une dernière citation, constater quelle était à ce moment, c'est-à-dire au commencement de 1806, sa façon de s'exprimer au sujet de la religion et des prêtres. C'est à sa sœur la princesse Élisa que sont adressés les épanchemens de famille de cet étrange catéchiste. « Ma sœur, lui écrit-il le 17 mai 1806, n'exigez aucun serment des prêtres. Cela n'aboutit à rien qu'à faire naître des difficultés. Allez votre train et supprimez les couvens. » Le 24 mai, il reprenait : « Le bref du pape n'est rien tant qu'il restera secret dans vos mains. Ne perdez pas un moment, une heure, pour réunir tous les biens des couvens au domaine... Ne vous mêlez dans aucun dogme. Emparez-vous des biens des moines, c'est là le principal, et laissez courir le reste (1)... »

II.

L'article 39 de la loi du 18 germinal an X (cette loi n'est autre que la réunion des articles organiques précédés du texte du concordat) disait, paragraphe 1er du titre III relatif au culte, qu'il *n'y aurait plus qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les églises de France*. Ainsi que nous avons pris soin de l'établir précédemment (2), les articles organiques, quoique publiés le même jour dans la même forme et confondus à dessein avec les articles du concordat, n'avaient été l'objet d'aucun arrangement particulier, ni même d'aucune discussion préalable entre le saint-siége et le gouvernement français. Peut-être nos lecteurs se souviennent-ils comment, par l'habile rédaction de quelques-uns des articles organiques, le premier consul avait su reprendre en réalité et dans la pratique ce

(1) Lettres de l'empereur à la princesse Élisa, du 17 et du 24 mai 1806. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XII.

(2) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1866.

qu'en principe, au nom des doctrines immuables et des traditions séculaires de l'église romaine, la fermeté de Consalvi avait refusé de lui concéder par rapport à l'exercice extérieur du culte. Peut-être aussi n'ont-ils pas complétement oublié que l'espoir de faire reviser par l'empereur la plupart des articles organiques avait été l'un des motifs qui avaient le plus influé sur la résolution prise par le saint-père de venir sacrer l'empereur à Paris; mais cette prière avait été éludée comme toutes les autres, et Pie VII était reparti sans avoir obtenu à cet égard la moindre satisfaction. Il ne paraît pas d'ailleurs que ce projet de Napoléon d'établir à la fois l'unité dans la liturgie et dans le catéchisme ait, pendant le séjour du pape en France, suscité de sa part aucune objection. L'unité en toutes choses a toujours plu infiniment à la cour de Rome. Elle n'a pas cessé d'y pousser autant qu'il a dépendu d'elle. A la veille et au lendemain du couronnement, Pie VII, encore placé sous le charme de ses premières illusions, avait mille raisons de se flatter que, sur ces affaires de la liturgie et du catéchisme se rattachant de si près au dogme, il serait la première personne consultée par le prince qui semblait attacher tant de prix en ce moment à faire consacrer son pouvoir par les propres mains du vicaire de Jésus-Christ. Comment n'aurait-il pas supposé des dispositions pleines de déférence et de soumission à celui qui revendiquait alors comme le plus beau des priviléges l'honneur de porter, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, le titre de fils aîné de l'église? Sur ce chapitre comme sur bien d'autres, l'église romaine ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle était loin de compte, et qu'elle avait adopté un fils très entreprenant et des moins dociles envers sa mère.

Ce fut le lundi 5 mai 1806 que le journal de l'empire révéla tout à coup l'existence d'un décret impérial, daté du 4 avril, approuvé par son éminence le cardinal-légat et annonçant la publication prochaine d'un catéchisme qui devait désormais être seul en usage dans toutes les églises catholiques de l'empire français. Ce catéchisme, décrété le 4 avril, annoncé le 5 mai, ne fut cependant mis en circulation que dans la première quinzaine d'août 1806. Les difficultés de l'impression, dont la surveillance était spécialement confiée au ministre des cultes, chargé de prendre à cet effet toutes les précautions qu'il jugerait nécessaires, ne furent pas les seules causes de ce retard. La confection du catéchisme lui-même avait donné lieu à beaucoup de tiraillemens. L'empereur, désirant vivement que la rédaction de ce travail ne soulevât aucune objection à Rome, en avait d'abord chargé un théologien italien faisant partie de la légation du cardinal-légat. Cet ecclésiastique étranger, qui n'était guère au courant de nos mœurs et de nos habitudes, à peine

de notre langue, s'acquitta, paraît-il, assez mal de sa tâche. Son ouvrage n'était pas acceptable; grand fut l'embarras de l'empereur. Ce fut l'abbé Émery qui l'en tira. Des personnes auxquelles le ministre des cultes, M. Portalis, l'avait communiqué ayant critiqué sévèrement devant l'abbé Émery le manuscrit du théologien italien et raconté comment le chef de l'état en était lui-même très peu satisfait: « Si j'étais à sa place, dit le supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, je prendrais purement et simplement le catéchisme de Bossuet. On déclinerait par là une immense responsabilité (1). » Cette idée frappa Napoléon. Bossuet, ainsi que nous l'avons déjà dit, était alors en grande faveur auprès de lui, surtout à cause de l'appui qu'il avait jadis prêté à Louis XIV dans ses différends avec le pape Innocent XI. M. Portalis reçut donc ordre de faire rédiger le catéchisme nouveau sous ses yeux, d'accord bien entendu avec le cardinal Caprara, mais par une commission composée exclusivement d'ecclésiastiques français. Ces messieurs eurent pour instructions de reproduire autant que possible le texte primitif dû à l'ancien évêque de Meaux, car la teneur du catéchisme de ce diocèse avait été, depuis la mort de ce glorieux prélat, légèrement modifiée, en ce qui regardait du moins l'article relatif à l'église, par l'un de ses successeurs, le cardinal de Bissy. La commission au sein de laquelle M. Portalis fit entrer son neveu, l'abbé d'Astros, dont le nom reviendra dans le cours de ce récit, suivit exactement les instructions de Napoléon. Ses travaux préliminaires étaient à peu près terminés vers les derniers mois de l'année 1803; mais à cette époque une certaine incertitude régnait dans les projets du chef de l'état. Il venait d'être nommé consul à vie. Cette position intérimaire était loin de lui convenir; il méditait de se faire bientôt nommer empereur. Rien ne lui parut donc plus naturel et plus opportun que de différer la publication du catéchisme jusqu'au moment où, définitivement monté sur le trône, il saurait au juste à quel titre il devait réclamer l'obéissance des Français. Il n'y a pas lieu de se le dissimuler en effet, le catéchisme en question n'avait de valeur aux yeux de celui qui en avait prescrit, puis suspendu l'achèvement, qu'en raison du parti qu'il espérait en tirer afin d'asseoir plus solidement sa domination, afin de faire religieusement et dogmatiquement consacrer son autorité souveraine sur les prêtres de tout âge qui allaient enseigner et sur les jeunes générations qui allaient désormais apprendre ce nouveau formulaire.

A ce sujet, nul doute n'est permis. Dans le rapport destiné à la publicité qui parut en même temps que le catéchisme, M. Portalis

(1) *Histoire de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay*, par M. l'abbé Lyonnet; Paris 1847.

ne manqua point sans contredit de parler avec son autorité accoutumée de l'inconvénient résultant en matière de foi de la multiplicité des catéchismes, qui en France variaient fréquemment d'un diocèse à l'autre. Il prenait soin de constater, ce qui était exact, que l'ancien catéchisme de Bossuet avait principalement dirigé le travail des nouveaux rédacteurs. Il ajoutait, ce qui cessait d'être aussi vrai, que l'ouvrage de ceux-ci n'était, à proprement parler, qu'un second exemplaire de l'ouvrage de Bossuet. Il plaçait donc avec confiance le nouveau catéchisme sous la protection du nom « de ce prélat fameux dont la science, les talens et le génie ont, disait-il en terminant, servi l'église et honoré la nation, et ne s'effaceront jamais de la mémoire des Français. La justice que tous les évêques de la chrétienté ont rendue à la doctrine de ce grand homme nous en garantit suffisamment l'exactitude et l'autorité (1). » Telles étaient les considérations que M. Portalis avait l'art de présenter au public dans ce langage noble, coulant, un peu pompeux, qui lui était propre. Ce n'était pas la première fois qu'à l'aide de sa facile éloquence le ministre des cultes faisait ainsi passer en France des choses dont la cour de Rome était bien loin d'être satisfaite. Pie VII, qui aimait M. Portalis à cause de sa sincère piété, était en même temps un peu effrayé de la supériorité que son habileté à bien dire lui donnait sur le pauvre légat, auquel il persuadait assez facilement tout ce qu'il voulait : *Questo ministro dell' imperatore e veramente il più gran parlatore del mundo,* disait parfois Pie VII. Lorsqu'il vient à correspondre particulièrement avec l'empereur, M. Portalis a soin de laisser de côté les phrases à effet sur les avantages précieux qui résulteraient pour la religion de l'adoption d'un seul catéchisme dans toute la France. Il n'est pas davantage dans sa lettre question de Bossuet, non plus que de la prétendue identité qui existerait entre le travail de la commission qui a été présidée par le ministre des cultes et l'ouvrage sorti des mains du grand évêque de Meaux. En ministre avisé d'un prince dont le temps est précieux, qui n'aime pas les déclamations, peut-être parce qu'il y est passé maître, M. Portalis se borne à appeler son attention sur les passages qui regardent directement son pouvoir et sa personne. Dans cette rédaction du nouveau catéchisme, une seule chose semble importer véritablement : c'est la façon dont, à propos du quatrième commandement de Dieu, on y traitera des devoirs des sujets envers leurs souverains. Jadis on ne désignait pas nommément le prince à l'affection et au respect de ses peuples. N'y a-t-il pas des raisons sérieuses pour déroger à cette règle au profit de l'empereur? M. Por-

(1) Rapport de M. Portalis à l'empereur sur le catéchisme de 1806.

talis ne l'entretient pas d'autre chose. Voici d'ailleurs sa lettre, datée du 13 février 1806 :

« Sire, votre majesté avait pensé que la rédaction d'un catéchisme uniforme pour toute la France, ordonnée par la loi du 18 germinal an X, devrait être encore différée. Cette intention de votre majesté me fut manifestée avant la constitution de l'empire français. Dans ce moment, ces institutions se trouvent établies, et tous les Français ont le bonheur de vivre sous les lois du plus grand des souverains. J'ai donc pensé que le temps était venu de remettre sous les yeux de votre majesté la partie du catéchisme relative aux devoirs de tout sujet envers son prince. Déjà on avait présenté, avant le nouvel ordre de choses, divers articles sur cet objet. Ces articles parlaient vaguement de la soumission que l'on doit aux puissances et aux chefs des états d'après la doctrine évangélique; mais il me semble que ces généralités ne suffisent plus. Il s'agit d'attacher la conscience des peuples à l'auguste personne de votre majesté, dont le gouvernement et les victoires garantissent la sûreté et le bonheur de la France. Recommander en général la soumission des sujets à leur souverain, ce ne serait pas, dans l'hypothèse présente, *diriger cette soumission* vers son véritable but. Le précepte général peut suffire dans les temps ordinaires et quand on vit sous un ordre de choses qui existe depuis longtemps; mais aujourd'hui le mot souverain n'est qu'une expression vague dont chacun pourrait arbitrairement faire l'application selon ses intentions et ses préjugés. J'ai donc cru qu'il était nécessaire de s'expliquer franchement et de rapporter le précepte d'une façon précise à votre majesté. Cela ôte toute équivoque en fixant les cœurs et les esprits sur celui qui peut seul et doit réellement fixer les esprits et les cœurs... »

Le soin « de diriger la soumission des Français » vers l'empereur n'avait pas seul occupé l'intelligence si prévoyante de M. Portalis, il se demandait s'il ne faudrait pas aussi parler de l'obéissance qui serait également due aux successeurs légitimes de Napoléon; mais Napoléon n'avait encore aucune idée précise sur le choix de ses futurs successeurs. Personne n'aime d'ailleurs beaucoup qu'on l'entretienne des intérêts de ses héritiers possibles. M. Portalis glisse légèrement sur ce sujet.

« .... Votre majesté prononcera, dit-il, et ses intentions seront accomplies. Dès que votre majesté aura fait connaître ses intentions, l'ouvrage marchera promptement. J'ai l'honneur de la prévenir que M. le cardinal-légat est déjà nanti de tous les pouvoirs nécessaires pour consacrer le nouveau catéchisme (1). »

(1) Lettre de M. Portalis à l'empereur, 13 février 1806.

Lorsqu'un homme doué d'un esprit éminent et d'un immense savoir a, par suite de la faiblesse de son caractère, je dirais presque de l'honnêteté de sa conscience, mis ces qualités d'un si haut prix au service exclusif d'un souverain supérieur lui-même par l'intelligence et dont il subit presque sans s'en douter l'incontestable influence, il devient très difficile de discerner ce qui dans l'œuvre commune doit revenir au maître de ce qui appartient en propre au serviteur. La lettre que nous venons de citer avait-elle été inspirée par une conversation antérieure de Napoléon avec son ministre des cultes, ou bien est-ce M. Portalis qui a suggéré à l'empereur l'heureuse idée « de lier religieusement la conscience de ses peuples à son auguste personne? » On en est réduit aux conjectures. Toujours est-il que, si l'honneur de l'invention doit être rapporté à M. Portalis, Napoléon l'accueillit avec chaleur, et mit lui-même très efficacement la main à l'exécution. Le catéchisme de Bossuet, dont celui qui s'élaborait en ce moment était censé n'être que la reproduction, s'était contenté de consacrer deux courtes lignes à la définition des devoirs des sujets envers leur prince. Le prince lui-même, qui n'était autre alors que Louis XIV, était assez irrévérencieusement confondu avec la foule des supérieurs. « Que nous prescrit encore le quatrième commandement? disait le catéchisme de Meaux. — *Réponse*. De respecter tous supérieurs, pasteurs, rois, magistrats et autres. » Voilà qui avait suffi, parlant du grand roi, à celui que de son vivant La Bruyère appelait par anticipation un père de l'église, et l'histoire ne nous apprend pas que Louis XIV se soit trouvé offensé d'avoir été mis en seconde ligne après les pasteurs et seulement avant les magistrats. Sous le règne de Napoléon Ier, le chapitre relatif au quatrième commandement s'étend prodigieusement, et prend les plus singuliers développemens. En 1686, une seule et unique leçon avait suffi, dans laquelle était en même temps compris ce qui regardait les cinquième, sixième et neuvième commandemens. En 1806, comme l'obéissance aux autorités établies est devenue chose autrement importante et la pierre angulaire du nouvel édifice, les préceptes concernant ce fameux quatrième commandement n'occupent pas moins de trois leçons. Le chef de l'état se croirait abaissé, s'il acceptait comme Louis XIV une sorte de pêle-mêle avec les autres supérieurs; il lui faut quelque chose de plus. Napoléon avait d'abord voulu que la question fût ainsi posée et résolue : « la soumission au gouvernement de la France est-elle un dogme de l'église? » La réponse à cette question, d'après une note qu'il avait lui-même dictée, devait être conçue en ces termes : « oui, l'Écriture enseigne que celui qui résiste aux puissances résiste à l'ordre de Dieu; oui, l'église nous impose des de-

voirs plus spéciaux envers le gouvernement de la France, protecteur de la religion et de l'église; elle nous ordonne de l'aimer, de le chérir et d'être prêts à faire tous les sacrifices pour son service. » Les théologiens de la commission représentèrent à Napoléon que la question ainsi posée ne pouvait se concilier avec les principes, attendu que, l'église étant de sa nature universelle et ses dogmes embrassant toutes les nations qui reconnaissent la suprématie du saint-siége, ils ne pouvaient être appliqués à tel état plutôt qu'à tel autre. L'empereur se rendit à ces raisons, mais il voulut que l'on fît particulièrement mention de lui et de sa dynastie (1).

Les devoirs des Français à l'égard de l'empereur devinrent alors la matière d'un chapitre spécial; M. Portalis le soumit à l'empereur, qui, d'accord avec son ministre, pesa, revit et remania chaque expression de façon que rien d'essentiel ne fût oublié, et que toutes choses concordassent bien à ses vues. Voici le texte de la leçon relative au quatrième commandement telle qu'elle sortit enfin de ce dernier travail de révision :

Leçon VII. — Suite du quatrième commandement.

« D. Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon Ier, notre empereur?

« R. Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'état.

« D. Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre empereur?

« R. C'est premièrement parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir

(1) *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du dix-neuvième siècle*, t. II, p. 163. Cet ouvrage est de M. Jauffret (Joseph), frère de l'ancien évêque de Metz, plus tard archevêque d'Aix, qui avait été premier vicaire du cardinal Fesch et fort lié avec lui. M. Jauffret était lui-même chef du secrétariat au ministère des cultes sous M. Portalis. Après la mort de M. Portalis, il continua d'y exercer diverses fonctions, notamment celle de secrétaire-général. Ces circonstances et l'honorabilité bien avérée de M. Jauffret donnent une grande autorité aux détails que contiennent ses trois volumes, écrits avec une grande modération, et qui sont d'ailleurs assez peu connus du public.

notre empereur est donc honorer et servir Dieu lui-même. Secondement, parce que notre seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain : il est né en obéissant à l'édit de César-Auguste; il a payé l'impôt prescrit, et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

« D. N'y a-t-il pas des motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon Ier, notre empereur?

« R. Oui, car il est celui que Dieu a suscité, dans les circonstances difficiles, pour rétablir le culte public et la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active; il défend l'état par son bras puissant; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife, chef de l'église universelle.

« D. Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leur devoir envers notre empereur?

« R. Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteraient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendraient dignes de la damnation éternelle.

« D. Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur nous lieront-ils également envers ses successeurs légitimes dans l'ordre établi par les constitutions de l'empire?

« R. Oui sans doute, car nous lisons dans la sainte Écriture que Dieu, seigneur du ciel et de la terre, par une disposition de sa volonté suprême et par sa providence, donne les empires non-seulement à une personne en particulier, mais aussi à sa famille.

« D. Quelles sont nos obligations envers nos magistrats?

« R. Nous devons les honorer, les respecter et leur obéir, parce qu'ils sont les dépositaires de l'autorité de notre empereur.

« D. Que nous est-il défendu par le quatrième commandement?

« R. Il nous est défendu d'être désobéissans envers nos supérieurs, de leur nuire et d'en dire du mal.

Ce chapitre ainsi rédigé, il restait encore à obtenir l'approbation positive du cardinal Caprara. M. Portalis avait quelques inquiétudes sur les dispositions du représentant du souverain pontife. Il écrit à ce sujet une seconde lettre à l'empereur.

« Sire, lui mande-t-il le 11 mars 1806, votre majesté a daigné donner son approbation aux articles que j'ai eu l'honneur de lui soumettre sur les devoirs des sujets envers l'auguste personne de notre souverain. Comme ces articles étaient entièrement nouveaux, j'ai cru qu'il fallait avant tout m'assurer que M. le cardinal-légat les passerait sans difficulté aucune, et qu'il n'y trouverait rien que de très conforme à la doc-

trine chrétienne. Je connais le bon esprit de ce cardinal, mais je me défie toujours de l'ergotisme de ses théologiens. En conséquence je lui ai demandé une conférence chez moi, en l'invitant à venir un jour discuter quelques objets intéressans. La conférence a eu lieu. Les articles agréés par votre majesté ont été lus attentivement. J'ai répondu à tout, et il a été convenu que la chose était excellente et nécessaire, et l'approbation des articles dont il s'agit a été définitivement arrêtée... »

Après avoir ainsi longuement entretenu Napoléon de ce qui touchait exclusivement à sa personne et à son pouvoir, M. Portalis s'occupe enfin un peu dans cette seconde lettre de ce qui regarde « les réformes à opérer dans le rituel, des règles de police ecclésiastique sur les sépultures, sur les mariages, les sacremens, et la célébration des fêtes qui ne sont plus en rapport avec nos mœurs. » Il termine enfin en disant :

« Votre majesté peut être convaincue que tout mon temps et tous mes soins seront consacrés à terminer les objets qui ont des rapports essentiels avec le bien du service. Plusieurs fois les anciens souverains ont projeté et annoncé des changemens qu'ils n'ont pu jamais opérer. Dans les états voisins, on ne peut venir à bout de changer une liturgie. Il n'appartient qu'à votre majesté de tout entreprendre et de tout exécuter pour le bonheur et la gloire de la nation soumise à son empire et à ses lois (1). »

S'il partageait les appréhensions de son ministre à l'égard du jugement que les théologiens de la cour de Rome pourraient porter sur le nouveau catéchisme, l'empereur savait d'avance à quoi s'en tenir sur les dispositions du cardinal-légat. C'était d'accord avec Caprara qu'il avait rédigé cette septième leçon du quatrième commandement. L'abbé d'Astros a toujours repoussé l'honneur d'y avoir mis la main. Des hommes considérables, des ecclésiastiques dignes de toute créance qui existent encore dans le diocèse de Toulouse, se souviennent parfaitement d'avoir entendu l'abbé d'Astros, devenu cardinal, raconter comment le légat Caprara fut avec l'empereur le vrai rédacteur de ces développemens insolites donnés aux devoirs des Français envers le chef de l'empire (2). Ce qu'ils ont ignoré, ce dont ni M. Portalis, ni l'abbé d'Astros, ni les membres de la commission chargés de confectionner le nouveau catéchisme ne furent alors informés, et ce que le public de nos jours sera, je crois, étrangement surpris d'apprendre, c'est que loin d'être en rien autorisé par sa

(1) Lettre de M. Portalis à l'empereur au sujet du catéchisme, 11 mars 1806.

(2) *Vie du cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse*, par le révérend père Caussette, p. III.

cour à favoriser la création d'un nouveau catéchisme, le représentant du saint-siége à Paris avait reçu de Pie VII les ordres les plus formels pour agir dans un sens diamétralement opposé. La correspondance du cardinal Consalvi avec le cardinal Caprara ne permet à ce sujet aucun doute. Elle établit de la façon la plus authentique qu'en cette occasion comme en tant d'autres le légat, animé peut-être des meilleures intentions, non-seulement ne se conforma point à ses instructions, mais qu'il prit résolûment, lui d'ordinaire si timide, le contre-pied de la ligne de conduite qui lui avait été soigneusement tracée. Il y a plus : afin de n'être pas gêné par de nouvelles et plus impératives injonctions qui pouvaient lui arriver de Rome, il laissa le saint-père dans la plus complète ignorance de ce qui se passait à Paris; il ne se fit aucun scrupule de garder un absolu silence sur cette longue élaboration du catéchisme impérial qui se faisait sous ses yeux, de son consentement et avec sa pleine connivence. Voici exactement ce qui se passa entre la cour de Rome et son représentant à Paris.

A une époque qui doit remonter aux temps assez courts écoulés entre le consulat à vie et l'élévation de l'empereur au trône, le cardinal Caprara avait envoyé en communication à Rome un projet de catéchisme qui devait être, dans la pensée du gouvernement impérial, destiné à l'instruction religieuse des jeunes enfans en France. Il recommandait le plus grand secret au cardinal Consalvi, et sollicitait l'avis du saint-père sur ce travail, qui n'était autre probablement que celui dont nous avons déjà parlé, et qui était dû à l'un des théologiens de la légation romaine. Ainsi qu'il lui arrive fréquemment, la cour de Rome tarda longtemps à répondre. Peut-être ce retard était-il simplement imputable aux habitudes lentes et minutieuses des congrégations ecclésiastiques qui sont officiellement chargées d'examiner les affaires de cette nature. Peut-être y entrait-il aussi un peu de calcul et, de la part du Vatican, le secret désir de n'avoir pas à se prononcer sur des questions passablement épineuses, ou bien encore, si l'on s'en rapporte au secrétaire d'état de sa sainteté, peut-être fallait-il expliquer simplement ces délais prolongés par l'étude approfondie que méritait un objet de cette importance (1). Toujours est-il qu'au 18 août 1805 Caprara fut obligé d'insister de nouveau pour qu'on lui renvoyât de Rome le plus tôt possible le catéchisme qu'il avait précédemment communiqué. Dans sa dépêche, le légat témoignait ne pas bien savoir « si l'on peut donner à chaque évêque la faculté de se servir du catéchisme que chacun croira préférable, ou si le gou-

(1) Lettre du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 18 septembre 1805.

vernement français a le droit d'en déterminer un qui soit le même pour toute l'étendue de l'empire (1). » La question ainsi posée était assez embarrassante à résoudre pour le Vatican, toujours si désireux de voir établir partout l'unité et si naturellement porté à favoriser toutes les mesures qui y tendent. Avec sa finesse ordinaire, Consalvi soupçonna, à tort ou à raison, que cette démarche en apparence si simple et qui paraissait même dictée par un esprit de déférence pouvait cacher un piége tendu à la bonne foi du saint-siége. S'il n'en accusait point le légat lui-même, sa méfiance était très éveillée à l'égard de l'empereur, et rien ne le détournait de penser que la question posée sous forme de doute par le cardinal Caprara lui avait peut-être été suggérée par le souverain profondément habile dont Caprara servait alors aveuglément tous les desseins. La réponse du secrétaire d'état, péremptoire quant au fond, fut donc remplie dans la forme de la plus grande réserve et empreinte d'une extrême circonspection.

« Le saint-siége a toujours souhaité, disait Consalvi, l'uniformité dans la manière d'enseigner ou d'apprendre la doctrine chrétienne, et à cette fin le pape Pie V, en conséquence du décret du concile de Trente, avait ordonné l'impression du catéchisme romain pour les curés, le pape Clément VII celle du catéchisme de Bellarmin pour les enfans. Néanmoins la liberté du choix n'a jamais été enlevée aux évêques et particulièrement à ceux d'outre-monts, sous la réserve seulement de ce qui est prescrit par Benoît XIV dans la consitution *Etsi minimum*....., ch. 17. Ainsi, pourvu que l'on observe ces sages prescriptions du pape Benoît XIV, le saint-père, à l'exemple de ses prédécesseurs, ne s'opposera point à ce que les évêques de France adoptent chacun le catéchisme qu'il croira le plus convenable aux circonstances particulières de son troupeau; mais sa sainteté ne pourrait souffrir en aucune façon que quelque évêque fît choix d'un catéchisme qui aurait déjà été condamné par le saint-siége, ou qui, quoique n'ayant pas encore été condamné parce qu'il serait inconnu, contiendrait des doctrines corrompues ou seulement suspectes.

« Au second cas, c'est-à-dire si le gouvernement voulait donner la préférence à un catéchisme *ou peut-être en composer un nouveau et en imposer d'autorité l'usage aux évêques,* sa sainteté ne pourrait regarder cet acte que comme une injure faite au corps entier de l'épiscopat. Sa sainteté fait remarquer que le divin législateur a donné à ses apôtres seuls et aux évêques leurs successeurs *et non à d'autres* le pouvoir d'enseigner. Il s'agit de la doctrine de la foi dont Dieu a donné le dépôt à

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, cotée n° 210, 18 août 1805.

l'épiscopat et particulièrement au chef des évêques et des maîtres chargés d'enseigner à tous les fidèles, non-seulement pour ce qui regarde la substance du dogme catholique, mais encore pour ce qui regarde les mots, les expressions et la méthode, car celui qui a reçu le pouvoir d'enseigner a reçu également le pouvoir de choisir la méthode à suivre dans l'enseignement. Un seul mot peut avoir une grande influence sur la substance de la doctrine, et c'est pour des mots seuls, et sur l'usage qu'on en a fait, qu'il s'est élevé dans l'église de très graves discussions, qui n'ont pu souvent être terminées que par des définitions données par les conciles généraux ou par des jugemens apostoliques. *Il n'appartient donc pas au pouvoir séculier de choisir ni de prescrire aux évêques le catéchisme qu'il aura préféré.* Cela appartient au jugement seul de l'église. Ensuite sa sainteté pourrait encore bien moins tolérer en silence que le nouveau catéchisme que l'on proposerait aux évêques fût adapté à l'esprit du temps, comme on a lieu de le supposer. Le saint-père remarque avec une vive douleur que cet esprit du temps n'est que trop un esprit d'irréligion, d'incrédulité, ou tout au moins un esprit de nouveauté, d'indifférence et de penchant à adopter toutes les sectes chrétiennes. Il est impossible que l'empereur des Français, avec sa piété et sa religion, veuille suivre un pareil esprit, qui porterait d'ailleurs le désordre dans l'empire même, et donnerait occasion à des discordes et à des schismes qu'il a employé tant d'efforts à étouffer.

« Il sera donc digne du zèle de votre éminence que, comme évêque et comme légat du chef des évêques, elle s'emploie de tous ses moyens pour empêcher qu'un pareil catéchisme ne soit publié. S'il arrivait à votre connaissance que quelqu'un visât à surprendre la religion de l'empereur pour en obtenir l'autorisation de promulguer un catéchisme de cette espèce, que votre éminence n'hésite pas à prévenir sa majesté et à lui dire, au nom de sa sainteté, qu'elle se garde des auteurs de semblables conseils, et que le saint-père est persuadé qu'en matière de doctrine sa majesté impériale ne pense certainement pas à *s'arroger une faculté que Dieu confie exclusivement à l'église et au vicaire de Jésus-Christ.*

« Sa sainteté m'ordonne de dire à votre éminence pour sa gouverne que dans la partie du catéchisme renvoyée par ce même courrier qui a été lue et examinée, il s'est trouvé des inexactitudes, des défauts et beaucoup de choses qui auraient besoin d'être corrigées; mais, admettant qu'on eût la facilité et le temps de l'approfondir et de l'examiner en entier, le saint-père n'en éprouverait pas moins une grande répugnance à faire ce que n'a jamais fait aucun de ses prédécesseurs, à savoir de prescrire aux évêques d'une nation tout entière l'emploi d'un même catéchisme pour les enfans, et dont il ne serait pas permis à un prélat de se départir selon les besoins de leurs diocèses réciproques... »

Rien de plus clair, de plus précis, rien de plus impératif que ces termes de la dépêche du cardinal-secrétaire d'état prescrivant au nom de sa sainteté l'attitude que son légat devait prendre dans une affaire si importante, qui tenait une si grande place dans les pieuses préoccupations du souverain pontife. Cette manifestation solennelle de la volonté bien arrêtée de Pie VII était arrivée à son représentant à Paris, comme le prouve la date du 18 septembre 1805, longtemps avant que la commission ecclésiastique présidée par M. Portalis n'eût achevé ses travaux. Caprara était donc parfaitement à même de s'en servir pour arrêter toute chose, ou du moins pour calmer l'ardeur des membres de cette commission, la plupart fort dévoués au saint-siége. Il suffisait de leur montrer sa dépêche. La principale préoccupation du cardinal-légat fut au contraire de la tenir profondément secrète. Lorsque les travaux de la commission furent terminés, Caprara, qui n'avait point reçu d'autres instructions modifiant les premières, Caprara, qui n'avait pas mandé un seul mot à Rome de ce qui se passait sous ses yeux, annonça le 13 février 1806 à M. Portalis qu'il était autorisé à consacrer le nouveau catéchisme. Le 30 du même mois, il donna officiellement l'approbation solennelle et canonique qui précède le décret du 4 avril de l'empereur. Enfin parut non point encore le catéchisme même, mais un article dans le journal de l'empire annonçant qu'un catéchisme uniforme et obligatoire pour tous les diocèses de France allait être prochainement imprimé avec approbation officielle du cardinal-légat. Cette nouvelle tomba tout à coup au milieu de Rome apportée par la feuille française qui avait été distribuée à Paris le 5 mai 1806. Le secrétaire d'état avait été si bien tenu par le cardinal Caprara dans la plus complète ignorance de tout ce qui s'était passé en France depuis sa dépêche du 18 septembre 1805, qu'il commence d'abord par mettre en doute la vérité de la nouvelle contenue dans le journal de l'empire.

« Sa sainteté, écrit-il à Caprara, a lu dans les journaux un article relatif à la promulgation d'un décret du 4 avril sur le catéchisme général pour tout l'empire français et un décret de votre éminence qui approuve ce catéchisme et règle l'usage que tous les évêques de France doivent en faire. Votre éminence n'a rien écrit à ce sujet à sa sainteté qui l'ait autorisée à croire à l'existence de ce décret. Le saint-père se flatte que votre éminence n'aura pas perdu de vue tout ce que je lui ai signifié par son ordre dans ma dépêche du 18 septembre 1805 au sujet du catéchisme, lorsque, pour satisfaire à son très vif désir, je lui renvoyai celui qu'elle m'avait transmis sans qu'on eût pu en achever l'examen. Sa sainteté, dans l'hypothèse que la nouvelle donnée par les journaux serait

vraie, ignore si le catéchisme publié est le même que celui qui lui avait été soumis... Sa sainteté m'ordonne de dire à votre éminence que dans des objets aussi importans elle désire que vous preniez avant tout l'avis du saint-siége, puisqu'il vous sera toujours facile de répondre, sans blesser qui que ce soit et avec toute raison, que votre éminence a besoin de consulter d'abord sa sainteté, et l'on évitera ainsi tout ce qui pourrait causer le moindre déplaisir... »

Le cardinal-légat fit pour cette seconde dépêche ce qu'il avait fait pour la première ; il la tint complétement secrète.

III.

C'est, à vrai dire, le fond même des choses qui est étrange dans cette affaire du catéchisme impérial, dont les détails les plus saillans sont pour la première fois révélés ici au public. Quant à la conduite tenue par les deux gouvernemens soit à Paris, soit à Rome, quant à l'attitude prise par les personnes mêlées à cet incident, elles n'ont rien qui puisse surprendre ceux de nos lecteurs qui ont pris la peine de suivre attentivement, dans cette étude déjà un peu longue, le développement des caractères et l'enchaînement des faits. Chacun des acteurs au contraire semble être d'un bout à l'autre resté fidèle à son rôle ordinaire. En faisant si longtemps attendre, en n'envoyant même pas du tout son avis sur le catéchisme qui lui avait été préalablement et confidentiellement soumis, le Vatican s'était conformé à l'une de ses plus anciennes et plus chères traditions. Jusqu'en ces derniers temps en effet, — où parfois elle a paru changer un peu ses allures, — l'église romaine n'a pas cessé de montrer la plus grande et, selon nous, la plus raisonnable répugnance à se laisser considérer, en matière de foi religieuse et de discipline ecclésiastique, comme une sorte de tribunal de consultation qui prononcerait conjecturalement et doctrinalement sur des questions théoriques que des événemens déjà accomplis n'auraient pas forcément imposées à sa juridiction. La lenteur qu'en pareilles occasions les congrégations cardinalesques mettent à formuler leur avis est proverbiale à Rome même, où personne n'est jamais pressé. A propos d'une affaire très délicate et très ardue dans laquelle ils savaient engagée l'ambition personnelle du terrible souverain de la France, il n'y avait pas grande hâte à espérer de la part de vieillards fort circonspects, un peu timides, qui se sont toujours regardés comme les gardiens du dépôt précieux de la foi. Nous doutons même que le prudent ministre de sa

sainteté les ait cette fois bien vivement pressés d'abréger les délais accoutumés. Il était naturel que Consalvi aimât mieux se charger d'écrire lui-même diplomatiquement au représentant du saint-siége. Ayant vite compris de quoi il s'agissait, prévoyant avec une sorte de divination instinctive pour quelles fins l'empereur songeait à faire composer un nouveau catéchisme, le ministre de sa sainteté avait pris toutes les précautions qui dépendaient de lui, lorsqu'en termes si clairs il avait, au nom de Pie VII, enjoint à son représentant à Paris de détourner l'empereur d'un pareil dessein.

La chose une fois faite et le malencontreux catéchisme ayant paru non-seulement sans opposition de la part du légat, mais avec son approbation officielle et publique, il ne restait plus qu'une ressource au Vatican : démentir solennellement Caprara, le réprimander vertement et jeter ainsi dans l'église et dans l'état une immense perturbation. Ce sont là de ces extrémités auxquelles le saint-siége a rarement recours. Elles répugnaient particulièrement au caractère si doux de celui qui occupait en ce moment la chaire de saint Pierre. D'autres affaires, plus graves encore s'il est possible, dans lesquelles sa conscience de souverain pontife était à ses yeux plus directement engagée, réclamaient d'ailleurs à ce moment toute la vigilance et toute la fermeté de Pie VII. Ces affaires touchaient alors à leur crise définitive. Il ne parut ni prudent ni opportun au chef de l'église de se jeter dans une seconde complication et de fournir à l'empereur déjà si irrité des griefs nouveaux qui, à propos d'une question particulière à la France, pouvaient nuire à l'apaisement des discussions où se jouait en ce moment le sort de la chrétienté tout entière. Pie VII ne commit point cette faute. Il eut au contraire la sagesse de se résigner à ce qu'il ne pouvait plus désormais empêcher. Non-seulement il ne protesta point, mais il garda le silence, du moins à l'égard du gouvernement français. Toutefois la confiance déjà fort entamée que le Vatican accordait encore à son représentant à Paris ne résista point à cette dernière épreuve. A Rome, on avait pris son parti des complaisances infinies de Caprara envers l'empereur, on avait passé par-dessus ses défaillances quotidiennes au sujet des communications qu'il était chargé de transmettre au gouvernement français; on ne lui pardonna point le rôle joué dans cette affaire du catéchisme. Aux yeux de Pie VII et de Consalvi, l'ensemble de la conduite du légat à propos d'une question si grave, qui regardait la religion encore plus que la politique, constituait de sa part un véritable manquement à ses devoirs les plus essentiels soit comme ambassadeur, soit comme membre du sacré-collége. A partir de ce jour, le Vatican, tout en continuant à se servir pour les affaires courantes de l'intermédiaire de son re-

présentant officiel près de la cour des Tuileries, se mit à le considérer et à le traiter comme étant l'agent de l'empereur des Français plutôt que le sien propre. En cela, le Vatican ne se trompait guère. Telle avait toujours été la pente naturelle du cardinal Caprara. A l'époque dont nous nous occupons, son zèle à seconder sans réserve toutes les vues de Napoléon était arrivé à son comble. Ce n'avait pas été sans utilité pour sa politique qu'au moment où tant de magnifiques apanages ecclésiastiques s'étaient trouvés à sa disposition Napoléon avait doté l'ambassadeur de sa sainteté du riche évêché de Milan, et fait ainsi de lui un évêque français, son sujet et son obligé. Quand les devoirs résultant de cette double situation le sollicitaient à la fois dans des sens trop opposés, les hésitations de Caprara devaient être pénibles à sa conscience, et le combat devait être fort rude à soutenir. L'issue en fut toujours celle qu'avait prévue l'empereur. Le représentant du saint-siége finissait immanquablement par incliner du côté de l'homme extraordinaire pour lequel il éprouvait (toute sa correspondance en fait foi) la plus vive et la plus sincère admiration, qui voulait bien à son tour lui accorder quelque amitié, et savait même, quand il était content des services de son archevêque de Milan, les reconnaître aussitôt par de sensibles marques de sa munificence. La récompense suivit de près cette fois les bons procédés dont le cardinal Caprara avait usé envers le chef de l'empire français. C'était le 11 mars 1806 que M. Portalis avait mandé à l'empereur l'approbation donnée par le légat à la septième leçon du quatrième commandement; le 23 mars de la même année, douze jours après, l'empereur écrivait au prince Eugène : « J'achèterai volontiers à Caprara son palais de Bologne; quand il me coûterait quelques centaines de mille francs de plus, j'en ferai le sacrifice pour retirer Caprara de l'abîme où il est. Chargez mon intendant de traiter de cet achat, que je ferai payer en plusieurs années en donnant des sûretés aux créanciers. Je connais tous les défauts de Caprara, je vous le recommande; c'est un des premiers et des plus constans amis que j'aie eus en Italie (1)... »

Tout n'était pas fini toutefois. On n'était encore qu'aux premiers jours de mai, le catéchisme nouveau avait été solennellement annoncé, il était universellement attendu; mais on ne le voyait point faire son apparition officielle. Pourquoi ce nouveau retard ajouté à tant d'autres? Ici se place un dernier épisode qui achève de donner son véritable caractère aux rapports alors existans entre l'empereur et les membres du clergé français. Nous le raconterons rapidement, non sans entrer toutefois dans quelques détails absolument nécessaires, car il est par lui-même tout à fait instructif.

(1) Letre de l'empereur au prince Eugène, 23 mars 1806.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, un peu de bruit s'était produit, surtout dans le monde ecclésiastique, autour du nouveau catéchisme, à l'élaboration duquel trop de personnes avaient pris part pour que, par suite des indiscrétions commises, il ne fût pas à l'avance un peu connu, au moins dans ses parties les plus essentielles. Le chapitre relatif aux devoirs des Français envers Napoléon, leur souverain, avait en particulier donné lieu, on le devine, à toute sorte de commentaires. Il s'en fallait de quelque chose que les membres du clergé, même parmi l'épiscopat, donnassent tous également leur entière approbation à cette singulière leçon du quatrième commandement. Aux yeux de quelques-uns, l'initiative prise par le pouvoir civil dans une affaire de cette nature était un véritable empiétement sur les fonctions du sacerdoce, et pouvait avoir les suites les plus fâcheuses. « Est-ce à lui, écrivait à l'un de ses amis M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, est-ce à lui de se mêler de ces questions-là? Qui lui en a donné la mission? A lui les choses de la terre, à nous les choses du ciel. Bientôt, si nous laissons faire, il mettra la main à l'encensoir, et peut-être voudra-t-il plus tard monter à l'autel. En vérité, cela ne se peut pas. *Principiis obsta, sero medicina paratur*..... (1). » Sans s'exprimer aussi vertement que M. l'archevêque de Bordeaux, d'autres prélats avaient au fond même répugnance à faire enseigner dans leur diocèse les préceptes contenus dans le texte de la septième leçon du quatrième commandement; mais le moyen d'avouer une pareille répugnance et d'en exposer publiquement les motifs! Dans le clergé officiel, personne n'y songea un seul instant. On se rejeta d'un autre côté, et les critiques se portèrent sur certains points qui pouvaient donner également prise et se discuter avec moins de péril.

Napoléon, depuis qu'il s'était fait inspirateur de mandemens et rédacteur de catéchisme, n'avait pas si bien épousé les sentimens de sa nouvelle profession qu'il n'eût gardé encore quelque chose de l'ancien levain et retenu quelques façons de penser propres aux gens du siècle. C'est ainsi qu'il n'acceptait pas volontiers la doctrine « hors de l'église point de salut. » Bossuet, son évêque de prédilection, l'avait bien avancé dans la troisième leçon de la seconde partie de son catéchisme; mais Bossuet cette fois avait tort. L'empereur n'avait pas voulu que l'identité annoncée du nouveau catéchisme avec l'ancien ouvrage de l'évêque de Meaux fût poussée jusqu'à ce point. Il n'était donc question de rien de semblable dans

(1) *Histoire de Mgr d'Aviau Du Bois de Sanzay*, par M. l'abbé Lyonnet, p. 549. Le courage de M. d'Aviau n'alla pas jusqu'à ne point approuver le nouveau catéchisme. Il ne s'agissait de rien de semblable en ce temps-là; mais sous différens prétextes ce prélat, dont nous aurons à louer plus tard la tranquille énergie, trouva moyen de se dispenser d'en faire usage dans son diocèse.

le catéchisme impérial. Ce fut à cette lacune que s'attachèrent de préférence les ecclésiastiques qui n'étaient point contens du travail de la commission présidée par M. Portalis. Les réclamations furent d'autant plus vives de leur part qu'ils espéraient faire ainsi repousser du même coup, avec l'ensemble d'un catéchisme si défectueux, cette leçon du quatrième commandement dont personne n'osait parler, qui n'en était pas moins présente à tous les esprits et faisait à elle seule, quoiqu'elle ne fût pas même nommée, tout le fond du débat. L'empereur et M. Portalis ne laissaient pas d'être un peu contrariés par cette opposition inattendue, latente et déguisée, qui se plaignait assez haut sans articuler pourtant le vrai mot de la chose. Bientôt elle fut soutenue par l'intervention soudaine d'un auxiliaire inespéré. Cet auxiliaire n'était autre que le cardinal Fesch lui-même.

Le cardinal Fesch, rappelé de Rome par l'empereur, était revenu en France un peu troublé, comme nous l'avons déjà dit, dans sa conscience de prêtre du rôle que son neveu lui avait, pendant son ambassade, fait jouer à l'égard du père commun des fidèles. Il était donc très disposé à donner à l'église romaine et en particulier à Pie VII la preuve que, dans les questions où la politique n'était pas directement engagée et qui touchaient aux principes professés par le saint-siége, le Vatican pouvait toujours compter sur lui. Sur la question alors pendante, qui a divisé beaucoup de bons esprits et n'est pas encore à l'heure qu'il est, si nous ne nous trompons, complétement fixée par les autorités compétentes, l'oncle de l'empereur était loin de penser comme son neveu. Dès qu'on lui eut donné au ministère des cultes connaissance du nouveau catéchisme, le cardinal Fesch consulta les membres les plus éclairés de l'ancien clergé français et parmi eux en première ligne l'abbé de Boulogne, auquel il demanda un travail par écrit sur les objections que pouvait soulever l'ouvrage sorti du sein de la commission ecclésiastique. Cet illustre orateur, que déjà la voix publique appelait à l'épiscopat, rédigea quelques notes dans lesquelles il releva certains articles défectueux qui s'étaient glissés dans le nouveau catéchisme. Il ne manqua pas d'insister surtout sur l'omission fâcheuse de la doctrine « hors de l'église point de salut, » doctrine enseignée dans tous les anciens catéchismes, et qui était chère aux membres du clergé catholique de France. Le cardinal Fesch, ayant trouvé fort justes et fort importantes les observations de l'abbé de Boulogne, courut sur-le-champ à Saint-Cloud pour les communiquer à l'empereur.

A cette nouvelle, les ecclésiastiques secrètement opposés à la leçon du septième commandement se flattèrent d'avoir victoire ga-

gnée, et qu'après cette conférence entre l'oncle et le neveu il ne resterait plus rien du nouveau catéchisme. Leur attente fut trompée et leur joie de courte durée. Le cardinal Fesch avait objection au chapitre du nouveau catéchisme qui reconnaissait la possibilité du salut pour les âmes nées en dehors de l'église catholique; mais il n'en avait aucune contre les développemens inattendus donnés au quatrième commandement. On ne sait pas en détail ce qui se passa dans l'entrevue de Saint-Cloud. Le résultat seul en est connu. « Le chef du gouvernement, dit M. Jauffret, tenait beaucoup à ce que le nouveau catéchisme fût partout favorablement accueilli à cause du chapitre qui le concernait; c'est pourquoi il donna des ordres pour qu'on modifiât les passages qui pouvaient faire suspecter la doctrine de ce livre. On rétablit même au chapitre de l'église les expressions : hors de l'église point de salut, que les éditeurs avaient cru devoir rendre autrement (1). » Il est facile de comprendre en effet que l'empereur ait eu dans cette circonstance de la peine à se défendre sérieusement contre son oncle. « Quoi! pouvait lui dire avec une grande force de raisonnement le cardinal Fesch, vous voulez de la damnation éternelle pour ceux qui se tiennent en dehors de votre gouvernement, ou bien qui ont seulement le tort de n'être pas animés à l'égard de votre majesté d'un amour suffisant, et vous ne voulez pas que l'église menace d'une peine semblable ceux qui ne reconnaissent pas son autorité! Cela serait contradictoire. » A cette argumentation *ad hominem*, il n'y avait trop rien à répondre. Commme il ne s'agissait après tout que de laisser damner quelques âmes de plus, l'empereur n'y regarda pas de trop près, et accepta la transaction qui était, comme à l'ordinaire, tout à son profit.

Les derniers obstacles ainsi levés, le catéchisme parut dans la première quinzaine d'août 1806, un peu avant la fête de l'empereur. Parmi les évêques français, le plus grand nombre applaudit. Tout prétexte ostensible étant désormais ôté aux opposans, qui d'ailleurs n'étaient pas bien nombreux, ils se résignèrent ou du moins gardèrent le silence jusqu'aux jours où, l'empereur étant tombé, il leur devint possible de le rompre sans danger.

D'HAUSSONVILLE.

(1) *Mémoires sur les Affaires ecclésiastiques du dix-neuvième siècle*, t. II. — *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 50.

LES

ÉTATS DE BRETAGNE

I.

LA MONARCHIE FRANÇAISE EN BRETAGNE APRÈS LA RÉUNION.

Quoique le peuple français soit doué d'une puissance d'assimilation qui manque aux autres races européennes, l'œuvre de son unité ne s'est opérée qu'au prix des plus cruels déchiremens. En venant se fondre dans le creuset où les jetèrent le sort des batailles et le hasard des successions princières, nos provinces ont supporté des souffrances dédaignées par l'histoire, comme le sont toujours les souffrances des vaincus. On peut admirer le travail séculaire accompli par la royauté capétiennne entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, tout en éprouvant pour ces douleurs ignorées de profondes sympathies. Celles-ci sont plus naturelles encore chez l'écrivain lorsqu'il appartient à une contrée qui avait fait, le jour où elle s'est spontanément réunie à la France, la réserve formelle de ses principaux droits politiques et de sa législation civile tout entière.

Entre toutes les provinces de la monarchie, la Bretagne seule pouvait se prévaloir d'un pareil titre. A partir du règne de François Ier, à l'heure même où le pouvoir absolu poussait ses plus profondes racines sur tout le territoire, la péninsule armoricaine substituait à la souveraineté toute viagère des héritiers directs de la reine-duchesse une union perpétuelle dont les conditions, nulle-

ment susceptibles de controverse, avaient été arrêtées de concert entre les représentans du peuple breton et les mandataires de la couronne. Ce fut ainsi qu'au milieu de l'incertitude de tous les principes et de tous les droits, caractère dominant de l'ancien régime, la Bretagne se trouva en mesure de rappeler presque tous les jours les termes précis d'un engagement bilatéral renouvelé de règne en règne par les princes qui l'ont le plus audacieusement violé.

A dater de 1532, ce petit pays posséda à peu près seul en Europe ce que nous appellerions aujourd'hui une charte constitutionnelle. Depuis cette époque jusqu'à la révolution de 1789, l'histoire de cette province presque toujours agitée n'est guère que celle de ses longs efforts pour faire respecter des institutions très imparfaites sans doute, mais qui, à tout prendre, consacraient la plupart des principes dont la proclamation garantit la liberté politique. Un tel spectacle, si modeste que soit le théâtre sur lequel il se déroule, ne saurait demeurer indifférent à quiconque croit encore au droit et à la justice. Jamais peuple n'a défendu des franchises fondées sur des titres plus authentiques, et ne les a défendues avec une plus loyale sincérité. Durant le cours de la lutte légale qui commença sous Henri IV pour finir sous Louis XVI, la Bretagne vit ses droits de plus en plus méconnus. On avait cessé de comprendre à Versailles jusqu'au sens des réclamations qu'adressaient à la couronne soit les états, soit le parlement de Rennes, tant les résistances paraissaient inadmissibles, quelle qu'en fût la nature et sur quelque titre qu'elles se fondassent!

Ce pays avait pourtant donné le plus éclatant témoignage de fidélité à sa parole dans des circonstances critiques où tout semblait conspirer pour l'en dégager. La Bretagne avait rencontré des facilités pour reprendre, durant les troubles de la ligue et lors de l'avénement au trône d'une branche royale étrangère au sang de ses anciens ducs, cette indépendance dont les souvenirs étaient fomentés pendant cette crise même par le gouverneur qu'avait donné au duché l'imprudence de Henri III. Cependant elle refusa de servir l'ambition du duc de Mercœur, et ne parut pas saisir les conséquences que ce prince entendait tirer dans son propre intérêt des droits de la maison de Penthièvre et de l'extinction de la postérité d'Anne de Bretagne. En présence de vues que la Bretagne dut affecter de ne point comprendre pour n'avoir pas à les repousser, la position de cette province devint singulièrement délicate. Elle s'était en effet trouvée conduite par l'ardeur de ses sentimens catholiques à engager une lutte terrible contre la royauté du roi de Navarre; elle avait mis aux mains du duc de Mercœur une force immense, et c'était de cette force même que ce prince aspirait à se

servir afin d'accomplir des projets répudiés par la sagesse du pays. Placé entre un chef dont il soupçonnait les vues intéressées et les auxiliaires espagnols appelés par celui-ci sur un territoire dont ils cherchèrent bientôt à s'emparer pour leur propre compte, ce petit peuple fit preuve d'une rare prudence; il sut, en maintenant à la guerre contre la royauté protestante un caractère exclusivement religieux, résister tout ensemble et à des espérances décevantes et aux irritations qui sont la conséquence ordinaire d'une longue lutte. La Bretagne n'hésita pas un moment dans sa fidélité à la France en combattant Henri IV, et quand ce prince se fut incliné devant la volonté de la nation dans la basilique de Saint-Denis, le duc de Mercœur eut à lutter à la fois et contre l'indifférence du pays pour des projets qui n'intéressaient plus ses croyances et contre les vues d'alliés étrangers aspirant à devenir ses dominateurs. Henri IV n'eut pas de province plus fidèle, quoique le Béarnais se soit montré pour elle plus prodigue de mots heureux que de mesures réparatrices, et qu'elle eût à guérir des blessures dont la profondeur n'a pas encore été révélée.

Lorsque les deux minorités orageuses de ses successeurs rendirent aux grands du royaume des espérances trompées par l'énergie de Richelieu et la prudence de Mazarin, la Bretagne opposa la résistance obstinée de l'honnêteté et du bon sens aux tentatives des tristes ambitieux dont elle avait pénétré l'égoïsme et la nullité politique. Sous la fronde, elle demeura soumise et paisible, profitant alors largement du bénéfice de ses institutions particulières, qui ne furent jamais plus respectées que sous Louis XIII et durant les premières années du règne de Louis XIV.

Mais quand l'autorité royale eut triomphé des dernières résistances seigneuriales, quand le souverain apparut aux yeux des peuples comme le seul représentant de leurs intérêts, la Bretagne cessa de rencontrer près du pouvoir les ménagemens qu'on n'avait pu lui refuser dans les temps difficiles, et qu'elle avait si bien reconnus en fermant l'oreille aux suggestions de tous les brouillons de cour. Louis XIV étendit sur elle le niveau de sa puissance absolue, et Colbert se montra bien plus inflexible que ne l'avait été Richelieu. Les ministres ne tardèrent pas à considérer ce pays, qui rappelait à chaque tenue d'états ses priviléges et osait se prévaloir de ses droits au milieu de l'universel silence, comme professant des principes incompatibles avec le respect dû à la majesté royale. Si les secrétaires d'état comptèrent quelquefois par prudence avec une grande province à laquelle demeurait encore le droit de se plaindre, ce fut en s'indignant de cette exception, presque scandaleuse à leurs yeux, tant l'intervention du pays dans son propre gouvernement leur

semblait incompatible avec cette centralisation administrative que la couronne prétendait imposer comme complément à l'unité politique!

Depuis le ministère de Colbert, le contrat d'union négocié aux états de 1532 apparut sous l'aspect d'un traité humiliant signé par la royauté. Subordonner à la délibération et au vote régulier d'une assemblée représentative l'octroi périodique des subsides et l'établissement de l'impôt était d'ailleurs impossible pour Louis XIV, qui avait fait de la guerre de conquête et des grands travaux publics le double ressort de son gouvernement. Les intendans et les gouverneurs s'inspirèrent d'un bout à l'autre du royaume des idées dominantes à la cour, idées qui avaient donné à la France une constitution militaire si forte en lui préparant un tempérament politique si faible. Le duc de Chaulnes parut aux états de Bretagne dans la même attitude que son jeune maître au parlement de Paris, et les exigences financières sans cesse croissantes provoquèrent des bords de la Loire au fond de la Cornouaille un soulèvement général, suivi d'une répression atroce, dont les détails ont échappé à l'histoire. Un seul résultat est demeuré constaté par celle-ci, c'est qu'après l'insurrection de 1675 le silence se fit dans cette province comme dans les autres, de telle sorte que l'autorité royale, dégagée de toute résistance, ne put désormais imputer ses embarras qu'à ses propres fautes.

Le grand roi, qui avait fait payer si cher à la France la gloire dont il l'avait comblée, reposait à peine dans sa tombe que les Bretons revendiquaient sous la régence des droits dont ni les cœurs ni les consciences ne s'étaient détachés un moment. Une fois encore la répression fut sanglante; mais le pouvoir était alors trop affaibli par le cours tout nouveau imprimé à l'opinion pour rester longtemps redoutable, lors même qu'il parlait du haut d'un échafaud. Durant le règne de Louis XV, les états engagèrent contre les édits royaux et les arrêts du conseil une lutte très vive, quoique respectueuse. Commencée sous le gouvernement du maréchal de Montesquiou, cette lutte continua sous celui du maréchal d'Estrées pour prendre sous le duc d'Aiguillon toute la véhémence et parfois aussi toute l'injustice qui caractérisent les querelles de partis. Les passions parlèrent assez haut pour faire taire les intérêts, les questions de choses disparurent devant les questions d'hommes, et l'on finit par poursuivre la victoire sans s'inquiéter du prix auquel on pouvait la remporter. Les états de Bretagne, adversaires d'autant plus dangereux qu'ils ignoraient la portée de leurs coups, firent à la monarchie des blessures profondes en conservant la plénitude de leur dévouement à la royauté, que leurs membres servaient rare-

ment à la cour, mais constamment aux armées. Ils ne tardèrent pas à se voir suivis et dépassés par la magistrature dans cette guerre acharnée, dont le terme fut l'abîme où s'engloutit la Bretagne avec tous les vieux droits qu'on avait prétendu lui conserver.

Le pouvoir royal, qui avait souvent triomphé de l'opposition des états en entretenant dans leur sein la résistance habituelle du clergé et du tiers contre la noblesse, les gouverneurs, accoutumés à chercher dans le parlement de la province un point d'appui contre la représentation nationale, s'aperçurent avec une sorte d'effroi qu'un accord longtemps réputé impossible tendait à s'opérer entre toutes ces forces dissidentes sous une pression extérieure qui devenait irrésistible. A cette soudaine révélation, le pouvoir commença par se montrer d'autant plus violent qu'il était plus faible; mais il ne tarda pas à vouloir racheter ses violences par ses concessions, celles-ci demeurant d'ailleurs aussi stériles que l'avaient été ses menaces, parce qu'elles ne suffisaient plus aux nouveaux désirs dont les limites reculaient d'heure en heure. Alors se produisit le plus étrange spectacle : on vit des gentilshommes assis sur les siéges fleurdelisés du parlement, de braves officiers qui tous auraient donné pour la monarchie la dernière goutte de leur sang, porter à celle-ci les premiers coups et saper de leurs propres mains les seules digues qui continssent encore le flot déjà frémissant de la multitude. Les protestations des états de Bretagne, les actes et les paroles des magistrats de cette province allèrent par tout le royaume, de 1756 à 1788, éveiller des passions qui n'avaient pas encore conscience d'elles-mêmes, et des hommes qui n'avaient songé qu'à maintenir avec obstination tous les droits consacrés par le passé se trouvèrent transformés en instrumens d'une révolution dont la plupart auraient désavoué les conséquences même les plus légitimes, s'ils avaient pu les soupçonner. Durant les trente années qui précédèrent la crise de 89, cette vieille terre gronda comme un volcan tout prêt à s'allumer, et ce fut dans la patrie de l'armée catholique et royale, entre le berceau de Charette et celui de George Cadoudal, que commença l'explosion qui allait renverser la religion et la royauté.

La péripétie qui substitua en Bretagne la revendication très soudaine du nouveau droit constitutionnel aux longs efforts tentés pour la conservation du vieux droit historique fut dramatique et rapide. La bourgeoisie et la noblesse, pleinement d'accord la veille pour résister à toutes les injonctions de la cour, mirent l'épée à la main l'une contre l'autre sitôt que la convocation des états-généraux les eut conduites à poser dans l'enceinte où elles délibéraient en commun les problèmes qui se rapportaient au mode de représentation

du tiers et au nombre des députés qu'il enverrait à la future assemblée nationale. Désespérée en voyant succomber, sans trouver aucun moyen de la défendre, l'antique constitution pour laquelle elle avait livré tant et de si généreux combats, la noblesse bretonne commettait en 1789 la faute irréparable de ne point paraître aux états-généraux, et quelques mois plus tard la Bretagne disparaissait dans la tempête, de telle sorte que, de tant de champions si longtemps ligués pour défendre ses libertés contre les entreprises de la monarchie, aucun ne se rencontra plus à l'heure décisive pour défendre son existence contre la révolution.

Cette histoire d'un petit peuple toujours fidèle à lui-même, et dont les amères déceptions sortirent de l'excès de cette fidélité, se prolonge durant deux siècles pour s'achever dans la catastrophe où s'écroule avec ce peuple lui-même la puissante monarchie qu'il a si longtemps combattue. La Bretagne succombe sous le poids de son adversaire terrassé, et de tant de luttes engagées avec une si parfaite sincérité il ne lui reste bientôt plus que des souvenirs qu'il faudrait prendre pour des remords, si l'on en jugeait par l'héroïque expiation qui suivit.

On a le cœur serré en retrouvant sur les tables mortuaires de Quiberon la plupart des noms inscrits au bas des fières remontrances adressées peu d'années auparavant [illegible] les états de Saint-Brieuc à cette royauté française qui allait périr [illegible] ec la Bretagne; mais si la pensée des guerres civiles, dernier terme d[illegible] tant d'espérances, répand sur ce tableau une sorte de tristesse en harmonie avec le paysage mélancolique qui l'encadre, l'étude de ces temps tout pleins des combats engagés par nos pères pour la liberté et pour le droit n'en demeure pas moins digne d'attention. Rien de plus fortifiant que de suivre à travers les transformations des mœurs et des intérêts la trace des idées qui leur survivent. Il est bon de savoir que d'autres générations ont eu l'instinct confus de nos besoins, et qu'elles ont poursuivi à leur manière la solution des problèmes qui nous tourmentent. On est plus juste envers elles, on les respecte davantage, lorsqu'on les voit succomber en recherchant les garanties politiques auxquelles nous aspirons nous-mêmes. On reprend espérance et courage en entendant sortir de la tombe des aïeux des paroles oubliées, quand ces paroles constatent qu'ils nous approuveraient dans nos poursuites, et que leur esprit est avec leur postérité.

Établir une fois de plus que le despotisme est de fraîche date et que l'active participation du pays à son propre gouvernement est l'impérieux besoin de tous les peuples honnêtes, faire remonter jusqu'à la monarchie absolue l'arbitraire administratif dont nous

souffrons sans l'avoir fondé, telle est la double pensée dont sont sorties ces études. On y pourra observer le gouvernement antérieur à 89 dans ses maximes comme dans ses pratiques, en acquérant, sans moins en détester les crimes, une conviction plus intime de l'impérieuse nécessité de la révolution française. En exposant les annales fort peu connues d'une grande province depuis les temps qui suivirent la réforme religieuse jusqu'à ceux qui précédèrent la chute de la monarchie, j'aurai à montrer la vie des différentes classes de la société sous cet ancien régime auquel l'école révolutionnaire prête trop souvent des torts qu'il n'eut pas, et l'école monarchique des mérites qu'il n'eut pas davantage. Si j'y parviens, cet essai pourra donner de ce qu'était la France de nos pères dans sa variété confuse une idée vraie et peut-être nouvelle.

Après cette vue d'ensemble et ces considérations générales, je puis entrer maintenant dans l'étude des faits, et avant d'exposer ce que fut l'ancien régime dans cette grande province je rappellerai les conditions attachées à la réunion de la Bretagne à la couronne, réunion commencée par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, gravement compromise par les clauses de son second mariage avec Louis XII, et définitivement consommée par le gouvernement de François Ier.

Les états de Vannes prirent une résolution patriotique et sensée lorsqu'ils demandèrent à François Ier « d'induire par union perpétuelle icelui pays au royaume de France, afin que jamais ne s'émût guerre, dissension ni inimitié entre eux (1). » Ils garantirent l'avenir autant que cela est donné à la prudence humaine en obtenant, pour prix d'un consentement que personne ne leur constestait alors la faculté de refuser, l'engagement « d'entretenir et garder les droits, libertés et priviléges du pays assurés tant par chartes que autrement. » La joie du peuple breton fut donc naturelle lorsqu'à la suite de ces grandes transactions le jeune dauphin de France, petit-fils d'Anne de Bretagne, fit une magnifique entrée à Rennes par permission du roi son père, « administrateur usufructuaire du duché en qualité de vrai duc et propriétaire du pays de Bretagne. »

Bertrand d'Argentré avait assisté dans son enfance aux solennités qu'il se complaît à rappeler cinquante ans plus tard dans le tumulte des guerres civiles. C'est de son style le plus coloré qu'il a décrit ces pompes populaires et les pieuses cérémonies du sacre ducal depuis l'instant où le jeune prince, revêtu d'une tunique de pourpre fourrée d'hermine, entra selon l'antique usage en l'église cathédrale de Saint-Pierre « pour y veiller tout au long la nuit jusques

(1) D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, liv. XIII, chap. 70.

après matines. » Le vieil historien éprouve d'ailleurs une peine visible à se résigner à cette abdication. La postérité est plus juste qu'il n'a pu l'être lui-même envers les hommes qui la consentirent, et l'équité avec laquelle nous apprécions aujourd'hui l'œuvre de 1532 conduit à reconnaître qu'en renonçant dans l'intérêt de son repos à l'indépendance que lui avaient formellement réservée pour l'avenir les clauses du second contrat de mariage de la reine-duchesse, la Bretagne rendit à la France un service immense. Il est à peine nécessaire de dire quelles désastreuses conséquences aurait amenées pour la monarchie une pareille séparation accomplie tandis que Charles-Quint ou Philippe II dominait l'Europe. Qui ne pénètre le cours tout différent qu'aurait pu prendre l'histoire du monde moderne, si, par l'extinction de la postérité d'Anne de Bretagne, la France avait été exposée au péril de voir se relever dans la péninsule bretonne une souveraineté placée dans les conditions de vassalité où s'était trouvé le duc François II vis-à-vis de Louis XI, et si les rois de la maison de Bourbon, au lieu de s'avancer vers les Pyrénées et vers le Rhin, avaient dû recommencer sur les bords de la Loire l'œuvre des princes de la maison de Valois?

Personne n'ignorait ceci au XVIe siècle. De là l'effroi général qui saisit tous les corps de l'état lorsque sous Louis XII on put craindre un moment de voir Charles de Luxembourg obtenir au préjudice du duc d'Angoulême la main de la princesse Claude, qu'Anne de Bretagne, sa mère, entendait assurer au jeune prince qui fut plus tard Charles-Quint. François Ier et le chancelier Duprat purent présenter à bon droit l'acte d'union comme leur plus grande œuvre politique. Cet acte est la principale chose qui soit restée de ce long règne théâtral; mais ce qui était évident pour tous les contemporains au XVIe siècle avait cessé de l'être pour l'âge suivant. Lorsque la royauté eut absorbé en elle tous les droits, ses serviteurs malavisés voulurent effacer un souvenir qui impliquait l'existence d'un titre antérieur au sien. Une meute d'historiens et de pamphlétaires, en tête de laquelle on regrette d'avoir à placer l'abbé de Vertot, fut gagée pour lacérer l'histoire de Bretagne de manière à restituer le bénéfice du passé à ce pouvoir sans bornes auquel allait bientôt manquer l'avenir.

Attaquée chaque jour dans ses institutions par les lettres de cachet et les arrêts du conseil, la Bretagne eut à défendre ses annales contre les plus insolentes entreprises de l'érudition salariée. Ses premiers rois furent transformés en lieutenans de Clovis, ses ducs cessèrent d'être des ennemis pour devenir des rebelles en insurrection contre leur souverain légitime. Le contrat d'union consenti par la province avec la plus entière liberté fut présenté comme

un acte tout gratuit du bon plaisir royal, qui ne comportait aucune condition. C'est à peu près la substance des nombreux écrits par lesquels, depuis le ministère de M. d'Argenson jusqu'à celui de M. de Maupeou, la chancellerie française répondait aux délibérations des états et aux remontrances encore plus accentuées du parlement (1).

Les conditions attachées à l'union proclamée aux états de Vannes n'ont, selon la presse officieuse de ce temps, d'autre valeur que celle d'un engagement moral spontanément pris par nos rois, car les représentans du pays n'étaient ni en droit ni en mesure de traiter avec eux. La Bretagne fut comme toutes les autres provinces du royaume un grand fief indûment détaché de la couronne durant l'anarchie féodale, fief que nos rois conservaient toujours le droit, pour ne pas dire le devoir de réintégrer. Si les preuves de la conquête sont beaucoup plus rares dans cette province que dans les autres sous les deux premières races, elles suffisent cependant pour établir le droit des suzerains. D'ailleurs, en faisant monter au XIIIe siècle sur le trône ducal des princes issus du sang capétien, la Bretagne avait implicitement reconnu sa dépendance de la monarchie française, et s'était rattachée au tronc par l'adoption d'un de ses rameaux. Le contrat de mariage de Louis XII avec la duchesse Anne fut un acte nul en soi, du moins dans les stipulations qui reconnaissent à une province le droit de se séparer du corps de la monarchie. Ce droit avait été aliéné par le premier mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, puisqu'il est de principe en matière féodale que le fief servant est absorbé et assujetti par le fief dominant, lorsqu'il lui a été un seul moment incorporé. François Ier n'avait donc à accepter aucune condition pour régler une situation fixée antérieurement, et qui ne pouvait être infirmée par des réserves contraires au droit public du royaume.

A ces subtilités empruntées à la jurisprudence féodale, il était trop facile de répondre. La souveraineté des ducs de Bretagne, que leur vassalité fût plus ou moins étroite, avait brillé d'un assez sombre éclat dans les annales de la France durant les longues guerres du XVe siècle pour ne pouvoir pas être contestée, et rien n'était plus étrange que de voir les ministres de Louis XV nier des droits que les ministres de François Ier, mieux placés pour les juger, avaient authentiquement reconnus en s'attachant à les éteindre. Le contrat de mariage de 1498 avec Louis XII, où ces droits étaient plus spécialement consacrés, stipulait qu'à la mort du roi et de la reine, « pour

(1) Voyez, entre beaucoup d'autres, les trois lettres du contrôleur-général de Laverdy à M. d'Amilly, premier président, réunies sous ce titre : *Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne;* Paris 1765.

que la principauté de Bretagne ne soit et ne demeure abolie pour le temps à venir, il a été accordé que le second enfant mâle ou les filles à défaut des mâles qui isseront de ce mariage seront et demeureront princes de Bretagne pour en jouir et user comme ont coutume de faire les ducs, en faisant par eux aux rois les redevances accoutumées. » Si le vote de l'union n'était venu changer le cours régulier des choses, à la mort de François Ier la souveraineté de ce pays aurait donc reposé sur la tête de la reine Claude, fille aînée d'Anne de Bretagne; en cas de prédécès de celle-ci, elle aurait passé sur celle de son second fils, et à défaut d'un second héritier mâle sur celle de sa fille Marguerite, duchesse de Savoie. Les états de Bretagne auraient eu le droit évident de se joindre à cette princesse pour réclamer l'exécution du contrat, dont toutes les stipulations avaient été combinées par la reine Anne de manière à rendre dans l'avenir la séparation inévitable. Après les descendans de la reine Claude, Renée, duchesse de Ferrare, sa sœur, était en mesure de se présenter, et son droit n'était méconnu par aucun contemporain. De plus les descendans de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre avaient formellement réservé leurs prétentions, et celles-ci étaient alors jugées assez sérieuses pour que trois ans après l'union François Ier estimât prudent de les éteindre en les achetant (1). Aux états de Vannes, la Bretagne céda donc à la couronne un droit qui n'était alors contesté par personne; ce pays put donc imposer des conditions à une cession aussi profitable à la monarchie, et celle-ci se trouvait manifestement obligée vis-à-vis des populations bretonnes par tous les principes du droit international.

L'union modifia peu le gouvernement qui régissait la Bretagne. Le duc d'Estampes, issu de la maison de Brosse-Penthièvre, gouverna prudemment ce pays sous Henri II comme sous François Ier, et les franchises bretonnes paraissent avoir été à cette époque généralement respectées. Les trois ordres étaient ordinairement réunis chaque année à Rennes, à Nantes, à Vannes ou à Vitré. Cette réunion était provoquée par des lettres patentes du roi adressées au gouverneur, lettres énonçant avec le nom des commissaires royaux les questions principales sur lesquelles le monarque appelait l'attention de l'assemblée; elles indiquaient aussi le plus souvent le chiffre du don que réclamait le roi du dévouement des états, chiffre qui variait chaque année avec les circonstances politiques que ses commissaires avaient mission d'exposer. Ces lettres étaient communiquées par le gouverneur aux évêques et aux abbés formant le premier ordre, aux barons et aux gentilshommes auxquels leur

(1) Traité de Crémieu du 23 mars 1535.

naissance donnait accès aux états, enfin aux villes et communautés formant l'ordre du tiers.

La perte des procès-verbaux des états, dont la série régulière ne se retrouve qu'à partir de 1567, laisse une lacune de trente années à peu près dans les débats de ces assemblées. On peut inférer cependant du silence de d'Argentré, gardien jaloux de tous les priviléges constitutionnels de sa patrie, que le droit capital des états, celui de voter les subsides, s'exerça dans toute sa plénitude malgré la difficulté des temps. Cet historien déplore souvent en effet, mais sans jamais les condamner, les sacrifices pécuniaires que dut s'imposer la Bretagne sous les règnes de François Ier et de Henri II pour sauver l'intégrité du territoire français. Tout en trouvant l'union fort lourde, il n'attaque pas la manière dont la royauté exerçait alors sa souveraineté sur la province, qui lui apportait sans murmurer le tribut de son or comme celui de son sang. On trouve d'ailleurs dans les *Actes de Bretagne* divers états de finances rédigés par les commissaires royaux, approuvés par les trois ordres, états subdivisés en nombreux chapitres, et qui contiennent des détails aussi minutieux que pourrait le faire un budget moderne (1).

Une seule contestation sérieuse au point de vue financier paraît s'être produite durant le long règne de François Ier. Comme ce débat caractérise et l'époque et le pays, il convient d'en faire connaître le motif dans les termes mêmes où l'expose le noble jurisconsulte qui consacrait à l'histoire les rares loisirs d'une carrière toute remplie par l'étude des lois. Les extrémités auxquelles la France s'était trouvée conduite par sa lutte contre Charles-Quint déterminèrent en 1543 l'établissement d'un impôt dit des villes closes, dont le produit fut affecté à la solde de 50,000 hommes de pied. A l'incitation des membres du tiers-état, le gouverneur imagina de faire concourir au paiement de cet impôt, établi d'ailleurs régulièrement, quelques nobles d'ancienne extraction « sous couleur que partie d'entre eux tenaient office de judicature et les autres faisaient profession d'avocats, prétendant que de telles tailles ne pouvaient être exempts que les nobles vivant noblement et continuellement suivant les armes. Sur quoi s'étant mû procès, fut cette imposition rejetée, et déclaré que les gentilshommes exerçant état de judicature ou plaidant pour parties ne contrevenaient à l'état de noblesse et devaient jouir de tous les priviléges d'icelle,

(1) M. Daru a reproduit le budget de 1534, arrêté dans l'année qui suivit l'union. Il est divisé en recettes et dépenses, et fait monter les revenus du roi, nets des charges de perception et des gages de tous les officiers royaux dans le duché, à la somme de 450,000 liv. tournois, ce qui équivaut, d'après la valeur du marc d'argent, à 1,800,000 fr. environ de notre monnaie. — *Histoire de Bretagne*, t. III, liv. IX.

car anciennement par la coutume de Bretagne n'était permis qu'aux nobles avoir l'administration de justice, en étant lors incapables les roturiers. Cette coutume n'était sans raison appuyée de l'autorité des plus excellens philosophes et politiques qui aient été, à savoir Aristote en sa *Politique*, Platon dans *Alcibiade*, Boëce en sa *Consolation philosophique*, lesquels n'ont voulu autres seigneurs et juges aux républiques que ceux qui étaient de noble génération, blâmant les Lacédémoniens, l'état desquels fut ruiné pour avoir mis gens non nobles et de basse condition aux gouvernemens et charges publiques, la noblesse ayant une nécessité empreinte de ne forligner de la vertu de ses ancêtres, étant toujours en vue d'un désir et recommandation de vrai honneur, combien qu'en autres états et conditions d'honneur la vertu se fasse aussi connaître assez souvent (1). »

Dans une contrée et dans un temps où de telles doctrines pouvaient être hautement professées, la magistrature était assurée d'acquérir honneur et influence. Lorsque par son édit de 1553 Henri II eut définitivement constitué le parlement de Bretagne, qui n'avait été jusqu'alors qu'une sorte de commission permanente des états, les plus vieilles races de la province s'empressèrent d'y acheter des charges. La distinction à peu près générale ailleurs entre la noblesse d'épée et la noblesse de robe ne s'établit point en Bretagne, et cette égalité de la toge avec les armes, qui assurait à la magistrature bretonne une haute autorité morale, explique fort bien le caractère politique que prit plus tard le parlement de Rennes; elle fait comprendre l'entente facile qui s'établit pour la défense des droits de la province entre ce corps et les états dans le courant du XVIIIe siècle.

Les idées développées par d'Argentré, si étranges qu'elles soient pour nous, étaient d'ailleurs celles de tous ses contemporains. Éguiner Baron, François Duaren, célèbres jurisconsultes bretons de ce temps-là, n'éprouvaient, encore qu'ils appartinssent à la roture, aucune surprise en entendant le vieux sénéchal tenir ce langage empreint de fierté, mais exempt d'insolence. Dans les idées qui dominaient alors, le noble était l'homme politique complet, car lui seul exerçait dans toute leur plénitude les trois grandes fonctions sociales, administrer, juger et combattre. Couvert de sa cotte de mailles ou bien assis sur son tribunal, le gentilhomme du moyen âge était dans la même situation que le citoyen romain, auquel le droit antique conférait le monopole de la souveraineté nationale. Quoiqu'en Bretagne l'accord fût certainement plus intime que dans

(1) *Histoire de Bretagne*, XIII, ch. 71.

les autres provinces entre les populations rurales et la classe maîtresse du sol, parce qu'aucun souvenir de conquête ne s'élevait pour les séparer, nulle part ailleurs la doctrine sortie du moule féodal ne s'était produite et maintenue dans une plus rigoureuse pureté. La manière dont les masses entendaient et acceptaient les droits du gentilhomme laisse fort bien comprendre pourquoi les états de Bretagne finirent par donner accès dans leur sein à quiconque pouvait justifier de la simple qualité de noble. Le gentilhomme à l'épée de fer, qui avait quitté sa charrue pour paraître aux grandes assises de son pays, s'y montrait en vertu d'un titre égal à celui des neuf grands barons de la province, à peu près comme le pauvre citoyen de la *Suburra* arrivait au forum pour voter dans les comices entre le descendant des Jules et celui des Claudius. C'était une sorte de suffrage universel appliqué à quiconque avait obtenu l'initiation au droit politique du temps.

Si les états se montrèrent sévères gardiens de leurs prérogatives financières, ils laissèrent promptement tomber en désuétude plusieurs priviléges importans garantis à la province par Louis XII et par François Ier, soit que ces priviléges fussent manifestement incompatibles avec l'intérêt de la monarchie, soit qu'il répugnât à leur honneur de les invoquer. Au nombre des articles le plus promptement mis en oubli figure au premier rang celui qui subordonnait au consentement des états l'emploi hors de Bretagne des milices, du ban et de l'arrière-ban de la noblesse, enfin des compagnies d'hommes d'armes à la solde des seigneurs bretons. Je n'ai rencontré nulle part la trace d'une observation faite par les états relativement à la destination donnée par le roi aux forces militaires de la province, réserve d'autant plus remarquable qu'il n'est guère de session où des débats très vifs ne se soient engagés entre les commissaires royaux et les trois ordres à propos des garnisons françaises établies dans les places fortes de la Bretagne. Le mode de casernement de ces troupes provoquait en effet des plaintes et des récriminations continuelles, et les états ne parvinrent à amortir ces difficultés que par la création d'un fonds général d'abonnement voté dans le courant du XVIIIe siècle. De ce silence sur les questions militaires et de ces débats fréquens sur les intérêts financiers, on peut inférer que les états n'hésitèrent point à abandonner dès l'origine à la couronne l'entière disposition des forces armées.

Indépendamment de sa part dans la défense commune, ce pays avait une obligation particulière sur laquelle on voit que l'attention des trois ordres demeure constamment attachée. Il lui fallait défendre un littoral immense, qui, durant la seconde moitié du XVIe siècle, fut constamment menacé, car la France fut presque toujours

en guerre à cette époque soit avec l'Espagne, soit avec l'Angleterre. La lutte contre le saint-empire et les guerres civiles qui la suivirent avaient empêché nos rois de songer à la marine; aucun travail de défense ne protégeait les havres nombreux de la Bretagne, et ses côtes n'étaient pas moins dégarnies que ses arsenaux. C'était donc avec ses seules ressources qu'elle était contrainte de se protéger contre des débarquemens dont l'imminence tenait tous les esprits en alarme, et qui s'accomplirent trois fois en vingt-cinq ans. La seule force qu'elle pût opposer aux flottes nombreuses qu'on signalait presque chaque jour à l'horizon, c'étaient quelques compagnies de gardes-côtes formées et commandées par les gentilshommes du littoral. Cette force très imparfaite, puisqu'elle ne se réunissait qu'au son du tocsin pour se séparer bientôt après, était de la part des états l'objet de la plus vive sollicitude. Ce fut à en payer l'armement qu'ils affectèrent la plus grande part des droits utiles attribués à l'amirauté de Bretagne. Pour ne pas tarir la source de ceux-ci, nous les verrons soutenir une lutte violente contre le cardinal de Richelieu, afin que l'amirauté bretonne conservât avec ses revenus propres et sous un chef particulier une existence entièrement indépendante de l'amirauté française.

La ressource véritable à l'heure des grands périls, c'était l'élan d'une population qui, à la vue des voiles anglaises, se sentait possédée d'une sorte de mystérieuse fureur. Du fond des landes armoricaines, des chaumières suspendues aux flancs des rochers, sortaient des hommes à la longue chevelure, armés du *penbas*, dont les coups avaient quinze siècles auparavant rompu plus d'une fois le carré des légions romaines : rudes combattans qui se jetaient sans ordre aux sons gutturaux d'une langue inconnue sur l'ennemi gorgé de butin. Il faut voir quel souffle épique digne de Froissart court dans les dernières pages de d'Argentré, lorsqu'il dépeint le brave Kersimon taillant en pièces à la tête de quinze mille paysans sur la plage du Conquet, en 1559, les Anglais et les Hollandais débarqués d'une flotte de cent voiles « pour mettre le feu à nos églises après infinité de choses scandaleuses et infâmes, puis faisant les mêmes exploits aux prochains villages et bourgades avec telle furie qu'ils se montraient sans comparaison plus désireux de sang que de butin. » Ce rempart vivant protégeait seul efficacement la sécurité du royaume sur son plus vaste littoral, et nous verrons qu'il ne cessa pas d'en être ainsi sous les règnes suivans, car les choses se passèrent en 1756 sur la grève de Saint-Cast à peu près comme sur celle du Conquet.

Bertrand d'Argentré n'apprend pas seulement l'histoire de Bretagne, il révèle la Bretagne elle-même telle qu'elle était encore

lorsqu'elle se donna aux rois de France. On voit reparaître dans ses pages cette âpre contrée toute hérissée de gentilhommières fortifiées et couverte encore de forêts druidiques. Des landes marécageuses où quelques défrichemens attestent la présence d'une population rare et pauvre, des villes fermées où l'industrie naissante, particulièrement celle des toiles, commence à élever des fortunes, sur la côte des champs plus fertiles venant jusque dans les flots affleurer une plage rendue plus redoutable par l'avidité des hommes que par la fureur des tempêtes, ainsi se montre ce vaste promontoire plongeant au loin dans les vapeurs de l'Océan. Peu de grandeur dans le paysage, si ce n'est lorsqu'on mesure de la cime des masses granitiques l'immensité de la mer et des cieux, peu d'art et moins encore de richesse dans les habitations seigneuriales, à part de rares châteaux où quelques grands personnages, français d'intérêts comme d'habitudes, ont fait pénétrer les merveilles de la renaissance; mais, au-dessus des tourelles et dominant les plus vieux chênes, des flèches aériennes et des églises d'un style inspiré, partout des monumens pour attester que sur cette terre imprégnée de foi les dures réalités de la vie touchent moins les hommes que les fortifiantes espérances de l'éternité.

La race qui habite au XVIe siècle ce pays, à peu près séparé des autres provinces du royaume, a une physionomie singulière, car elle est forte avec les apparences de la faiblesse. Dans son travail lent, mais assidu, dans les mélancoliques cantilènes dont elle l'accompagne, on sent une énergie native que n'épuise ni un régime débilitant ni l'usage pleinement accepté des plus rigoureuses privations. Au milieu de ces laboureurs vivent bon nombre de gentilshommes en parfaite entente avec eux. Dans leurs manoirs protégés par quelques fossés bourbeux, ceux-ci embrassent à peu près les mêmes horizons que leurs paysans, avec lesquels ils se confondent par la communauté des croyances et des habitudes. Nulle part ne se manifeste sur la terre celtique ni le dédain des vainqueurs ni l'humiliation des vaincus, parce qu'aucune barrière ne s'y révèle entre les races, si loin que le regard plonge dans la nuit des temps. Le Français, longtemps ennemi, n'est plus, depuis le règne de la bonne duchesse, qu'un étranger avec qui on n'entend pas se confondre, mais que l'on ne songe plus à éloigner. Les gentilshommes, qui un siècle plus tard entreront en foule dans les régimens formés par Louvois, ne se rencontrent encore aux armées royales que dans les compagnies d'ordonnance levées par les Rohan, les Rieux, les d'Avaugour ou les Penthièvre, ces gentilshommes demeurant plus attachés au pennon herminé des grands vassaux qu'à l'étendard fleurdelisé des rois. On ne les voit pas au Louvre,

car l'ambition leur manque comme la fortune; ils vivent sur leurs domaines à peu près sans argent, des produits d'ailleurs abondans de leur manse seigneuriale; ils n'aspirent pas à d'autres plaisirs que ceux de la chasse aux loups et des joutes militaires du papegault arrosées par des libations copieuses. Ils ne savent à peu près rien des intérêts qui divisent les grandes factions de cour sous les fils de Henri II; ils demeurent indifférens aux sanglans débats engagés à Paris entre les princes et les chefs de la féodalité seigneuriale, lors même que ceux-ci commencent à prendre leur point d'appui sur les partis religieux. C'est qu'à vrai dire rien de tout cela ne les touche tant que la foi catholique ne paraît point directement menacée. Patriotes résignés, ils acceptent la réunion, mais sans songer à en profiter pour eux-mêmes, justifiant par leur attitude ce qu'écrivait en 1537 une spirituelle princesse qui visitait alors en Bretagne le vicomte de Rohan, son beau-frère : « dans ce pays-ci, en se montrant trop bon Français, on risque beaucoup de passer pour un mauvais Breton (1). »

La racine de cette nationalité si vivace, c'est la foi catholique. Portée par des apôtres venus des îles de Bretagne et d'Hibernie dans la péninsule armoricaine antérieurement aux grandes migrations, elle fit passer ce peuple de la main des druides sous celle des prêtres chrétiens sans qu'il eût à traverser le paganisme corrupteur de l'ère impériale. Dans la croyance qui l'enfantait à une vie nouvelle se concentraient pour cette race à l'imagination rêveuse et tendre toutes ses aspirations des deux côtés de la tombe. Maintenir intacte la puissance de l'église qui gardait le dépôt de sa foi, telle fut sa première pensée lorsqu'elle associa son sort à celui de la monarchie française. Vouant à la cour de Rome une soumission sans bornes, la Bretagne demeura *pays d'obédience* après le concordat de François Ier, et ce prince dut se résigner à n'en pas appliquer les dispositions dans cette province, même après l'avoir réunie à la couronne. A partir du XIVe siècle, l'église bretonne avait réclamé des papes une protection plus spéciale dans l'espérance de résister avec leur concours à l'influence du grand état voisin qui menaçait déjà l'indépendance de son pays. Les ducs n'admirent jamais les principes de la pragmatique, et les rois, après la réunion, durent accepter pour cette province un droit canonique différent de celui qui prévalait dans les autres parties de leurs domaines. Les constitutions apostoliques continuèrent d'être reçues de droit en Bretagne, il en fut ainsi de toutes les censures pontificales; les causes spirituelles et bénéficiales ne cessèrent pas de ressortir à la cour de

(1) Lettres de la princesse Marguerite de Navarre, édit. de 1845, p. 164.

Rome, et celle-ci conserva le privilége considérable de nommer à tous les bénéfices qui venaient à vaquer durant huit mois de l'année (1). La Bretagne resta donc étrangère à l'église gallicane, et les perspectives nouvelles qui s'ouvrirent à cette époque pour les autres parties de l'Europe demeurèrent fermées pour elle.

Provoquée par des abus peu sensibles en cette contrée et par une disposition d'esprit qui ne s'y révélait pas encore, la réforme en Bretagne n'eut d'action et ne fit de progrès que dans une certaine sphère. Il n'en reste pas moins acquis à l'histoire que sans avoir eu chance un instant d'y faire un nombre de prosélytes bien considérable, le protestantisme y eut l'étrange effet de provoquer après la mort de Henri III une lutte terrible. La Bretagne dut défendre ses croyances contre les plus redoutables adversaires, car les chefs de toutes les grandes familles féodales, auxquelles ce pays avait depuis plusieurs siècles remis le soin de ses destinées, appartenaient au parti réformé. Les maisons de Rohan, de Rieux, de Laval et celle de la Trémouille, qui hérita de la dernière, avaient embrassé les opinions nouvelles, et consacraient tous leurs efforts à les étendre dans leurs vastes domaines; mais les riches barons, qui avaient pu, sous Charles VIII, introduire les armées françaises au cœur de leur pays, ne parvinrent pas à étendre le protestantisme en dehors du cercle intime de leur maison. On peut suivre cette lutte d'un peuple contre ses chefs naturels dans le tableau non suspect qui nous en a été tracé sur des documens contemporains. Philippe Le Noir, sieur de Crevain, qui exerça le ministère pastoral en Bretagne jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, a rédigé, d'après des manuscrits laissés par son aïeul, une histoire des églises protestantes de ce pays depuis l'année 1557 jusqu'au milieu du règne de Henri IV (2). Crevain n'est ni un écrivain brillant ni un esprit élevé; il a des accès de crédulité qui siéraient mieux à un moine du XIIe siècle qu'à un ministre calviniste. On dirait que le protestantisme de ce pasteur breton sent le terroir; mais après tout Crevain est modéré en même temps que convaincu. Il n'est donc pas de témoin en mesure de susciter moins d'ombrage, et qui apporte de meilleurs titres pour être cru.

Son récit, dénué de talent sans l'être d'originalité, s'ouvre par la mission évangélique que poursuivit en Bretagne Dandelot, « tout récemment sorti de sa prison de Milan, où il s'était durant cinq ans

(1) Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, introduction, p. 176. — *Histoire de dom Taillandier*, p. 262. — *Actes de Bretagne*, t. III, col. 1065, 1080, 1089.

(2) *Histoire ecclésiastique de Bretagne depuis la réformation*, par Philippe Le Noir sieur de Crevain, manuscrit de la bibliothèque de Rennes, publiée par B. Vaurigaud, pasteur de l'église réformée de Nantes, in-8°; Paris, Grassart, 1851.

informé de la vérité à loisir, devançant tous les autres seigneurs en la propagation de la doctrine céleste. » Ce brillant colonel-général de l'infanterie française avait, pour agir sur la Bretagne, des moyens que personne ne possédait au même degré. — Il était l'époux de Claude de Rieux, héritière des grands biens de cette maison, et ce fut dans ses terres que Dandelot répandit la doctrine dont il était si ardemment pénétré. Il se faisait accompagner de deux ministres ambulans, auxquels il assurait sur ses domaines, malgré les édits, l'inviolabilité garantie au frère de l'amiral de Coligny et au neveu du connétable de Montmorency. Crevain semble croire que Dandelot commença par convertir à sa croyance la dame douairière de Laval, sa belle-mère. Par l'influence de celle-ci, Vitré, chef-lieu de sa principale baronnie, devint le siége de la seule église évangélique qui ait conservé une certaine vitalité au siècle suivant. Durant ses pérégrinations religieuses, Dandelot s'arrêtait à Blain, chez Isabeau de Navarre, vicomtesse de Rohan, qui y résidait en souveraine au milieu de ses jeunes enfans et de ses nombreux vassaux. Il est à présumer que, sans être encore convertie au protestantisme, la tante de Jeanne d'Albret témoignait déjà pour cette doctrine des dispositions que les exhortations de Dandelot rendirent de plus en plus favorables. A partir de ce jour, le vaste château de Blain, héritage de la maison de Clisson passé dans celle de Rohan, devint en Bretagne comme la citadelle de la réforme, les protestans s'y réfugiant aux jours de crise pour en sortir sitôt que l'horizon semblait se rasséréner. Les nombreux serviteurs de la première maison de Bretagne furent inscrits, et très souvent d'office, aux registres de la religion nouvelle. On comprend de quel enthousiasme doit être transporté Crevain lorsqu'il décrit la splendeur de cette demeure quasi royale s'ouvrant, comme l'arche au milieu des grandes eaux, pour recevoir ses coreligionnaires en détresse. Rien de plus légitime que l'admiration qu'il exprime pour cette vieille race dont la renommée commence avec « Ruhan ou Rohan, fils puîné de Conan Meriadec, premier roi de Bretagne, et de la princesse Ursule d'Angleterre, *quelque peu avant la naissance de la monarchie française.* » Il faut, dit-il, reconnaître sans aucune contestation que les deux puissantes maisons de Rohan et de Laval, l'une par Isabeau de Navarre, l'autre par Dandelot, ont été « comme deux canaux par où le Seigneur a fait d'abord couler la grâce de la vérité en cette province pour la réformation; Dieu s'est servi d'elles, et après lui c'est à elles que nous devons notre délivrance et notre soutien (1). »

Si naturelle que soit la reconnaissance de Crevain, il exagère sin-

(1) *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, p. 62.

gulièrement l'importance des services effectifs rendus par ces deux familles à la réformation. En Bretagne, une douzaine d'églises situées dans leurs domaines particuliers et pourvues de pasteurs, quelques centaines de vassaux suivant leurs seigneurs au prêche comme à l'armée, quelques réunions assez nombreuses à Nantes et à Vannes, réunions auxquelles l'écrivain reconnaît lui-même que les auditeurs étaient conduits par la curiosité plutôt que par la sympathie, tel fut le seul résultat de la mission de Dandelot dans ses terres de Bretagne. Plein de zèle et d'ardeur, ce jeune guerrier prêchait à la fois de bouche et d'exemple, et Claude de Rieux ne s'y épargnait pas davantage. « Madame sa femme, secondant son zèle et pour donner bon exemple à tous ses sujets, surtout à ses officiers, qui étaient dans de bons sentimens pour la vraie religion, se faisait porter tous les dimanches en litière jusqu'à la Roche-Bernard, à deux lieues de la Bretesche, quoiqu'elle fût grosse d'enfant bougeant et indisposée. Malheureusement il n'en était pas ainsi pour les autres églises, parce que Dieu ne leur avait pas donné un bras séculier tel que le grand Dandelot, qui autorisait les assemblées par son crédit et par sa présence en un lieu qui était à lui. »

Le désir de posséder l'appui du bras séculier que Crevain exprime ici avec la plupart des hommes de son temps, à quelque religion qu'ils appartiennent, se comprend d'ailleurs fort bien. Les protestans avaient en effet la vie fort dure en Bretagne, et l'arbre de la réformation y portait plus d'épines que de fruits. La prédication des ministres expédiés de Paris ou de Genève n'avait guère d'autre effet que d'exaspérer un peuple profondément catholique, de faire réclamer la sévère application des édits, lorsqu'ils étaient rigoureux, comme l'édit de juillet, et d'en provoquer la violation lorsqu'ils étaient indulgens, comme celui de janvier. Dans la plupart des localités où les réformés célébraient leur culte, dans celles même où la présence de quelques huguenots était seulement soupçonnée, l'agitation se produisait immédiatement, malgré les efforts persévérans du duc d'Estampes pour gouverner avec une modération qui était à la fois une inspiration de son caractère et un calcul de sa politique. Ici des religionnaires étaient assommés ou lapidés, ailleurs la haine du peuple s'exerçait jusque sur des cadavres traînés sur la claie. Lorsqu'ils n'étaient pas protégés par l'ombre du donjon seigneurial, les lieux d'assemblée étaient sans cesse envahis par la foule, quelquefois démolis, parfois incendiés. A Guérande, où les protestans s'étaient trouvés un moment assez forts pour entreprendre de faire le prêche dans la principale église de la localité, cette tentative donna lieu à une sorte de siége en règle, conduit par M. de Créquy, évêque de Nantes. Ce prélat vint à Guérande, mit en batterie des couleuvrines, et, si l'on en croit Cre-

vain, fit défoncer par tous les carrefours des barriques de vin de Gascogne, « afin que Bacchus achevât ce que le zèle aurait commencé. » A Rennes, les cordeliers organisèrent une grande procession, puis, ayant caché des pierres dans leurs manches, ils les firent pleuvoir comme grêle sur quelques maisons dont les habitans étaient suspects d'attachement aux idées nouvelles. A Nantes, les huguenots étaient chassés par le peuple du lieu d'assemblée que leur avait régulièrement attribué le gouverneur, la maison où se tenait le prêche était mise à sac et livrée aux flammes.

En compensation de tant d'amertumes, on n'obtenait que des résultats fort restreints et des plus précaires. Les moissonneurs manquaient comme la moisson, tant « l'éloignement et le nom breton épouvantaient! » Aux meilleurs temps de la réforme, en 1568, lors de la paix de Longjumeau, quand la cause de la liberté de conscience semblait favorisée par les calculs personnels de la reine-mère et la lassitude générale, sur une liste de plus de deux mille cinq cents églises réformées, alors constituées dans le royaume, la Bretagne ne figurait encore que pour dix-huit. Quatre ans plus tard, après le massacre de la Saint-Barthélemy, bien que ce forfait n'eût heureusement provoqué dans cette province aucun crime ni même aucune agitation dangereuse, tous les ministres s'enfuirent en Angleterre ou à La Rochelle pour y attendre des jours moins orageux. Le culte protestant ne fut plus célébré que dans la chapelle du château de Blain, où vinrent se réfugier tous les calvinistes des environs, entretenus par une splendide hospitalité.

Durant la guerre de la ligue, les réformés, en trop petit nombre pour constituer un parti religieux, ne s'y montrèrent qu'à titre de champions du droit monarchique héréditaire; enfin, lors de la pacification générale sous Henri IV, une seule église, celle de Vitré, maintenue par l'influence de la maison de Laval, resta debout, et seule aussi représenta la Bretagne protestante en 1598 au synod de Saumur (1). Le calvinisme, qui dans une partie de nos provinces méridionales avait pu se greffer sur des traditions et des souvenirs locaux, demeura donc généralement antipathique à tous les instincts de la race armoricaine. Cela est vrai surtout dans la Bretagne bretonnante, et le dernier missionnaire de ce pays a pu dire au pied de la lettre dans le cours du XVIIe siècle « qu'il est à naître qu'on ait vu un Breton bretonnant prêcher dans sa langue autre religion que la catholique (2). » Si les populations rurales résistèrent à l'action des grandes familles auxquelles était

(1) Voici la teneur du décret synodal : « La province de Bretagne, qui n'a aussi qu'une église, sera jointe à celle de Normandie. » (*Synode national*, décem. 13, t. Ier, p. 198.)

(2) Le père Maunoir.

inféodée la plus grande partie du sol breton, il en fut à peu près de même de la bourgeoisie. Cette classe, qui n'avait d'importance au XVIe siècle que dans les villes maritimes, particulièrement à Nantes, à Saint-Malo et à Morlaix, après être demeurée calme jusqu'à l'indifférence dans le cours des guerres de religion sous les trois fils de Henri II, s'engagea sans aucune hésitation dans la lutte contre la royauté protestante ouverte en 1589, mais en se montrant fort empressée d'en sortir après l'abjuration de Henri IV.

La noblesse fut plus sérieusement entraînée dans la réforme, et l'influence des grandes maisons seigneuriales suffit pour l'expliquer. Le protestantisme des gentilshommes bretons ne persista pas d'ailleurs au-delà de celui de leurs chefs, et ce fut l'affaire de deux générations au plus. Tout le monde s'était mis en règle avec la cour bien avant la révocation de l'édit de Nantes. Quoique la très grande majorité des magistrats demeurât catholique, le parlement de Rennes fut le corps qui se montra le plus accessible aux idées nouvelles. Toutefois, pour pouvoir admettre avec Crevain qu'en 1604 douze membres de cette compagnie célébraient encore la cène en robe rouge, il faut probablement comprendre dans ce nombre quelques conseillers protestans auxquels le roi avait conféré en Bretagne des charges dites françaises.

Les troubles provoqués dans certaines localités par l'exercice du culte protestant avaient eu trop peu d'importance pour compromettre d'une manière grave la tranquillité presque constante de la Bretagne. Plus souvent en butte à des traitemens injurieux qu'à de sanglantes violences, les huguenots furent mieux protégés par leur impuissance qu'ils n'auraient pu l'être par leur résistance armée. Toujours modéré, quoique très fermement catholique, comme le prouve son testament (1), le duc d'Estampes avait eu soin de restreindre dans les plus étroites limites le concours réclamé de la province pour les opérations militaires entreprises contre les huguenots en Poitou et en Normandie. La Bretagne, malgré quelques émotions partielles, avait donc toujours joui de la paix pendant que la France, attelée au char des grandes factions princières, voyait les prises d'armes se succéder, comme les traités succédaient aux traités et les édits de proscription aux édits de tolérance.

Mais le duc d'Estampes, mort en 1565, avait été remplacé par le vicomte de Martigues, son neveu, que le sang de Penthièvre rattachait aussi à la Bretagne. Si cette province continua de résister encore énergiquement aux exigences financières de la cour, et si elle n'envoya aux armées du roi qu'un contingent fort restreint, ce ne fut pas le fait de son nouveau gouverneur. Homme d'un grand

(1) *Actes de Bretagne*, t. III, c. 1343.

cœur, mais rempli de toutes les passions de son temps, le successeur du duc d'Estampes aurait voulu faire partager ses ardeurs à la Bretagne, chose facile s'il n'avait eu affaire qu'aux masses, mais à peu près impossible par l'obligation rigoureuse pour lui de marcher d'accord avec les états et les grandes corporations municipales, résolûment opposées à toute ingérence dans les affaires de la monarchie et de la cour.

Lorsqu'une arquebusade eut enlevé cet héroïque soldat au siége de Saint-Jean-d'Angély, Charles IX le remplaça par le duc de Montpensier, afin d'accomplir l'engagement pris, selon quelques historiens, par le roi François Ier d'attribuer toujours à un prince le gouvernement de la Bretagne. Le chef d'une branche de la maison de Bourbon se trouvait forcément engagé dans les luttes d'ambition dont les peuples payaient les frais et dont la religion voilait la cynique impudence. Sans être enclin par tempérament à la violence, le duc de Montpensier était par calcul capable d'accomplir les actes les plus révoltans. La lettre écrite au lendemain de la Saint-Barthélemy, qui reste attachée à sa mémoire comme une flétrissure immortelle (1), ne permet pas de douter que ce gouverneur n'eût tenté de renouveler à Nantes les massacres accomplis à Paris, s'il se fût alors trouvé dans sa province. Quel aurait été l'effet d'une pareille tentative? L'attitude modérée, quoique nullement sympathique qu'avait conservée la bourgeoisie nantaise vis-à-vis des protestans en butte aux insultes du peuple laisse croire que ces odieuses provocations n'auraient pas rencontré d'instrumens, lors même que le gouverneur les aurait appuyées de sa présence. Ni Guillaume Harrouys, ni ses dignes échevins, ni les chefs de la garde civique qui, dans la séance du 3 septembre 1572, accueillirent par un magnifique silence l'invitation au meurtre adressée à la mairie de Nantes par la lettre du gouverneur, ne seraient demeurés spectateurs impassibles d'un pareil attentat contre une minorité protégée par sa manifeste impuissance, et l'on peut croire que le gouverneur n'aurait entraîné personne. Le dernier des préfets rencontre aujourd'hui, pour faire exécuter ses ordres, mille fois plus de facilité que n'en pouvait trouver pour gouverner la Bretagne en 1572 le duc de Montpensier.

En observant dans leur mécanisme très compliqué les institutions du XVIe siècle, on est frappé des facilités qu'elles présentaient pour résister au pouvoir, et des faibles moyens dont celui-ci disposait alors pour faire exécuter ses ordres. Sur tous les points du terri-

(1) Lettre du duc de Bourbon-Montpensier à Guillaume d'Harrouys, sieur de la Seilleraye, en date de Paris, 26 août 1572. (Registres de la ville, 8 septembre 1572, fol. 5.) *La Commune et la Milice de Nantes*, par Mellinet, t. III, p. 255. Voyez aussi l'*Histoire de Nantes* par l'abbé Travers, t. II, p. 441.

toire se dressaient en face de la royauté des forces indépendantes existant en vertu d'un titre aussi respectable que le sien. C'était d'abord un clergé maître d'une grande partie du sol qui, indépendamment de son immense autorité morale, exerçait une autorité politique permanente comme premier ordre de l'état. Représenté pour la gestion de ses intérêts financiers par des assemblées générales, ce clergé était constitué dans tout le royaume en chapitres régis par des règles canoniques qui avaient le caractère de lois du royaume. De plus le territoire était couvert d'un réseau de puissantes abbayes, qui opposaient aux injonctions de l'autorité civile un vaste système d'exemptions et d'immunités. Venait ensuite une noblesse déjà dépossédée sans doute de sa puissance féodale, mais qui conservait la direction suprême de toutes les forces militaires de la monarchie. De ses rangs sortaient en effet tous les chefs qui recrutaient l'armée et la conduisaient au combat sous leurs propres couleurs. C'était enfin le tiers-état, avec lequel la couronne n'avait pas moins à compter qu'avec les ordres privilégiés. Partout grandissaient des villes auxquelles la royauté concédait à prix d'argent certains droits déterminés, depuis le droit de se taxer jusqu'à celui de se garder elles-mêmes. Ces priviléges, il fallait bien les nommer ainsi, puisque le droit commun n'existait encore pour personne, étaient énoncés dans des contrats dont l'écriture semblait trop fraîche au XVIe siècle pour qu'on osât déjà l'effacer ; ce ne fut qu'à la fin du XVIIe que le pouvoir imagina de les abolir pour arriver, au XVIIIe, à revendre aux communes des droits dont elles ne manquèrent pas de se voir bientôt après dépouillées définitivement. A côté des maires, échevins, consuls et capitaines des compagnies de garde civique, sortis de l'élection, se présentait une autre classe de fonctionnaires qui, quoique directement associés à l'action du pouvoir, conservaient pourtant certaines conditions d'indépendance. C'étaient les officiers royaux proprement dits, les membres des cours souveraines et des diverses juridictions spéciales, les sénéchaux et juges des présidiaux, les trésoriers des finances, suivis de la légion de fonctionnaires créés à titre de ressource budgétaire et sans aucune nécessité résultant du service public. Si étrange que fût cette manière de battre monnaie, ces fonctions achetées n'en prenaient pas moins le caractère d'une sorte de propriété héréditairement transmissible, et la charge acquise à prix d'argent permettait certainement une tout autre attitude que l'emploi révocable conféré aujourd'hui par la faveur. Sous le régime de la vénalité des offices, leurs places appartenaient aux fonctionnaires; il est arrivé plus tard que les fonctionnaires ont appartenu à leurs places.

Devant le faisceau de tant de forces existant par elles-mêmes,

quels étaient jusqu'au milieu du XVIIe siècle les moyens d'action d'un gouverneur dans une grande province pourvue d'états périodiquement assemblés? Le pouvoir administratif, confondu avec l'autorité militaire, ne disposait, avant la création des intendans, d'aucun agent proprement dit. Le gouverneur, presque toujours représenté par un lieutenant-général, n'avait à sa disposition, en cas de conflit avec les pouvoirs locaux, que ses gardes, dont les états étaient appelés chaque année à fixer la dépense, en même temps qu'ils votaient sous forme de dons les allocations attribuées au gouverneur lui-même, à sa famille, à ses secrétaires et à sa maison. Le dépositaire de l'autorité royale dans la province avait sous ses ordres, il est vrai, trois ou quatre régimens et quelques compagnies de gendarmerie appelés pour tenir garnison dans un très petit nombre de places fermées; mais, loin d'ajouter aux moyens d'action du gouverneur, ces régimens étaient pour lui l'occasion de difficultés perpétuelles. Quelquefois les villes refusaient de les recevoir, arguant de leurs priviléges; le plus souvent elles leur contestaient l'octroi des vivres ou du logement. Dénuées de toutes ressources financières autres que les taxes de consommation qu'elles s'imposaient elles-mêmes pour certains objets déterminés, les villes ne manquaient jamais de s'abriter derrière les états, et, en faisant les fonds demandés pour l'entretien des garnisons, ceux-ci entraient dans les plus minutieux détails de réglementation afin d'en limiter le chiffre. Jusqu'au ministère de Louvois, il n'y avait rien de plus précaire en Bretagne que le sort des régimens établis dans certaines places de l'intérieur, sans vivres, sans couvert bien assurés, et qui se trouvaient souvent contraints par les résistances municipales à vivre de maraudage dans les campagnes.

Je ne voudrais pour exemple de l'impuissance à laquelle étaient fréquemment condamnés, au XVIe siècle, les dépositaires les plus élevés de l'autorité royale que les événemens accomplis dans la seule ville de Nantes depuis la nomination du duc de Montpensier jusqu'au jour où il fut remplacé comme gouverneur de Bretagne par le jeune duc de Mercœur. Dans le cours de ces dix années, il se passa à peine un jour qui ne fût signalé par un conflit entre M. de Bouillé, lieutenant-général pour le roi dans le comté de Nantes, et cette quinteuse communauté nantaise, à cheval sur ses priviléges, toujours disposée à prêter de l'argent au roi, mais toujours résolue à le lui refuser, s'il prétendait au droit de l'exiger. Respectueuse pour le duc de Montpensier et pour M. de Bouillé, son représentant, la municipalité se dédommageait largement en contrecarrant en toute occasion M. de Sanzay, lieutenant du château, et celui-ci ne manquait pas de rendre la pareille à M. le maire et à messieurs du corps de ville. Rien n'était d'ailleurs plus mal dé-

fini que les limites entre l'autorité municipale et le pouvoir du commandant de place. Tantôt l'autorité militaire voulait augmenter l'effectif de la garnison, tandis que les représentans de la cité s'y opposaient, tantôt ceux-ci réclamaient à titre de propriété municipale les munitions et les armes, tantôt ils se plaignaient des soldats de la garnison et prétendaient les soumettre à leur juridiction, constamment déclinée par l'autorité militaire. Ces débats opiniâtres se terminaient devant le parlement ou devant l'assemblée des états, seule en mesure de régler par son intervention décisive les difficultés financières.

Fréquemment exposée sous Charles IX et sous Henri III aux excursions des armées protestantes rassemblées sur les marches du Poitou, la ville de Nantes obsède M. de Bouillé de ses protestations et de ses plaintes, et va plus d'une fois jusqu'à menacer de s'armer pour sa propre défense. Les magistrats populaires perdent d'ailleurs tout sang-froid sitôt qu'un conflit s'engage entre la ville et le lieutenant du château. Le capitaine René de Sanzay, qui fit passer de si mauvaises nuits aux Nantais, était une figure des plus originales. Avec des qualités qui appartenaient en propre à son temps, il avait des dispositions qui lui auraient ménagé dans le nôtre une fortune éclatante. Rude et brave comme un officier d'aventure, ce vieux soldat de bonne maison, formé dans les guerres de Flandre, était l'homme de l'obéissance passive; il en avait le culte, pour ne pas dire le fanatisme. Vrai colonel de gendarmerie, il s'inclinait devant le sabre de M. de Bouillé, comme il exigeait que tout Nantais s'inclinât devant le sien. Dans le canton d'Uri, il aurait fait saluer son bonnet; mais les bourgeois de Nantes s'y prêtaient peu, et chaque jour M. de Sanzay recevait du bureau de la ville les plus sanglantes admonestations (1). La mairie n'hésitait pas au besoin, lorsque le gouverneur tardait trop à blâmer son subordonné, à députer elle-même en cour, et les députés rapportaient à Sanzay de la part du roi l'ordre de respecter à l'avenir les priviléges de ses chers et amés sujets, bourgeois et manans de la bonne ville de Nantes (2). Les choses allèrent plus loin. Comme il était à cette époque moins facile qu'aujourd'hui de se débarrasser d'un fonctionnaire compromettant, le gouverneur dut concéder aux bourgeois le droit étrange de monter la garde dans le château concurremment avec la garnison placée sous les ordres du lieutenant,

(1) Extrait des registres de la ville, 5 mai 1574, 3 janvier 1575, 29 mars, 27 avril 1575, etc. — Travers, *Histoire de Nantes*, t. II, p. 447 à 465.

(2) Voyez, entre plusieurs autres pièces, *Lettres d'interdiction au sieur de Sanzay de juridiction sur les marchands et habitans de Nantes*, dans les *Actes de Bretagne*, t. III, col. 1202, et aux mêmes *Actes* la longue correspondance de Sanzay avec le duc d'Estampes, col. 1326 et suiv.

afin que celui-ci ne pût jamais tourner ses canons contre la ville. Plus tard, Sanzay fut contraint de partager son commandement avec un second lieutenant du roi, le capitaine Gassion, sans être admis à faire valoir, comme il l'aurait fait de nos jours, ni ses droits à la retraite, ni ses titres incontestables à l'avancement.

C'était surtout avec l'assemblée des états que les gouverneurs de province étaient appelés à compter. L'impérieuse obligation d'obtenir par l'accord des trois ordres le vote préalable des dépenses contraignait à des transactions journalières un pouvoir auquel les ressources financières ne manquaient pas moins que les forces matérielles. Je me suis proposé de suivre ces assemblées dans leur action, restreinte sans doute relativement à l'idée que nous nous faisons aujourd'hui d'un corps politique, mais très efficace relativement aux intérêts spéciaux qu'elles avaient mission de protéger; j'exposerai donc sommairement ce que cette action fut en Bretagne dans la période qui nous occupe en ce moment.

Cette époque, durant laquelle la guerre étrangère et la guerre civile réduisirent la France aux abois, vit fleurir une branche fort lucrative d'industrie bursale, celle qu'imagina François Ier lorsqu'il joignit à l'hérédité des offices la création de charges innombrables constituées à seule fin de remplir ses coffres. Poursuivant cette veine de plus en plus fructueuse, Henri II doubla le personnel de toutes les cours, et deux titulaires furent attribués à la même fonction afin de la gérer alternativement. Le système semestriel fut appliqué à l'administration des finances comme à la magistrature; les trésoriers de France furent annulés par l'établissement des commissaires départis; on érigea en offices royaux les charges d'huissiers priseurs, d'arpenteurs, d'experts, de marchands de vin et jusqu'à celles de mesureurs de charbon (1). Les états luttèrent avec persévérance contre cette ruineuse invasion de fonctionnaires inutiles. Ce fut là l'objet principal des remontrances que les députés choisis dans les trois ordres avaient mission de porter en cour après la clôture de chaque session. Je donnerai la substance de ces remontrances et des procès-verbaux des assises nationales, en suivant l'ordre chronologique depuis l'année 1567, époque où commence la série non interrompue des registres rédigés par les soins de leur greffier et de leur procureur-général-syndic (2).

(1) Bailly, *Histoire financière de la France*, t. Ier, p. 248.

(2) J'emprunterai la plupart de mes citations aux manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds des Blancs-Manteaux, n° 15, 1 et 2 et n° 75. Ce sont des comptes rendus très substantiels faits par les bénédictins de l'abbaye de Redon d'après la volumineuse collection des *Registres des états*, dont il existe plusieurs copies, mais dont la plus complète se trouve à Rennes aux archives départementales. Les manuscrits des Blancs-Manteaux finissent avec le XVIIe siècle. Pour l'époque suivante, l'obligeance de mon honorable et savant confrère M. le comte de La Borde m'a mis en mesure de consulter

Les états de 1567 se réunirent à Vannes dans les derniers mois de l'année. Les lettres patentes servant d'instructions pour les six commissaires du roi sont adressées à Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, comte et bientôt après duc de Penthièvre. Le roi prescrit au gouverneur « de remontrer bien au long ses grandes et pressantes affaires et de bien faire entendre la somme de deniers que pour ce il est besoin de faire lever sur ses sujets du pays et duché de Bretagne. » Au début de la session, les trois ordres réunis en assemblée générale sur le théâtre, — c'est de ce nom qu'on désigne la salle commune, — entendent et débattent très longuement le travail des diverses commissions, et le vote des sommes demandées par les commissaires du roi a lieu à l'unanimité des trois ordres, dont l'entente paraît avoir été presque toujours considérée comme indispensable pour toute allocation financière. Les ordres, retirés d'abord dans leurs chambres respectives, puis délibérant en commun, votent également pour l'année suivante les diverses contributions afférentes à la Bretagne. Celles-ci se composent des impôts et deniers d'octroi spécialement affectés aux travaux de défense et de viabilité de la province, des fouages, sorte de tailles payées par feu et par exploitations rurales, des grands et petits devoirs, acquittés sur les boissons et le tabac. Quoique dans cette session, terminée en un mois, le plus complet accord eût régné entre les commissaires du roi et les représentans du pays, le cahier des remontrances est écrit d'un style dont nos conseils-généraux n'ont pas conservé l'usage. Voici quelques articles pris au hasard. Les états protestent contre la présence dans l'assemblée en qualité de commissaire du roi du sieur Marc de Fortia, premier président de la cour des comptes de Nantes, accusé antérieurement par eux de méfaits graves contre le service du roi, le bien et le repos du pays (1). Ils protestent contre la prétention élevée par les membres du parlement de se considérer comme exempts du droit

les registres des archives impériales, et j'ai eu recours en Bretagne à des copies assez nombreuses existant soit dans les dépôts publics, soit dans les bibliothèques particulières. Les dates précises des délibérations d'après lesquelles on pourra toujours recourir aux originaux me dispenseront de citations dont il me serait facile de surcharger un travail tel que celui-ci. Je reproduirai autant que possible textuellement les manuscrits en employant toutefois l'orthographe moderne, afin d'éviter d'année en année, et souvent de feuillet à feuillet, des disparates choquantes.

(1) Marc de Fortia était premier président de la cour des comptes lorsque des commissaires du roi furent envoyés à Nantes sous la conduite de Michel Tambonneau, maître des requêtes, afin d'imposer à cette compagnie, au lieu et place de ses vieux usages, les règlemens appliqués à la cour des comptes de Paris. Cette révolution intérieure, amenée par un acte de bon plaisir, provoqua une sorte d'émeute parmi les magistrats bretons. Il paraît résulter de l'ensemble des faits que le premier président ne s'associa point à l'indignation de ses collègues, et ce fut probablement cette circonstance qui concourut à provoquer la flétrissure attachée par les états au nom de

extraordinaire de dix sous par pipe de vin voté par les états sur tous les habitans sans distinction, afin de former le fonds de 500,000 livres attribué au roi pour le rachat de son domaine. Ils demandent que les chambres du parlement ne jugent jamais en matière grave à moins de dix juges présens, dont la moitié au moins seront Bretons. Ils protestent énergiquement contre la détention de Jean Avril, leur trésorier, détenu à Paris contre tout droit et justice, en manifeste infraction des priviléges du pays. Sans refuser la somme de 120,000 livres énoncée dans les lettres du roi et que sa majesté demande à ses fidèles états en ses nécessités pressantes, ils font remarquer que, « par accord et priviléges spéciaux accordés auxdits trois états de tout temps et ancienneté par les ducs de Bretagne et rois de France, leurs prédécesseurs, par le contrat de mariage de la feue reine Anne et union dudit duché à la couronne de France, il est entre autres choses expresses porté que, sans le consentement desdits états, ne seront levés aucuns deniers ni imposés aucuns nouveaux devoirs, subsides et impositions audit pays de Bretagne, ni ne pourra être fait aucune innovation dans la justice du pays... Les états voient de jour en jour à leur très grand regret leurs droits et priviléges enfreints.... Plaise à sa majesté se remémorer qu'en l'an 1561, lorsque les états lui accordèrent la somme de 500,000 livres pour racheter son domaine aliéné, ce fut parce que sa bénignité leur promit de les entretenir en leursdits priviléges (1). »

En 1568, les états s'assemblèrent à Nantes au mois de novembre. Charles IX les avait convoqués par lettres patentes données à Saint-Maur-les-Fossés. Après avoir constaté les immenses dépenses qu'il a dû faire dans les derniers temps à cause des troubles et de la guerre civile, le roi entre dans un minutieux détail des dépenses de ses armemens et de celles de son hôtel; il expose que ces dépenses ne peuvent être couvertes que moyennant une taille de 4 millions sur tout le royaume, accrue de 600,000 livres par suite de la gravité des circonstances. Toutefois sa majesté veut bien se contenter, en ce qui concerne la Bretagne, des fouages ordinaires accrus d'un droit de 12 deniers tournois par livre. Les états votent les subsides réclamés, mais en demandant formellement que, sur la somme qui proviendra des fouages, il soit fait distraction de ce qui a été fourni l'année précédente au vicomte de Martigues pour les frais d'organisation de l'armée bretonne appelée en France au secours du roi. Il s'agit sans doute ici du corps à la tête duquel Martigues avait cul-

Fortia. — Archiv. de Nantes, liv. 4 des mandemens. — De Fourmont, *Histoire de la Cour des Comptes de Bretagne*, p. 82.

(1) Ont signé au registre pour les trois ordres Bertrand, évêque de Rennes, François Du Gué, Pierre de Sévigné, Marc de Rosmadec, Ch. Busnel.

buté à Saint-Mathurin-sur-Loire les troupes de Dandelot, vainement secourues par La Noue, avant le siége de Lamballe, où cet héroïque soldat fut, comme Turenne, *couronné d'un boulet à la tête de l'armée* (1).

Le premier soin des états est d'insister vivement pour la mise en liberté de leur trésorier Avril, celui-ci continuant d'être détenu à Paris sous l'inculpation de malversations, « desquelles il n'appartient qu'à la cour des comptes de Bretagne de connaître. » Du cahier des remontrances, je détache seulement quelques articles. « Sera remontré à sa majesté que par les anciennes chartes et priviléges du pays est porté que, sans le consentement des états, aucun office nouveau ne sera audit pays établi. Sera donc suppliée sa majesté de révoquer l'établissement de tous les nouveaux officiers naguère établis. » Les états expriment un vif étonnement de ce qu'une somme de 17,000 livres empruntée par sa majesté à plusieurs habitans des villes dudit pays n'a pu être remboursée au terme fixé, « ce qui irait à compromettre le nom du roi. » Ils demandent le remboursement immédiat de cette somme sur les deniers de la recette générale de sa majesté en Bretagne; ils demandent surtout que la morte-paie soit régulièrement comptée aux garnisons de Nantes, Brest, Saint-Malo et Concq, « réduites à grande pauvreté et mendicité. »

L'édit de pacification de 1568 contrarie visiblement la Bretagne dans l'ardeur de ses sentimens religieux. C'est sans doute à cette disposition générale des esprits que correspond le vœu qu'ils expriment, « que les édits naguère faits soient exécutés de manière que les officiers et bénéficiers étant de la religion prétendue réformée seront contraints de se défaire desdits offices, et commandement fait, tant à ses lieutenans-généraux qu'à sa justice, de ne les souffrir jouir audit pays de Bretagne desdits offices sous peine de s'en prendre à eux. » Les états résument enfin leurs réclamations dans un seul mot, qui exprime à la fois leurs regrets et leurs espérances; ils demandent à être remis, pour le fait de la justice et des finances, comme pour toute chose concernant leurs droits et priviléges, dans l'état où ils étaient sous le règne de Louis XII. En remontant ainsi par ses plus chers souvenirs vers l'époux de sa bien-aimée duchesse, la Bretagne tout entière exhale son âme dans un dernier cri de reconnaissance et d'amour.

Les états de 1569 et ceux de 1570 ne présentent rien qui mérite d'être rappelé. Leurs remontrances sont copiées presque textuellement sur les précédentes. Les demandes des commissaires du roi ne donnent lieu à aucune discussion. Le retour alors prononcé vers

(1) Dom Taillandier, p. 303, *Histoire de La Noue*, p. 38.

le parti catholique dirigé par MM. de Guise, parti auquel semble adhérer plus résolûment la reine-mère, motive peut-être l'empressement des états à accueillir toutes les demandes de la cour. Ils viennent d'ailleurs d'obtenir de celle-ci une concession considérable due à leurs efforts persévérans. Un arrêt du conseil privé du roi abolit toutes les procédures entamées contre les sieurs Avril et Lefourbeur, trésoriers de Bretagne; ces procédures sont déclarées mises à néant conformément aux priviléges de la province et aux justes réclamations des états.

En 1571, une convocation extraordinaire a lieu d'urgence à Rennes, le roi demandant, en dehors des allocations antérieures, une somme indispensable pour satisfaire sans aucun retard les Suisses et les lansquenets de manière à assurer l'évacuation du royaume. Sur cette somme, 300,000 livres forment le contingent assigné à la Bretagne par le conseil de sa majesté. Les députés répondent que la Bretagne est épuisée, son commerce étant grandement diminué par les troubles du royaume et le peu de sûreté de la navigation. Néanmoins, à cause de la nécessité pressante où se trouve sa majesté, ils consentent, « sans tirer à conséquence pour l'avenir, » à voter une somme de 120,000 livres, laquelle sera levée dans chaque évêché au prorata de ses contributions ordinaires et d'après un tableau annexé à la délibération. Les états entendent d'ailleurs qu'il soit procédé à cette levée dans chacun des neuf diocèses par un bureau formé des juges aux présidiaux, des officiers municipaux et des principaux de la noblesse nominativement désignés par eux.

En 1574, le roi Charles IX envoie à M. de Bouillé, son lieutenant-général en Bretagne, l'ordre de convoquer à Rennes les états de la province. Les lettres patentes portent que sa majesté est dans la nécessité de lever sur tout son royaume une somme extraordinaire de 1,100,000 livres pour la formation d'une grande armée à la tête de laquelle elle annonce l'intention de se placer elle-même. Les états sont convoqués pour qu'ils aient à fournir le contingent de la province; ceux-ci mettent peu d'empressement à répondre à la convocation royale. La plupart des évêques, plusieurs députés des villes, sont absens, et les bancs de la noblesse sont à peu près dégarnis. Les trois ordres énumèrent par l'organe de leurs présidens les énormes dépenses auxquelles ils ont été conduits depuis le commencement des guerres civiles pour fournir des troupes au roi et pour organiser la défense des côtes, dépenses d'autant plus pénibles que la Bretagne a joui de la paix intérieure, et qu'elle a dû supporter les conséquences d'agitations auxquelles sa fidélité à l'église et son dévouement au roi l'ont laissée à peu près étrangère; ils concluent en refusant de prendre aucune part dans cette charge

extraordinaire, qui ne saurait regarder un pays au sein duquel aucune faction n'a troublé la fidélité des sujets. Au milieu de ces débats mourut Charles IX, et l'un des premiers soins de Catherine de Médicis, investie de la régence jusqu'au retour de Henri III, alors en Pologne, fut d'adresser à M. de Bouillé une lettre pressante pour qu'il eût à faire revenir les états sur la résolution qu'ils avaient prise (1). Il parut impossible à ceux-ci de saluer l'avénement d'un nouveau souverain par un refus. Ils accordèrent donc une somme de 60,000 livres en faisant remarquer la situation déplorable de la province, dont le commerce était nul depuis que les rebelles de La Rochelle interceptaient par leurs vaisseaux toutes les communications maritimes. Les états accomplirent dans le cours de cette session un acte des plus hardis, qui sortait manifestement de la sphère de leurs attributions. Ils firent défense de recevoir dans la charge de président des comptes, qu'il avait acquise avec l'agrément du roi, le sieur Verger (2), « jusqu'à ce qu'il se fût purgé d'appartenir à la nouvelle secte et aux opinions réprouvées. » Ils terminèrent leurs travaux par une déclaration hardie. « Sur ce que le sieur de La Touche (un des commissaires du roi) aurait aujourd'hui remis aux mains du procureur-syndic des états une lettre patente du roi pour faire lever sur les villes closes la somme de 40,000 livres pour la solde de 50,000 hommes de pied, d'autant que ces levées sont contraires aux priviléges du pays, par lesquels sa majesté ne peut imposer deniers sans le consentement des états, a été conclu que le roi sera supplié vouloir maintenir les états en leurs priviléges et ne faire à l'avenir lever aucuns deniers sans leur consentement,..... et, au cas qu'on voulût passer outre auxdites levées, ont donné charge à leur procureur-syndic et aux procureurs des villes de s'y opposer, même de prendre les juges et commissaires du roi à partie, et se sont rendus garans des frais et indemnités. » Le ministre de l'intérieur ne manquerait pas de casser aujourd'hui une délibération rédigée en pareils termes. Nos ancêtres avaient des rudesses de langage dont nous nous sommes désaccoutumés, et la suite de ce travail en fournira de nombreux exemples.

Aux états de 1576, le roi Henri III annonce par une lettre du 26 juillet qu'il est dans l'obligation, attendu les troubles religieux et les ruines et oppressions dont ils sont suivis, de lever sur son royaume, par voie de taille, la somme de 4,600,000 livres. Il requiert en conséquence ses fidèles sujets de Bretagne d'avoir à

(1) Lettre de la reine-régente, du 22 juin 1574.

(2) René Verger, pourvu d'un office de président, avait été agréé par le chancelier de France le 7 septembre précédent. Sur le refus de la chambre, il fut admis à la suite de lettres de jussion le 10 août 1575. — *Histoire de la Cour des Comptes*, p. 307.

prendre leur part de cette charge, qui devra porter sur les fouages auxquels sont soumis tous les habitans dont la condition roturière comporte l'application de la taille. Les états déférèrent au vœu du roi par une délibération laconique, en se réservant d'ailleurs une entière liberté pour la manière d'appliquer la contribution demandée. Dans le cours de cette session, ils nommèrent dix députés pour représenter la Bretagne aux prochains états-généraux convoqués à Blois; elle fut terminée par une protestation des neuf évêques, des délégués des chapitres et des abbés de la province, formant l'ordre du clergé, contre l'application que le parlement et la cour des comptes de Paris prétendaient faire à la Bretagne du droit de régale, auquel, disent-ils, ce pays n'a été soumis dans aucun temps.

Quand l'ordre de l'église énonçait ses prétentions, il était difficile que la noblesse ne se sentît pas autorisée à l'imiter. Aussi les membres du second ordre protestent-ils énergiquement avant de se séparer contre un récent édit de Henri III qui, en appliquant pour les besoins de son trésor le système des anoblissemens achetés, atteint dans leur honneur tous les gentilshommes. Ils ont appris avec une douleur inexprimable que « le seigneur roi a fait un édit portant création de quarante nobles, invention contraire au bien et aux priviléges du pays, et demandent qu'il plaise à sa majesté ordonner que cet édit n'aura lieu en Bretagne. »

De 1577 à 1582, les états semblent ne s'être pas réunis annuellem nt. Deux sessions eurent lieu à Vannes. Celle de 1577 fut surtout remarquable par la vivacité avec laquelle l'assemblée se prononça contre les innovations fiscales opérées par un gouvernement dissipateur. Malgré les engagemens pris aux premiers états de Blois, et qui furent consignés plus tard dans une ordonnance célèbre (1), Henri III, dès le début de son règne, avait cherché des moyens nouveaux « pour fouiller aux bourses des bourgeois, » comme disait Sully, et chaque jour voyait s'abattre sur la France une nuée de nouveaux fonctionnaires, contraints de reprendre sur le public le prix toujours excessif de leurs charges inutiles. « Plaise à sa majesté, disent les états dans le cahier de remontrances remis à leurs députés en cour, supprimer les nouvelles érections faites en ce pays de la chambre des requêtes du palais, des officiers alternatifs et internuméraires de la chambre des comptes, enquesteurs, gardes-notes, arpenteurs et priseurs, procureurs postulans, greffiers des présentations, notaires, huissiers, cabaretiers, hôteliers, gourmets jurés et sergens extraordinaires, d'autant qu'il est entré bien plus de finances desdits offices ès-coffres du roi, et doivent les

(1) Ordonnance de Blois, du mois de mai 1579.

acquéreurs regretter leur témérité et vouloir répéter leurs deniers, et pour couper la racine à ce mal plaise à sa majesté faire observer les anciennes ordonnances qui condamnent comme simonie exécrable la vente des magistratures. »

Dans la session de 1579, les mêmes plaintes et les mêmes vœux sont reproduits. Les trois ordres protestent également avec vivacité contre la prétention élevée par le gouvernement royal d'empêcher la traite libre des grains hors du royaume par la voie de mer. Ils mettent la même insistance à demander la suppression de la traite dite foraine, par suite de laquelle les agens du fisc prélevaient des droits sur les produits du territoire breton exportés par les marches du Maine, de l'Anjou et de la Normandie. Ces impôts sont signalés comme manifestement contraires à l'esprit du contrat d'union, parce qu'au lieu de confondre les intérêts de l'ancien duché avec ceux du royaume, ils tendent à les séparer. Les états de 1582 virent s'engager des débats fort animés, principalement soutenus par le sieur de Cucé, premier président du parlement, et par le sieur Myron, trésorier de France et général des finances en Bretagne, commissaire du gouvernement. Les trois ordres concédèrent au roi le fouage habituel de sept livres sept sous par feu, accru d'une légère redevance pour l'entretien de quelques compagnies de gendarmerie; ils votèrent sur leurs revenus ordinaires l'octroi annuel d'une somme de 70,000 écus pendant cinq ans, mais en subordonnant ce vote à la condition qu'il plairait à sa majesté d'accorder les requêtes énoncées dans leurs cahiers et de casser toutes les nouvelles érections d'offices, « la province et les communautés urbaines gardant le droit de constituer leurs agens de la manière qu'elles estimeraient la plus utile à leurs intérêts. »

Les états de 1582 marquent une date importante dans l'histoire de la province, car ils furent présidés par Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, auquel le roi son beau-frère venait de concéder le gouvernement de la Bretagne au préjudice des droits précédemment attribués au jeune prince de Dombes, petit-fils du duc de Montpensier (1). Ce prince ne tarda pas à engager la province dans une politique en désaccord complet avec celle qui avait prévalu depuis plus de vingt ans. Ce pays avait vu, depuis le commencement des troubles, éclater dans le royaume quatre guerres civiles auxquelles il était demeuré étranger, recevant à peine le contre coup des agitations qui ensanglantaient les contrées voisines. Les sympathies de la catholique Bretagne pour la maison de Guise

(1) Les lettres de provision accordées par Henri III au duc de Mercœur sont datées de Bourbon-Lanci le 5 septembre 1582.

n'y avaient déterminé jusqu'alors ni armemens, ni manifestations éclatantes. La ligue, qui avait depuis six ans un grand conseil de gouvernement à Paris et des agens accrédités dans les cours étrangères, n'avait pu prendre racine en Bretagne; ce n'est que vers 1585 qu'on en rencontre les premières traces sérieuses. A cette époque, on voit succéder tout à coup à une longue tranquillité les horreurs d'une guerre acharnée. Quelle part faut-il faire aux événemens dans cette transformation soudaine? quelle influence est-il juste d'attribuer au nouveau gouverneur de la province? que faut-il penser surtout des sentimens que la Bretagne entretenait alors à l'égard de la monarchie française?

Les faits exposés plus haut ont répondu d'avance à ces questions. L'édit d'union n'avait pas été agréable à la Bretagne, mais il y avait été universellement accepté comme nécessaire, et depuis 1532 le pays avait plutôt profité que souffert de son association au sort de la grande monarchie voisine, car il en était devenu partie intégrante en conservant la plénitude de sa vie nationale. Ses richesses avaient augmenté par l'extension de son commerce maritime principalement avec l'Espagne et le Portugal, et la France avait fait la fortune militaire de quelques gentilshommes bretons entrés à son service, sans imposer encore ce service lui-même à la masse des populations. Le pays, qui connaissait à fond ses droits comme doivent toujours les connaître les peuples jaloux de les faire respecter, les avait vu violer plus d'une fois; mais les résistances n'avaient pas eu moins d'éclat que les griefs, et la liberté de la plainte ne manqua jamais de provoquer le redressement.

On a vu par des témoignages authentiques avec quelle vivacité se produisait le sentiment breton et quelle séve possédaient les institutions nationales. Un peuple sensé ne pouvait aspirer à changer un pareil état de choses au prix de chances terribles et des plus incertaines. Aussi est-il impossible de trouver dans les faits quelque fondement à l'opinion toute moderne qui voudrait expliquer par une arrière-pensée de séparation la guerre engagée en 1589 contre Henri IV par la presque totalité du pays. Il ne faut jamais que les historiens prêtent aux peuples ou trop d'esprit ou trop de calcul, car il est rare qu'aux heures solennelles de leur vie ceux-ci ne disent pas ce qu'ils pensent, ou qu'ils pensent autre chose que ce qu'ils disent. La dissimulation, qui est le tort des individus, n'est jamais celui des masses. Les nations qui meurent ne mentent pas, et si le duc de Mercœur conspira pour se ménager une souveraineté, il eut si peu la Bretagne pour complice qu'il n'osa pas même la prendre pour confidente.

L. DE CARNÉ.

LA
PÉNINSULE ARABIQUE
DEPUIS CENT ANS

II.

LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE.

Le pèlerinage de La Mecque a pour objet la visite de la *Kaaba* ou maison carrée. Nombreuses et variées sont les traditions arabes qui se rattachent à la fondation de l'édifice connu sous ce nom. D'après quelques-unes de ces légendes, l'origine du temple serait antérieure à l'existence de la terre. Ainsi l'on raconte que, deux mille ans avant la création de notre monde, il fut édifié dans le ciel une première *kaaba*, que les anges honorèrent en en faisant le tour (*touaf*). Adam construisit la première kaaba terrestre précisément au-dessous de l'endroit où l'édifice sacré était posé dans le ciel : c'est l'emplacement sur lequel se trouve aujourd'hui la ville de La Mecque. Après le déluge, Abraham, le père des Arabes, reçut de Dieu l'ordre d'immoler sur une montagne le fils qu'il avait eu d'Agar; mais l'ange Gabriel vint empêcher la consommation du sacrifice humain, et ordonner au patriarche de rebâtir la *maison de Dieu* (*beït-Allah*) sur l'emplacement même où Adam avait érigé la première kaaba. Alors Ismaïl, cherchant une pierre destinée à marquer le point de départ pour faire le tour de l'édifice sacré, ren-

contra le messager céleste qui lui remit la célèbre pierre noire. A côté de la Kaaba est le puits appelé *Zem-zem*, alimenté par une source intarissable que Dieu fit jaillir pour abreuver Agar et son fils. Ces diverses traditions ont pour effet de rattacher l'emplacement où se trouve La Mecque au culte d'un Dieu unique et à la vocation d'Abraham.

Depuis les temps les plus anciens, ce lieu a été le but du pèlerinage des Arabes : aussi les tribus s'en disputaient-elles la possession. Chacune d'elles y avait apporté son idole locale, de telle sorte que la Kaaba était devenue un panthéon sémitique, le sanctuaire d'une religion fédérative, suivant l'expression de Sprenger. Pourquoi cependant une telle réunion de divinités à cet endroit plutôt qu'ailleurs? pourquoi cette affluence de pèlerins au lieu consacré par le souvenir d'Abraham, le grand monothéiste? Les Arabes d'avant l'islamisme n'avaient-ils pas d'une manière vague le sentiment ou le souvenir que le temple de La Mecque était élevé à un Dieu supérieur aux autres et par conséquent *unique* dans ses attributions essentielles? Il y a plusieurs raisons de croire que les Arabes, malgré les apparences de l'idolâtrie, n'avaient jamais oublié complétement le Dieu d'Abraham, et que la Kaaba était restée son sanctuaire. Il faut remarquer d'abord que dans les mystères et dans les traditions de tous les autres peuples on retrouve des traces incontestables d'idées théologiques et cosmogoniques supérieures à celles qui sont exprimées par leurs pratiques et même dans leurs théories. En second lieu, les Juifs et les chrétiens, qui étaient assez nombreux dans la péninsule, ont dû contribuer à y alimenter l'idée du Dieu unique. Enfin Mahomet a eu, dans la prédication de ce principe, des précurseurs aussi nets et aussi explicites que lui-même. Il a soin de dire d'ailleurs qu'il y avait des musulmans avant lui, qu'il n'apportait pas une religion nouvelle, mais qu'il prêchait celle d'Abraham, de Moïse et de Jésus.

L'état religieux de la péninsule n'a donc pas été aussi radicalement changé par la prédication de Mahomet qu'on pourrait se l'imaginer. Le sabéisme et d'autres idolâtries n'en ont pas complétement disparu. En outre les musulmans continuent à rendre un culte indiscret et idolâtrique à leurs saints locaux, tout en proclamant qu'il n'y a qu'un Dieu. En Perse notamment, par l'effet de tendances nationales vers la séparation, l'islamisme est presque devenu le culte d'Ali et de sa famille. A La Mecque aussi, en vue de la Kaaba, l'oncle de Mahomet est plus craint des habitans que son neveu et que Dieu même. Tel homme qui prend en vain le nom de Dieu et celui du prophète n'oserait jurer par Abou-Taleb, ce fétiche spécial de La Mecque. Il semble que l'introduction de l'islamisme a

eu pour effet de changer l'équilibre entre deux termes déjà existans. Avant Mahomet, l'idolâtrie locale avait pris le dessus sur l'adoration vague du Dieu unique; depuis Mahomet, l'idée du monothéisme est devenue dominante, mais la tendance à l'idolâtrie locale trouve encore satisfaction dans les hommages exagérés rendus à divers saints.

Les versets du Coran relatifs à la Kaaba et au pèlerinage (*hadj*) sont épars dans les chapitres intitulés *la Vache, la Famille d'Imran, la Table, le Pèlerinage de La Mecque*, etc. Les prescriptions édictées ne sont pas très claires; il suffira de faire remarquer ici que, par la manière dont s'exprime le Coran, Mahomet ne parle pas d'une institution nouvelle : il réglemente, il consacre ce qui existait déjà, même en fait de cérémonies. Il ne faut pas non plus oublier avec quel soin le législateur arabe s'appuie sur le souvenir d'Abraham, et s'attache à faire ressortir que longtemps avant l'islamisme la Kaaba était le sanctuaire de l'adoration du Dieu unique.

Voilà pourquoi le temple de la La Mecque, considéré par les musulmans comme le plus ancien sanctuaire et l'asile même du monothéisme, a pris une telle importance dans la vie religieuse des peuples de l'islam. Voilà pourquoi il est resté le but d'un pèlerinage que tout vrai croyant est tenu d'accomplir une fois en sa vie, et qui est le grand acte de son existence. Ce pèlerinage n'a pas seulement pour effet de retremper l'ardeur religieuse des sectateurs du Coran : il produit des courans de voyageurs qui sillonnent en plusieurs directions l'étendue entière des contrées musulmanes; il est l'occasion de transactions et d'échanges nombreux; récemment enfin, et cela le signale particulièrement à nos recherches, il a été accusé d'être un agent de propagation du choléra et une menace perpétuelle pour la sécurité sanitaire de l'Europe. C'est à ces divers points de vue que nous allons l'étudier.

I. — LES ROUTES DU PÈLERINAGE.

Les pèlerins se rendent à La Mecque de tous les points du monde musulman. Rien ne les oblige à faire le voyage en commun; s'ils se réunissent ordinairement en caravane, c'est parce que cette manière de voyager est la plus sûre et la moins coûteuse. Il y a même des trajets qu'un voyageur ne pourrait faire seul. Du reste on doit dire non pas *la caravane*, mais *les caravanes* de La Mecque, attendu qu'il y en a tous les ans plusieurs partant de points divers et parcourant des routes très différentes, dont les cinq principales sont celles de Damas, du Djebel-Shammar, du Nedjd, de l'Yémen et de Djedda. La première et la dernière sont les plus importantes.

La caravane qui se réunit à Damas est en quelque sorte la caravane officielle depuis le commencement du XVIe siècle, c'est-à-dire depuis que le sultan des Turcs est devenu le commandeur des croyans, le successeur des califes. Tous les ans, le sultan envoie de Constantinople aux *lieux saints* de l'islamisme des présens d'une assez grande valeur avec la caravane qui part de la capitale de l'empire et traverse l'Asie-Mineure, où elle rallie les pèlerins de l'Anatolie et un nombre assez considérable de Persans. Cette caravane est commandée par un haut fonctionnaire que nomme le sultan. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les détails donnés sur cette curieuse organisation par M. de Ségur-Dupeyron et par M. de Valbezen; nous n'y reviendrons pas. Rappelons seulement qu'aux portes de Damas commence le désert, dont la traversée dure environ quarante jours. Les stations consistent en de petits châteaux, échelonnés sur la route, où l'on trouve de l'eau et où l'on dépose des provisions pour le retour. Une escorte d'environ cinq cents soldats protége les voyageurs. La caravane s'arrête dans la ville de Maan, située au sud-est de la Mer-Morte, marche à peu près parallèlement à l'axe longitudinal de la Mer-Rouge jusqu'à Médine, et de cette ville à La Mecque.

Le voyageur anglais Burton a vu arriver cette caravane à Médine en 1854 (1). Il en fait une peinture des plus animées et des plus pittoresques. « En une seule nuit s'était élevée une ville entière de tentes de toute forme et de toute couleur, depuis le magnifique pavillon du pacha avec son croissant doré et sa tenture de châles précieux jusqu'à l'humble abri en toile verte du marchand de tabac. Ces tentes étaient rangées dans un ordre admirable; mais comment décrire l'agitation qui règne dans cette foule et les bruits multipliés qui s'en échappent? Ici les grands dromadaires blancs de la Syrie font retentir leurs grosses clochettes; les hautes litières dont ils sont chargés paraissent autant de pavillons qui se balancent au-dessus de la foule mobile. Là des Bédouins s'avancent sur leurs chamelles en se tenant accrochés aux bosses velues du pesant animal. Plus loin ce sont des cavaliers albanais, turcs ou kurdes, qui, dans leur gaîté brutale, semblent féroces... Des vendeurs ambulans de sorbet ou de tabac crient leurs marchandises. Des Arabes de la campagne guident à grand'peine, avec des clameurs incessantes, leurs troupeaux de moutons et de chèvres à travers les chevaux qui piaffent et qui hennissent. Des pèlerins luttent entre eux d'empressement pour visiter le sanctuaire, se glissent à travers les jambes des chameaux, et, dans leur précipitation, sont renversés

(1) *Pilgrimage to el Medinah and Meccha.*

par les cordes qui soutiennent les tentes. Le fort salue de ses canons l'arrivée de la caravane. Les petits garçons poursuivent de leurs injures les Persans hérétiques. Une troupe de beaux vieux chefs arabes, montant de magnifiques chevaux, arrivent majestueusement, précédés par leurs valets, qui exécutent une danse de guerre. On décharge les fusils, on brûle de la poudre aux oreilles des passans, on brandit des sabres; on accomplit des sauts frénétiques qui font flotter au gré du vent des haillons aux couleurs brillantes. De grands personnages chevauchent, montés sur leurs mules, ou marchent à pied, précédés de leurs coureurs armés de cannes qui, à grands cris, s'efforcent de leur faire place. Des plaintes aiguës de femmes et d'enfans annoncent que deux litières se sont violemment accrochées. Enfin les gémissemens désespérés de quelque misérable indiquent trop clairement qu'il cherche un endroit écarté pour y mourir en paix. Ajoutez à ce spectacle une atmosphère d'épaisse poussière sous un soleil resplendissant, qui çà et là tire des étincelles des armes d'acier que portent les cavaliers ou des ornemens de cuivre qui surmontent les tentes et les litières. »

On aura remarqué dans le récit de Burton que les enfans de Médine exercent leur malice contre les Persans. Il y a deux causes qui attirent aux sujets du shah l'animadversion des jeunes Arabes, aussi redoutable en Orient que celle des chiens, ce qui n'est pas peu dire. D'abord, aux yeux des Turcs et des Arabes, les musulmans persans sont des hérétiques : chiites, ils ne reconnaissent pas la légitimité des quatre premiers successeurs de Mahomet. En second lieu, ils portent de grands bonnets pointus, et je crois que c'est là surtout ce qui appelle sur eux la malveillante attention de la foule *turbanisée*, comme on disait au XVIIe siècle, et de ceux qui assujettissent sur leur tête un burnous avec des cordes en poil de chameau. Les adultes ne se font pas plus faute que les enfans d'adresser aux frères chiites les qualifications les plus injurieuses; ainsi ils interrompent leur prière par des apostrophes de ce genre : « dérange-toi, maudit, fils de maudit! pourceau! frère d'une truie! » Les Persans, qui ne sont pas en nombre, ne répondent rien. On exige d'eux des taxes doubles, et un regard durement inquisiteur les suit quand ils s'approchent des tombes des premiers califes. « Salue Omar, pourceau! » leur crie-t-on quelquefois. On nous permettra, au nom de la politesse et de l'humanité françaises, de protester contre les mauvais traitemens que les musulmans sunnites infligent ainsi aux Persans, qui sont les plus polis, les plus aimables des Orientaux et les plus désireux de s'instruire. Il n'est pas étonnant du reste que ce peuple blanc, d'origine indo-européenne comme nous, ne s'accorde pas avec la tourbe des pèle-

rins sémites, touraniens, chamites, qui exhibent autour des *villes saintes* toutes les variétés de couleur de la peau humaine. On verra bientôt que, dans la caravane du Nedjd, les malheureux Persans sont exposés à bien d'autres tribulations.

La seconde et la troisième route sont spécialement fréquentées par les Persans; la seconde est celle des pèlerins qui partent du lieu appelé Meched-Ali ou le tombeau d'Ali, très vénéré parmi les chiites. Le cheik du Djebel-Shammar leur fournit une escorte pour l'aller et le retour à un prix convenu. Cette caravane traverse Hail, capitale de ce Djebel; vers Sufayna, elle rejoint la grande caravane de Syrie. Bien que le chef du Shammar et son peuple soient de la secte des wahabites, ils se montrent pleins de soins pour les pèlerins sunnites et chiites, ne leur témoignent ni haine ni mépris, et attachent le plus grand prix à conserver ce transit. Le prix de l'escorte qui va chercher les chiites à leurs *villes saintes* de Kerbelah et de Meched-Ali pour les conduire aux sanctuaires communs à tous les musulmans de La Mecque et de Médine constitue un des principaux revenus du cheik Talal, et ceux de ses sujets qui en font partie réalisent de gros bénéfices; les localités traversées par la caravane profitent en même temps des dépenses des pèlerins. C'est aussi un moyen de diriger vers le Djebel-Shammar le commerce de l'Irak arabe. Les Persans se louent beaucoup des égards, d'ailleurs peu désintéressés, dont ils sont l'objet et de la loyauté avec laquelle les conventions sont exécutées par les gens du Shammar.

Il n'en est pas de même sur la troisième route, celle qui traverse le Nedjd, foyer du wahabitisme. Les sectaires du Nedjd ne peuvent cacher la haine et le mépris que leur inspirent les autres musulmans, auxquels ils appliquent la qualification d'infidèles ou d'ennemis de Dieu tout aussi bien qu'aux chrétiens et aux israélites. Il n'y a pas d'avanies et de vexations auxquelles les chiites ne soient en butte. En 1856, raconte M. Palgrave, une caravane de Persans nombreuse et chargée d'objets de grande valeur s'arrêta, en traversant le Nedjd, dans la ville de Bereydah, alors administrée par un gouverneur nommé Mohanna. Ce personnage commença par inspirer à ses hôtes des inquiétudes sur les dangers auxquels leurs richesses les exposaient : ils allaient être infailliblement pillés, probablement massacrés par les Bédouins, s'ils ne laissaient tous leurs bagages à Bereydah, où ils les trouveraient au retour. Mohanna leur offrait d'ailleurs son propre fils pour les escorter. Les Persans consentirent, et tout ce qui n'était pas strictement nécessaire pour le voyage fut laissé. Le jeune wahabite, digne élève de son père, conduisit ses hôtes non par la route ordinaire, qui est sûre et pour-

vue d'eau, mais par le désert sablonneux et aride qui s'étend un peu plus au nord. Des marches forcées, la rareté de l'eau et des autres objets nécessaires à la vie épuisèrent bientôt les malheureux pèlerins. Une nuit, pendant qu'accablés de fatigue et démoralisés ils reposaient, le fils de Mohanna et les hommes à son service s'échappèrent par des voies à eux seuls connues, abandonnant la caravane sans eau, sans provisions et sans guide au milieu des sables. Presque tous les Persans périrent, et Mohanna ne voulut pas reconnaître les quelques pèlerins qui réussirent à regagner Bereydah.

Pendant deux années, les Persans n'osèrent plus s'aventurer par le Nedjd; mais comme cette route est plus courte que celle du Djebel-Shammar d'une huitaine de jours et que l'émir Fayssal fit beaucoup de promesses et d'excuses à Téhéran, le courant se rétablit bientôt. Voici à quelles conditions les Persans sont admis : chaque pèlerin donne 40 tomans (1) pour son passage par la capitale, et 40 autres pour un sauf-conduit dans le reste du pays. De son côté, l'émir s'engage à leur fournir un chef investi de pleins pouvoirs pour les conduire et les ramener. En tenant compte des exigences illégales, M. Palgrave estime que chaque Persan laisse environ 150 tomans dans le Nedjd pour son passage. Ces pèlerins se donnent rendez-vous à Bassora, à Mohamméra ou à Bender-Bouchir. Ils traversent le Golfe-Persique pour aborder au port d'Ojeyr, d'où ils gagnent Hofhoof dans l'El-Haça et Ryad, capitale du Nedjd. La caravane, en quittant Ryad, traverse les localités de Dorama et de Kowey, et suit une ligne droite parsemée de villages et de puits, parallèlement au Djebel-Toweyk, jusqu'à Moghasil et à La Mecque. Le retour a lieu de Médine par un autre chemin un peu plus au nord, qui traverse Meshka et Ashka, et, entrant dans la province appelée Kasim, aboutit à Bereydah, où M. Palgrave a vu la caravane de retour en 1863. Elle était composée d'environ deux cents personnes. C'étaient en partie des Persans proprement dits de Chiraz, d'Ispahan ou d'autres villes de l'Irak-Adjemi, en partie des habitans de Meched-Ali, de Kerbelah ou de Bagdad, tous de la secte des chiites, bien qu'appartenant à diverses races. Le principal personnage de cette caravane était une dame indienne de haut parage, Tai-Djehan, avec une suite nombreuse de gens de Lucknow et de Delhi. Le chef, l'*émir-hadji*, comme on dit, était un fonctionnaire persan de Chiraz. Il avait eu beaucoup à se plaindre du conducteur nedjdli, et se rendit, pour réclamer contre ses procédés, à Ryad, où on lui fit un accueil très froid. C'est à peine s'il réussit

(1) Le toman, monnaie de Perse, vaut environ 12 francs.

à entrevoir le vieux tyran Fayssal. Les aventures et les tribulations de ce chef de pèlerins sont une des parties les plus amusantes et les plus caractéristiques de la relation du spirituel voyageur, qui a jeté tant de jour sur l'état actuel du Nedjd (1).

Tous les ans, un fonctionnaire persan est désigné pour la même mission. Aussi peut-on considérer la caravane passant par le Nedjd comme la caravane officielle de la Perse, de même que celle de Syrie, qui se réunit à Damas, est la caravane officielle de la Turquie. Cependant il ne faudrait pas croire qu'il n'y ait que des sujets du shah dans le convoi de Ryad et des sujets du sultan dans celui de Damas. La caravane qui partit de cette dernière ville en 1851 comptait deux mille pèlerins, dont trois cents Ottomans et mille sept cents Persans (2). Les convois ne sont pas plus homogènes sous le rapport de l'orthodoxie. Ainsi la caravane patronnée et payée par le souverain sunnite de Constantinople était, en 1851, composée en majorité de chiites, et il en est de même à peu près tous les ans.

La quatrième caravane, celle de l'Yémen, est appelée *Hadj-el-Kesbi*, du nom du chef qui la dirige. Le point de départ est à Saana, où viennent se réunir des pèlerins venant de l'Oman et du Hadramaut. La route des Kesbi suit la chaîne des montagnes de l'Yémen et du Hedjaz parallèlement à la Mer-Rouge, laissant à sa gauche la côte basse appelée Téhama. Il y a bien quelques cols pénibles à traverser; mais le pays est sain et habité, on ne rencontre aucun des déserts de sable dont l'Arabie est semée; à chaque station, il y a des puits et des villages; c'est la route la plus facile et la moins dangereuse. L'organisation définitive de la caravane a lieu à Sada, comme celle des pèlerins de Syrie à Damas. Cette ville est célèbre et respectée dans l'Yémen pour avoir donné naissance au fondateur de la secte des zeïdites, dont le souverain de Saana est le chef. Le *Hadj-el-Kesbi* traverse une partie du pays des Acyres et atteint La Mecque par Taïf. Cette caravane comprend beaucoup de zeïdites; mais il doit y avoir aussi d'autres musulmans. Elle a été conduite quelquefois par des imans de Saana. Elle a un chameau sacré, comme les caravanes d'Égypte et de Syrie.

La cinquième route est celle de Djeddah, port de la Mer-Rouge

(1) M. William Gifford Palgrave est d'origine israélite et a été officier dans l'armée de Bombay. Devenu catholique et jésuite, il a longtemps habité la Syrie, où il était connu sous le nom du père Michel Cohen, et où il s'est familiarisé plus que personne avec la langue et les mœurs arabes. C'est à la générosité de l'empereur des Français qu'il a dû de faire son voyage dans le Nedjd. De retour en Europe, il a quitté la règle des jésuites et est devenu protestant. Voir, dans la *Revue* du 15 mai 1867, *un Voyage dans l'Arabie-Centrale. — M. Palgrave dans le Djebel-Shomer et le Nedjed;* par M. Ch. Lavollée.

(2) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1855, *la Syrie et les Bédouins sous l'administration turque,* par M. Ségur-Dupeyron.

situé à environ dix heures de La Mecque. C'est aujourd'hui la plus fréquentée à cause des facilités que présente la navigation. Mahomet a dit : « Qu'ils arrivent à la maison sainte *à pied* ou *montés sur des chameaux* prompts à la course. » Cette prescription n'a pas été prise à la lettre, comme tant d'autres versets du Coran ; les musulmans ne se font aucun scrupule d'arriver par mer. D'où viennent les nombreux pèlerins qui débarquent à Djeddah? D'abord des différens ports situés au sud de cette ville sur la côte occidentale de l'Arabie, puis de Mascate et des autres points du Golfe-Persique, de Bombay, des ports de l'Inde, de l'Afghanistan, de l'Indo-Chine, de la Malaisie. La côte orientale d'Afrique fournit aussi son contingent, qui vient de Zanzibar, de Zeïlah, de Massouah, de Souakim. A ces divers points se sont embarqués les pèlerins de l'intérieur de l'Afrique, non-seulement ceux du Danakil, du Saumali, de la Nubie, du Darfour et du Kordofan, mais ceux qui habitent à l'ouest du lac Tchad et sur le cours du Niger jusqu'à Tombouctou, où la peuplade dominante des Peulh ou Fellata est musulmane. Cependant c'est de Suez et des autres ports de l'Égypte proprement dite qu'il arrive la plus grande foule à Djeddah. L'Égypte est un grand rendez-vous. On y vient par mer du Sénégal, du Maroc, de l'Algérie, de Tripoli et du Fezzan. Quelques pèlerins de ces deux dernières contrées font aussi le voyage par terre. On donne le nom de *Mogrebins*, c'est-à-dire d'Occidentaux, aux habitans de l'Afrique septentrionale. C'est le mot dont nous avons fait *Maroc*. La caravane était conduite autrefois par un parent du sultan de ce pays. Les Africains occidentaux se font généralement remarquer dans le pèlerinage par leur décence et leur bonne tenue. Aussi les wahabites, quand ils étaient maîtres des *villes saintes* et qu'ils interdirent le pèlerinage aux pèlerins turcs, laissèrent-ils passer en 1811 ceux du Mogreb, encore qu'ils n'eussent point adopté la réforme d'Abd-ul-Wahab (1). Les Algériens sujets de l'empereur des Français entreprennent le pèlerinage en assez grand nombre. Ils sont plus respectés que les autres ou traités plus mal suivant les dispositions des autorités et des habitans du Hedjaz. Lorsque les Algériens ont besoin d'une protection, ils se font reconnaître comme sujets de la France; en d'autres cas, ils semblent renier, par une sorte de respect humain, la domination infidèle.

Les *steamers* qui traversent la Méditerranée apportent à Alexandrie un grand nombre de pèlerins venant de toutes les provinces de la Turquie d'Europe, de la Mer-Noire, de l'Anatolie et de la côte de

(1) Les gens du Mogreb ont partagé ce privilége avec les *takrouris*, ou pèlerins noirs de l'Afrique.

Syrie. Autrefois le trajet de l'Égypte au Hedjaz se faisait par terre. La caravane passait au nord de la presqu'île du mont Sinaï, touchait à Akabah, au fond du golfe de ce nom, suivait les côtes de la Mer-Rouge en passant par Moïlah, Jambo, Rabegh, et atteignait La Mecque sans toucher à Djeddah. Ce voyage durait trente-sept jours, dont trente de marche et sept de repos. Dès la fin du dernier siècle, des pèlerins allaient de préférence s'embarquer à Suez ou à Cosseïr; malgré la surveillance du gouvernement, les bonnes conditions de comfort et d'hygiène leur manquaient pendant la traversée, si l'on en juge par la relation de Niebuhr, qui a fait lui-même ce trajet avec des pèlerins, et par les plaintes d'un certain Mahmoud dans le *Voyage d'Anastase*.

II. — LES PÈLERINS ET LES CÉRÉMONIES DU PÈLERINAGE.

Dans la ferveur qui suivit la première expansion de l'islamisme, le nombre des pèlerins paraît avoir été beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. A cette époque, les califes allaient souvent eux-mêmes à La Mecque. Les historiens arabes ne tarissent pas sur la splendeur et la charité déployées dans ces circonstances par les successeurs de Mahomet. En l'an 160 de l'hégire, le calife El-Mohdi Abou-Abd-Allah dépensa pour le pèlerinage 30 millions de *dirhems* (1). Il bâtit des maisons et établit des bornes tout le long de la route de Bagdad à La Mecque. Le célèbre Haroun-al-Raschid avait juré, s'il arrivait seul au califat, de faire à pied le pèlerinage des *villes saintes*. Lorsque son ambition fut satisfaite, il partit à pied de Bagdad et alla ainsi jusqu'à La Mecque. On raconte qu'il fit huit pèlerinages, dont un avec sa femme Zobeïde. Dans un de ces voyages, il dépensa en cadeaux et en charités 1 million 50 *dinars* (2). Lorsque le sultan Moktéder fit le pèlerinage en 350, il immola 40,000 vaches et 50,000 brebis. En 631, la mère du calife Motassem Billah avait un train de 120,000 chameaux. Lorsque le calife, le commandeur des croyans, se rendait ainsi aux *villes saintes*, c'était lui-même qui faisait le sermon auquel il faut assister pour mériter le titre de *hadji* (pèlerin). Il y avait dans ces circonstances de quoi frapper vivement l'imagination des peuples. Aussi Abd-el-Rahman Djélal-Eddin Essayouty a-t-il composé un traité spécial sur les califes qui firent le pèlerinage.

Il est remarquable que, même après avoir acquis le titre de « commandeur des croyans, » aucun des sultans de Constanti-

(1) Le *dirhem* vaut, d'après l'évaluation de M. Barbier de Meynard, de 65 à 70 centimes.

(2) Le *dinar* vaut 10 francs.

nople n'ait accompli ce voyage. C'est seulement à l'époque où les Égyptiens conquirent le Hedjaz sur les wahabites que le *territoire sacré* revit sinon un « commandeur des croyans, » du moins des hôtes presque royaux. Le célèbre Méhémet-Ali accomplit en 1814 toutes les cérémonies du *hadj* au lendemain de ses premiers triomphes sur les sectaires et à la veille d'en remporter encore de plus éclatans. Son vêtement sacré, l'*ihram*, était composé de deux châles de cachemire entièrement blancs; il gardait la tête nue comme les autres pèlerins, mais dans les rues un officier portait un parasol devant lui. Il avait dans sa suite une de ses femmes, la mère d'Ibrahim-Pacha, d'Ismaïl et de Toussoun, le vainqueur des wahabites. Le train de la princesse rappelait la splendeur du temps des califes. 500 chameaux avaient été employés à porter le bagage. Sa tente était comme un camp divisé en compartimens et entouré d'une clôture en toile de lin de 800 pas de circuit. Des eunuques noirs, splendidement vêtus, veillaient nuit et jour à l'entrée. Burckhardt, qui faisait en même temps le pèlerinage, était ébloui de la splendeur de cette installation qui lui rappelait les contes des *Mille et une Nuits*. La famille de Méhémet-Ali fit alors de grandes charités aux pèlerins pauvres ainsi qu'aux habitans de La Mecque et de Médine. Les libéralités de la princesse la firent regarder par le peuple comme « un ange envoyé du ciel. »

On sait que les wahabites, lorsqu'ils furent maîtres de La Mecque, sans défendre le pèlerinage par exemple aux Mogrebins et aux noirs, ne permirent pas aux Turcs d'y venir, parce qu'ils s'y conduisaient mal. Après cette interruption, la première depuis l'invasion des Karmates, c'est-à-dire depuis le IXe siècle, il y eut dans le monde musulman un grand élan vers La Mecque. C'est en 1814 que s'accomplissait le premier pèlerinage après la retraite des disciples d'Abd-ul-Wahab. Burckhardt estime le nombre des pèlerins à soixante-dix mille hommes venus de tous les pays musulmans et qui parlaient plus de quarante langues. Lorsque Burton alla en 1854 à La Mecque, il évalua le nombre des pèlerins à cinquante mille. Il est difficile, quand on n'a pas sur les lieux un témoin comme Burckhardt ou Burton, de compter les pèlerins qui arrivent à La Mecque. En rapprochant les évaluations faites sur divers points et à diverses époques par des observateurs dignes de foi, on arrive au chiffre d'environ 66,000 par an. M. le docteur Fauvel doit être bien près de la vérité lorsqu'il évalue en moyenne le nombre des pèlerins à 70,000 et celui de 1865 à 90,000 au plus.

Quels sont les sentimens qui animent les pèlerins? C'est ce qu'on appréciera en suivant les diverses stations du *hadj*. La caravane avec laquelle Burton faisait route était sortie de Jambo : tout d'un

coup, après une marche pénible, Médine apparaît à leurs yeux, Médine, où est le troisième temple de l'islamisme (les premiers étant ceux de La Mecque et de Jérusalem), Médine, où est le tombeau du prophète! A la vue de la *cité sainte* et comme obéissant à un commandement, les pèlerins, quoique affamés et harassés de fatigue, mettent spontanément pied à terre et poussent de pieuses exclamations, presque toutes en l'honneur de Mahomet. « O Dieu, voici le sanctuaire du prophète; fais que ce saint lieu soit pour nous une protection contre les flammes de l'enfer. — O Dieu, comble le dernier des prophètes de bénédictions aussi nombreuses que les étoiles du ciel, que les vagues de la mer, que les grains de sable du désert! — Vis à jamais, ô le plus excellent des prophètes; vis dans l'ombre du bonheur durant les heures de la nuit et les instans du jour, tandis que l'oiseau du tamarisque (la colombe) gémit comme la mère privée de son enfant, tandis que le vent d'occident souffle doucement sur les collines du Nedjd, tandis que l'éclair brillant sillonne le firmament du Hedjaz! » En entendant ces poétiques expressions que trouve l'Arabe quand il est sous l'empire d'un sentiment ou d'une passion, le jeune officier de l'armée des Indes avoue qu'il s'est laissé lui-même aller à l'émotion générale.

La visite à Médine n'est pas obligatoire pour celui qui veut mériter le titre de *hadji;* mais, par suite du sentiment qui porte les Arabes et un peu les autres musulmans à invoquer les *saints*, la visite à Médine est au moins aussi honorée que celle à La Mecque. Les Mogrebins en particulier sont très attachés à cette dévotion. Ils sont attirés à Médine par le tombeau de l'iman Malek, fondateur de celui des quatre rites orthodoxes auquel ils apppartiennent. Les nègres, peu monothéistes de leur nature, ont aussi un vrai culte pour la personne du *prophète*. Le tombeau de Mahomet est dans un édicule qui se trouve au centre d'une grande mosquée. Les tombes d'Abou-Becker et d'Omar sont tout près. On dit qu'un cénotaphe y attend Jésus, fils de Marie, après une nouvelle apparition sur la terre. Les cérémonies sont très simples. Purifié par une ablution complète, après avoir fait plusieurs prosternations et récité certaines prières, le pèlerin se place à une lucarne ouverte sur le tombeau, étend les bras et adresse à Mahomet cette invocation: « salut à toi, Mahomet! salut à toi, prophète de Dieu! » Il récite quelques-uns des surnoms de Mahomet, et chacun est précédé du « salut à toi! » Il demande ensuite l'intercession du prophète dans le ciel, mentionne ses parens et amis, puis ajoute : « Détruis nos ennemis; que les tourmens soient leur partage! » Les mêmes cérémonies se répètent devant d'autres lucarnes qui laissent voir les tombeaux d'Omar et d'Abou-Becker. La dernière station est au

tombeau de Fatime, l'*éclatante;* le pèlerin y adresse une prière à la fille du prophète.

Si l'on se rappelle ce que nous avons dit des dangers et des avanies auxquels les Persans sont exposés, on reconnaîtra, et le baron de Maltzan le fait justement remarquer (1), que leur présence seule au pèlerinage témoigne de la sincérité et de l'ardeur de leur foi. La vénération presque idolâtrique des chiites pour Ali et sa famille se traduit, quand les Persans visitent la mosquée de Médine, par des scènes dans le genre de celles que nous dépeint Burton. L'un des pèlerins lisait l'histoire déchirante de Fatime, et les poitrines étaient gonflées de soupirs, les joues inondées de larmes. L'auditoire était comme suspendu aux lèvres du lecteur avec une attention que l'émotion seule interrompait de temps en temps par des cris : « ah! Fatime! on t'a fait injure, hélas! hélas! » Ils savent pourtant qu'ils affrontent les coups, les blessures, la mort, pour pouvoir exprimer ces sentimens ou montrer l'indignation satanique qu'ils éprouvent quand ils passent devant les tombes d'Abou-Becker et d'Omar. On ne peut le nier, c'est là de la passion religieuse dans sa plus énergique expression.

Avant d'entrer à La Mecque, les pèlerins doivent se revêtir d'un costume sacramentel appelé *ihram*. Les versets 1, 96 et 97 du chapitre de *la Vache* en parlent, mais non comme d'une institution nouvelle. L'*ihram* est un linge de laine ou de coton, blanc ou à raies, dont on s'enveloppe les reins; le pèlerin en jette un autre morceau sur ses épaules en écharpe; il ne porte aux pieds que des sandales. La tête reste nue. Les femmes prennent aussi un vêtement sacré qui tombe jusqu'aux pieds; elles demeurent voilées. A cette occasion, on se fait laver, parfumer, raser et couper les ongles. L'usage est de ne revêtir ce costume que lorsqu'on fait le pèlerinage pour la première fois. Cependant par dévotion d'anciens *hadji* le prennent à chaque voyage, tandis que d'autres, sous prétexte de maladie, gardent leurs vêtemens ordinaires.

On s'est remis en marche. Tout d'un coup un même cri sort de toutes les bouches : « La Mecque! La Mecque! le sanctuaire! le sanctuaire! » Tout le monde répète : « Fais de moi ce que tu voudras, ô mon Dieu! fais de moi ce que tu voudras! » Les sanglots interrompent à chaque instant la prière. Les pèlerins se prosternent et couvrent le sable de baisers brûlans. M. de Maltzan dit qu'il n'a jamais été témoin ailleurs d'un pareil enthousiasme. Il faut voir maintenant ce que l'impartial Burckhardt a observé depuis le moment où la foule, déjà réunie à La Mecque, accueil-

(1) *Meine Wallfahrt nach Mekka*, t. II, p. 140 à 145.

lait avec transport l'heureux messager qui, ayant devancé tous ses émules, venait, le 21 novembre 1814, annoncer l'approche de la caravane de Syrie, et dont le cheval surmené tombait raide mort en arrivant. Suivons d'abord les pèlerins au mont Arafat, à six heures de La Mecque. Ce lieu est consacré par le souvenir d'Adam et d'Ève. On s'y rend en masse et processionnellement; l'étendard du sultan est déployé. La plupart des pèlerins récitent des prières ou lisent le Coran. Les Bédouins du voisinage galopent aux flancs de la caravane sur de rapides dromadaires; ils sont accompagnés de leurs femmes, qui rivalisent de hardiesse avec les plus intrépides cavaliers. En approchant de la montagne d'Arafat, les pèlerins se dispersent pour chercher le lieu de leur campement. Les dévots passent la nuit en prières. A l'aube, deux coups de canon appellent les fidèles à la prière du matin. L'Arafat a plus d'un mille de circuit; il s'élève à environ deux cents pieds au-dessus du niveau de la plaine. On aperçoit à l'horizon les pics bleuâtres des montagnes de Taïf, où, suivant une ancienne tradition, la glace est éternelle. Après midi, on doit se purifier par l'ablution complète. A trois heures a lieu un sermon auquel on est tenu d'assister pour avoir droit au titre de pèlerin (*hadji*). C'est un souvenir du sermon que Mahomet, monté sur sa chamelle, prêcha en cet endroit deux mois avant sa mort. Le prédicateur est ordinairement le cadi de La Mecque. Il est monté sur un chameau à l'imitation de Mahomet. Quelquefois il lit son discours. Il est d'usage qu'il pleure. Le sermon est souvent interrompu et toujours suivi du cri consacré : « fais de nous ce que tu voudras, ô Dieu! fais de nous ce que tu voudras! »

L'attitude des pèlerins pendant le sermon n'est pas toujours marquée au coin d'une chaleureuse ferveur. « Ceux qui se tenaient près de moi, dit Burckhardt, offraient un spectacle très remarquable par sa diversité. Quelques-uns, presque tous étrangers, criaient et pleuraient, se frappaient la poitrine, et confessaient qu'ils étaient de grands pécheurs devant le Seigneur; d'autres, en très petit nombre, dans l'attitude de la réflexion et de l'adoration, gardaient le silence et avaient les yeux baignés de larmes. Des Arabes du Hedjaz et des soldats causaient et plaisantaient; quand les autres pèlerins agitaient leurs *ihrams*, ils gesticulaient comme pour tourner cette cérémonie en ridicule. En arrière sur la montagne, plusieurs bandes de ces Arabes et de ces soldats fumaient tranquillement leurs narghilés. Dans une caverne voisine, une femme vendait du café; les chalands, par leurs éclats de rire et leur conduite turbulente, contrariaient souvent la dévotion fervente des pèlerins qui étaient auprès d'eux. Beaucoup n'avaient pas revêtu l'*ihram*. Vers la fin de la cérémonie, les spectateurs avaient pour la plupart l'air fatigué,

et plusieurs descendirent la montagne avant que le prédicateur eût fini. La foule assemblée sur la montagne appartenait presque toute à la classe inférieure; les pèlerins de condition étaient restés dans la plaine montés sur leurs chameaux. »

Au retour, les pèlerins se dirigent vers Muna, où, suivant la tradition, le diable apparut à Adam, qui lui jeta des pierres. Tous les pèlerins font de même, suivant un usage déjà pratiqué par les Arabes avant l'islamisme. Ils se servent pour cette lapidation de petits cailloux de la grosseur d'une fève, qui doivent avoir été ramassés dans la vallée de Muna. C'est là qu'a lieu aussi l'égorgement des victimes. Ce rite est destiné à rappeler le sacrifice d'Abraham, dont cette vallée fut, dit-on, le théâtre. La tête de l'animal doit être tournée du côté de la Kaaba, et le sacrificateur dit, en lui coupant la gorge : « Au nom de Dieu très miséricordieux, ô Dieu suprême ! » Les animaux sacrifiés sont des brebis, des vaches ou des chameaux, dont le nombre varie suivant la fortune ou la dévotion des pèlerins. Ceux-ci restent encore deux jours à Muna, où, avant de partir, ils répètent la cérémonie de jeter des pierres à l'endroit où le diable apparut à notre premier père. Ils retournent ensuite à La Mecque pour y faire la visite solennelle à la Kaaba.

La *maison sainte* est un petit édifice quadrangulaire de 18 pieds de long sur 14 de large avec une hauteur d'environ 40 pieds; elle est couverte d'une étoffe noire qui se renouvelle tous les ans au moment du pèlerinage, suivant un usage antérieur à l'islamisme. La Kaaba se trouve au milieu d'une vaste cour de même forme de 250 pas de long sur 200 de large, close de murs et garnie à l'intérieur de cloîtres à plusieurs rangs de colonnes. En entrant sous la galerie, et dès qu'on peut apercevoir la Kaaba, on se prosterne quatre fois pour remercier Dieu et saluer l'édifice. On s'avance ensuite vers la Kaaba en passant sous la *porte du salut* et en se dirigeant vers la pierre noire, qui est placée à l'un des angles et à l'extérieur. Après quatre prosternations, on baise la pierre, et s'il y a foule, on se contente de la toucher de la main droite; alors commence la cérémonie appelée *touaf*, déjà pratiquée par les Arabes avant l'islamisme; elle consiste à faire sept fois le tour de la Kaaba, le côté gauche du corps tourné vers l'édifice; à chaque tour, on baise la pierre ou on la touche. Le pèlerin s'approche ensuite du mur même de la Kaaba, entre la pierre noire et la porte; il étend les bras, appuie sa poitrine contre l'enceinte sacrée, et, dans cette posture, debout, il demande pardon à Dieu de ses péchés. La Kaaba même s'ouvre trois fois par an une heure après le lever du soleil : on y pénètre par un escalier mobile, car la porte est au-dessus du sol. Dans l'intérieur, le pèlerin se prosterne quatre fois à chacun

des coins et récite des prières; lorsqu'il a fini, il doit appuyer les bras étendus contre la muraille, poser sa figure contre la surface et réciter plusieurs prières. L'intérieur de la *maison de Dieu* ne présente aucune particularité remarquable.

C'est dans la visite à la Kaaba que les pèlerins montrent le plus d'émotion : lorsqu'ils approchent pour la première fois de la *maison de Dieu*, ils baignent de leurs larmes le voile qui la couvre et pressent contre les murailles leurs cœurs palpitans. A l'intérieur de la maison carrée, on n'entend que sanglots et lamentations, et, au milieu de marques non équivoques de contrition et de repentir, des exclamations comme celles-ci : « ô Dieu de la maison, pardonne-moi! ô Dieu unique, pardonne-moi, pardonne à mes parens, pardonne à mes enfans! ô Dieu, délivre nos corps du feu de l'enfer. Admets-moi dans ton pardon, ô toi, Dieu de l'antique maison! »

Pendant tout le temps du pèlerinage, les portes de la grande mosquée sont constamment ouvertes, et à toutes les heures du jour et de la nuit des fidèles y prient ou s'y promènent. Au coucher du soleil, les pèlerins s'y réunissent en plus grand nombre à l'occasion de la prière du soir. Sous les arcades et dans les environs, des oisifs causent ou font leurs affaires; d'autres lisent le Coran, les enfans courent et jouent; on dirait un lieu de divertissement public. Autour de la Kaaba cependant, il se forme des groupes de pèlerins pieux. L'iman se tient auprès de la porte et fait des génuflexions qui sont répétées par le peuple. Le coup d'œil que cette foule présente est des plus variés. « Les uns, dit Burton, marchaient d'un pas grave, et les autres couraient avec agitation, tandis que le plus grand nombre stationnait et priait. Ici s'avançait avec fierté la femme du désert couverte d'une longue robe noire assez semblable à celle d'une religieuse, et les deux trous de son voile rouge laissaient apercevoir des yeux flamboyans. Là une vieille Indienne, avec ses traits à demi tartares, ses formes hideuses, ses jambes de squelette, marchait à pas précipités autour du sanctuaire. Des Turcs se promenaient silencieusement en affectant l'air froid et hautain qui les distingue. Plus loin, c'était un Indien affamé de Calcutta, avec son turban disgracieux, ses bras difformes et sa marche incertaine. Enfin, collé contre la muraille du sanctuaire qu'il pressait de tout son corps, un pauvre diable s'accrochait convulsivement à la draperie noire de la Kaaba, et poussait des soupirs si profonds qu'on aurait cru que son cœur allait se briser. »

Il est impossible de ne pas éprouver une secrète impression de respect religieux quand on se représente l'éloignement et la diversité des pays d'où sont venus les hommes rassemblés en ce lieu. A

la nuit, on allume des lampes à la lueur desquelles les pèlerins font la procession autour de la Kaaba. Aux jours ordinaires, la foule s'écoule vers neuf heures du soir, la mosquée devient silencieuse: ce n'est plus qu'un lieu de méditation et de prière pour les pèlerins pieux, qui y restent en petit nombre; mais au dernier jour du mois de ramadan la fête dure toute la nuit, des milliers de lampes suspendues aux arcades et les lanternes de chaque pèlerin donnent à la grande mosquée un aspect éblouissant. Un habitant du Darfour arrive à La Mecque la dernière nuit du ramadan après un long voyage à travers des déserts stériles. A peine entrait-il dans le temple illuminé, qu'il était saisi d'une crainte religieuse; à la vue de la Kaaba couverte de son voile noir, il tomba la face contre terre et y resta longtemps en adoration. Enfin il se releva, répandit d'abondantes larmes, et dans son émotion, au lieu de réciter les prières du rituel, il criait à haute voix : « O Dieu, prends mon âme, car ceci est vraiment ton paradis! »

Les pèlerins meurent en grand nombre à La Mecque. Lorsqu'ils se sentent gravement atteints, ils se font transporter à la grande mosquée et s'établissent sous la colonnade, pour que la vue de la Kaaba les guérisse ou pour avoir la consolation de mourir en contemplant la *maison de Dieu*. Un Grec, que le hasard avait amené là, aida Burckhardt à fermer les yeux d'un pauvre Mogrebin qui s'était traîné dans le voisinage de la Kaaba, afin, disait-il, de rendre le dernier soupir dans les bras du prophète et des anges. Il fit entendre par signes qu'il désirait être aspergé de l'eau du puits Zemzem. Pendant que les deux Européens lui rendaient ce service, il expira tranquillement.

Après la visite à la Kaaba, les cérémonies du pèlerinage touchent à leur fin. Au sortir de l'enceinte, le musulman se rend aux deux collines appelées *Safa* et *Merva*, dont il est fait mention au 153e verset du chapitre de *la Vache*. Suivant la tradition, Agar erra de l'une à l'autre jusqu'à ce que l'ange Gabriel eût fait jaillir la source du Zem-zem pour désaltérer Ismaïl. Le pèlerin, tourné vers la Kaaba, va sept fois en priant de l'une à l'autre éminence. Cette cérémonie s'appelle le *saï*. La dernière est la visite à l'Omra, un lieu où Mahomet allait souvent faire sa prière du soir. L'Omra est à une demi-heure de La Mecque. On s'y prosterne quatre fois, on récite des prières, et l'on revient en ville en chantant à haute voix : « Fais de moi ce que tu voudras, ô mon Dieu! fais de moi ce que tu voudras. » Le pèlerin doit s'acquitter encore une fois du *touaf* et du *saï*, se faire raser la tête, après quoi il se dépouille définitivement de l'*ihram*.

Le pèlerinage est terminé. Il y a encore une foule de petites cé-

rémonies, de prescriptions minutieuses, mais qui ne sont pas rigoureusement observées. On pourrait faire remarquer à ce propos que l'islamisme est une des religions les plus formalistes, les plus superstitieuses, une de celles qui attachent le plus d'importance à ce que tel rite déterminé soit accompli en tel lieu, de telle manière, où l'on honore le plus les localités consacrées, où il y a le plus de prescriptions relatives à la toilette, à la nourriture. C'est donc à tort que, se prévalant du monothéisme, qui est en effet un principe essentiellement philosophique, mais dont les musulmans ne peuvent revendiquer ni la découverte ni le privilége, on considère quelquefois l'islamisme comme plus rationnel que les autres religions. Pour revenir aux minutieuses formalités du pèlerinage, on doit ajouter, sur l'autorité de Burckhardt, que chacun reste libre de faire ce qu'il veut, comme il le veut, sans être exposé à une remontrance et sans exciter de scandale (1).

Avant l'islamisme, les pèlerinages des Arabes à la Kaaba et leurs autres réunions nationales étaient de grandes foires; Mahomet n'a rien changé à cet usage, il l'a au contraire spécialement consacré. On a du moins interprété ainsi les passages suivans de son livre : « prenez des provisions pour le voyage; — ce n'est pas un crime de demander des faveurs à notre Seigneur. » Un certain nombre de musulmans entreprend le pèlerinage dans des intentions purement mercantiles, comme le pelletier de Bokkara dont parle M. de Maltzan. Nous ne croyons pas que la majorité des *hadji* soit dans ce cas. Dans une grande caravane, il y a d'abord les grands personnages qui ne font pas de commerce, qui dépensent même des sommes considerables pour mener leur propre train et pour venir en aide aux pauvres qui vivent d'aumône. Entre ces deux extrêmes, il faut placer les pèlerins qui ne sont ni riches ni pauvres, et qui trouvent dans le débit d'une petite cargaison qu'ils renouvellent les moyens d'accomplir leur devoir religieux. Il y a enfin, et ce sont les plus dignes d'intérêt, ceux qui, n'ayant aucune ressource pour faire le pèlerinage à leurs frais, ni le plus petit capital à exploiter, louent leurs bras pendant le voyage et à leur arrivée sur le *territoire sacré*.

(1) Un mot encore sur la piété de la famille de Méhémet-Ali, dont nous avons signalé la présence au pèlerinage de 1814. La femme du vice-roi d'Égypte, après avoir accompli les cérémonies du pèlerinage à La Mecque, se rendit à Médine pour visiter le tombeau du prophète et pour voir son fils Toussoun-Pacha, qui y commandait. A son arrivée, elle passa la plus grande partie de la nuit dans la mosquée à faire ses dévotions; elle se retira ensuite dans la maison qu'elle devait habiter et qu'elle avait choisie exprès dans le voisinage du temple. Toussoun-Pacha lui fit alors une courte visite, mais en se retirant afin de la laisser reposer, il ordonna qu'on étendît un tapis dans la rue. Pour témoigner de son humilité et de son respect, il dormit tout le reste de la nuit sur ce tapis, à la porte du temple et devant le seuil de sa mère.

Quelques Syriens se livrent ainsi au travail; mais ce sont surtout les noirs (*takrouri*). Aussitôt arrivés à Djeddah, à La Mecque ou à Médine, les uns s'emploient pour transporter les bagages et les marchandises des pèlerins riches, d'autres nettoient les cours ou portent du bois. Il y en a qui fabriquent avec de la terre de petits fourneaux portatifs, des paniers, des nattes; d'autres se font porteurs d'eau. Toutes les fois qu'on a besoin d'un travail manuel, il faut recourir à un noir, les Bédouins étant trop fiers pour s'en charger, et les bourgeois des villes arabes préférant faire le commerce, affermer leurs maisons ou mendier. Burckhardt a remarqué que très peu de noirs demandent l'aumône, et encore n'est-ce que dans les premiers momens de leur arrivée et alors qu'ils ne peuvent pas encore se procurer du travail. A la fin du pèlerinage, les moins heureux ou les moins adroits ont réussi seulement à vivre, et reviennent aussi misérables qu'ils sont partis. D'autres sont arrivés à réunir un petit pécule, à l'aide duquel ils font le voyage de retour avec moins de fatigue et de danger. Les plus heureux ont pu acheter une petite pacotille qu'ils débitent sur la route ou à leur arrivée dans leur misérable demeure. Qui aurait le courage de le leur reprocher? C'est d'ailleurs une idée tout européenne que l'incompatibilité entre l'exercice de la piété et la pratique du commerce. On ne persuadera jamais à un Oriental, musulman ou chrétien, qu'en faisant quelque trafic sur la route il puisse compromettre le bénéfice moral d'un pèlerinage.

On pourrait rechercher encore si le pèlerinage a lieu dans ces conditions extérieures de décence si naturelles en une circonstance de ce genre, si difficiles en même temps à obtenir dans une nombreuse réunion d'hommes et de femmes. On sait que les wahabites avaient empêché les Turcs de venir à La Mecque parce qu'ils ne s'y conduisaient pas convenablement. Or les fougueux sectaires reprochaient aux Turcs non-seulement des actes d'idolâtrie, mais une conduite immorale. Laissant de côté les traits de mœurs plus particuliers aux Orientaux, il suffira de dire quelques mots de la conduite des femmes. Elles sont peu nombreuses dans le *hadj*, elles n'atteignent peut-être que la proportion de un à vingt. Assurément le plus grand nombre des pèlerines, soit isolées, soit venant en famille, n'ont d'autre occupation que d'accomplir les préceptes de leur loi religieuse. Cependant elles ne sont pas toutes dans ce cas : soit pendant le trajet, soit à La Mecque même, les *hadji* ne trouvent que trop d'occasions de manquer dans les conditions les moins excusables au grave précepte édicté par le 193e verset du chapitre de *la Vache*. Il serait injuste de faire retomber sur la masse des pèlerins la responsabilité des désordres de ce genre, et en ré-

sumé, si l'on tient compte des difficultés et des dangers du voyage, il faut reconnaître que, pour la majorité de ceux qui l'entreprennent, c'est véritablement un acte de courage et de foi.

III. — LA MORTALITÉ ET LES ÉPIDÉMIES.

Il reste à étudier les circonstances qui développent la mortalité parmi les pèlerins et les causes d'insalubrité que les caravanes rencontrent soit pendant le trajet, soit durant le séjour dans le Hedjaz.

On peut dire qu'aucun pèlerin ne fait le voyage sans apporter un trouble violent dans ses habitudes. Le changement de nourriture est brusque; les alimens sont presque toujours mauvais, souvent en quantité insuffisante. Si le voyage a lieu pendant la chaleur, les pèlerins dévorés de soif consomment beaucoup de fruits, de melons d'eau, de concombres, dont la qualité et la maturité laissent à désirer. Ils se laissent aussi entraîner à tromper la faim par un usage immodéré du café noir, des liqueurs alcooliques et du hachich. Ordinairement privés d'eau pendant la marche, les voyageurs en trouvent aux stations, mais dans quelles conditions! Si la source est entourée d'une garde, ils n'obtiennent de s'en approcher qu'en donnant un *bakchich* aux soldats; si la source n'est pas gardée, elle devient en quelques momens trouble et sale. Les uns boivent trop, tandis que les autres ne peuvent pas se désaltérer suffisamment. D'ailleurs l'eau n'est pas toujours de bonne qualité.

Le changement de climat doit aussi occasionner beaucoup de maladies. Les pèlerins viennent, nous l'avons vu, de tous les coins du monde. Ils parcourent successivement, quelquefois sans transition, des contrées hautes et basses, sèches et humides, chaudes et froides. Il est impossible de déterminer l'influence de la saison, car chaque année l'époque du pèlerinage varie. Le calendrier des musulmans étant lunaire, il arrive que, dans un intervalle de trente-trois ans, le *courban beïram* qu'ils vont célébrer à La Mecque a passé par toutes les saisons de l'année (1). L'extrême froid et l'extrême chaud sont également à redouter pour la santé des pèlerins.

Lorsque le voyage se fait par mer, ce n'est pas dans des conditions hygiéniques plus favorables. M. Tamisier, dans son *Voyage en Arabie*, compare le bateau sur lequel il était embarqué à « un guépier de pèlerins; hommes, femmes et enfans serrés les uns contre les autres comme des harengs dans un tonneau. » Sur le navire qui transporta Burton de Suez à Djeddah, l'encombrement était tel qu'il en résulta des rixes sanglantes. En général, dans la Méditerranée

(1) Voyez le travail de M. de Ségur-Dupeyron dans la *Revue* du 15 avril 1855.

comme sur la Mer-Rouge et dans les mers de l'Inde, il n'est pas pris de mesures suffisantes pour que chaque bâtiment ne contienne que le nombre de voyageurs qui pourraient y être aménagés convenablement. Il en est de même au retour, dans des circonstances encore plus dangereuses. Or il est reconnu que l'agglomération insolite d'un grand nombre d'individus, même sains et dans un lieu sain, produit souvent des épidémies. A plus forte raison en doit-il être ainsi dans les convois de *hadji*. Que le voyage se fasse par terre ou par mer en effet, il y a toujours une absence à peu près complète de soins médicaux. Comprend-on une troupe de deux à dix mille hommes voyageant de concert pendant quatre mois sans médecins, ni pharmaciens, ni ambulances! Existe-t-il au moins une autorité assez forte et assez respectée pour faire prendre les précautions indispensabbles, assez vigilante pour s'en préoccuper? La Turquie et la Perse placent leurs caravanes sous le commandement de chefs généralement bien payés; il en est de même de la caravane de l'Yémen. Un certain ordre est observé dans la marche, dans les signaux de départ et d'arrivée; mais les sommes considérables que les gouvernemens de Constantinople et de Téhéran consacrent à cet objet y sont-elles intégralement employées? Les émirs *hadji* font-ils les dépenses voulues pour se pourvoir d'un état-major suffisant et pour avoir le monde nécessaire à l'observation de la discipline sanitaire? Sans prétendre accuser personne, il faut bien reconnaître que le contraire est la règle ordinaire.

En supposant que les circonstances qui viennent d'être rappelées n'aient développé dans les caravanes aucune épidémie, il faut aussi s'enquérir des lieux d'où elles viennent. Les pèlerins qui arrivent de l'Égypte et de la Turquie n'apportent généralement avec eux, grâce aux quarantaines, aucun germe épidémique. En est-il de même de ceux qui viennent des bords du Gange, par exemple, d'où le choléra paraît originaire, ou simplement de Bombay, où il règne presque continuellement?

Voilà les pèlerins arrivés tant bien que mal dans le Hedjaz. Je suppose que les voyageurs de Syrie n'ont vu se développer parmi eux aucune épidémie typhique ou cnolérique, que le choléra ne s'est pas montré sur les bâtimens indiens, ou qu'il a seulement atteint quelques malheureux dont les corps, pendant la traversée, ont été jetés par-dessus le bord; l'air pur de la mer a préservé les futurs *hadji*. J'admets encore que l'épidémie ne régnât pas alors dans le Nedjd, où elle désole quelquefois les régions basses. On n'est pas délivré des influences pernicieuses.

Avant d'arriver au terme de leur course, les pèlerins revêtent l'*ihram*. Ainsi que presque tous les usages religieux des musul-

mans, c'est une ancienne coutume des Arabes idolâtres. Comme il n'est pas probable qu'un peuple s'impose à lui-même, surtout par la tradition, des usages contraires à son climat et inutilement préjudiciables à sa santé, nous croirons volontiers que les Arabes ne courent pas de grands dangers en accomplissant le pèlerinage couverts seulement de deux étoffes blanches de laine ou de coton, sans turbans ni burnous; mais, lorsque Mahomet maintint cet usage, prévoyait-il qu'il arriverait à La Mecque des pèlerins habitués, même sous des latitudes assez chaudes, à vivre continuellement dans les fourrures? Il est certain que pour un habitant de Bokkara ou d'Erzeroum, pour un Albanais même, se dépouiller de vêtemens chauds doit être fort pénible quand le pèlerinage a lieu en hiver, plus dangereux encore pendant l'été.

Les pèlerins sont revêtus de l'*ihram;* ils approchent de la *ville sainte.* « Déjà, dit Burton, des cadavres d'ânes, de chevaux et de chameaux bordaient la route que nous avions à suivre. Ceux que l'on avait laissés mourir étaient la proie des vautours et des autres oiseaux carnassiers, tandis que ceux que l'on avait égorgés étaient entourés de bandes de pèlerins mendians qui, toujours affamés, découpaient dans la chair des animaux abattus de longues tranches qu'ils suspendaient sur leur épaule en attendant que la halte du soir leur permît de la faire cuire. » A La Mecque, les *hadji* vont-ils trouver la salubrité? Hélas! non. Quand il s'agit des populations orientales, il faut d'abord parler de l'eau. L'eau des puits est si saumâtre que les Mekkaouis ne s'en servent pour les usages culinaires qu'après l'avoir fait bouillir; pendant le pèlerinage, les pauvres sont obligés de la boire sans précaution. L'eau du puits Zem-zem est intarissable, mais pesante, et rend la digestion difficile. D'ailleurs il faut payer assez cher pour s'en procurer. Il existe bien un aqueduc construit par Zobeïde, femme du calife Haraoun-al-Raschid; mais à l'époque du voyage de Burckhardt il n'avait pas été nettoyé depuis cinquante ans, et ne fournissait qu'une quantité insuffisante d'une eau d'ailleurs assez bonne. Aussi les pauvres pèlerins demandaient-ils dans les rues un verre d'eau au nom d'Allah et entouraient-ils les boutiques où se débitait le précieux liquide avec toute l'avidité du besoin, de ce besoin qui est une torture dont on ne saurait se faire une idée sous le climat tempéré de la France. En outre, à La Mecque, la nourriture est rare et de mauvaise qualité, les logemens souvent insalubres. Les immondices, les ordures, ne sont pas enlevées, et restent dans les rues pour se convertir, suivant le temps, en poussière ou en boue.

L'excursion à l'Arafat est une nouvelle cause de pestilence. On se rappelle que dans la vallée de Muna chaque pèlerin est tenu d'im-

moler une bête vivante. Les riches en offrent une grande quantité, quelquefois par milliers, comme nous l'avons déjà indiqué en parlant du sultan Moktéder. Une partie de la viande est mangée sur place. Les pauvres Mekkaouis en emportent le plus qu'ils peuvent pour la saler. Ce qu'il en reste, le grand-chérif doit payer des hommes pour le faire enterrer et couvrir de chaux; mais ce service est très mal fait. Les deux Européens qui à quarante ans d'intervalle sont allés à La Mecque pendant le pèlerinage l'ont constaté. Dès le second jour qu'y passa Burckhardt, les moutons immolés commençaient à se corrompre et à répandre une infection épouvantable dans quelques parties de la vallée. « Plusieurs millions d'animaux, dit Burton, parmi lesquels on compte des chameaux et des bœufs, sont égorgés presque au même moment, et à un signal donné les *takrouris*, réunis en masse pour profiter de cette boucherie, se précipitent au milieu des victimes et les dépècent sur place. Dès le lendemain, sous l'influence d'un soleil ardent, ce lieu devient pestilentiel. Jamais cependant aucune précaution n'est prise pour prévenir les conséquences du voisinage d'un pareil charnier. » Le baron de Maltzan éprouva une impression si pénible à la vue de cette boucherie qu'il ne put rester à Muna, et partit sur-le-champ au galop pour retourner à La Mecque. Il faut indiquer aussi, comme une cause d'infection, le peu de soin avec lequel les morts sont enterrés. Le bois est rare dans le Hedjaz. Ce n'est guère que pour les pèlerins riches qu'on peut fabriquer une bière. Les corps des pauvres sont déposés dans des trous à peine creusés et recouverts d'un peu de sable.

Enfin une autre condition défavorable aux pèlerins est la rapidité de leurs mouvemens. A peine de retour de l'Arafat, soit par économie, soit pour empêcher que l'impression produite par la vue des *lieux saints* ne s'émousse, le signal du départ est donné avant que les *hadji* aient eu le temps de se reposer d'un voyage qui n'est réellement qu'une suite non interrompue de fatigues et de privations. Aussi quelle différence dans l'aspect de La Mecque à l'arrivée et au départ des pèlerins! « La Mecque, dit Burckhardt, et c'est le dernier trait que nous emprunterons à cet excellent guide, La Mecque ressemblait à une ville abandonnée. Dans ces rues, où quelques semaines auparavant il fallait se frayer péniblement un passage à travers la foule, on n'apercevait plus un seul pèlerin, excepté quelques mendians isolés qui élevaient leurs voix plaintives vers les fenêtres des maisons qu'ils supposaient encore habitées. Les gravats et l'ordure couvraient toutes les rues, et personne ne paraissait disposé à les enlever. Les environs de La Mecque étaient jonchés de cadavres de chameaux dont l'odeur empestait l'air, même au centre

de la ville, et contribuait certainement aux nombreuses maladies qui régnaient. Plusieurs centaines de ces charognes étaient étendues près des réservoirs d'eau dont se servaient les pèlerins, et les Arabes qui habitaient ce quartier ne sortaient jamais sans se boucher les narines avec un morceau de coton, qu'ils portaient suspendu à leur cou par un fil. »

On dirait que l'on s'est appliqué à réunir dans ce long voyage toutes les conditions d'insalubrité. Le docteur Schnepp (1) estime qu'en temps ordinaire il périt environ un cinquième des pèlerins. Combien la perte doit être plus grande en temps d'épidémie! C'est en 1831 qu'eut lieu la première apparition du choléra à La Mecque; elle fut terrible. L'*émir-hadji*, les pachas de Djeddah et de Médine y succombèrent. Personne ne doutait que le fléau n'eût été apporté par les pèlerins venus de l'Inde (2). Il faut ajouter du reste que la propagation des épidémies en Europe était moins à craindre lorsque le voyage de retour se faisait par terre pour l'immense majorité des *hadji*. Ce long trajet était une sorte de quarantaine ambulante pendant la durée de laquelle les maladies contagieuses épuisaient leur malignité sur les seuls pèlerins : tous ceux qui en avaient reçu le germe avaient guéri ou succombé avant l'arrivée de la caravane au Caire, à Damas et à Bagdad. Aujourd'hui que la grande masse des pèlerins revient par mer, l'Europe, en raison de la rapidité du voyage, est beaucoup plus exposée à la contagion.

Pendant le pèlerinage de 1865, le choléra fit de grands ravages à La Mecque, à Médine, à Djeddah. Non-seulement le choléra, mais le typhus et la dyssenterie faisaient périr dans cette dernière ville de 90 à 100 personnes par jour sur une population flottante d'environ 12,000 voyageurs. Tant sur le territoire du Hedjaz que dans le trajet, on estime qu'il périt environ la moitié des pèlerins. Quel désastre! quel trouble dans les familles! Pourtant ce n'est pas tout. Au retour des pèlerins, le choléra éclata en Égypte, en Syrie, dans la Turquie d'Europe, en France, en Italie, en Espagne. A Alexandrie, à Constantinople, à Marseille, il a égalé, s'il n'a dépassé, la fureur de ses plus sinistres apparitions. L'émotion a été générale et profonde : elle était légitime.

Lorsque le fléau suit une marche aveugle ou providentielle, lorsqu'il semble, comme un automate, porter en soi le principe de son mouvement, il est accueilli comme l'ouragan ou la grêle. Tel n'était pas le cas en 1865. On savait sinon où le choléra avait com-

(1) *Le pèlerinage de La Mecque*, par le docteur Schnepp, ancien médecin sanitaire en Égypte; Paris, 1865.

(2) *Le Hedjaz*, par le Dr Daguillon, médecin de colonisation en Algérie; Paris, 1866.

mencé, du moins où il s'était développé et par qui il avait été apporté en Europe. Il en est résulté une explosion de colère bien facile à comprendre contre la cause patente du désastre. L'expression en a été souvent plus vive que réfléchie; le choix des remèdes indiqués n'était pas toujours dicté par la raison, par l'humanité, encore moins par une connaissance des conditions dans lesquelles s'accomplissent les faits incriminés.

Le 13 février 1866, une conférence sanitaire internationale, provoquée par le gouvernement français et dans laquelle avaient été invités par la Sublime-Porte à se faire représenter les États-Unis d'Amérique et la plupart des gouvernemens européens, fut ouverte à Constantinople au palais de Galata-Séraï et installée par Aali-Pacha, ministre des affaires étrangères du sultan. Au moment où les plénipotentiaires se réunissaient, le pèlerinage de 1866 avait lieu. Dans sa séance du 28 mai, la conférence reçut communication des mesures préventives qui avaient été prises par les autorités locales. On lui annonça qu'une surveillance active était exercée à Suez par les soins de l'autorité égyptienne, et qu'aucun cas de maladie suspecte n'avait été observé. L'état sanitaire était satisfaisant en Égypte; une commission médicale ottomane avait été envoyée d'avance dans le Hedjaz. « Par les soins de cette commission, dit le docteur Bartoletti, l'un des délégués ottomans, les citernes ont été nettoyées à La Mecque, et il en a été de même des égouts. L'eau de certaines fontaines a été réservée pour la boisson. Dans la vallée de Muna, quarante-cinq puits ont été creusés pour y enterrer les débris des animaux. On y a aussi préparé cinq cents fosses d'aisance. Des emplacemens ont été choisis à une certaine distance des campemens pour y ouvrir des tranchées destinées au parcage et à l'abatage des bestiaux, d'autres avaient été réservés aux marchands de comestibles. Les navires ont été soigneusement visités à l'arrivée, et l'on n'a eu à constater aucun cas de choléra. On a de même veillé au départ à ce qu'aucun bâtiment ne prît, comme par le passé, un trop grand nombre de pèlerins à la fois. » Le délégué de Turquie faisait connaître en outre que son gouvernement avait envoyé à La Mecque un commissaire spécial chargé, pour le gouverneur du Hedjaz et pour le grand-chérif, d'instructions leur prescrivant d'appliquer dans la limite du possible les mesures décrétées par la conférence.

Ces mesures ont pu être prises non-seulement sans résistance, mais même avec le concours des autorités de La Mecque. Elles n'étaient pas de nature toutefois à rassurer définitivement et complétement la conférence. Le choléra pouvait encore éclater dans le Hedjaz et se répandre en Europe pendant que les délégués délibé-

raient sur les moyens de l'arrêter. Cette préoccupation inspira aux représentans de la France, le comte de Lallemand et le docteur Fauvel, une proposition qui fut adoptée par 17 voix seulement sur 26 votans. Les délégués anglais, s'étant prononcés contre le principe même, avaient évité de prendre part à la discussion. La conférence était d'avis, en cas de choléra parmi les pèlerins, d'interrompre momentanément toute communication maritime entre les ports arabiques et le littoral égyptien, en laissant ouverte aux *hadji*, pour leur retour en Égypte, la route de terre suivie par la caravane du Caire. La mise à exécution de cette mesure aurait nécessité le concours de quelques navires de guerre (turcs ou étrangers) pour interrompre les communications maritimes, et une surveillance organisée sur le littoral égyptien pour s'opposer au débarquement en cas d'infraction.

Il n'a pas été nécessaire d'appliquer ces mesures. La mortalité a été très faible pendant le pèlerinage de 1866. Ce n'a été que trois semaines après les cérémonies et après le départ du gros des pèlerins que le choléra s'est montré parmi les retardataires et dans la caravane de Médine. Quelques cas ont été aussi constatés à Djeddah et en Égypte, mais à l'état sporadique. Le pèlerinage musulman paraît avoir été étranger à l'épidémie qui a sévi dans les principautés danubiennes, en Russie et dans une partie de l'Europe centrale.

Les travaux de la commission ont été consignés dans une série de rapports rendus publics. Nous ne nous arrêterons pas sur ceux de ces rapports qui ont un caractère purement technique ou temporaire; mais il en est un qui présente un intérêt général et permanent : c'est celui qui est relatif aux *mesures à prendre en Orient pour prévenir de nouvelles invasions du choléra en Europe*. Ce remarquable travail est l'œuvre de M. le docteur Fauvel, c'est-à-dire de l'homme le plus expérimenté et le plus compétent en pareille matière. Nous allons, en y joignant nos appréciations, indiquer la marche et les conclusions de ce rapport qui est le résultat capital de la conférence, puisqu'il contient l'étude du plus important des problèmes soumis aux plénipotentiaires.

La conférence est partie de ce fait, que les voyageurs et les marchandises sont les plus dangereux, sinon les seuls véhicules du principe morbide; par conséquent l'isolement d'un point indemne à l'égard des points infectés ou simplement compromis est un préservatif contre l'invasion du fléau. La question n'est pas de savoir si l'on peut obtenir partout cet isolement d'une manière absolue, et si l'épidémie ne peut pas se propager par quelque autre moyen que le voisinage d'une personne ou d'une chose venant d'un lieu

contaminé. On doit seulement se demander si l'isolement est un moyen sérieux de combattre ou d'éviter la compromission. La majorité de la conférence ne l'a pas révoqué en doute, d'accord en cela avec l'opinion de la plupart des praticiens et avec l'expérience des dernières années. L'efficacité de l'isolement admise, la conférence a dû se poser ensuite la question de savoir si des mesures restrictives de la circulation, connues d'avance et appliquées convenablement, sont moins préjudiciables pour le commerce et les relations internationales que la perturbation dont l'industrie et le commerce sont frappés à la suite d'une invasion du choléra. La réponse a été affirmative. Subsidiairement la conférence a reconnu que plus les mesures de quarantaine et les autres moyens préservatifs seront appliqués près du foyer originel, moins ces mesures seront onéreuses et plus on peut compter sur l'efficacité des précautions prises au point de vue de la préservation de l'Europe. Si l'on ajoute à ces principes l'idée fort juste qu'il faut chercher à arrêter le fléau là où il est enserré dans un étroit espace, c'est à dire à surprendre l'ennemi dans un défilé, il suffira d'étudier une carte de géographie pour déduire de ces prémisses toute l'économie du système proposé par la conférence. L'objectif est la préservation du Hedjaz.

Le choléra est endémique dans l'Inde et particulièrement dans la vallée du Gange, où l'on en attribue l'origine à la putréfaction des cadavres que les indigènes jettent dans ce fleuve. Il y a donc des mesures à prendre pour empêcher que la maladie devienne épidémique soit dans les grandes cités, soit pendant les agglomérations temporaires, qui sont si fréquentes sur le territoire indien. En second lieu, il faut aviser à ce que les navires chargés de pèlerins musulmans pour La Mecque ne deviennent point les véhicules de l'épidémie. Pourquoi la science ne s'attaquerait-elle pas aussi à l'endémicité elle-même? Lorsqu'on se sera bien rendu compte des conditions dans lesquelles le choléra prend naissance dans l'Inde, on ne sera pas éloigné de trouver des moyens pour l'empêcher de naître. Sous ce rapport, le gouvernement britannique a pris les devans, et la conférence a eu peu de chose à indiquer en dehors de ce qui a déjà été tenté avec de louables efforts et avec quelque succès.

Voilà les pèlerins de l'Inde embarqués pour le Hedjaz. Avant de pénétrer dans la Mer-Rouge, ils doivent passer par le défilé maritime de Bab-el-Mandeb; c'est à cet étroit passage que la conférence les attend. Quel que soit leur état sanitaire, si les bâtimens ne peuvent pas arriver jusqu'à l'un des ports du Hedjaz, il n'y a pas à craindre que la caravane des pèlerins soit infestée de leur fait; le Hedjaz ne portera pas à son tour la maladie en Égypte, d'où elle se

répand dans le bassin de la Méditerranée. Partant de ces vérités palpables, la conférence a émis l'avis de fermer l'accès de la Mer-Rouge aux navires suspects jusqu'à ce qu'ils aient purgé une quarantaine jugée suffisante par les hommes de l'art. L'île de Périm (on ne le sait que trop) commande absolument l'entrée de la Mer-Rouge; elle est située à peu près au milieu du détroit de Bab-el-Mandeb. Ce point d'occupation anglaise serait le meilleur pour arrêter et interroger les arrivans; mais que ferait-on des navires qui devraient être retenus, car il ne paraît pas possible de les garder à Périm même, où il n'y a pas d'eau?

Ici nous suppléerons à l'insuffisance du rapport en indiquant que, sur la côte d'Afrique, indépendamment du territoire français d'Obokh, il existe des localités peuplées et pourvues de toutes les choses nécessaires à la vie. Nous voulons parler de Tadjourah, de Zeïlah et de Berberah. A Tadjourah règne un cheik ou sultan indépendant fort accessible aux Européens; nous avons eu affaire avec lui et avec ses parens lors de l'acquisition d'Obokh. La ville de Zeïlah est ancienne : c'était la résidence du célèbre Ahmed le gaucher, qui a tant inquiété les Portugais pendant leur héroïque expédition d'Abyssinie. Cette place est aujourd'hui sous la suzeraineté de la Porte. Berberah est très fréquentée pendant quelques mois. C'est le siége d'une foire annuelle très importante, et il est probable qu'on pourrait organiser pour les pèlerins les mêmes ressources qu'y trouvent les marchands de l'Arabie, du golfe Persique et de Bombay. Ces diverses localités ont été visitées par Rochet d'Héricourt, par Burton et par d'autres voyageurs; elles ont été l'objet de nombreux rapports adressés au département français de la marine et à celui des affaires étrangères. Au point de vue maritime, on pourra en étudier la valeur dans une publication spéciale de M. l'amiral Fleuriot de Langle, qui a rempli avec succès, il y a quelques années, une mission difficile dans ces parages à la suite de l'assassinat d'un vice-consul français par le cheik de Zeïlah. Obokh, Tadjourah, Zeïlah et Berberah sont situés en dehors de la Mer-Rouge, et c'est dans cette condition seulement qu'on peut espérer un résultat satisfaisant des mesures qui seraient prises au détroit de Bab-el-Mandeb. En effet, une fois les navires entrés dans la Mer-Rouge, il serait presque impossible d'éviter les communications et par conséquent la compromission du littoral. C'est donc en établissant un lazaret en dehors de la Mer-Rouge qu'on restera fidèle à l'un des principes énoncés par la conférence, à savoir qu'il faut arrêter le fléau précisément où sa route est la plus étroite, et avant qu'il ait franchi l'un des défilés que la nature a placés sur sa marche néfaste.

Une commission a été envoyée sur les lieux pour étudier la ques-

tion de Bab-el-Mandeb. Son rapport n'est pas encore connu. Jusqu'à présent, on regarde comme difficilement surmontables les obstacles que présente l'établissement d'un lazaret à l'entrée et en dehors de la Mer-Rouge. En supposant néanmoins qu'on arrive à obtenir la clôture sanitaire du Bab-el-Mandeb, tout ne sera pas dit. Il s'agit en effet de préserver le Hedjaz; or ce pays peut recevoir le mal par l'une des caravanes de terre dont nous avons plus haut indiqué la marche. On peut admettre *à priori* l'innocuité de celle de Damas, qui traverse de longs déserts avant d'arriver sur le *territoire sacré;* mais les convois qui passent par le Djebel-Shammar et par le Nedjd apportent au Hedjaz des arrivages directs de Bagdad et de Bombay, deux localités des plus justement suspectes. A première vue, les difficultés nous paraissent encore plus grandes que du côté de Bab-el-Mandeb. On doit donc prévoir que le choléra pourra encore être importé à La Mecque par l'une des caravanes. Le Hedjaz envahi, on ne saurait trop le répéter, car c'est le nœud de la question, il menace l'Égypte, qui menace elle-même l'Europe. En vue de cette éventualité, la conférence n'a pas hésité à conseiller l'adoption à titre permanent de la mesure qui avait été ordonnée, comme nous l'avons vu, en 1866, à savoir l'interruption des communications maritimes entre la côte orientale d'Arabie et l'Égypte en cas d'épidémie dans le Hedjaz; elle y ajoute l'idée de l'établissement de deux lazarets, l'un à El-Wesch pour les pèlerins, l'autre à Tor pour les autres arrivages.

Si toutes les mesures qui viennent d'être indiquées pouvaient être adoptées et mises en pratique avec le soin convenable, il y aurait beaucoup de chances pour que le choléra ne fût pas importé dans le Hedjaz, et, s'il y éclatait, pour que l'Égypte, c'est-à-dire l'Europe, ne fût pas atteinte. Ce ne sont là cependant que des probabilités, et malgré toutes les précautions le choléra peut se montrer sur le territoire égyptien. Or ce pays est encore une sorte de goulet où le flot envahissant doit se resserrer, et d'où il peut se répandre ensuite dans toute la Méditerranée. L'Égypte tomberait donc ussi sous l'application de ce principe des défilés qui est l'une des bases de la stratégie sanitaire. Pour le cas où l'épidémie éclaterait à Suez, au Caire, à Alexandrie, la conférence s'est contentée de poser la question que voici : « Dans le cas où une épidémie de choléra venant par la Mer-Rouge se manifesterait en Égypte, l'Europe et la Turquie étant d'ailleurs indemnes, ne conviendrait-il pas d'interrompre temporairement les communications maritimes de l'Égypte avec le bassin de la Méditerranée ? » La question de l'Égypte au point de vue de l'opportunité et celle de Bab-el-Mandeb au point de vue de la possibilité restent les deux problèmes dont il faudra

chercher la solution (1). Il y aura aussi à tenir compte de la répugnance de certaines puissances, notamment de l'Angleterre, contre toute mesure quarantenaire, et de la nécessité où l'on sera de donner un caractère international aux établissemens sanitaires pour assurer la régularité du service. Nous ferons du reste remarquer que la conférence n'a pris aucune résolution directement applicable, et que cette circonstance a été particulièrement accentuée dans le discours par lequel Aali-Pacha a clos les séances de la réunion sanitaire internationale au mois d'octobre 1866.

L'acte le plus récent relatif à cette affaire est un rapport adressé à l'empereur des Français par les ministres des affaires étrangères et du commerce le 16 août 1867. Il y est constaté que les autorités locales ont fait de louables efforts pour améliorer les conditions sanitaires du pèlerinage, et que la surveillance instituée pour prévenir l'encombrement à bord des navires a eu pour effet en 1867 de déterminer un nombre considérable de pèlerins à revenir en Syrie par la voie de terre. Assurément on doit se féliciter que le pèlerinage de La Mecque ait été inoffensif pour l'Europe pendant les deux dernières années; mais serait-il prudent de se livrer à une sécurité que l'avenir peut troubler tant que l'œuvre de préservation commune n'aura pas été poursuivie et achevée? La science elle-même n'a pas encore dit son dernier mot sur l'origine, la nature, le mode de propagation du choléra, et le problème scientifique est intimement lié à la solution des questions politiques et internationales qui ont occupé la conférence. En présence de préoccupations si graves et si légitimes, nous avons, pour notre part, jugé utile d'éclairer l'opinion publique en rappelant les conditions matérielles et morales du grand pèlerinage des musulmans depuis l'époque où les wahabites ont tout bouleversé en Arabie.

ADOLPHE D'AVRIL.

(1) Ces questions ont été examinées par M. Jules Girette dans un ouvrage intitulé *la Civilisation et le Choléra*, 1 vol. in-8°; Paris, Hachette, 1867.

LA RÉVOLUTION

ET

LA RÉACTION EN ESPAGNE

Notre temps abonde vraiment en dramatiques spectacles. Tantôt ce sont les luttes d'ambition nationale ou de prépondérance qui éclatent et mettent soudainement à nu une Europe travaillée d'un mal profond; tantôt ce sont les déchiremens intérieurs qui laissent entrevoir tout à coup les contradictions morales ou politiques, l'anarchie intime d'un pays. Et dans ce tumulte d'événemens une chose singulièrement frappante, c'est que plus on va, plus les problèmes s'aggravent et se compliquent, plus les situations se tendent et s'enveniment. Toutes les questions qui s'élèvent, guerres ou insurrections, prennent aussitôt un caractère extrême; pour les gouvernemens et pour les peuples, ce sont des questions d'existence. D'où vient l'anxiété cruelle qui se fait jour à la plus légère menace, à la moindre étincelle qui jaillit, au moindre *point noir* qui paraît à l'horizon? C'est que partout et sous toutes les formes la lutte est engagée à outrance. En diplomatie comme dans l'ordre intérieur, le temps des fantaisies est passé. Une guerre, on le sent, doit être une crise décisive pour les destinées européennes. Une insurrection dans certains pays n'est plus une ébullition passagère, c'est une épreuve suprême pour tout un régime politique. Qu'est-ce que la dernière insurrection espagnole si ce n'est une lumière de plus, une nouvelle et criante révélation d'un état violent qui semble ne plus laisser de place à aucune transaction entre les forces qui se

heurtent. Ce qui en fait la moralité et la signification, ce n'est pas qu'elle ait échoué ou qu'elle ait réussi pour le moment, c'est que, victorieuse ou vaincue, elle montre quel chemin on a fait au-delà des Pyrénées, puisque l'Espagne se trouve conduite à ce point où tout ce qui est la vie, liberté, ordre, sécurité, crédit, est livré à la fatalité des passions agitatrices et des passions de réaction qui se disputent avec un acharnement croissant un pouvoir sans lendemain.

C'est là justement ce qu'il y a de dramatique dans cette histoire, gouvernée par une triste et violente logique. Jusqu'ici assurément, depuis trente ans, les insurrections n'ont pas manqué au-delà des Pyrénées; il y en a eu de toutes les couleurs, et je me souviens, pour l'appliquer à l'Espagne, d'un mot cruellement ironique d'un Américain du sud qui prétendait qu'en fait d'insurrection ils pourraient en envoyer à une exposition universelle des modèles à charger le plus gigantesque navire. Du moins jusqu'ici en Espagne ces insurrections, déchaînées le plus souvent par des passions personnelles, ne dépassaient pas une certaine sphère; elles étaient l'œuvre de partis impatiens, vivaces, coordonnés, qui en se culbutant alternativement abaissaient leurs coups devant la monarchie autour de laquelle ils se groupaient. Il y a mieux, de toutes les royautés européennes, cette royauté espagnole, telle qu'elle était sortie de la confusion des événemens contemporains, semblait assurément la mieux faite pour vivre. Elle avait tout à la fois le prestige du droit traditionnel et la popularité d'une institution rajeunie dans une commotion nationale; c'était la royauté *légitime* d'une jeune femme personnifiant une Espagne nouvelle, devenue l'image vivante et couronnée de la souveraineté populaire. Les révolutions se faisaient à ce mot d'ordre prononcé par un progressiste : « que Dieu sauve le pays et la reine ! » Même en 1854, lorsque tout cependant commençait à changer déjà, la royauté, seule, abandonnée au milieu des barricades de Madrid, n'était pas encore sérieusement menacée et voyait aussitôt se grouper autour d'elle des hommes blanchis au service des idées libérales, des révolutionnaires de la veille. Aujourd'hui, qu'on ne s'y trompe pas, c'est la monarchie elle-même ou du moins la monarchie actuelle qui est en question. Ce sentiment de *loyalisme* qui existait autrefois est étrangement affaibli. Manifestement une insurrection victorieuse aujourd'hui au-delà des Pyrénées, c'est peut-être la guerre civile demain; mais c'est à coup sûr d'abord la défaite prévue, annoncée, d'une dynastie.

Que s'est-il donc passé pour ruiner en moins de vingt ans une situation qui semblait si belle et que rien ne prédestinait nécessai-

rement à ces fatalités? C'est la suite d'une série ininterrompue de déviations et d'erreurs, de l'acharnement de toutes les forces politiques à s'entre-détruire, d'une véritable dissolution de tous les élémens qui ont fait la sécurité et le prestige de la monarchie constitutionnelle à sa naissance. C'est l'œuvre de tout le monde, — à commencer par la royauté elle-même, qui n'a pas assurément peu contribué à ses propres mésaventures, — et le signe le plus sensible de cette phase nouvelle dans ces dernières années a été la retraite systématique, absolue, du parti progressiste et du parti démocratique. Le jour où, saisissant le prétexte d'une circulaire qui interdisait les réunions électorales, le parti progressiste s'est exilé volontairement de la vie publique, ce jour-là il a renoncé à toute action légale, il a commencé cette évolution qui devait le conduire rapidement à une émigration nouvelle, aux conspirations, à toutes les tentatives révolutionnaires. L'abstention a été une déclaration de guerre faite en commun par les progressistes et les démocrates. Ce n'est pas que les deux partis aient les mêmes idées et le même but. La vieille fraction progressiste qui conspire aujourd'hui, qui a M. Olozaga pour conseil et dont le général Prim a l'ambition d'être le chef militaire, cette fraction n'a pas rompu absolument avec toute idée monarchique, elle met seulement son espoir dans une monarchie nouvelle qu'on fabriquera je ne sais comment, en allant chercher je ne sais quel prince. Elle a peu de goût pour le suffrage universel, même pour la liberté religieuse. Le parti démocratique, jeune, ardent, peu nombreux, est au fond républicain, et avec tous les principes du libéralisme européen il se fait un programme qui n'a qu'un malheur, celui d'avoir probablement fort peu de chances en Espagne. — Les progressistes croient encore aux insurrections militaires et ils ne croient peut-être sérieusement qu'à celles-là; les démocrates, et c'est du moins leur mérite, se fient peu aux révoltes militaires, aux généraux affamés de dictature : ils croient théoriquement au peuple qui ne les connaît pas, qui ne les suivrait pas, et n'ont aucun enthousiasme pour le pouvoir d'un soldat; mais entre les deux partis le lien est la guerre à la monarchie actuelle. C'est le point de jonction entre les vieilles rancunes de M. Olozaga, la turbulence ambitieuse du général Prim et les aspirations démocratiques. De là ce qu'il y a tout à la fois de menaçant et d'incohérent dans tous ces mouvemens qui se succèdent depuis quelques années, et dont l'abstention des progressistes a été le signal.

Ce ne serait rien si en face de ce camp de l'action révolutionnaire il y avait au moins deux choses : une monarchie intacte, gardant son prestige aux yeux du pays, et une force d'action régulière, organisée, unie dans la défense de la légalité constitutionnelle.

Malheureusement dans ces vingt ans la royauté s'est mille fois compromise; elle a usé ce qu'elle avait de popularité, et d'un autre côté cette force d'action qui a existé autrefois, qui a eu un rôle éclatant par l'intelligence et par le sens politique, qui a été l'organisatrice de l'Espagne constitutionnelle et qui s'est appelée le parti modéré, cette force n'existe plus. Le parti modéré espagnol a péri de ses propres mains, je veux dire par toutes les passions et les ambitions des hommes. Une moitié s'en est allée vers l'*union libérale*, ce parti nouveau né des débris de tous les autres et qui s'est personnifié dans le général O'Donnell; une autre portion a passé à une sorte d'absolutisme équivoque et inavoué qui depuis longtemps s'essaie à gouverner l'Espagne; le reste ne forme qu'un amas flottant et incohérent sans lien et sans drapeau. Le parti modéré espagnol n'a pas vu que ce qui a fait autrefois son autorité et sa prépondérance, c'est qu'il représentait avec une réelle supériorité d'esprit le libéralisme sensé, intelligent et pratique, et que le jour où il cessait de représenter ces idées, le jour où il trahissait lui-même par ses tentatives de prétendues réformes cette constitution de 1845 qui était son œuvre, il n'était plus rien; il n'était, lui aussi, qu'un amalgame. C'est là justement la faiblesse actuelle du parti modéré espagnol. En reniant son passé, ses doctrines, il a perdu son crédit, et ceux qui l'ont conduit dans cette aventure ont mérité un jour cette leçon que leur infligeait un jeune député conservateur dans un des discours les plus éloquens qui aient retenti au congrès. « Quoi donc! disait il y a quelques années M. Lopez de Ayala, lorsque pendant trente ans on a prêché à une génération qu'elle a le droit d'émettre librement sa pensée, lorsque sous l'influence de tant de protestations, de manifestes et de discours, cette génération a acquis la conscience de son droit et commence à le pratiquer, suffit-il de lui dire : Taisez-vous, l'expression de votre pensée trouble mon calme ministériel? Non, elle ne se taira pas; vos antécédens revivent en nous pour vous servir de remords. Si les doctrines propagées par vous étaient bonnes et profitables, ce reproche sera votre châtiment pour les avoir abandonnées; si elles étaient fausses et pernicieuses, ce sera encore votre châtiment pour avoir semé l'erreur. Dans tous les cas, votre vie se tourne contre vous, le souvenir de vos œuvres vous poursuit... »

Et c'est ainsi, par ce déplacement de toute chose, par cette dissolution ou par cette exaspération croissante de toutes les forces politiques, que l'Espagne s'est trouvée conduite à cette extrémité où tout le monde est à peu près hors la loi, où la violence seule règne sous la forme des insurrections ou sous la forme des fantaisies de pouvoir. C'est là le drame de cette histoire espagnole : d'un côté

les progressistes conspirant sans cesse avec leurs alliés de la démocratie, de l'autre les modérés tombant fatalement dans un absolutisme violent, — au milieu une royauté menacée, ébranlée, décriée et devenue un dernier enjeu entre les partis. Dans ce qu'elle a de plus récent et de plus précis, cette histoire peut se résumer en un mot : c'est une tentative désespérée de réaction née d'une insurrection il y a un an et allant aboutir à une insurrection nouvelle il y a un mois, en présence d'un pays fatigué et inerte attendant la destinée qu'on lui fait ou qu'on lui prépare.

I.

Les événemens vont vite au-delà des Pyrénées. Je ne sais si on se rappelle où en était l'Espagne il y a un an et demi. O'Donnell rentrait à peine au pouvoir, où le général Narvaez, aidé de M. Gonzalez Bravo, venait de passer neuf mois sans gloire et sans succès, n'osant être ni libéral ni absolutiste, mêlant les velléités de conciliation aux coups d'autorité. O'Donnell, à vrai dire, n'était pas dans une position aisée, rencontrant à chaque pas devant lui les modérés, qui le harcelaient d'une inimitié vindicative, et les progressistes, qui conspiraient, — ayant de plus sur les bras toutes ces complications de guerres lointaines et ruineuses avec les républiques américaines et les difficultés financières contre lesquelles tout ministère espagnol a depuis longtemps à se débattre. Certes le général O'Donnell, comme un autre, est un chef de parti à cheval et a le goût de la dictature; il a aussi contre lui des antécédens d'insurgé comme presque tous les généraux espagnols; mais il a du moins ce mérite de sentir que dans l'Espagne nouvelle, dans un pays qui durant sept années a versé des torrens de sang pour avoir une monarchie constitutionnelle, un certain degré de libéralisme est nécessaire. Les difficultés qui l'entouraient au moment où il remontait au pouvoir, il espérait les vaincre par un programme libéral, en reconnaissant l'Italie, en adoucissant le régime de la presse, en étendant le droit électoral, en s'appuyant enfin sur des chambres renouvelées.

Deux choses faisaient la force du général O'Donnell : l'énergique et froide résolution de son caractère, et justement ce libéralisme qui dans sa mesure répond aux instincts d'une grande partie de la bourgeoisie espagnole. Deux choses faisaient aussi sa faiblesse : d'abord il ne pouvait guère se dissimuler qu'il n'était pas un ministre agréable à la cour. Il se croyait nécessaire, il l'était sans doute, puisqu'on lui remettait le pouvoir; il ne savait s'il le serait encore le lendemain, et s'il ne serait pas emporté par un de ces souffles de faveur qui ne se règlent pas précisément sur les votes

d'une majorité parlementaire. Ce qui n'était pas moins sérieux peut-être, c'était cette situation à demi révolutionnaire créée par l'abstention des progressistes, aggravée dès ce moment par un travail évident de conspiration. C'est alors, le 3 janvier 1866, qu'éclatait la première insurrection militaire dont le général Prim donnait le signal en enlevant quelques escadrons à Aranjuez. Cette levée de boucliers n'avait encore rien de décisif, et le héros de l'aventure, Prim, battait triomphalement en retraite vers la frontière de Portugal, sans avoir même cherché une rencontre avec les généraux du gouvernement envoyés à sa poursuite; mais c'était le signe d'un commencement de désorganisation, d'une possibilité de défection dans l'armée, et de l'irréconciliable hostilité des progressistes, qui n'attendaient évidemment qu'un succès de Prim. Le danger de cette échauffourée, c'est précisément qu'elle ne tranchait rien; elle laissait à la conspiration ses espérances, au gouvernement ses embarras en face d'une situation énigmatique, irritante, dont les modérés se faisaient une arme pour combattre le ministère de l'*union libérale*, pour lui reprocher ses ménagemens, peut-être même ses connivences. Ce n'était en réalité qu'un prologue ou un premier acte; le drame venait bientôt, et il fut terrible : ce fut l'insurrection du 22 juin 1866 à Madrid, l'une des journées les plus sanglantes dans l'histoire de la révolution espagnole.

Le moment était d'ailleurs bien choisi. Depuis six semaines, le ministère était à se débattre dans les chambres pour obtenir une sorte de dictature semi-politique, semi-financière. Il demandait d'un seul coup l'autorisation de percevoir les impôts, d'introduire dans le budget toutes les économies qu'il pourrait réaliser, d'entrer en arrangement avec les créanciers étrangers, de faire un emprunt, d'augmenter au besoin les forces de mer et de terre en présence des événemens qui menaçaient de jeter l'Europe dans la confusion. C'était vraiment beaucoup pour une seule fois et pour un ministère qui avait commencé par les déclarations les plus libérales. Seulement les circonstances devenaient pressantes, la situation intérieure et extérieure s'aggravait chaque jour. Les discussions se prolongeaient ardentes, passionnées, troublées par une vague anxiété, par le pressentiment d'une explosion dont les symptômes se multipliaient, lorsque le 22 juin au matin cette insurrection si souvent annoncée, attendue par le gouvernement lui-même, éclatait comme un coup de foudre. Un régiment tout entier d'artillerie et quelques escadrons d'un autre régiment venaient de se soulever, tuant leurs officiers, se retranchant dans une des principales casernes, la caserne de San-Gil, et mettant la main sur un immense dépôt d'armes. En même temps des barricades s'élevaient de toutes

parts dans les quartiers populaires de Madrid. Le général O'Donnell, qui depuis quelques nuits ne se couchait plus, attendant le matin pour prendre quelques instans de repos et se tenant prêt à un combat qu'il sentait dans l'air sans pouvoir l'empêcher, O'Donnell avait à peine le temps de monter à cheval pour aller reconnaître une situation qui du premier coup paraissait singulièrement alarmante. Il parcourut la rue d'Alcala, où il fut rejoint bientôt par le général Serrano et par quelques autres officiers. Ce qui l'inquiétait à cette première heure, c'était la sûreté du palais. Le moment était donc venu pour lui de saisir corps à corps ce fantôme de révolution qui le poursuivait depuis quelque temps; plus d'une fois il avait promis de livrer bataille à l'émeute, si elle osait descendre dans la rue, et il n'était pas homme, il faut le dire, à se laisser ébranler par le péril.

A quoi tint ce jour-là que l'insurrection ne devînt pas une révolution? On en fut certainement très près. Tout semblait en vérité favoriser une catastrophe; tout était assez habilement calculé, au moins quant aux préliminaires. Le mouvement devait éclater sur plusieurs points de l'Espagne à la fois, mais particulièrement à Madrid, où un succès qu'on croyait possible pouvait tout décider. La plus grande partie de la garnison était gagnée, et dès le matin effectivement des symptômes de mutinerie se manifestaient dans divers régimens, notamment dans le régiment d'infanterie du Prince. Les premiers corps insurgés de la caserne de San-Gil disposaient de plus de trente pièces d'artillerie, et ils n'auraient eu qu'un mouvement à faire pour tenir le palais de la reine sous le feu de leurs canons, de même qu'un acte d'audace les eût mis sans difficulté en possession du ministère de l'intérieur et du télégraphe au centre de la ville. Les progressistes et les démocrates, — les démocrates encore plus que les progressistes, — se jetaient dans la lutte, appelant aux armes tout ce qu'il y avait à Madrid de soldats de la révolution, et quelques-uns des chefs de partis allaient eux-mêmes aux barricades. Aux yeux de bien des personnes, dès le matin, la partie semblait totalement perdue pour le gouvernement, et sans doute pour la reine elle-même, tant l'insurrection paraissait avoir l'avantage, tant on était convaincu de la défection inévitable de l'armée. A quoi tint donc, encore une fois, que ce commencement de victoire se changeât bientôt en une défaite sanglante pour l'insurrection? D'abord à la vigueur foudroyante de la défense conduite par O'Donnell, à la courageuse activité du général Serrano, qui entre tous se prodigua ce jour-là, et aussi à l'énergie avec laquelle le colonel Chacon, commandant du régiment du Prince, réussissait à raffermir ses troupes et même à les mener au combat. Un instant d'hé-

sitation pouvait tout perdre et livrer les soldats au mouvement; la promptitude irrésistible de l'action les retint sans doute dans la fidélité.

Au premier bruit d'ailleurs, tous les généraux présens à Madrid, modérés, libéraux, même progressistes, allaient offrir leur épée au gouvernement et se mêlaient aux troupes en les encourageant de leur présence. O'Donnell, aidé de lieutenans dévoués, s'emparant de l'armée fidèle, combinant tout avec autant de résolution que d'énergique sang-froid, O'Donnell put ainsi organiser ses mouvemens, commençant par porter tous ses efforts contre l'insurrection militaire concentrée à San-Gil, — puis, celle-ci une fois vaincue, coupant en deux l'insurrection populaire dispersée au nord et au sud de la ville, et la livrant au général Serrano et au général Concha. En quelques heures, tout était fini. Avant que le soleil fût couché, comme l'avait annoncé dès le matin le général O'Donnell, la révolution était domptée; mais la lutte avait été rude et sanglante, surtout à la caserne de San-Gil, où la défense des insurgés avait été désespérée, et dans ce combat de quelques heures plus de six cents hommes étaient tombés. Une multitude d'officiers étaient morts ou avaient été atteints par le feu. Le général Narvaez lui-même avait reçu une blessure, légère à la vérité. Les autres, Serrano, les deux Concha, Echagüe, Ros de Olano, Hoyos, avaient été plus heureux, quoiqu'ils eussent paru partout au premier rang. Ce n'est qu'après la lutte, lorsque tout était terminé, que pour la première fois de la journée le général O'Donnell parut au palais, où il fut reçu alors, il faut le dire, un peu comme un sauveur à qui on doit tout, — et il est certain qu'on lui devait beaucoup pour cette indomptable fermeté contre laquelle venait de se briser la plus formidable insurrection qui eût encore éclaté à Madrid.

D'autres raisons plus intimes, plus caractéristiques avaient contribué sans doute à la défaite des insurgés du 22 juin. La vérité est que ce mouvement manquait à peu près complétement de direction. Qu'il eût été préparé et organisé de loin par le général Prim, ce n'était pas douteux; mais le général Prim pouvait être partout ce jour-là, à la frontière de France par exemple : il n'était pas à Madrid, où on combattait sans lui. Le général Prim a besoin de paraître à la tête d'un état-major et d'une armée pour faire une révolution, et voilà pourquoi sans doute il attendait pour arriver à Madrid que tout fût accompli. Le seul chef de marque dans l'insurrection était le général Pierrad, ancien officier modéré, homme de plus de bravoure que de tête, peu fait par une surdité complète pour se mêler à de telles agitations, et qui le 22 juin ne dirigeait rien, ne conduisait rien, mais affrontait intrépidement le feu au point de recevoir

dix ou douze blessures. Pierrad ne parvint à s'échapper qu'après être resté caché pendant quelques jours dans un puits, protégé par la discrétion du duc d'Albe. Livrée à elle-même, l'insurrection du 22 juin fut ce qu'elle pouvait être, un combat décousu et incohérent.

Autre cause d'insuccès : les progressistes du mouvement comprenaient sans doute dès lors qu'ils ne pouvaient rien faire sans le parti démocratique, et ils l'acceptaient comme auxiliaire; mais en même temps ils se défiaient de ce jeune et impatient allié : ils craignaient d'être supplantés par lui, et ils ne lui livraient pas même les armes dont on disposait. Il en résultait que dans le combat comme avant le combat on ne s'entendait déjà plus. Enfin, dernière considération d'un caractère tout politique, cette révolution qu'on tentait si audacieusement en plein Madrid gardait je ne sais quoi de vague et de mystérieux qui était bien peu fait pour entraîner l'imagination publique. Ces insurgés de San-Gil et de la place Santo-Domingo, où allaient-ils et que voulaient-ils? Ils ne le savaient pas bien eux-mêmes, et on ne le disait pas pour eux. C'était l'inconnu, et la bourgeoisie, même la bourgeoisie libérale de Madrid, bien loin de prendre part au mouvement, s'en effrayait et s'en éloignait. Elle restait spectatrice. Dès lors les insurgés se trouvaient dans le plus sombre isolement. S'ils tinrent jusqu'au bout, non sans intrépidité, ce fut par orgueil, ce ne fut pas par enthousiasme. Et voilà comment l'insurrection du 22 juin, malgré ce qu'elle avait évidemment de redoutable, trouvait en elle-même aussi bien que dans la vigueur du général O'Donnell la cause multiple de sa défaite.

Elle n'était pas moins dangereuse comme symptôme, par les conséquences qu'elle pouvait avoir, par toutes les passions qu'elle soulevait et qu'elle mettait aux prises, par les tentations qu'elle pouvait faire naître. Matériellement elle était vaincue, mais elle laissait dans les esprits un ébranlement maladif, une sorte d'émotion sinistre accrue au spectacle du nombre des victimes; elle faisait entrevoir toute une situation évidemment pleine de menaces, et dès le premier moment, sous le coup de l'émotion du combat, le gouvernement lui-même songeait à rester armé à tout événement. Je ne parle pas seulement des répressions sommaires qui commençaient contre cette masse de sous-officiers pris dans la lutte et contre ceux qu'on supposait être les chefs de l'insurrection. Dès le lendemain, le ministère reparaissait devant les chambres, et il ne se bornait plus à presser le vote des autorisations qu'on discutait depuis six semaines : il y ajoutait la demande d'une autorisation bien plus grave encore, celle de pouvoir suspendre au besoin l'article de la constitution qui garantit la liberté individuelle. « Le gouvernement,

disait le général O'Donnell, croit nécessaire de suspendre les garanties constitutionnelles, et vient en demander l'autorisation aux représentans du pays. Dans la conscience de tous est cette idée, qu'après ce qui vient d'arriver il est impossible de laisser la société sans défense. Je veux la liberté, je la veux aujourd'hui comme je la voulais hier, comme je l'ai toujours voulue depuis que je l'ai défendue sur les champs de bataille; mais pour qu'il y ait la liberté, il faut qu'il y ait une société, et pour cela il faut mettre un terme à l'anarchie produite par les passions destructives qui malheureusement se sont emparées de nous... » Or ici justement s'élevait une question qui est toujours l'épreuve des gouvernemens tenant à leurs pieds une révolution vaincue : c'était cette terrible question du lendemain de la victoire, de la mesure de réaction que pouvait expliquer une crise violente, de la politique qu'il y avait à suivre, — et cette question, elle agitait aussitôt les esprits, elle renaissait dans les chambres, elle rallumait contre le général O'Donnell des hostilités à peine assoupies ou voilées pendant quelques heures de combat.

Le général O'Donnell avait certes ou paraissait avoir un grand ascendant, une position affermie par sa victoire de la veille. L'opposition qu'il rencontrait dans les chambres était plus fatigante que dangereuse. Il était considéré comme l'homme nécessaire. On le lui disait plus que jamais, il le croyait volontiers lui-même, et en faisant sentir cet ascendant pour obtenir les pouvoirs extraordinaires qu'il demandait, il ne nourrissait au fond, je le sais bien, aucune pensée d'absolutisme. Il n'avait aucune préméditation de coup d'état; il ne voulait pas certainement étendre cette dictature au-delà de l'objet précis pour lequel il la réclamait, et il ne songeait nullement par exemple à s'en servir pour changer des lois, pour modifier le régime politique du pays sans le concours des chambres, de même qu'en déployant une implacable rigueur contre tous les malheureux sous-officiers pris les armes à la main il ne voulait pas assurément ériger en système ce qui n'était à ses yeux qu'une nécessité impérieuse et momentanée pour raffermir la discipline ébranlée de l'armée; mais dans tout cela le duc de Tetuan se trompait encore et sur sa propre situation et sur les conséquences de tout ce qu'il faisait. Il ne voyait pas que des rigueurs, qui au premier moment commencent par sembler nécessaires, finissent bientôt par émouvoir l'opinion, par la troubler, et se tournent contre celui qui prolonge ces douloureux spectacles d'exécutions en masse, comme il y en eut à Madrid pendant quelques jours. Chose plus grave pour lui, O'Donnell ne voyait pas que la victoire du 22 juin, qui semblait le consolider au pouvoir, avait en réalité tout changé,

Jusque-là, tant que la révolution n'avait pas levé le masque et restait menaçante, il était l'homme nécessaire; après la bataille, il pouvait être considéré comme moins nécessaire, et lorsqu'il répétait avec une affectation de désintéressement qu'il était prêt à offrir son épée à tout ministère chargé de tenir tête à la révolution, il s'exposait à être pris au mot. Enfin il ne voyait pas que cette dictature qu'il demandait et qu'il obtenait de la majorité des chambres, elle pouvait passer dans d'autres mains qui s'en serviraient sans les chambres et dans l'intérêt d'une politique assez différente, qui d'une victoire sur l'insurrection voudraient tirer une victoire sur les idées libérales.

Ce que le général O'Donnell ne voyait pas dans la sécurité d'une position en apparence inébranlable, dans sa confiance un peu hautaine en lui-même, était cependant ce qui allait bientôt arriver brusquement, à l'improviste, comme tout arrive en Espagne, où la logique prend si souvent la forme de l'imprévu. Quelques jours s'écoulaient à peine en effet que la situation du ministère était déjà minée sourdement par un travail difficile à saisir, quoique facile à soupçonner, et répondant à l'attitude impatiente des vieux modérés dans les chambres. Plus on s'expliquait, plus on se donnait l'air de multiplier les efforts de conciliation en face d'un danger commun, plus l'antagonisme se ravivait et se faisait jour. Le mot d'ordre de cette opposition conservatrice, la seule qui eût pour le moment la parole dans les chambres, c'était que l'*union libérale* perdait tout par ses concessions et ses ménagemens, qu'elle compromettait la monarchie par ses affinités révolutionnaires, que l'heure était venue d'inaugurer une politique plus énergiquement préservatrice, et pour tout dire, dans le sénat, le général Calonge, poussé par l'ardeur de ses passions réactionnaires, mettait la journée même du 22 juin au compte du général O'Donnell. On ne le disait pas encore publiquement, mais on disait déjà tout bas que le chef de l'*union libérale* avait laissé le palais de la reine sans défense pendant les premières heures de l'insurrection. O'Donnell ne se croyait pas moins en sûreté, et il est certain que les témoignages de confiance ne lui manquaient pas à la cour. Malheureusement en Espagne il se trouve toujours au moment voulu un grain de sable pour faire verser le char ministériel le plus triomphant, et les majorités parlementaires n'y font rien. Le grain de sable fut cette fois la proposition faite par le chef du cabinet à la reine de nommer un certain nombre de sénateurs. Ce fut peut-être aussi autre chose; peut-être la reine, pressée à l'improviste de faire un choix, céda-t-elle à un de ces conseils que les constitutions ne prévoient jamais. Toujours est-il que lorsque le général O'Donnell en vint à insister sur sa promotion de

sénateurs, la reine lui répondit de façon à lui faire comprendre que c'était assez, qu'on pouvait au besoin se passer de lui, et il ne se le fit pas dire deux fois.

On était au 10 juillet, la roue de la fortune ministérielle avait déjà tourné. Le nouveau cabinet du reste se trouvait indiqué d'avance. C'était le général Narvaez avec ses amis, M. Gonzalez Bravo au premier rang, M. Alejandro Castro, le triomphant ministre des finances de 1865, M. Garcia Barzanallana, M. Orovio, en attendant M. Carlos Marfori, qui n'avait pas été, dit-on, étranger à cette crise et à qui on donnait le poste de confiance de gouverneur de Madrid jusqu'à ce qu'il prît place lui-même dans le ministère, où il est entré depuis quelques mois. La situation n'eût pas laissé d'être curieuse, si elle n'eût été aussi grave. C'était O'Donnell qui avait livré bataille à la révolution, et c'est Narvaez qui recueillait les fruits de la victoire. C'était le chef de l'*union libérale* qui avait obtenu des cortès une sorte de dictature momentanée, c'est le chef du parti conservateur qui en héritait, sauf à l'interpréter à sa guise, sans en demander même la confirmation au parlement. Et c'est ainsi que de l'insurrection du 22 juin naissait une réaction qui ne s'arrêtait qu'un instant au général O'Donnell pour passer aussitôt au duc de Valence. Le premier acte du nouveau ministère était de renvoyer les chambres en se bornant, pour tout programme, à leur dire que les hommes qui entraient au pouvoir étaient assez connus. Ils n'étaient pas inconnus effectivement pour la plupart. Ce n'était pas un cabinet nouveau, c'était toujours le ministère Narvaez de 1858, de 1865, revu, corrigé, perfectionné, et malheureusement, on pouvait le craindre, peu converti au libéralisme. Maintenant qu'allait-il faire?

Assurément c'était une pensée aussi dangereuse qu'étrange de choisir un tel moment pour une crise de pouvoir, de congédier sans raison apparente, sans trop de façons, au lendemain même d'une victoire, un chef de parti qui venait de couvrir la monarchie de sa froide et énergique résolution. On ne joue pas impunément avec les hommes, et le moins qui pût arriver, c'était de laisser dans l'âme d'O'Donnell et de ses amis une certaine amertume, c'est-à-dire de rétrécir le cercle des défenseurs dévoués d'une situation devenue périlleuse. Certainement aussi l'origine du cabinet nouveau restait enveloppée de je ne sais quel mystère équivoque; elle n'avait précisément rien de parlementaire, rien surtout d'impérieux dans des circonstances où le pouvoir était assez vigoureusement exercé. Et cependant, en dehors de ces particularités intimes, les conditions dans lesquelles naissait le ministère n'avaient rien d'absolument défavorable au point de vue politique. D'abord c'était le général O'Donnell qui avait assumé la responsabilité et l'impopu-

larité des premières mesures répressives qui avaient suivi l'insurrection, et tel était l'effet produit à Madrid par les exécutions qui attristaient ces premiers jours, que la chute du vainqueur du 22 juin excitait fort peu l'intérêt de la population, qu'un pouvoir nouveau avait tout l'avantage de n'avoir rien fait, qu'il pouvait être presque populaire au premier moment. Le nom du général Narvaez en effet n'excitait aucun ombrage. même dans les faubourgs de Madrid où le combat avait été le plus sanglant. En outre, à observer les choses de près, la situation sans cesser, d'être périlleuse, était bien moins désespérée qu'on ne le pensait.

L'insurrection du 22 juin avait été redoutable, il est vrai, et avait provoqué à sa naissance une impression telle que tout le monde avait cru un moment à son succès. Après la bataille, tout était singulièrement changé. La victoire n'avait pas été seulement matérielle, elle avait eu un résultat moral; elle avait complétement découragé les instigateurs et les acteurs de cette entreprise violente. Les esprits éclairés du parti progressiste et du parti démocratique étaient à peu près tous d'accord sur l'impossibilité de se relever de longtemps d'une telle défaite, sur la nécessité de rentrer désormais dans une voie de discussion régulière et de propagande pacifique. Ils auraient même plié devant une dictature qui se serait bornée au rétablissement de l'ordre; c'était leur disposition. De là à se dégager de cette abstention systématique dont ils venaient de reconnaître la stérilité et à reprendre leur place dans le mouvement légal du pays, il n'y avait qu'un pas, — qu'une politique mesurée et prévoyante pouvait faciliter, comme aussi une politique à outrance pouvait ranimer tous les ressentimens, tous les instincts de révolution, en rejetant une multitude d'hommes dans des conspirations nouvelles, de telle sorte qu'à ce moment, s'il l'eût voulu, le ministère du général Narvaez pouvait très bien, sans rien trahir, sans livrer la monarchie, en restant simplement constitutionnel, conduire l'Espagne vers un apaisement graduel des esprits. Il l'aurait pu, si, dominant les passions de partis et se mettant en face d'une situation compromise par vingt ans d'erreurs, il eût hardiment, équitablement, fait la part des turbulences révolutionnaires ou ambitieuses qu'il devait combattre, et des instincts libéraux, sans le concours desquels la royauté nouvelle flotte au hasard; mais il était emporté par une secrète logique de combat, il se croyait appelé à je ne sais quel rôle de restauration universelle. Né pour la résistance, c'est par la résistance qu'il a vécu, inaugurant une politique qui jusqu'ici ne s'est signalée que par des tendances et des procédés absolutistes, et qui n'a eu en somme d'autre résultat que de placer plus que jamais la monarchie d'Isa-

belle II dans cette alternative de vaincre, vaincre toujours par les armes, ou de périr dans une insurrection heureuse.

II.

Qu'est-ce en effet que ce ministère qui dure depuis plus d'un an déjà, et qu'a-t-il fait? Je voudrais le montrer sans nulle prévention contre des hommes que j'ai quelquefois défendus, tant qu'ils étaient les serviteurs d'un régime de liberté régulière, et dont quelques-uns ont au moins l'énergie et le talent. Je voudrais le peindre dans ceux qui le personnifient et dans ses œuvres, dans la situation qu'il crée à l'Espagne. C'est en définitive une tentative immense, préméditée, coordonnée, de réaction, embrassant tout, combinant tout de façon à ne laisser place à aucune contradiction, — et ce n'est même plus peut-être le général Narvaez qui représente le mieux cette politique dont il redevenait le porte-drapeau au mois de juillet 1866.

Le général Narvaez n'est point assurément un homme nouveau. Il a eu depuis vingt ans, comme chef du parti modéré, des momens brillans, des interventions heureuses qui ont fait sa renommée et son autorité. Malheureusement chez lui les passions dominent trop souvent l'intelligence et l'entraînent dans les aventures. Il y a dans le dernier volume des *Mémoires* de M. Guizot, qui rappelle des événemens de l'autre monde, l'époque des mariages espagnols, — il y a une page curieuse où Narvaez revit tout entier avec ce mélange éternel de qualités énergiques et d'emportemens passionnés, ne souffrant aucune contradiction et toujours prêt à provoquer des crises. Président du conseil à cette époque, il n'était pas encore content et trouvait partout des obstacles. « Hier, au baise-main pour l'anniversaire de l'infante, écrivait M. Bresson, alors ambassadeur à Madrid, il est venu m'annoncer qu'il était décidé à donner sa démission. — « Je suis découragé, dégoûté, fatigué, me disait-il; un de ces jours, je me brûlerai la cervelle. Je vois le danger et ne peux y remédier. Ne pensez pas que je me trompe, j'ai un esprit qui y voit aussi clair que celui de Dieu. » — Si vous avez eu le loisir d'entendre aux Italiens le bel opéra de *Nabuchodonosor*, c'est la scène du second acte; il n'y manque que le feu du ciel, et peut-être ne l'attendrons-nous pas longtemps. » Déjà dès cette époque Narvaez se croyait appelé à ce rôle de grand sauveur, et c'est M. Bresson qui le montre encore s'irritant « sous le vain prétexte que le trône est en péril et qu'on lui refuse les moyens de le sauver, » expliquant tout à sa manière et à son avantage, « développant ses plans,... décidé à rendre au pays, après l'avoir organisé et disci-

pliné, sa liberté et sa constitution, ne demandant que six mois pour faire élire et convoquer des cortès,... uniquement préoccupé d'accomplir une œuvre salutaire qui lui mérite l'approbation de la reine et la reconnaissance de l'Espagne. » M. Bresson, avec toute sa clairvoyance, s'y trompait un moment; quelques jours plus tard, il retrouvait son homme : « quand ses passions sont excitées, il ne se connaît plus et ne se gouverne plus. »

Qu'on remarque seulement cette pensée invariable, — six mois de dictature pour « organiser et discipliner l'Espagne » avant de lui permettre l'air de la liberté et de la constitution : c'est la pensée en face de laquelle le général Narvaez se retrouvait en 1866, mais après avoir vécu vingt ans de plus, c'est-à-dire après bien des événemens faits pour user les forces d'un homme, et s'il prêtait encore son nom à cette politique dans un nouvel essai, s'il la couvrait de son ascendant reconnu comme chef de parti, ce n'était plus lui en réalité, je le disais, qui la représentait le plus nettement. Ceux qui la personnifiaient dans la situation nouvelle, c'était le ministre de l'intérieur, M. Gonzalez Bravo, esprit audacieux et violent, ambitieux de pouvoir, prêt à tout entreprendre par tempérament bien plus que par dévouement à une idée, et c'était encore plus peut-être, à côté du ministère, celui qui devenait capitaine-général de Madrid, le général Pezuela, comte de Cheste, — homme de caractère honorable, de volonté forte, mais connu pour ses convictions absolutistes qu'il ne cachait nullement, et qu'il ne désertait certainement pas en acceptant le poste qu'on lui confiait. Plus que tout autre peut-être, et justement par la netteté de ses idées autant que par l'indépendance de son caractère, le général Pezuela marquait de son effigie la situation nouvelle. Le comte de Cheste, c'était la dictature à Madrid en attendant d'être la dictature en Catalogne comme aujourd'hui; le ministère du 10 juillet, c'était la dictature dans toute l'Espagne, et c'est là en effet le caractère de tout ce qui se passe et se déroule au-delà des Pyrénées depuis un an.

Une pensée évidente éclatait dès le premier jour : c'était la pensée fixe, sous prétexte de combattre la révolution, de refaire dictatorialement en quelque sorte une Espagne nouvelle, pacifiée, disciplinée, subordonnée, organisée de façon à ne plus gêner un pouvoir appuyé tout à la fois sur le clergé et sur l'armée. M. Gonzalez Bravo, lui aussi, est un terrible restaurateur du principe d'autorité! De là cette double série d'actes par lesquels s'est attestée depuis un an la politique du gouvernement de Madrid, — les uns dirigés contre les hommes, exilant, déportant ou internant à la faveur de la loi qui suspend les garanties de la liberté individuelle,

les autres tendant tout simplement à refondre discrétionnairement la législation espagnole. Que dans cette voie, lorsque par exemple il serrerait de trop près la constitution, le ministère dût rencontrer quelques obstacles, qu'il dût trouver en face de lui non plus seulement des révolutionnaires, mais des hommes sensés, libéraux en toute sincérité, dévoués à la reine, c'était facile à présumer. Malheureusement le ministère était fort décidé à ne s'arrêter devant rien, à suivre son chemin jusqu'au bout, et à traiter comme de simples révolutionnaires tous ceux qui se croiraient encore en droit d'avoir une opinion autre que la sienne. Il avait engagé une lutte à outrance, et c'est là justement ce qui produisait au mois de décembre une crise pénible qui aurait pu aisément devenir le plus dangereux conflit.

Depuis quelques mois, le ministère, armé des pouvoirs qui lui avaient été légués par le général O'Donnell, déployait certes une hardiesse singulière. D'un trait de plume il avait abrogé les lois d'organisation provinciale et commnuale pour renouveler les députations des provinces et les municipalités, uniquement dans la pensée assez puérile de défaire ce que l'*union libérale* avait fait et de chasser les quelques progressistes qui s'étaient réfugiés dans ces modestes conseils. Il avait réformé par décret l'organisation de l'instruction publique, pour faire rentrer, disait-il, la moralité et la religion dans l'enseignement, parce qu'on avait trouvé un portrait de Garibaldi chez quelque instituteur trop au courant des choses du temps. Il avait fait tout cela et bien d'autres choses; mais enfin, au point où on se trouvait, ce n'était que d'une importance secondaire. Il restait une question plus grave. La constitution fait une loi de réunir les cortès tous les ans. Or la session qui avait été interrompue au mois de juillet était celle de 1865. Les chambres n'avaient point été convoquées encore pour 1866, quelques jours restaient à peine avant la fin de l'année, et la question devenait d'autant plus pressante que les pouvoirs extraordinaires confiés au gouvernement n'avaient de valeur que jusqu'à la session la plus prochaine.

Qu'allait donc faire le cabinet? Il ne disait rien, il ne se décidait ni à réunir les chambres, ni même, pour sauver au moins les apparences, à les dissoudre. Un certain nombre de membres des assemblées qui se trouvaient à Madrid n'avaient point tardé pourtant à s'émouvoir, et sous l'inspiration du président du congrès, M. Rios Rosas, on avait même parlé d'adresser une pétition à la reine pour lui demander que la légalité constitutionnelle fût respectée. Cette pièce avait été effectivement déposée au congrès, où elle reçut la signature de cent vingt-huit députés, lorsque tout à coup, le 28 dé-

cembre, le gouvernement faisait envahir le congrès, dont il fermait les portes, en menaçant des peines les plus sévères ceux qui feraient circuler la pétition. Ce fut Pezuela qui comme capitaine-général de Madrid fut chargé de cette expédition, et il donnait ses ordres cavalièrement, en vrai général du bon temps : « Il est venu à ma connaissance que quelques *individus* ennemis de l'ordre public et de leur sécurité privée préparaient et signaient une adresse,... protestant, par suite d'une interprétation fausse et malicieuse des préceptes constitutionnels, contre la non-réunion des cortès dans la présente année, etc. » Le lendemain matin, on apprenait, non sans une certaine stupéfaction, que M. Rios Rosas, président du congrès, M. Fernando de la Hoz, vice-président et ancien ministre de la justice, M. Pedro Salaverria, ancien ministre des finances, M. Herrera, M. Mauricio Lopez Roberts, venaient d'être arrêtés et allaient être envoyés aux Baléares ou aux Canaries, si ce n'est à Fernando-Po, on ne savait encore. D'un autre côté, les sénateurs eux-mêmes n'étaient pas restés inactifs. Jusque-là, il est vrai, le général Serrano, président du sénat, s'était efforcé de maintenir les démarches de ses collègues dans les plus strictes limites de la légalité et même de les dissuader de signer une pétition. L'arrestation du président du congrès ne permettait plus de se taire. Le général Serrano, qui comme un des premiers chefs de l'armée, comme grand d'Espagne, a toujours le droit de voir la reine, se rendit au palais. Le général Serrano n'était pas un inconnu pour Isabelle II, et il pouvait parler librement sans être soupçonné d'hostilité. — Il n'obtint rien. Je me trompe, au sortir du palais et à peine rentré chez lui, il reçut la visite du capitaine-général de Madrid, qui venait l'arrêter courtoisement, en ami, le mettre dans sa voiture et le conduire à la prison militaire en attendant qu'il fût envoyé ailleurs.

Et ces mesures violentes en elles-mêmes, comment s'exécutaient-elles? M. Rios Rosas fut expédié à Carthagène et là embarqué sur un petit navire avec vingt-huit galériens. Le gouvernement en eut quelque remords quand il n'était plus temps, et le fit exprimer à M. Rios Rosas, qui répondit : « Dites au gouvernement que je lui suis très reconnaissant de ce regret tardif; mais qu'il soit tranquille, des vingt-huit galériens il n'est rien resté après moi. » M. Rios Rosas est aujourd'hui émigré en Portugal. Quant au général Serrano, il fut bien mieux traité; on l'expédia tout simplement sous la garde d'un commissaire de police au château d'Alicante et de là à Mahon. Ainsi un homme qui six mois auparavant avait peut-être sauvé la couronne de la reine en prodiguant sa vie pendant toute une journée, qui était après tout capitaine-général de l'armée

et président du sénat, se voyait traité comme un caporal! C'est ce qu'un des ministres appelait, par un ingénieux euphémisme, pratiquer l'égalité. Sous le règne constitutionnel d'Isabelle II, un président du congrès connu pour son intégrité et sa loyauté monarchique se trouvait, ne fût-ce qu'un instant, confondu avec des galériens, ni plus ni moins que l'illustre Martinez de la Rosa au temps de Ferdinand VII! Cela fait, le 30 décembre, le gouvernement se décidait à publier un décret qui, en prononçant la dissolution du parlement, fixait les élections au mois de mars et la convocation des chambres nouvelles au mois d'avril. Décidément le ministère du 10 juillet entendait et pratiquait la constitution aussi bien que l'égalité. Et c'est ainsi sans doute qu'il prétendait enseigner aux fauteurs d'insurrections comment on doit respecter l'autorité et traiter les pouvoirs établis dès qu'ils vous gênent! C'est ainsi probablement qu'il pensait travailler à raviver en Espagne le sentiment de la loi, perverti par la révolution!

Je ne saurais suivre dans ses mille détails une politique qui ne peut évidemment avoir tous les matins des présidens du sénat et du congrès ou même de simples députés à interner ou à déporter. Je voudrais seulement la ramener à quelques points sommaires et caractéristiques qui la résument tout entière, qui la laissent voir dans son vrai jour, qui montrent surtout ce que c'est que sauver l'ordre et la société en Espagne. J'écarte les finances, qui, bien que liées intimement à cette œuvre, n'ont qu'un rôle épisodique, puisque le gouvernement s'est borné à se servir des autorisations qu'il avait reçues pour remanier quelques services, à entrer récemment en composition avec ses créanciers étrangers pour relever son crédit, ou à tirer de quelques négociations l'argent nécessaire pour vivre. Quant à un équilibre financier quelconque, il est aussi problématique que jamais parce qu'il tient à toute une situation générale, et c'est ce que montrait supérieurement un des hommes les plus éclairés de l'Espagne, M. Llorente, dans un récent discours au sénat. Au point de vue politique donc, puisque c'est là que tout revient, qu'a fait le gouvernement? Quelles mesures souveraines a-t-il adoptées pour raffermir, comme il le dit, la société ébranlée? Et d'abord une des premières préoccupations du général Narvaez, chef de cabinet et ministre de la guerre, c'était naturellement l'armée, cette armée dont il lui est échappé un jour de dire qu'elle était le seul soutien du trône de la reine Isabelle.

Il s'inquiétait, je crois, d'une situation qui donnait aux sous-officiers une influence trop exclusive sur les soldats en les livrant eux-mêmes à l'influence de tous ceux qui les flattaient pour les gagner, et il cherchait à y remédier par des mesures de détail; mais

par-dessus tout, peu après son avénement, il faisait un acte d'éclat en publiant une circulaire, restée célèbre en Espagne, par laquelle il rappelait à l'armée qu'elle devait rester étrangère à la politique. Jusque-là, rien de mieux; seulement c'était un de ces actes d'autorité qui sont un commandement et ne demandent pas de réponse. Cependant cette circulaire avait à peine paru que, par un mouvement trop unanime et trop bien concerté pour n'être pas l'exécution d'un mot d'ordre, tous les corps de l'armée se mettaient à envoyer des adhésions au ministre de la guerre. Pendant quelques jours, la *Gazette de Madrid* se remplissait de manifestations militaires. C'était quelque chose comme il y a bientôt dix ans les adresses des colonels en France, un vrai *pronunciamiento*, c'est-à-dire que dans le moment même où il détournait l'armée de se mêler à la politique le général Narvaez la provoquait à une intervention éclatante en sa faveur. Si l'armée avait le droit de délibérer et de se prononcer dans le sens que lui indiquait le général Narvaez, quelle raison y avait-il pour qu'elle ne prît pas le droit de se prononcer dans un autre sens? Étrange fatalité d'une politique qui donnait elle-même le signal de ce qu'elle voulait empêcher, et qui légitimait une fois de plus cette perpétuelle intervention de l'armée dans les affaires publiques en lui donnant la couleur d'une protestation monarchique! Mais en dehors de cet appel, peut-être dangereux, à la fidélité de l'armée, deux mesures entre toutes restent l'expression caractéristique de la pensée de ce ministère restaurateur de l'autorité : je veux parler de la loi de l'ordre public et de la loi sur la presse, deux actes purement dictatoriaux d'ailleurs, que rien n'autorisait le ministère à promulguer, qui précédaient de quelques jours à peine les élections et la réunion de chambres nouvelles.

Si le gouvernement, par la loi de l'ordre public, n'avait songé qu'à entourer de quelques garanties de plus la sécurité privée, ce n'eût été vraiment rien de trop. Il y a eu des momens depuis 1866 où les journaux se remplissaient de récits de toute sorte de crimes qui se multipliaient un peu partout, notamment en Andalousie et en Catalogne, et on a vu des capitaines-généraux de provinces, au risque de se substituer à toutes les juridictions ordinaires, se croire obligés de publier des *bandos* terribles contre les incendiaires, les faussaires et les assassins, qu'ils représentaient comme des révolutionnaires déguisés. Malheureusement ce n'est pas pour cela que le gouvernement se mettait en frais de dictature. Il y a dans cette loi de l'ordre public deux ou trois articles qui en révèlent toute la pensée, qui constituent la plus formidable hiérarchie d'arbitraire, qui dépassent même les sévérités du temps de Ferdinand VII et du

trop fameux Calomarde. Un de ces articles notamment donne à l'autorité civile, gouverneur ou alcade, le droit d'expulser du lieu de leur habitation les personnes jugées dangereuses. L'expulsion peut durer quarante jours, après lesquels un lieu de résidence est définitivement assigné « à l'individu ou aux individus *suspects.* » Il y a en Espagne quelque chose comme neuf mille alcades, dont trois mille au moins ne savent pas ou savent à peine lire, et voilà ces autorités disposant discrétionnairement de leurs concitoyens! Voilà l'arme mise au service des passions politiques et même des passions locales. Et si on veut savoir comment et dans quel esprit cette mesure peut être entendue, il y a un fait qui a pu être cité au sénat sans être démenti. Dans une province vivait paisiblement une personne d'une certaine importance, qui était le candidat naturel de son pays aux élections. On fait observer à ce brave homme qu'il doit renoncer à la candidature sous peine d'éprouver des désagrémens, et, comme il sait ce que cela signifie, il se désiste en effet. On revient bientôt vers lui et on ajoute que cela ne suffit pas, qu'il faut encore qu'il écrive à ses amis pour recommander un autre candidat. Pour cela, il résiste et déclare qu'il ne peut recommander des personnes qu'il ne connaît pas. « Fort bien, lui dit-on, alors vous allez vous rendre en exil à Oviedo. » Le gouvernement n'avait pas attendu sans doute d'avoir fait sa loi pour la pratiquer. Depuis un an, il a multiplié obscurément les mesures de déportation, d'exil ou d'internement, et j'ajoute qu'il a tourné ses rigueurs avec une prédilection particulière contre tous ceux qu'il soupçonnait d'être affiliés à l'*union libérale;* mais enfin jusque-là c'était la sévérité d'une dictature temporaire. La loi nouvelle en fait une condition normale. Or, cette faculté discrétionnaire étant donnée, il est clair que l'article de la constitution garantissant la liberté individuelle peut être rétabli; ce n'est plus qu'un vain mot, la liberté des citoyens est livrée au bon plaisir administratif, et ce n'est pas sans raison qu'on a pu dire en plein sénat que sous ce régime un honnête homme n'a plus qu'à s'en aller, à émigrer.

Et la loi sur la presse! Voilà bien, je pense, la dixième loi par laquelle on a la prétention, au-delà des Pyrénées, d'enchaîner la presse sous prétexte de réprimer ses excès. On a essayé de tous les moyens, on a épuisé toutes les combinaisons. L'auteur de la loi nouvelle, M. Gonzalez Bravo, a du moins imaginé quelque chose d'original et d'inattendu. Il a créé ce que j'appellerai la censure dérobée et même l'avertissement clandestin, ayant, quant à l'effet pénal, la même valeur qu'un avertissement public. Je m'explique. Un journal ne peut rien faire paraître qui n'ait été communiqué deux heures avant la publication à une autorité spéciale chargée de

surveiller la presse. Si cette autorité ne dit rien, tout va le mieux du monde. Si elle signale un article comme dangereux, comme ne pouvant pas passer, le journaliste se trouve placé dans cette alternative d'accepter la sentence qui lui est signifiée ou de demander à être jugé par un tribunal. S'il est jugé, il risque d'être supprimé: s'il se résigne à l'arrêt discrétionnaire du *fiscal*, après trois avertissemens de ce genre il peut être suspendu, c'est-à-dire qu'un délit qui n'a pas été commis, puisque l'article n'a pas été publié, n'est pas moins puni. C'est une combinaison aussi ingénieuse que nouvelle du système préventif et du système répressif. Et ici d'ailleurs, comme en ce qui touche l'ordre public, le ministère n'a fait que consacrer par la loi ce qu'il n'a cessé de pratiquer. La vérité est que depuis un an les journaux espagnols peuvent parler de tout, du Mexique, de la Crète, de l'Italie, de la France ou de la Chine, de tout excepté de l'Espagne. Il y a quelque temps, un journal a voulu publier simplement sans nul commentaire deux ou trois articles de la constitution, il ne l'a pas pu. Un sénateur a voulu rectifier la date de sa nomination, il n'a pu faire insérer une note parce que cela contrariait une assertion d'un membre du gouvernement. Un journal peut parler, même avec enthousiasme, de la harangue d'un ministre, il ne peut rien dire d'un discours d'un membre de l'opposition. Et sait-on quel est le résultat de cet étrange régime? C'est de créer, à défaut d'une presse publique, libre et responsable, une presse clandestine qui s'enflamme de toutes les passions révolutionnaires et qui échappe à toutes les inquisitions, qui brave l'état de siége lui-même et se répand partout sous les noms de *l'Éclair*, *l'Alerte*.

C'est l'éternelle chimère des dictateurs et des sauveurs de se figurer qu'ils sauvent quoi que ce soit, qu'ils vont fonder une sécurité durable en brisant toutes les contradictions, en créant par un artifice de pouvoir l'unanimité des adhésions, en faisant le silence autour d'eux. Ils se trompent toujours. Ce qui ne se dit pas publiquement se dit tout bas et passe à travers les mailles de toutes les polices; ce qui ne peut se publier dans le pays même se publie au dehors, et revient, on le sait de reste, altéré, grossi, exagéré. Alors ils s'irritent; ils fulminent la peine de mort contre les auteurs de journaux clandestins, ils déblatèrent contre les journaux étrangers, qu'ils ne peuvent atteindre. Le gouvernement actuel de l'Espagne a fait ainsi. Il a expédié des circulaires à l'extérieur et à l'intérieur contre la presse européenne; il a provoqué, pour s'en faire un appui contre elle, des manifestations de tous les corps de l'état, grands et petits, de tous les conseils possibles, un vrai *pronunciamiento* administratif faisant suite au *pronunciamiento* militaire, et au demeu-

rant il n'a fait autre chose que donner une représentation vaine, parce que c'est le châtiment des pouvoirs qui prétendent vivre sans la liberté de créer des situations sans vérité et sans sécurité.

III.

Le dernier mot de ce système, c'est évidemment l'absolutisme, un absolutisme plus ou moins déguisé. Le ministère espagnol, je le sais bien, désavoue cette pensée comme inspiration permanente. Il en est toujours à cette idée de six mois ou un an de dictature nécessaire pour réorganiser et discipliner l'Espagne avant de lui rendre la liberté et la constitution, et il est très vrai qu'il a rendu au moins un apparent hommage à cette constitution en faisant des élections, en réunissant des chambres nouvelles; il est très vrai qu'il ne va pas jusqu'au bout, que d'autres à ses côtés vont plus loin que lui, et que par une fortune singulière il est traité quelquefois comme il traite lui-même l'*union libérale*, comme un pouvoir qui n'a pas rompu entièrement avec la révolution. En réalité cependant cette pensée d'absolutisme se déploie ostensiblement dans tout ce que fait le ministère espagnol, dans sa manière d'interpréter théoriquement ce qui reste du régime représentatif, et surtout de le pratiquer. Je ne veux prendre que deux faits qui sont le complément du système.

La constitution de 1845 existe, on le dit; elle n'a pas été du moins supprimée, et c'est encore le mérite du ministère Narvaez d'avoir reculé jusqu'ici devant la pensée de la réformer par un acte sommaire de dictature. Malheureusement, dans le rapport qui précède le décret de dissolution des cortès du 30 décembre 1866 et qui est l'œuvre de M. Gonzalez Bravo, il y a quelques phrases savamment obscures ou trop claires qui ne promettent pas peut-être des jours sereins à cette malheureuse constitution, sur laquelle, sans parler des révolutions, toutes les menaces de réforme sont suspendues depuis quinze ans. « L'expérience d'essais répétés pendant trente-trois ans de cruelles vicissitudes et de révoltes stériles, dit M. Gonzalez Bravo, nous découvre au milieu des catastrophes les plus étranges et les plus imprévues un fait primordial qu'il n'est donné à personne de méconnaître. — La constitution interne et réelle de cette antique nation n'est point du tout d'accord avec l'interprétation qu'ont donnée souvent aux lois politiques faites durant leurs diverses dominations les partis qui nous divisent et nous déchirent. Les conseillers responsables de votre majesté jugent que ceci est une des occasions les plus favorables pour établir l'indispensable relation, la nécessaire harmonie entre les élémens véritablement

constitutifs de la nation et le correct développement de la loi fondamentale que nous nous proposons de conserver... L'heure est venue pour les Espagnols d'être gouvernés selon l'esprit de leur histoire et la nature des sentimens qui constituent leur caractère essentiel, etc... » Que veut dire tout cela sans phrases, en rude et franc langage, si ce n'est que cette infortunée constitution de 1845 est fort malade théoriquement, puisque ses médecins attitrés la jugent ainsi?

Ce qui est certain, c'est qu'elle est plus malade encore peut-être dans la pratique, et qu'elle est considérée à peu près comme si elle n'existait pas, même quand le gouvernement se croit tenu encore de faire des élections, d'ouvrir des chambres, ne fût-ce que pour leur demander la sanction sommaire de tout ce qu'il a fait. Qu'on remarque d'abord dans quelles circonstances se faisaient ces élections dernières : elles avaient lieu au mois de mars, et l'état de siége était à peine levé la veille du jour où le scrutin devait s'ouvrir. Le gouvernement avait eu le soin d'ailleurs, avant de lever l'état de siége, de s'armer de ses lois sur l'ordre public, sur la presse, c'est-à-dire que rien n'était changé. Depuis six mois, les hommes principaux des divers partis qui auraient pu entrer en lutte étaient en fuite, ou déportés ou internés, et ceux qui restaient n'auraient osé se jeter dans ce combat inégal, témoin ce candidat dont je racontais la mésaventure. D'un scrutin ainsi ouvert sous le coup d'un état de siége levé de la veille, sous le poids d'une dictature qui restait armée et qui était décidée à tout, au milieu de la dispersion des partis, que pouvait-il sortir? Un congrès unanime, cela est clair, — sauf deux ou trois députés de l'opposition qui ont percé à travers tout, je ne sais comment, sans avoir à coup sûr beaucoup fait pour cela. Les congrès unanimes en Espagne et même ailleurs sont le signe essentiel des situations violentes, et ils n'ont jamais rien sauvé, au contraire. Le sénat, où depuis longtemps sont entrés des hommes de tous les partis, le sénat ne pouvait être aussi unanime, et dans cette assemblée assez mêlée il y a eu les discussions les plus sérieuses, les plus vives, où la politique actuelle a essuyé le feu d'une opposition indépendante. Qu'on ne s'y trompe pas pourtant, ces discussions, si animées qu'elles fussent, avaient je ne sais quoi de stérile et d'inefficace ; l'opposition combattait en quelque sorte pour l'honneur des armes bien plus que dans l'espoir d'une victoire impossible; l'issue du combat était fixée d'avance, non-seulement parce que le gouvernement s'était assuré le vote par des promotions de sénateurs, mais encore parce que dans ces débats il laissait entrevoir comme la pointe de l'épée de sa dictature. En un mot, ces scènes parlementaires se ressen-

taient manifestement d'une situation où l'omnipotence ministérielle se déguisait à peine; elles étaient brillantes et inutiles.

Les chambres semblaient n'avoir d'autre mission que de sanctionner en bloc tout ce qu'avait fait le gouvernement, de se conformer à sa pensée et de lui renouveler les témoignages de leur confiance. La liberté individuelle existait-elle ou restait-elle suspendue, et les sénateurs eux-mêmes, en exprimant leurs opinions avec indépendance, ne pouvaient-ils pas être exposés à quelque mésaventure? On avait de la peine à obtenir du ministère des assurances un peu nettes, et encore M. Gonzalez Bravo mettait-il une sorte d'ironie hautaine à spécifier que l'inviolabilité des membres des assemblées n'existait que pendant la durée de la session. On aurait volontiers assuré qu'on n'avait emprisonné le général Serrano que pour son bien, pour lui éviter les désagrémens d'une situation où il aurait pu se compromettre. Des sénateurs appartenant au tribunal suprême de justice se permettaient-ils de voter en toute liberté dans un sens qui n'était pas celui du gouvernement, ils étaient aussitôt destitués. Il n'est pas jusqu'au nouveau président du sénat, le vieux et inoffensif marquis de Miraflores, qui, bien que nommé par le ministère, n'ait été bientôt conduit à donner sa démission. Il était trop indépendant, il s'est cru suspect, et un beau jour il est parti pour Aranjuez sans vouloir entendre parler de reprendre la présidence. Cette incompatibilité entre un conservateur tel que le marquis de Miraflores et le ministère est certes un des signes les plus curieux d'un ordre de choses où l'indépendance et la contradiction deviennent une anomalie, presque un acte de révolte. Le sénat au reste a fini par voter tout ce qu'on lui demandait, même une réforme de son règlement inspirée par l'esprit de réaction qui règne aujourd'hui. Je ne parle pas du congrès, qui ne pouvait être embarrassant que par son unanimité exemplaire, unanimité égale à celle de tous les congrès modérés, quand les modérés ont triomphé, aussi bien qu'à celle de tous les congrès progressistes, quand c'étaient les progressistes qui avaient le pouvoir. Ce que je veux montrer surtout, c'est ce je ne sais quoi de factice, d'entièrement subordonné dans la pratique des institutions parlementaires rudoyées par un gouvernement que M. Gonzalez Bravo ne veut pas laisser appeler un gouvernement d'absolutisme, mais qu'il appelle une concentration des forces conservatrices.

C'était l'apparence, ce n'était pas évidemment la réalité du régime constitutionnel, pas plus que les lois faites par le ministère n'étaient la réalité d'un régime civil régulier. M. Llorente, dans ce récent discours dont je parlais, discours aussi juste que prévoyant et que modéré, mettait à nu cette situation dans son rapport avec

le degré de crédit que l'Espagne peut obtenir au dehors; il caractérisait d'un mot la politique du gouvernement en l'appelant un triomphe complet, décisif, sur les oppositions légales, totalement découragées et désarmées aujourd'hui, tandis que les oppositions révolutionnaires ne l'étaient nullement. Et, s'élevant plus haut, il montrait que la plupart des pays de l'Europe, même les plus éprouvés, s'ils n'avaient pas toutes les libertés, en avaient au moins quelques-unes, — que la France, à défaut de la liberté politique et parlementaire, avait la liberté civile et économique, que la Prusse avait la liberté philosophique, intellectuelle, que le Portugal, l'Italie, la Hollande, la Belgique, avaient beaucoup de ces libertés, que les peuples anglo-saxons les avaient toutes, — « de façon, ajoutait-il, que chez toutes les nations de l'Europe, pour les manifestations de leur vie, on a cherché un champ où pût se déployer l'activité qui leur est propre, car le pays à qui on enlève la liberté dans tous les sens est un pays mort, un pays qui a cessé d'appartenir à la grande famille de l'Europe occidentale... Eh bien! en Espagne, la liberté religieuse, la liberté intellectuelle, la liberté de l'enseignement, nous ne les avons jamais eues. Quant à la liberté administrative, après avoir copié fidèlement la législation française, — je ne dirai pas si nous avons bien ou mal fait, — il est certain que les communes et les provinces en manquent complétement. De la liberté commerciale il suffit de dire que, lorsque les étrangers parlent du système prohibitif, ils ont coutume de l'appeler le système espagnol : celle-là non plus, nous ne l'avons jamais eue. Il nous restait une certaine dose de liberté civile; il nous restait un régime électoral qui, bien que défectueux, assurait le degré de liberté parlementaire qui existait. Qu'a-t-on fait de la liberté civile? Les discours qui ont été prononcés ici le disent suffisamment. La liberté parlementaire va disparaissant, ou est sur le point de disparaître. Que reste-t-il donc?... »

C'est là en effet le dernier mot de la situation, c'est là la question. Les libertés de toute sorte pratiquement entendues ne sont que les manifestations de l'activité d'un pays, et quand toutes les issues sont successivement fermées à cette activité, que reste-t-il? La conséquence est fatale : le malaise, l'agitation sourde, l'inquiétude facile à enflammer, la conspiration, la révolution. C'est ce qui s'est produit en Espagne. Il est arrivé que les passions révolutionnaires se sont ravivées, ont retrouvé leur activité et leurs espérances dans la mesure où la politique de compression s'accentuait. Il y a un an, le général Prim avait singulièrement perdu de son crédit; le système du gouvernement n'en a pas fait un grand homme, mais il lui a rendu des complices. Au lendemain de la bataille de juin, les partis ennemis étaient complétement abattus et

démoralisés; ils ont repris courage et ont renoué les fils de leurs complots. Les rigueurs répressives, en grossissant démesurément les émigrations, ont créé autour de l'Espagne des camps d'agitation et d'hostilité, des foyers où s'allument, où s'entretiennent la vengeance et la haine, et de là, par une sorte d'irrésistible logique, est née la possibilité d'insurrections nouvelles comme celle qui éclatait il y a un mois à peine, qui a fait une irruption violente en Aragon et en Catalogne, et qui a semblé un moment devoir être la continuation ou la revanche de la bataille de juin.

Cette insurrection du mois dernier, je n'ai plus à la raconter. Elle a une médiocre histoire; elle a commencé et fini en quelques jours. Les chefs étaient encore ceux qui se battaient l'an dernier à Madrid, Pierrad, Contreras, sans parler de Prim, l'invisible et l'insaisissable. Des bandes poussées à travers la frontière ou ramassées un peu partout et courant la campagne sans enlever une ville, sans livrer un combat sérieux, voilà tout ce qu'elle a été. Elle s'était fait annoncer avec fracas depuis plus d'un mois et avait presque donné rendez-vous à heure fixe au gouvernement, qui ne pouvait faire moins que de l'attendre l'épée tendue, et qui eût été bien aveugle ou bien abandonné, s'il n'avait su jour par jour tout ce qui se préparait. Elle semble finie pour le moment, autant que les choses finissent au-delà des Pyrénées. Sa vraie et unique force était la situation faite à l'Espagne. C'est toujours le cercle fatal : la réaction est la raison d'être de la révolution, comme la révolution est la raison d'être de la réaction. Quant à cette insurrection nouvelle, en dehors des causes générales qui pouvaient allumer un incendie à une étincelle, en suscitant un soulèvement plus étendu à un signal parti de la Catalogne, elle avait en elle-même, il faut le dire, tout ce qu'il faut pour préparer une victoire au ministère de Madrid. Les partis révolutionnaires et ceux qui les favorisent se font toujours illusion parce qu'ils se livrent à une sorte de fatalité qui obscurcit leur jugement et les empêche de voir la réalité des choses. Ce dont l'Espagne a grand besoin, ce qu'elle désire au fond et ce qu'elle ne trouve pas, ce que tous les partis lui refusent, ce n'est pas une révolution, c'est un régime régulier, c'est une liberté suffisante s'abritant sous une loi équitable, protégeant le développement naturel de tous les intérêts et laissant la porte ouverte à tous les progrès. Si le dernier mouvement s'était produit sous ce drapeau de la liberté et de la loi, s'il avait eu pour chefs des hommes dont l'intervention eût été une garantie, je ne dis pas qu'il eût réussi du premier coup; mais il aurait du moins trouvé dans le pays une force morale devant laquelle le gouvernement serait demeuré paralysé, et il serait resté dans tous les cas une de ces causes qui se préparent au succès par une première défaite. Tel qu'il apparais-

sait, il n'était que le produit d'une coalition incohérente et d'une ambition impatiente. La première cause de faiblesse était son chef.

Cette insurrection en effet, comme celle du mois de janvier 1866, comme celle du 22 juin, n'était que le résultat d'un effort nouveau et violent du général Prim pour se substituer dans la direction, dans le commandement du parti progressiste, à Espartero, qui, tout vieux qu'il soit et tout inactif qu'il ait toujours été, avait du moins l'ascendant d'une position exceptionnelle et d'un caractère qui n'a jamais pu se plier à certaines inconsistances. Malheureusement ou heureusement le général Prim n'a de ce rôle de chef de parti que la turbulence et l'ambition. Vaincu à deux reprises l'an dernier, il ne s'est pas découragé; il s'est remis à l'œuvre, il a transporté son camp à Bruxelles. Son rêve a toujours été une insurrection militaire; mais il est bien clair que ce n'est pas sur l'état-major de l'armée espagnole qu'il peut compter : là il ne rencontrerait que des adversaires prêts à le combattre ou à lui disputer un succès; les seuls généraux qui se soient montrés disposés à le suivre jusqu'ici sont des hommes dévoyés par quelque déception et qui n'ont jamais eu d'ailleurs une bien grande notoriété. Quant au degré d'appui qu'il pouvait trouver parmi les sous-officiers avec lesquels il s'est efforcé de nouer des intelligences, on vient de voir ce qu'il en faut croire. Quelle confiance, d'un autre côté, le général Prim pouvait-il inspirer aux partis? Sa carrière offre le spectacle singulier d'un homme qui a été, il est vrai, progressiste autrefois et qui revient aujourd'hui demander aux progressistes la satisfaction de sa dernière ambition, mais qui se rattache aux modérés par toutes les faveurs qu'il en a reçues, qui l'ont fait ce qu'il est. C'est la révolution de 1843 contre Espartero qui le faisait colonel, c'est le rude traitement infligé par lui à sa ville natale insurgée qui le faisait brigadier et comte de Reuss. Au lendemain d'un attentat dirigé, il y a vingt ans, contre Narvaez et où il était impliqué, à la suite duquel il était même condamné, c'est Narvaez qui le relevait pour l'envoyer comme capitaine-général à Puerto-Rico. Au moment de la révolution de 1854, il avait accepté du ministère Sartorius une mission en Orient. C'est O'Donnell qui lui faisait une place dans la guerre du Maroc, et lui fournissait l'occasion de devenir marquis et grand d'Espagne. Je ne parle pas de cette triste expédition du Mexique, au début de laquelle les journalistes de son quartier-général le présentaient comme un Achille, comme un dieu Mars, comme un fondateur de dynastie. Personnage étrange qui travaille pour la liberté en ne voulant paraître qu'avec des états-majors, qui se dit démocrate en énumérant ses titres! Voilà le Washington ou le Lafayette de l'Espagne dans les momens difficiles où elle se trouve.

Une autre cause de l'insuccès de la dernière insurrection, c'est

visiblement la nature de cette coalition qui s'est ralliée autour de Prim. Les progressistes se ressentent aujourd'hui de la situation qu'ils se sont faite et qu'ils ont faite à l'Espagne. En restant au-delà des Pyrénées, en continuant à se mêler au mouvement légal du pays, ils auraient pu assurément exercer une action utile et concourir à créer ce jeu régulier des partis qui est la condition naturelle et la force de la vie constitutionnelle. En rompant au contraire avec toute action légale, ils se sont placés dans le vide, ils se sont mis dans l'obligation de faire une révolution; mais quelle révolution? C'est justement leur faiblesse d'être par leurs idées assez peu révolutionnaires, et parmi toutes ces libertés que M. Llorente énumérait dans le sénat, il y en a beaucoup que les progressistes n'admettent pas. Que reste-t-il donc? Une simple guerre à la dynastie par rancune, par passion, pour faire quelque chose. Le parti démocratique lui-même n'était pas dans une situation moins fausse. Quel avenir peut avoir ce parti en Espagne? Je ne sais. Il ne recule pas, lui, devant les plus vastes programmes libéraux; il admet tout, et, s'il a plus d'audace d'imagination que d'esprit pratique, il a du moins l'avantage des partis spéculatifs, celui de mettre les principes au-dessus des hommes. Que faisait-il cependant? Il abaissait ces principes devant l'épée d'un homme dans lequel il n'a aucune confiance, qu'il considère comme un futur dictateur, de telle sorte que ce mouvement était le résultat d'un compromis obscur et incohérent entre toutes ces velléités agitatrices. Prim, après avoir refusé longtemps de supprimer le nom de la reine sur son drapeau, sous prétexte que l'armée ne le suivrait pas, a fini par l'effacer pour avoir le concours des démocrates. Les progressistes, qui ne voulaient pas du suffrage universel, s'y sont résignés pour une fois. Le parti démocratique a accepté Prim pour sortir de l'inaction, pour tenter l'aventure. Voilà tout ce qu'on avait à offrir à l'Espagne!

Et maintenant l'insurrection est vaincue. Ce qu'elle aurait pu produire, si elle avait réussi, n'est pas facile à prévoir; sa défaite a cet avantage de créer encore une fois un de ces momens où les gouvernemens retrouvent la liberté de leur action. Que ressort-il de tous ces événemens, de toutes ces complications intimes et énervantes, de la situation tout entière de l'Espagne? Un fait simple et lumineux devant lequel doivent s'arrêter des hommes après tout d'une claire et vive intelligence comme le général Narvaez, qui n'a point à subir les inspirations vulgaires des subalternes de son parti : c'est que la vraie politique de l'Espagne a son point central entre ces deux choses qui s'engendrent éternellement, la révolution et la réaction. La lutte a sans doute ses entraînemens et ses fascinations. On ne peut croire cependant que le gouvernement actuel ne profite de sa dernière victoire que pour s'affermir dans un sys-

tème qui conduirait à des insurrections nouvelles, peut-être plus graves cette fois, et on ne peut le croire par deux raisons qui en valent bien d'autres. La première, c'est qu'une politique à outrance dénature entièrement la monarchie actuelle telle qu'elle est sortie de toute l'histoire contemporaine. Si l'absolutisme devait renaître en Espagne, ce ne serait pas la royauté d'Isabelle II qui en serait la personnification naturelle. Le sang versé pendant sept ans de guerre civile aurait été inutile. Par son origine, par toutes les circonstances dans lesquelles elle s'est affermie, par la force des choses, la monarchie actuelle n'est et ne peut-être que constitutionnelle. Ce n'est pas la liberté qui l'a mise en péril, c'est le tourbillon des passions et des ambitions, c'est cet acharnement à remettre sans cesse toutes les lois en doute. Le Portugal, auquel bien des Espagnols envient de s'unir, le Portugal a eu, lui aussi, ses agitations, et la dynastie de Bragance a eu ses momens d'impopularité. Depuis quand le Portugal est-il pacifié, et la dynastie a-t-elle retrouvé ce bon air de la popularité? Depuis que la liberté la plus complète règne à Lisbonne. Une autre raison plus personnelle au général Narvaez et au parti modéré, c'est qu'après tout l'un et l'autre en seraient pour leurs frais de zèle auprès de l'absolutisme; ils seraient bientôt suspects. Le général Narvaez a ses passions; mais il tient, quoi qu'il fasse, par des fibres intimes à cette Espagne libérale pour laquelle il a combattu, et il ne peut pas ignorer qu'à ses côtés il a des con currens qui se croient de plus grands sauveurs que lui, qui seraient tout prêts à le remplacer comme il a remplacé O'Donnell.

Le moment est donc venu pour lui de faire un choix; il peut saisir cette occasion nouvelle de réduire à une impuissance définitive des partis vaincus, de rallier des forces découragées et attristées, en replaçant son pays dans une condition régulière, en brisant ce cercle fatal de révolutions et de réactions incessantes. C'est là sûrement le vrai et seul avenir de l'Espagne, et à défaut de celui-là ce serait peut-être bien le cas de se rappeler ce curieux et piquant propos échangé un jour, il y a vingt ans, dans un moment de crise, entre le général Narvaez lui-même et M. Bresson. « Ne soyez pas si inquiet, disait Narvaez à l'ambassadeur de France, il y a pour l'Espagne une Providence à part, et nous nous en tirerons. — Je ne m'étonne pas, répliqua M. Bresson, que vous ayez une Providence pour vous seuls; vous lui donnez assez à faire pour occuper tout son temps. » Et depuis que de travail l'Espagne n'a-t-elle pas donné à cette Providence particulière! Il s'agit pour elle aujourd'hui de compter un peu sur elle-même et de s'aider de sa propre sagesse, de ses propres efforts, pour se faire la seule destinée enviable, celle d'une nation libre qui sait se gouverner et se modérer.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1867.

Cette première quinzaine de septembre aura été peut-être le seul moment politique de l'année favorisé de quelque tranquillité. La circulaire pacifique de M. de Moustier a effacé avec un optimisme candide les « points noirs » et les « revers passagers » des dernières harangues impériales; il n'était pas possible de donner congé aux soucis politiques d'un air plus naïf et plus leste. Nous avons bien eu, pour continuer le fil du travail germanique vers l'unité, le discours sonore du grand-duc de Bade; mais en revanche le discours du roi Guillaume à l'ouverture du parlement fédéral a été d'une prudence et d'une modération exemplaires. Il est visible que le gouvernement prussien n'est point pressé d'absorber l'Allemagne méridionale : les traités d'alliance militaire et la reconstitution du Zollverein lui suffisent pour le présent; il veut digérer à loisir ses récentes annexions septentrionales. Les circonstances au milieu desquelles se produit cette halte marquée fournissent déjà aux politiques d'imagination les élémens d'une théorie souriante. Suivant ces médecins tant mieux, l'entrée des états du sud dans la confédération nouvelle serait un échec pour la suprématie prussienne. L'initiative semi-despotique de Berlin risquerait d'être annulée, si les Allemands du sud avec leur esprit libéral et démocratique faisaient irruption dans le *reichstag* fédéral. L'élément prussien serait alors noyé dans la grande nationalité germanique. Le peuple allemand se constituerait sur les principes du *self-government*. Libéral, il serait nécessairement pacifique, et son union ne saurait plus donner d'inquiétude aux nations voisines. Toutes les perspectives de ce côté seraient donc rassurantes : si les choses restent dans l'état présent, la Prusse, pour conserver l'hégémonie, demeurera modérée; si le mouvement unitaire s'achève, l'Allemagne deviendra plus libérale, et s'occupera bien plus de ses progrès intérieurs que

d'idées ambitieuses sur le dehors. On voit que, pour ce qui nous concerne, nous n'avons que le choix des vœux : quoi qu'il advienne, ceux qui ont le don de se consoler des mésaventures par des chansons pourront toujours dire *e sempre bene!* Nous n'avons plus à songer qu'aux démarches de souverains qui doivent terminer pour l'année le cycle des courtoisies monarchiques, au voyage de l'empereur d'Autriche à Paris qu'on nous promet pour les derniers jours d'octobre, et peut-être à une visite de l'empereur des Français au roi de Prusse, qui mettrait le comble au rétablissement de la confiance et de la sécurité générales.

S'il faut se conformer aux temps, s'il faut être frivole quand c'est le tour du jour, on doit convenir que cette règle est fidèlement observée par les naïfs esprits qui viennent de s'exercer dans la stérile agitation des congrès. Congrès catholique de Malines, congrès d'ouvriers de Lausanne, congrès de la paix de Genève, viennent d'ouvrir des jours curieux sur l'état des esprits. Ces essais de manifestation de pensées collectives, ces efforts dont l'objet semble devoir être d'imprimer quelque unité au mouvement intellectuel de l'époque, ont avorté de la plus baroque façon. Il n'y a guère à parler du congrès de Lausanne si ce n'est pour avouer le regret que ceux qui prétendent à la direction des classes ouvrières se montrent si fermés aux enseignemens de la science économique. Le congrès de Malines, celui de Genève, faisant appel à un grand concours d'hommes éclairés, auraient dû mieux servir les intérêts qu'ils représentaient. Quoique le parti libéral ait la majorité en Belgique, on peut dire que c'est dans ce pays que le catholicisme politique a rencontré de notre temps son asile le plus honorable et le plus sûr. Sans doute les motifs de sérieuses ou mesquines querelles entre le parti catholique et le parti libéral ne manquent point en Belgique. Cependant on peut rendre au parti catholique belge cet hommage, qu'il s'est plusieurs fois montré capable de comprendre, d'aimer, de pratiquer la liberté. Bien des difficultés seraient aplanies dans les autres pays catholiques, si les intérêt religieux y avaient été défendus par des partis aussi intelligens et aussi consciencieux dans la pratique des institutions représentatives. Pourquoi faut-il que certains compatriotes à nous aillent chercher dans ce pays de bon sens des tribunes où faire entendre leurs vides, intempestives et maladroites déclamations? Pourquoi M. Dupanloup, qui perd la voix à Orléans, a-t-il l'idée d'aller la retrouver à Malines pour fulminer ces vieilles injures ampoulées, pour prononcer ces gros mots contre Luther, Calvin et Voltaire, qui font tourner les controverses en emportemens grossiers? En choisissant les Pays-Bas catholiques pour se livrer à ces violences, M. Dupanloup se trompe de lieu; le parti catholique belge a plus de sens politique, plus de mâle tolérance que son hôte fougueux; n'observe-t-il pas qu'aucun prélat belge ne s'avise d'aller vociférer ainsi dans un congrès tenu en Belgique? Une velléité non moins maladroite a

entraîné Garibaldi à Genève, au congrès de la paix. Ce pauvre congrès de la paix a été sans contredit inspiré par une pensée honnête et généreuse, mais quelle représentation absurde il a donnée! Pourquoi Garibaldi, qui depuis plusieurs semaines rôdait aux frontières romaines, est-il venu prendre la première place où des penseurs politiques devaient rechercher avec conscience et simplicité quelles sont dans le système européen les causes immanentes de guerre, et quels sont les moyens par lesquels les peuples, se rendant maîtres de leurs destinées, pourraient extirper ce fléau? La paix permanente, dit-on, est une chimère. Dans l'état de l'Europe, la recherche des garanties d'une paix durable devrait cependant devenir une œuvre de jour en jour moins paradoxale. Les divers peuples européens sont liés entre eux par les mêmes idées générales. Ils sont régis par des constitutions sociales qui ne sont plus séparées par de notables divergences; les applications des sciences à l'industrie et les intérêts économiques les rapprochent et les mêlent de plus en plus. Ils ont tous le même objet politique, l'amélioration de leur gouvernement intérieur, c'est-à-dire l'accroissement de la participation équitable et raisonnable de l'universalité des citoyens aux affaires publiques.

La vie sociale, économique et politique ne nous montre que ce qui unit les peuples. N'y a-t-il donc pas lieu d'examiner ce qui les divise, ce qui est de nature à les soumettre encore à la calamité et à la honte des luttes sanglantes, ce qu'on peut et doit faire pour anéantir le mal dans ses causes? Certes une pareille recherche est une de celles qui appartiennent le plus complétement à la compétence de l'esprit humain, au degré de culture intellectuelle et morale où il est arrivé. Le succès d'une pareille application et d'un pareil effort ne dépasse point la puissance de la bonne volonté et de la vertu humaines. L'objet que se proposait le congrès de Genève n'était donc point chimérique. Ce sont les hommes qui n'ont point été, sauf un très petit nombre, à la hauteur de la tâche. Garibaldi, ce naïf apôtre de paix politique, est venu prêcher la guerre de religion, celle dont la civilisation a déjà délivré l'Europe, dans un des foyers les plus ardens des passions religieuses. D'autres esprits indisciplinés et malhabiles ont renchéri par les professions philosophiques les plus déplacées sur l'étourderie du Pierre l'Ermite italien. Ces visiteurs contemplatifs et humanitaires de Genève ont montré une ignorance bien extraordinaire de l'esprit de cette vigoureuse et positive petite république. Ils n'ont pas su que la balance du pouvoir est à peu près tenue à Genève par la population catholique; ils n'ont pas su que, sous l'influence soit d'un libéralisme positif et expérimenté, soit d'un calcul politique, les catholiques genevois sont de la part des deux partis l'objet de ménagemens particuliers; ils n'ont point su que, grâce au grand révolutionnaire, M. Fazy, il y a aujourd'hui un évêque dans la Genève de Calvin. Par une de ces contradictions bizarres que créent les

combinaisons les plus imprévues, la Genève de nos jours a vu l'alliance du parti radical et de l'intérêt catholique. Garibaldi et les matérialistes ont eu bonne grâce à venir troubler par leurs prédications à la fois mystiques et impies une population tout imprégnée d'un sentiment que l'on pourrait appeler l'amour-propre religieux, et où les prétentions religieuses sont le principal ressort d'un gouvernement radical et démocratique! La bévue ne pouvait être plus énorme, et les Genevois l'ont fait sentir sans ménagement à leurs hôtes infortunés.

Parmi les discours qui ont surnagé dans le naufrage du congrès de Genève, celui d'un Allemand, M. Simon, de Trèves, a été le plus remarqué. C'est que M. Simon est allé droit au fait. Il a émis avec énergie l'idée qui est aujourd'hui dans toutes les têtes sages d'Europe, et que pour notre compte nous ne nous sommes point fait faute d'exprimer. La cause constante de la guerre, la cause de l'insécurité dans laquelle les peuples européens sont condamnés à vivre, c'est l'existence des gouvernemens personnels. Le péril des guerres d'ambition, de caprice et de surprise réside et dans la façon dont les gouvernemens personnels, ceux qui refusent aux peuples le partage du pouvoir, conçoivent leurs intérêts, et dans la manière dont ces gouvernemens dirigent leur politique extérieure. — Les gouvernemens personnels cherchent leur force dans les grandes armées permanentes et leur prestige dans l'ascendant de leur politique étrangère. La diplomatie et la guerre sont leur première et constante préoccupation. Croyant à l'efficacité des combinaisons d'alliance, ils sont sans cesse appliqués à des négociations secrètes, faisant éclater des événemens lorsqu'ils s'imaginent que leurs mesures sont bien prises et que l'occasion est favorable. Ces gouvernemens, ne pouvant pas pénétrer leurs secrets, sont continuellement les uns pour les autres des objets de défiance; cette défiance harcèle sans relâche leurs peuples inquiets des surprises que peut leur réserver la politique de tel souverain ou tel ministre prépotent. Un tel état de choses, qui abandonne à quelques hommes sur notre continent l'exercice discrétionnaire et secret du droit de guerre et de paix, est incompatible avec la sécurité des peuples et la condition politique et économique de leur existence. Quelques Anglais facilement effarouchés ont appelé leur dernier bill de réforme *a leap in the dark*, un saut dans les ténèbres; mais, avec les libertés par lesquelles les Anglais exercent eux-mêmes leur gouvernement, il ne peut y avoir de chute dans l'obscur et dans l'inconnu. Quant à nous, infortunés continentaux, Français, Prussiens, Autrichiens, Italiens, Russes, nous passons la vie, depuis quinze ans, à faire des sauts dans les ténèbres. Cette danse macabre ne peut éternellement durer. Si la raison et la fermeté des intéressés ne suffisent point pour la faire cesser, il sera inévitablement mis fin au maléfice par la force des choses.

Les lois naturelles reprennent toujours leur empire sur les efforts ca-

pricieux des esprits mal faits qui cherchent à les éluder. Or c'est une loi naturelle que des nations honnêtes et laborieuses ne soient point, malgré elles et à leur insu, entraînées dans des guerres redoutables. Les violations de cette loi naturelle trouveront à un jour donné leur limite infranchissable et leur expiation méritée. Que des accidens passagers, et par exemple la ridicule déconvenue du congrès de Genève, n'ébranlent donc point notre foi dans les principes. Dans toutes les voies de la politique, les erreurs et les fautes rencontrent leurs peines; il n'en est pas autrement dans le terrible chemin qui mène les gouvernemens absolus à la guerre.

Heureux quand on s'aperçoit assez tôt des fautes pour en prévenir à temps les conséquences extrêmes! C'est peut-être un acte de prudence réparatrice de ce genre qui est en train de s'accomplir en ce moment dans une branche importante des travaux intérieurs de la France. Nous voulons parler du secours que la Banque serait, dit-on, à la veille de donner à une entreprise qui représente des intérêts considérables, et dont les opérations se sont étendues depuis plusieurs années sous le patronage de la compagnie du Crédit mobilier. Parler de la situation où se trouve la Compagnie immobilière, ce n'est point s'éloigner du terrain de la politique. Tout le monde sait que l'embellissement de Paris, le percement des larges voies, des longs boulevards, ont été, à l'intérieur, une des affaires les plus considérables du règne. Au début de ce travail prodigieux et si impatiemment accéléré d'expropriation, de démolition, de trafic de terrains et de maçonnerie, la Compagnie immobilière a joué le principal rôle. On lui doit l'achèvement de la rue de Rivoli, les boulevards de Malesherbes, de Monceaux et du prince Eugène, la construction des grands hôtels conçus d'avance pour héberger les caravanes de pèlerins de l'exposition universelle, la rue Impériale de Marseille, le quartier du nouvel Opéra. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la manie de la transformation de Paris, ceux qui y voient la réalisation d'une pensée politique importante sont obligés de reconnaître dans la Compagnie immobilière un agent hardi, ardent et puissant de cette pensée. Malheureusement la situation financière présente de cette compagnie démontre que son zèle a passé la mesure, et n'a pas tenu un compte assez attentif et assez prévoyant des circonstances économiques.

La Compagnie immobilière s'est trompée et dans ses espérances sur la prompte réalisation de son actif et dans ses calculs sur le concours qu'elle pouvait attendre du crédit. Elle n'a point obtenu l'écoulement rapide de ses terrains ou de ses immeubles; le crédit facile et courant, venant du public, lui a fait défaut. Elle a été obligée de contracter une dette de 70 millions auprès du Crédit foncier et une dette d'une importance égale en comptes courans auprès du Crédit mobilier. Elle s'est trouvée arrêtée dans une impasse. On estime que, pour reprendre la

liberté de ses mouvemens et pour arriver à liquider son actif sans le déprécier, elle aurait besoin d'un accroissement de ressources d'une centaine de millions. Directement et seule, il lui est absolument impossible d'obtenir du public un concours de cette importance. Ce ne serait qu'avec une garantie de revenu donnée par l'état ou par l'administration municipale de Paris, dont elle a été d'abord l'actif auxiliaire et qui lui a suscité ensuite des concurrences ruineuses par l'ubiquité et l'impatience de ses entreprises, qu'elle pourrait obtenir 100 millions par l'émission de nouveaux titres. Or, en admettant que l'état ou la ville fût amené à donner une pareille garantie en considération du retentissement que la ruine de la compagnie aurait à Paris et à Marseille sur la situation générale de la propriété immobilière, une pareille mesure ne peut être prise par une résolution immédiate. Il y faudrait la sanction des chambres. La situation était pressante. De prêteur trop confiant et trop complaisant à l'origine, le Crédit mobilier était devenu prêteur besoigneux lui-même. Un établissement de banque ne peut pas immobiliser longtemps plus de la moitié de son capital en des avances qui prennent le caractère de la permanence. La paralysie de la Compagnie immobilière devenait contagieuse pour le Crédit mobilier. Toutefois on ne pouvait sortir de difficulté par une solution actuelle et définitive.

On ne nous contredira certes point si nous disons que cet embarras simultané de deux grandes compagnies autour desquelles gravitent tant d'opérations et tant de capitaux engagés constituait une grave question politique. Tout ce mouvement imprimé dans Paris à la transformation de la richesse foncière pouvait-il aboutir à un éclat sinistre? La solution définitive n'étant point à portée, on a pris des arrangemens provisoires. On s'est adressé à la Banque de France pour un emprunt temporaire. Les membres du conseil du Crédit mobilier ont joint leurs engagemens personnels à ceux de la compagnie pour un emprunt de 37 millions et demi renouvelable pendant trois années. La Banque de France, retenue dans la limite de ses statuts, n'aurait pu consentir à prêter une somme supérieure, les titres que les emprunteurs avaient à lui offrir au-delà de leurs engagemens personnels n'étant point de ceux sur le dépôt desquels elle est autorisée à faire des avances. Ce prêt de 37 millions détendra la situation de la Compagnie immobilière et du Crédit mobilier, et permettra d'attendre le moment où une combinaison plus complète sera possible. Nous ne croyons pas que, dans des circonstances si critiques, il fût convenable de troubler par des récriminations sur les fautes commises dans la direction passée de ces deux compagnies les efforts réparateurs qui sont tentés pour prévenir une perturbation profonde. On ne peut cependant oublier la différence de système qui séparait la direction du Crédit mobilier de celle de la Banque. Quelle véhémence de polémique n'eurent point à subir les principes et les hommes de la Banque quand

on tenta de lui susciter pour rivale la Banque de Savoie, et quand l'enquête fut engagée! C'est aujourd'hui à la Banque qu'on demande et qu'on trouve le salut, tant il est vrai que la vérité reprend toujours ses droits sur l'erreur. Nous-mêmes, il y a douze années, quand le Crédit mobilier était encore un essai nouveau, nous prîmes la liberté de signaler et de combattre longuement dans la *Revue* la conception erronée de cette institution de crédit : l'expérience nous a donné raison, les lois économiques ont été plus fortes que le talent des hommes et leurs immenses ressources, et leur situation privilégiée, et la faveur constante du gouvernement. C'est le gouvernement surtout qu'il faut exhorter à faire son profit de l'histoire de la Compagnie immobilière. L'échec de cette entreprise est la preuve saisissante qu'on surmène la France avec les travaux de Paris et des grandes villes. Les mêmes avortemens, de plus graves peut-être, seront la conséquence et la punition de ce système anti-économique et artificiel. Après avoir usé une compagnie, on aura beau avoir recours à d'autres expédiens, comme celui qu'on a exploité l'an dernier avec une témérité incroyable en prenant au Crédit foncier des millions par centaines sous la forme d'obligations communales; on ne donne pas à une branche de l'industrie et du travail un développement aussi exagéré et aussi arbitraire sans préparer de formidables perturbations économiques.

Il n'est point d'une bonne politique financière d'engager aux satisfactions actuelles, par caprice personnel, les produits imaginaires de l'avenir escomptés d'avance, d'entretenir le luxe égoïste et imprévoyant du présent aux frais des générations qui nous suivront, et à qui nous en imposons la charge permanente. Voilà une vérité qui est bien établie aujourd'hui dans tous les esprits politiques anglais. Pour un homme d'état anglais, la gloire n'est point de charger par des œuvres d'apparat l'avenir financier de son pays. Son devoir et son honneur sont de saisir toutes les occasions de diminuer la taxation ou d'en rendre l'action plus facile au pays. Il n'y a pas de rêveurs en Angleterre tels que M. de Persigny (par parenthèse, le créateur politique du Crédit mobilier), qui se grisent de la splendeur d'un colossal emprunt de la paix en perspective. A ce point de vue, M. Disraeli ne trouvera peut-être point l'année prochaine la faculté d'alléger l'impôt, cette prouesse recherchée des chanceliers de l'échiquier britannique. Le contre-temps de l'expédition d'Abyssinie pour la délivrance des captifs du roi Théodoros lui imposera des dépenses extraordinaires qui lui interdiront d'ouvrir la chance aux diminutions de recettes. C'est une question dont on se préoccupe déjà en Angleterre que de savoir quel sera le thème principal de la prochaine session, et la contenance que prendront les partis. On a voulu voir ces jours passés un symptôme de la conduite future des partis dans deux lettres écrites par lord Russell et M. Gladstone au

président d'une association réformiste. Malgré la mauvaise humeur des whigs, il est évident que le parti populaire et avancé attache un grand prix au bill de réforme qui vient d'être voté. Les vsates associations formées par le radicalisme et les classes ouvrières croient avoir remporté une victoire positive, et leurs chefs trouvent habile et opportun de célébrer ce succès par des manifestations publiques. Une de ces associations se propose de donner en l'honneur de la réforme obtenue un banquet public à Sydenham, au palais de cristal. Le président a envoyé à lord Russell et à M. Gladstone des invitations auxquelles ces hommes d'état ont répondu. Les invitations sont déclinées, mais les lettres sont curieuses. La plus amusante est celle de lord Russell. Elle est bien d'un vieillard acariâtre qui entend dire son mot jusqu'à la fin. Le vieux chef whig traditionnel paraît surpris qu'on fasse fête au nom du peuple à un bill de réforme qui n'est point son œuvre. Il prétexte dédaigneusement qu'il ne sait pas quelle est la valeur de cette soi-disant réforme, et il ne cache point qu'il n'en tire aucun bon augure; mais il ne laisse pas échapper l'occasion de tracer un nouveau programme de parti. La réforme, suivant lui, ne pourra être jugée utile que si elle est suivie de mesures qu'il énumère. Parmi ces mesures, il place en première ligne des réformes religieuses et sociales en Irlande, l'abolition de l'établissement temporel de l'église anglicane d'Irlande et le changement de la loi qui régit les rapports des propriétaires avec leurs tenanciers. Comme l'Angleterre ne procède que par réformes successives et progressives, on y voit longtemps d'avance les abus qu'il faudra faire disparaître quand leur tour sera venu. Que cela soit le cas pour les affaires irlandaises dont parle lord Russell, nous ne le contesterons point; mais nous ne croyons pas que la solution de ces réformes soit interdite à aucun des deux partis qui se disputent le pouvoir, et que les whigs aient à cet égard un brevet de priorité. La réponse de M. Gladstone restait dans les généralités et ne portait aucune trace de défiance à l'égard du bill de réforme; le grand orateur ne donnait aucun signe de l'humeur querelleuse dont lord Russell était animé. En lisant ces deux lettres, les esprits impartiaux ont manifesté des doutes sur la direction qui serait imprimée l'an prochain au parti libéral. Ce parti n'est plus discipliné et guidé par une influence unique et incontestée. A y bien regarder, c'était une coalition de partis plutôt qu'un parti homogène; il avait des élémens très aristocratiques et très conservateurs et des élémens radicaux. Il est naturel que ces sections diverses, n'étant contenues ni par la grandeur d'un intérêt ou d'un principe dont il y aurait à poursuivre le triomphe prochain, ni par l'influence personnelle d'un chef incontesté, tendent à se disjoindre. Le parti libéral a donné depuis deux ans deux preuves d'indocilité à ses chefs : la première a été l'opposition des *adulamites* au bill de M. Gladstone; la seconde a été la scission du *tea-room* (une section

d'une cinquantaine de dissidens libéraux se réunissant dans un salon de la chambre), qui a refusé de concourir aux amendemens décisifs que M. Gladstone voulait opposer au bill de M. Disraeli. Le parti libéral est donc en travail de décomposition. Ce sont là les bucoliques de la politique anglaise; la chose sérieuse, c'est l'enquête sur les coalitions d'ouvriers, les *trades' unions*. L'opinion publique s'applique avec bon sens et vigueur à cette curieuse étude sociale.

Les mœurs politiques sont plus rudes aux États-Unis; il faut admirer cependant comment dans cette jeune et brutale république on fait des efforts souvent heureux pour arriver à des résultats de bon sens à travers la violence des procédés. C'était de la part du président Johnson un acte grave et difficile que de révoquer le ministre de la guerre, M. Stanton. Par-delà M. Stanton, le président voulait surtout atteindre le général Sheridan, qui exerçait, suivant lui, avec trop de rigueur son commandement de la Nouvelle-Orléans. Parmi les renommées créées par les vicissitudes de la guerre civile, il n'en est point de plus populaire que celle de Sheridan. Quoique n'ayant point exercé le commandement en chef, Sheridan a été un inventeur militaire dans ces gigantesques campagnes. C'est lui qui avait organisé et qui a commandé dans les mouvemens et les actions les plus vives cette cavalerie qui n'était au fond qu'une infanterie montée, et qui remplissait avec tant de célérité et de vigueur les services des deux armes. Les dernières journées de la lutte où il harassa l'intéressant général Lee et les héroïques débris de l'armée du sud en les tournant dans tous leurs mouvemens ont attaché à son nom un lustre militaire qui est arrivé jusqu'en Europe. On dit que, comme candidat républicain à la présidence, il aurait peut-être plus de chances que Grant ou Sherman. Une sympathie énergique unit ces trois grands soldats américains. Cependant, pour faire exécuter le déplacement de Sheridan, Johnson n'a pas craint de placer le général Grant à la tête du ministère de la guerre. Que Grant n'ait accepté qu'avec répugnance des fonctions ministérielles qui établissaient entre le président et lui aux yeux du public une solidarité désagréable, cela n'est point douteux. Le général Grant a donné une curieuse justification de son acceptation. Le président étant le chef des armées de terre et de mer de la république, Grant a allégué l'obligation de l'obéissance militaire pour entrer au ministère; mais les anomalies ne se sont point arrêtées là. Devenu ministre, Grant s'est refusé énergiquement au déplacement de Sheridan; puis après y avoir consenti, sans doute pour épargner au pays une dissolution de l'administration et une crise générale, il a interdit au successeur de Sheridan de changer aucun des fonctionnaires nommés par ce général. Tout en signant la translation de son camarade de la Nouvelle-Orléans au Missouri, Grant a donc sanctionné son système. Au fond de ces contradictions apparentes, il doit y avoir des ménagemens délicats

observés envers les personnes dans des vues élevées de patriotisme. Les chefs de l'administration américaine doivent faire des sacrifices de ce genre à cet excentrique entêté qu'un mauvais destin leur a suscité comme président. Quant à Johnson, on rapportait récemment qu'il songeait à renvoyer tous ses ministres et à former un nouveau cabinet. Les lubies présidentielles ont le champ libre quand le congrès est en vacances; mais en Amérique le remède n'est pas loin du mal. En face du congrès réuni, le président perdra tout pouvoir de mal faire. Au surplus, la situation personnelle du président Johnson, malgré la hauteur de la fonction républicaine qu'il exerce, devient de jour en jour plus isolée. Il n'obtient pas même faveur auprès du parti démocratique. Il trouble et fatigue le mouvement des affaires. Ses dernières frasques ont alarmé le commerce et fait baisser le prix de l'or.

La Turquie vient d'envoyer à la république américaine un représentant qui a obtenu un succès de fou rire. Ce ministre, M. Blacque, dans le discours de présentation qu'il a adressé au président, n'a pas craint de fonder ses espérances pour la bonne harmonie des relations entre l'empire ottoman et les États-Unis sur la similitude des institutions sociales et politiques des deux pays. Qu'on nie les progrès du césarisme : voilà le sultan transformé par un de ses ambassadeurs en chef d'une démocratie où règne l'égalité sociale la plus parfaite! L'auteur de cette facétie n'est point un Turc; c'est le fils d'un Français, M. Blacque, plein de talent et d'énergie, qui sous la restauration combattait en Orient les envahissemens russes et défendait les premières tentatives de réforme du sultan Mahmoud. En cultivant d'ailleurs les États-Unis, la Sublime-Porte fait preuve de sagacité politique. Les choses se sont un peu améliorées pour les Turcs depuis quelque temps. Aux craintes sourdes qui régnaient récemment sur les tentatives intérieures et extérieures qui allaient dissoudre la Turquie ont succédé des apparences d'apaisement. La visite de Fuad-Pacha à l'empereur de Russie en Crimée a été remarquée et a été suivie de symptômes de rapprochement entre les deux cours byzantines. Ni les Bulgares ni les Serbes ne prennent les armes. Les troubles de Crète sont terminés, et nous espérons que les ministres turcs, éclairés par les gouvernemens européens, traiteront la population chrétienne de Candie avec une tolérance indulgente. Il faut bien aussi que des conseils de prudence soient donnés à la Grèce. Il serait temps enfin qu'on se tînt pour dit chez nous et partout que quiconque travaille à troubler l'Orient ne saurait être ami de la France.

A la suite des négociations qui ont eu lieu entre les ministres d'Autriche et de Hongrie sur le partage des charges financières de l'ancienne monarchie antérieure au présent dualisme, on a vu plus clair dans l'état des finances de l'Autriche. Ces finances sont loin d'être prospères. Quelle que soit la fierté de ses traditions, un empire ainsi ap-

pauvri n'est point capable de se livrer de nouveau aux aventures romanesques et ruineuses de la politique étrangère. On est en présence d'un service de dette publique qui dépasse 300 millions de francs par année, de dépenses militaires qui, si étroitement limitées qu'elles soient, sont supérieures à 200 millions. Le système des impôts tarit la richesse. Le système douanier est bien maladroit et arriéré, puisque dans un pays peuplé et grandement producteur il ne rapporte guère au trésor qu'une quarantaine de millions. Les premiers soins du gouvernement autrichien sont donc dus à ses finances. La gêne et la détresse financières sont la calamité commune de la plupart des gouvernemens actuels de l'Europe. Russie, Autriche, Italie, Espagne, peuvent se donner la main dans cette cour des miracles d'un autre genre où la mendicité des gouvernemens ne laisse aucune trêve au marché des capitaux. Avec des régimes politiques probes et libéraux et une paix forte, claire et placée par la volonté résolue des peuples hors des atteintes des potentats, on finirait par panser ces blessures, et par répandre sur la surface de la grande Europe l'honnête prospérité du travail assuré de sa rémunération légitime et croissante.

Le service de notre département des affaires étrangères vient de faire une perte regrettable par la mort du directeur des consulats, M. Herbet. La mort nous rappelle sans cesse, en faisant ces vides, quelle forte race de fonctionnaires la France possède dans ces grands services, et dont la fidélité et le mérite patriotique ne sont point affectés par la bizarrerie de nos révolutions et de nos gouvernemens de hasard. M. Herbet a été un de ces travailleurs persévérans qui enferment leur honnêteté dans une dignité réservée. M. Herbet avait été un collaborateur dévoué de M. Guizot, et ce glorieux vétéran a dignement récompensé par un témoignage public d'une haute éloquence l'ami modeste sur lequel il s'était souvent appuyé dans sa laborieuse carrière. Dans une administration d'élite comme est celle des affaires extérieures de la France, il faut conserver comme une exhortation au devoir et un modèle le souvenir des hommes qui ont, comme M. Herbet, honoré leurs fonctions par la dignité de leur vie.

E. FORCADE.

AU DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Stuttgart, 12 juillet 1867.

Monsieur,

On vient d'appeler mon attention sur une lettre de son altesse impériale le prince Napoléon, en date du 27 juin dernier et insérée dans la livraison du 1er juillet de la *Revue des Deux Mondes*. Le principal but de cette lettre est d'éclairer l'histoire du mariage conclu dans l'année 1803 en

Amérique par M. Jérôme Bonaparte, alors mineur, et de prouver la nullité de cette union, nullité résultant du défaut de consentement maternel; mais la discussion de ce point historique a en même temps fourni au prince Napoléon l'occasion de parler en termes on ne peut plus blessans pour l'auteur et pour l'éditeur d'un livre qui a paru en 1858 sous le titre de *Mémoires du comte Miot de Melito,* et qui, selon lui, a été publié sous une inspiration notoirement hostile. Voici, monsieur, ce que j'ai à répondre aux attaques trop peu mesurées que le prince Napoléon a dirigées contre feu mon beau-père et contre moi.

En 1827, le comte Miot vint s'établir à Stuttgart auprès de sa fille et de son gendre. Désirant, avant de commencer la traduction de Diodore de Sicile, qu'il se proposait d'entreprendre, occuper ses loisirs par un travail moins sérieux, il résolut de mettre en ordre et de compléter à l'aide de ses propres souvenirs le journal dans lequel il avait l'habitude, depuis nombre d'années, de noter le soir ce que dans la journée il avait observé ou appris de mémorable. Ce travail, dans lequel j'assistai mon beau-père, prit plus de deux ans, et forme quatre gros volumes de *Mémoires,* mis au net par moi et corrigés çà et là de la main de M. Miot. Les principaux faits contenus dans ces quatre volumes manuscrits, notamment les récits des entretiens confidentiels avec le prince Joseph, qui ont particulièrement déplu à son altesse impériale le prince Napoléon, sont tirés littéralement du journal du comte Miot. Naturellement je ne prétends pas en certifier l'exactitude; mais ce que je puis garantir, c'est que le comte Miot, dont la loyauté, la bienveillance et le désintéressement seront sans nul doute attestés par tous ceux qui l'ont connu, était incapable d'altérer sciemment, en quoi que ce soit, la vérité. Il est donc évident que, s'il y a dans ces récits des inexactitudes ou des exagérations, il faut s'en prendre non au comte Miot, mais aux personnes qui lui ont livré les particularités dont l'authenticité serait contestée.

Le prince Napoléon dit que dans la dernière partie de sa carrière le comte Miot avait rompu les liens politiques qui l'avaient attaché à la famille impériale : cela n'est pas exact, et, comme preuve du contraire, je citerai le récit de la scène à Blois du 7 avril 1814 (vol. III des *Mémoires,* page 362), le dévouement infatigable avec lequel M. Miot a servi l'empereur même pendant les cent jours, et enfin son voyage en Amérique, entrepris à un âge assez avancé sur les pressantes invitations du comte de Survilliers, avec qui il est resté en correspondance intime jusqu'à sa mort.

En 1831, le comte Miot retourna en France emportant avec lui le manuscrit de ses *Mémoires,* et en 1838, nommé moi-même ministre plénipotentiaire de Wurtemberg à Paris, je vins l'y rejoindre avec ma famille. M. Miot mourut en janvier 1841, et, la révolution de 1848 ayant mis fin à ma mission auprès du gouvernement français, je retournai à Stuttgart.

A Paris déjà, quelques personnes à qui j'avais communiqué des fragmens des *Mémoires* du comte Miot et qui les trouvaient aussi intéressans que précieux pour l'histoire de l'époque mémorable qu'ils embrassent m'avaient encouragé à les livrer à la publicité. Je me déterminai donc à en faire une édition lorsque la tourmente des années 1848 et 1849 eut commencé à se calmer. J'en ai retranché tout ce qui pouvait ne pas offrir un intérêt historique, mais dans les trois volumes de cet ouvrage il n'y a pas un mot de mon crû. Les *Mémoires* du comte Miot devaient paraître en 1856, ils n'ont paru qu'en 1858 par suite de circonstances indépendantes de ma volonté. J'ai cru devoir entrer dans ces détails pour expliquer pourquoi le livre n'a vu le jour que dix-sept ans après la mort de l'auteur.

Par les insinuations très peu bienveillantes pour moi contenues dans la lettre du prince Napoléon et par le dédain avec lequel il se plaît à y parler de ma personne, je vois avec regret que je ne puis me vanter de jouir de ses bonnes grâces. Son altesse impériale me reproche d'avoir combattu contre les Français, et il est vrai que dans les campagnes de 1814 et 1815 j'ai fait partie, avec les troupes wurtembergeoises, des armées alliées qui ont pénétré en France; mais il est vrai aussi que dans les guerres précédentes j'ai combattu à côté des Français, mon souverain étant alors l'allié de l'empereur Napoléon. C'est la destinée du soldat, le prince le sait sans doute, de se battre contre celui qu'on lui désigne comme ennemi.

Le prince Napoléon prétend que j'aime peu la France; cette affirmation est toute gratuite. J'ai passé seize des meilleures années de ma vie à Paris, j'y ai trouvé un accueil bienveillant et plus d'un ami. Ma femme était Française, le fils que j'eus le malheur de perdre a fait en France ses études comme ingénieur, il y a été employé comme tel et a épousé une Française, le mari de la fille qui me reste et mes petits-fils sont Français. Les liens qui m'attachent à la France sont donc nombreux, et j'ai bien des motifs de souhaiter toute sorte de prospérités à ses habitans.

Le prince Napoléon est dans l'erreur lorsqu'il dit que le prince Pierre Bonaparte a obtenu de moi une rectification concernant son père, le prince Lucien. Comme simple éditeur, je ne pouvais rien rectifier dans un ouvrage dont je ne suis pas l'auteur; mais je me suis engagé, si jamais il y avait lieu de publier une seconde édition des *Mémoires* du comte Miot, à y supprimer les passages qui étaient de nature à blesser le sentiment filial du prince Pierre.

Quant à la supposition du prince Napoléon, qui avance que je me suis inspiré des ennemis de l'empire, je ne puis que répéter ce que j'ai déclaré dans une autre occasion : mes opinions sont parfaitement indépendantes, elles ne sont inspirées par personne ni par aucun parti, et ne reposent que sur mes sentimens et mes convictions individuels.

Après tout ce qui précède, je crois pouvoir à mon tour laisser à chacun le soin d'apprécier la valeur des doutes que son altesse impériale le prince Napoléon a cherché à jeter sur l'authenticité et la véracité des *Mémoires du comte Miot de Melito.*

Agréez, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Général de FLEISCHMANN.

ESSAIS ET NOTICES.

POÉSIES NOUVELLES.

Ont-ils donc raison ceux qui disent que la poésie est morte? Et ce cri de détresse n'éveillera-t-il pas quelques accents nouveaux? Ne fera-t-il pas naître quelque poète inconnu? Hélas! c'est un présage qu'il serait doux de donner à ceux qui attendent cette renaissance, mais qu'il serait difficile de tirer de la lecture des volumes de vers que chaque saison fait éclore. Où trouver une physionomie vraiment originale? Quelle inspiration neuve et puissante saurait-on signaler? Comment distinguerait-on les uns des autres ces jeunes poètes, s'ils ne portaient chacun l'empreinte et comme le costume d'une école?

Élevé à celle de Musset, M. Léon Valéry imite les défauts du maître avec une grande perfection. Il a rimé en octaves la vieille histoire de Pygmalion et de Galathée, et a intitulé son œuvre *Nuda.* Il aurait pu l'appeler aussi bien *Namouna* ou *Mardoche.* C'est bien en effet le décousu de l'aimable poète, son inégalité de style, son affectation de scepticisme, sa raillerie froide et son tour paradoxal; mais ce n'est pas sa grâce et son génie. L'auteur paraît fort indisposé contre quelques-uns de nos plus éminens critiques : il leur reproche de n'avoir pas parlé de ses vers et les appelle avec dédain *marchands de fausse gloire.* Patience, jeune poète, commencez par jeter vos lisières, essayez de marcher seul, ayez des qualités et des défauts qui soient à vous; soyez original en un mot, et les critiques verront ce qu'ils pourront faire pour votre poésie.

M. F. Barré a intitulé son recueil *Rimes d'escolier.* Pourquoi *escolier?* Vous pensez à Villon, aux franches repues et aux cyniques joyeusetés du *Testament;* vous ouvrez le livre, et vous y trouvez des poésies bien sages, faites par un enfant bien rangé et bonnes à lire le soir à la veillée, pendant que la petite sœur brode, que le grand-père sommeille et que la bouilloire chante au coin du feu. Il est vrai qu'on y trouve aussi des chansons d'après Béranger et des stances d'après Musset, car M. Barré

imite un peu tout le monde; mais l'élégie sentimentale domine, ainsi que la petite romance pleine d'azur et de papillons bleus. Quand viendront les vacances, la grande sœur sortie du couvent chantera sur le piano les couplets du grand frère :

> Si Dieu m'avait fait naître
> Hirondelle des toits;

ou bien encore :

> Je vous dirais, si vous vouliez m'entendre,
> Mais à quoi bon? Vous ne m'entendez plus,

et les parens s'attendriront, et le jeune barde rougira, et ce sera une scène touchante.

M. F. Coppée cultive un genre moins innocent. Il a beaucoup souffert, et souffert par la femme; c'est pourquoi son cœur est meurtri et son front très pâle. Il compare les maux qu'il endure aux tourmens « des Saphos et des Phèdres. » (Ah! M. Coppée, quels crimes avez-vous donc commis?) Pour s'étourdir, il a fait la débauche, et il l'a faite en conscience, malgré lui, comme une *hideuse besogne,* presque comme un devoir. Maintenant c'est fait de lui, le remords le travaille, et le doute, l'affreux doute dévaste sa pauvre âme endolorie. J'engage l'auteur à se rassurer. Son cas est grave, je l'avoue, mais non désespéré. Tout n'est pas perdu, il y a encore du remède. L'esprit est gâté, il est vrai, par des lectures mal faites; mais le cœur est resté bon. J'ai trouvé dans le *Reliquaire* une jolie pièce, *Sous les branches*, qui m'a rempli d'une douce confiance. Il y a dans ce coin de paysage des teintes de mélancolie vraie. Évidemment M. Coppée est moins malade qu'il ne le pense, et de beaux jours luiront encore pour lui. Qu'il renonce seulement à l'imitation, qu'il rende à ses maîtres les plumes qu'il leur a dérobées, à Musset son doute et son désespoir, à d'autres leur réalisme cru, leur alexandrin heurté et la richesse extravagante de leurs rimes; qu'il devienne lui-même, s'il peut, et il lui restera encore assez de qualités pour faire un livre raisonnable. C'est ce que je lui souhaite; quant à son *Reliquaire,* je doute qu'il fasse jamais des miracles.

L'auteur de la *Légende rustique,* M. Robinot-Bertrand, est aussi un poète triste; mais sa mélancolie douce et inoffensive ne va pas jusqu'à l'hypocondrie. Il aime le soleil, les champs, les oiseaux; il ne doute pas, il ne déteste pas les femmes. Son poème est une élégie encadrée dans une idylle. — Un jeune paysan qui a fait ses classes devient amoureux d'une riche et noble héritière. Pour la mériter, il court chercher à Paris la gloire et la fortune, et, pendant qu'il travaille, celle qu'il aime se marie. Accablé par ce dénoûment, qu'il aurait bien dû prévoir, il se jette dans la débauche, le grand remède des poètes qui ont souffert par les

femmes, — revient malade au village, y écrit son journal et meurt de désespoir. La fable, comme on voit, est assez puérile, et le héros ne brille pas par le bon sens; mais on trouve dans le récit des tableaux réussis des quatre saisons et quelques descriptions bien détaillées. La marche d'un convoi de chemin de fer pendant la nuit, par exemple, est un morceau qui aurait fait envie à Delille. Il y a du Delille en effet dans les poésies de M. Robinot, et parfois comme un écho lointain de Lamartine.

Voici cependant deux poètes. Avec MM. Paul Gaudin et André Theuriet, l'horizon s'éclaircit, le voyageur respire. Sous le titre un peu prétentieux de *Scherzo*, le premier a réuni des idylles imitées de l'antique, un petit poème plein de jolis détails, des traductions d'Horace. Ses idylles sont d'un tour heureux; mais depuis André Chénier le genre a bien vieilli. Et que va-t-il nous traduire Horace! On ne traduit pas les anciens, on les imite. Voyez La Fontaine, il prend à Ovide la légende de *Philémon et Baucis;* mais il ne la traduit pas, il la transforme. Au recueil des poésies anacréontiques il dérobe une petite pièce, un diamant, *l'Amour mouillé*. Tout le miel de l'abeille attique est dans ce morceau. L'idée de M. Gaudin est d'autant moins naturelle qu'il est tout à fait capable, ce semble, de parler en son nom sans emprunter leurs pensées aux autres. Il possède de plus tout ce qu'il faut pour exprimer sous une forme très poétique ce qu'il voudra penser : il a le sens de l'harmonie et une certaine science du rhythme, deux qualités qui se perdent, et qu'il a gagnées à l'étude des anciens et à la lecture de nos vieux poètes. Que M. Gaudin suive donc l'exemple du maître que nous lui avons cité, qu'il sorte des sentiers battus, et il peut, il doit réussir.

Le nom de M. Theuriet n'est pas celui d'un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*, et ce n'est pas sans plaisir que j'ai revu *le Chemin des bois*. Une pièce entre autres, *le Retour au bois*, m'a charmé. Il y a là du mouvement, de la passion et je ne sais quel amour sauvage de la nature. Les strophes courent agiles et lancées d'un seul jet, la pièce se retient à la lecture. *La Veillée* est un petit drame en soixante vers, bien conçu et bien composé; nulle part peut-être l'auteur n'a mieux révélé ce qu'il est capable de faire un jour. Toute cette poésie est saine, elle a l'embonpoint des filles des champs et la séve généreuse des pousses d'avril. Le lui dirai-je cependant? il se mêle à mon plaisir une inquiétude. Je crains que M. Theuriet ne soit de l'école de ceux qui confondent la poésie et la peinture au point d'écrire avec un pinceau. Il me semble qu'il sacrifie trop au détail, à la nuance, au plaisir d'étaler ses couleurs. Comme ce défaut est celui de notre temps, ce serait être original que de n'y pas tomber. Je trouve dans ses plus jolies pièces tel vers, telle strophe qui doivent faire la joie des coloristes, et que je supprimerais impitoyablement. Prenons un exemple :

La lampe au lumignon tremblant
Faiblement éclaire une joue,
Un coin d'oreille et le cou blanc
Où le lourd chignon se dénoue.

Voilà en quatre vers un délicieux tableau de genre, et il est impossible de mieux voir. Eh bien! ce portrait d'une touche fine et exquise me gâte *la Veillée*. A ces lignes délicates, je reconnais l'artiste, non le poète, j'admire le peintre et j'oublie le sujet. Quoi! vous me racontez une touchante histoire d'amour, vous voulez m'émouvoir, et vous vous arrêtez à cette description minutieuse avec une complaisance qui me prouve que vous n'êtes pas ému!

Cette manie de tout décrire qui s'est emparée des écrivains de notre temps a gâté les meilleurs et gâtera M. Theuriet, s'il n'y prend garde. Je lui reprochais tout à l'heure une tache légère dans une œuvre charmante; il y a dans son recueil d'autres pièces où la tache s'étend et envahit tout. Ainsi *l'Alouette, les Chercheuses de muguet,* sont des descriptions riches de détail, pauvres de sentiment. Rivarol aurait désiré voir un loup, rien qu'un petit loup dans les bergeries de Florian; dans les paysages de M. Theuriet, je voudrais voir l'homme plus souvent. La nature en effet sans l'homme est matière inerte et inanimée. Lui seul la vivifie en lui donnant son âme. Les plus belles choses ne sont belles à nos yeux que par les rapports mystérieux qu'elles ont avec nos pensées et nos sensations. Nous aimons les merveilles de la terre en égoïstes. Ainsi, quand les poètes et les amoureux s'arrêtent émus à la voix du rossignol, c'est que ses notes sont le rhythme de leurs pensées et l'accompagnement de leurs rêveries. Un rustre qui aurait sommeil ne ferait pas de différence entre la voix du divin chantre et le coassement de la grenouille. Ah! que les anciens, nos maîtres en tout, connaissaient bien le rapport intime qui existe entre les hommes et les choses, eux qui faisaient bouillonner les sources aux ébats des naïades et palpiter les nymphes sous l'écorce des aulnes! Ces réflexions me sont inspirées surtout par la lecture du *Charbonnier,* une des jolies pages du recueil de M. Theuriet. Ce tableau est d'une exécution finie : on y voit la hutte du sombre travailleur, son pauvre ménage, les lits de mousse de ses enfans; on assiste à tous les détails de la fabrication du charbon; la description est d'un homme qui a vu, qui a bien observé, qui n'a rien voulu omettre : elle est complète, elle est exacte, et cependant elle est froide. Pourquoi? Parce que le sentiment est noyé dans le détail. M. Michelet, dans *l'Oiseau,* traite un sujet semblable avec moins d'art apparent, mais avec plus de science réelle. Le pauvre bûcheron est assiégé par l'hiver, autour de sa cabane isolée le vent hurle, la neige s'amoncelle, les arbres gémissent; mais voilà qu'au milieu de la tourmente un bruit léger se fait entendre à sa fenêtre. C'est un ami qui vient le visiter, un

ami exilé comme lui au fond des bois, c'est le rouge-gorge, son compagnon de misère, qui vient lui apporter des nouvelles du printemps désiré : patience, frère, patience, la saison approche! Quand vous accumuleriez les détails, toutes vos descriptions m'en diraient moins sur la vie du pauvre coupeur de bois que ce simple rapprochement de deux existences unies par la communauté de la souffrance et de l'espoir. Cette esquisse, tracée en deux coups de crayon, est d'un poète; le tableau de M. Theuriet est d'un excellent peintre de nature morte.

Le poème de *Sylvine,* d'une inspiration toute moderne, est la glorification du travail. Un gentilhomme de vieille race, Lazare Engilbert de Paulmy, aime la fille d'un tisserand et se fait bûcheron pour l'épouser. La description étale bien encore un peu trop sa broderie sur la trame de l'action, il y a bien encore un peu trop de lianes dans les sentiers, de pousses folles dans les haies. Si j'étais Lazare le bûcheron, je donnerais quelques bons coups de hache à travers toute cette végétation, je ferais un large abatis de détails luxurians et d'épithètes parasites : l'air n'en circulerait que mieux dans le récit; mais ce que je n'aurais pas le courage de retrancher, c'est un hymne aux bois, plein d'un vrai souffle lyrique, qui commence par ce vers :

La forêt qui revêt les monts de sa ceinture.

Maintenant, pour résumer nos conseils sous une forme définitive, nous dirons à tous ces jeunes poètes dont nous avons cité les noms ou analysé les œuvres : Faites des vers, modelez la strophe, sculptez l'alexandrin; cet exercice est excellent, il vous enseignera les secrets de la langue, les tours variés, les riches expressions. Qui sait s'il ne vous apprendra pas à écrire en prose? Mais rappelez-vous que, pour chanter, il faut avoir vécu, c'est-à-dire aimé, lutté, souffert, connu les hommes et les choses. La poésie n'est forte que quand elle est trempée aux larmes venues du cœur. Vous prenez pour de l'inspiration les premières bouffées de sentiment qui vous montent au cerveau; cette tiédeur inconnue vous exalte, cette fermentation de la puberté naissante vous enivre; vous modulez vos vagues impressions sur le rhythme savant des maîtres : vous croyez être des voix, vous n'êtes que des échos. D. Ordinaire.

Les Cahiers de 1789 dans la Sénéchaussée de Castres en Languedoc,
par M. le marquis de Lajonquière, 1 vol. in-8°; Michel Lévy, 1867.

Ce qui a fait la vraie force, la vraie et irrésistible puissance de la révolution française, c'est qu'elle est sortie réellement des entrailles du pays. Des idées abstraites sont venues s'y mêler; des fureurs patriotiques excitées par les menaces extérieures en ont fait le torrent de feu qui s'est déchaîné sur l'Europe. Dans le principe ce n'était ni une utopie sortie de la tête des philosophes, ni une explosion de passions guerrières;

c'était tout simplement une grande pensée de réforme intérieure née tout à la fois de la décadence des vieilles institutions, du travail des esprits agités de besoins nouveaux, du mouvement des intérêts cherchant des garanties nouvelles. De là le double aspect sous lequel apparaît la révolution française. D'un côté c'est une succession de scènes dramatiques et sanglantes; de l'autre c'est une œuvre toute pratique mise à nu dans les états-généraux de 1789, préparés eux-mêmes par une des plus vastes enquêtes qui aient jamais été faites dans un pays. Les quarante mille communautés de France se réunissant en assemblées primaires pour exprimer leurs plaintes et leurs doléances, six millions de Français appelés à manifester leurs opinions et leurs vœux, les trois ordres convoqués solennellement pour recueillir tous ces vœux et ces plaintes émanant à la fois de toutes les provinces, c'est là le prologue de la révolution. Déjà bien des publications partielles se sont appliquées à ramener l'attention sur ces origines. M. de Lajonquière à son tour publie aujourd'hui les cahiers de la sénéchaussée de Castres, en Languedoc, en les faisant précéder d'une étude bien pensée et simplement écrite. Ce qui double l'intérêt de la publication de M. de Lajonquière, c'est qu'aux cahiers des trois ordres il ajoute ceux des assemblées primaires elles-mêmes. Petit-fils du secrétaire d'un des ordres de la sénéchaussée de Castres en 1789, il met un zèle pieux à exhumer ces vieux titres de sa contrée natale.

Rien n'est plus curieux et plus instructif que ces publications qui remettent en présence de la situation réelle du pays à la veille de ce mouvement de 1789 que tout préparait, vers lequel on marchait sans savoir au juste où l'on allait. Ces cahiers en effet ont une double valeur; par tous les détails qu'ils donnent, ils sont le tableau économique de la France, et en même temps ils témoignent du courant des idées, du mouvement ascendant des esprits. La révolution française est là tout entière dans ce qu'elle a de légitime et d'essentiel. Là, dans ces archives, est l'âme d'une génération promise à des luttes qu'elle n'entrevoyait même pas. Les luttes sont passées, les scènes sanglantes ne sont plus que de l'histoire; ce que demandaient les cahiers de 1789 s'est accompli, a survécu et reste la plus pure essence de la révolution française. On ne peut approcher qu'avec respect de ces poudreuses archives que Chateaubriand appelait « un monument de la raison publique, » et où reposent les vrais titres de la société moderne. M. de Lajonquière ajoute une page à cette histoire des origines de la révolution qui se fait ou se refait tous les jours et qui ne sera complète que lorsque tous les cahiers de 1789 seront réunis et publiés, formant l'impérissable livre de la France nouvelle.

CH. DE MAZADE.

L. BULOZ.